

INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

RUSSIE Malgré l'arrêt officiel des bombardements annoncé par l'armée russe jusqu'à dimanche 12 décembre à minuit, la capitale tchétchène a continué à être la cible de tirs d'artillerie.

● **QUELQUES** centaines de civils seulement ont emprunté les « corridors de sécurité » mis en place par les Russes pour quitter la ville. Les habitants terrés dans la capitale tchétchène (entre 20 000 et 50 000), privés d'eau, de gaz et d'électricité, ignorent, pour la plupart, l'existence de ces « corridors » ou hésitent à les emprunter de crainte d'être mitraillés par

les soldats russes. ● **L'ARMÉE RUSSE**, selon les témoignages recueillis par notre envoyée spéciale, se livre à un pillage en règle des « territoires libérés », assorti d'exécutions sommaires.

● **LA GUERRE** en Tchétchénie constitue l'enjeu central de la campagne pour les législatives du 19 décembre en Russie. (Lire aussi notre enquête page 14 et notre éditorial page 20.)

Exécutions sommaires, pillages et racket en Tchétchénie « libérée »

A Alkhan-lourt, au sud-ouest de Grozny, 23 personnes ont été froidement assassinées lors du « nettoyage » du bourg, conquis par les Russes le 1^{er} décembre. Les témoignages des rares réfugiés arrivés à la frontière ingouche font état d'exactions massives dans certaines régions tchétchènes

SLEPTSOVSKAÏA
(frontière
Ingouchie-Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

« Il y a quelqu'un là-dedans ? » Le soldat russe se penche à l'entrée d'une cave, dans le village d'Alkhan-lourt. Des voix supplantes s'élèvent du trou obscur où s'est réfugiée une famille qui, comme de nombreux habitants en Tchétchénie, s'est mise à habiter sous terre, avec des bougies et quelques réserves de nourriture, pour échapper au déluge de bombes. La seconde suivante, le soldat dégoupille une grenade et la jette au bas des marches. D'après de nombreux témoignages recueillis auprès des rescapés, la scène s'est reproduite plusieurs fois dans ce havre martyr depuis qu'il a été investi, le 1^{er} décembre, par l'armée russe. Les habitants ont transmis à Human Rights Watch - la seule organisation occidentale à recenser les exactions commises contre les civils en Tchétchénie - une liste de 23 personnes tuées pendant l'expédition punitive contre ce village.

Des récits concordants de réfugiés sortant du poste frontalier Kavkaz 1, ce dimanche 12 décembre, dépeignent un territoire - la République de Tchétchénie, en partie investie par l'armée russe - livré non seulement aux tirs d'artillerie et de snipers, mais soumis à l'arbitraire d'une soldatesque qui assassine de sang-froid dans les maisons, incendie et pille à grande échelle. Cette terreur se déroule à huis clos, loin des caméras soigneusement cantonnées à l'écart des zones de méfaits par les autorités militaires russes. Mais ses effets se lisent sur les visages, les regards affolés, les voix brisées des habitants qui arrivent à fuir, tant bien que mal, leur pays mis

à sac. Car l'ouverture tant annoncée de « corridors » autorisant la population à circuler librement ne s'est pas matérialisée. En Tchétchénie, marcher sur une route, surtout si elle quitte Grozny, c'est s'exposer aux tirs russes embusqués qui semblent, ces derniers jours, avoir pris le relais des frappes massives à l'artillerie lourde et des bombardements aériens, Moscou cherchant à donner l'impression d'une pause dans son assaut.

EXÉCUTIONS SOMMAIRES

A Alkhan-lourt, à 12 kilomètres au sud-ouest de Grozny, le prétexte pour la cruauté déployée a été la présence dans le hameau, jusqu'au 29 novembre, d'un groupe de combattants tchétchènes qui opposent une certaine résistance avant de se refaire, comptant sept morts dans leurs rangs. Une fois le champ libre, l'armée russe s'est déployée avec des camions, dans lesquels elle a commencé à entasser son butin : télévisions, vidéos, réfrigérateurs et meubles saisis dans les maisons.

Ceux qui s'opposaient au pillage risquaient l'exécution sommaire. Ce fut le cas de Moussa Gilkhaev, trente-deux ans, abattu parce qu'il voulait empêcher des soldats de pénétrer chez lui. Et Issa Muradov, quarante-deux ans, tué alors qu'il cherchait à quitter le village. Alimcha Assouev, vingt-cinq ans, est mort après un passage à tabac dans une cave. Hanpacha Doudaev, soixante ans, était terré dans le sous-sol de sa maison quand des soldats ont fait irruption pour voler ses biens. Le vieil homme a osé protester. Les soldats l'ont mitraillé, ont mis le feu à l'habitation et jeté son corps à l'intérieur. D'autres maisons ont flambé à Alkhan-lourt, incen-



dées avec du kérozène.

Sur les routes de cette Tchétchénie que les officiels russes décrivent comme « libérée de l'emprise des terroristes islamistes », mais que ses habitants qualifient bien plus volontiers de « pays occupé », des camions transportent les trophées de guerre. Des hélicoptères décollent, chargés de meubles et d'équipements qui se vendront sur quelque marché. De passage en Ingouchie, un membre du FSB, les services secrets russes, a raconté comment il avait tenté de ramasser un officier russe en train de dévaliser une habitation. Le militaire s'insurge : « On nous a donné deux semaines pour prendre ce qu'on veut ici, le village est à nous ! »

Pour ceux qui n'en peuvent plus, notamment pour les habitants de Grozny pris au piège de l'encerclement militaire, sortir de Tchétchénie est un exercice périlleux que raconte le jeune Aslan, vingt ans, arrivé dimanche à la frontière ingouche, où sa mère, Petimat, l'a soudain vu des-

centre d'un bus. C'est en marchant quarante-huit heures, en se cachant dans des forêts et en empruntant des chemins détournés à bord de véhicules ornés de drapeaux blancs en guise de protection, loin du tracé des prétextes « corridors » ménagés par l'armée russe que ce jeune Tchétchène a parcouru les 50 kilomètres à vol d'oiseau séparant Grozny du poste frontalier Kavkaz 1, véritable lieu de tir et de racket des réfugiés.

Parmi la trentaine de personnes qui ont entrepris le périple avec lui, deux ont succombé à des tirs de snipers, et leurs corps ont été placés dans la mosquée de Tchetchenaoul. Plus tard, les femmes du groupe, épouses, ont renoncé à la marche et se sont faufilées vers des villages en zone « occupée » pour y chercher un abri.

A Grozny, raconte Aslan, il reste des habitants « dans chaque quartier ». Un semblant de marché continue de fonctionner malgré les tirs d'artillerie, qui, dit-il, n'ont jamais cessé. Ce marché aurait été visé par des projets il y a une semaine. Les gens vivent essentiellement dans

leurs caves. Depuis près de trois mois, il n'y a ni gaz, ni électricité, ni eau courante, et le pain se fait rare. Pour se chauffer, on casse et brûle les meubles en bois.

Pourquoi les habitants de Grozny ne sortent-ils pas ? Pour les jeunes, les valides, la peur des tirs sur la route est vive. Si tant est que les habitants aient entendu parler de « corridors ouverts », personne n'a envie de s'y fier. Et, depuis plusieurs jours, les rumeurs sur un danger d'utilisation d'armes chimiques abondent : comment s'y exposer, surtout avec des enfants, des personnes âgées ? Et puis il y a la destination incertaine, les barrages incessants sur la route.

BARRAGES MILITAIRES

Selon un journaliste de Radio-Liberté, dont un correspondant circule en Tchétchénie depuis quelque temps, environ une quinzaine de barrages militaires, où il faut s'acquitter en roubles d'une sorte de taxe de passage, ont récemment surgi. Sortir revient cher. Surtout pour les hommes considérés comme « en âge de combattre » et automa-

Tirs d'artillerie sur Grozny

Selon le maire de Grozny, Letchi Doudaev, qui a contacté par téléphone le comité Tchétchénie à Paris, dimanche 12 décembre à 18 heures (heure de Paris), les tirs d'artillerie à la périphérie de la capitale tchétchène étaient plus intenses que jamais, même si les bombardements aériens n'avaient pas repris. Le maire doute que les civils empruntent les « corridors de sécurité » proposés par Moscou sans la présence d'observateurs internationaux. Il évoque plusieurs cas de civils ayant essayé des tirs après avoir emprunté ces « corridors » ces derniers jours. Cette situation est, selon lui, imputable à l'anarchie qui règne parmi les troupes russes. Il affirme que la partie tchétchène ne retient pas les civils, mais craint les provocations, sous forme de tirs sur des réfugiés quittant la ville et qui seraient ensuite attribués aux combattants tchétchènes.

Natalie Nougayrède

Brigitte Vasset (Médecins sans frontières)

Les réfugiés sont « anéantis, incapables de penser au lendemain »

OSLO
de notre envoyé spécial

Brigitte Vasset rentre de Géorgie, où elle a passé quinze jours comme « coordonnatrice d'urgence » d'une mission de Médecins sans frontières (MSF).

Combien de réfugiés sont arrivés jusqu'à présent en Géorgie ?

On en dénombre environ 5 000, arrivés depuis octobre en plusieurs vagues. Mais depuis quelques semaines, très peu de réfugiés parviennent à passer, à cause du danger qu'ils encourrent dans la vallée de l'Argoun, qui mène à la frontière et que les Russes bombardent jour et nuit. Ces derniers temps n'arrivaient que cinq à dix personnes par jour : des femmes et des enfants accompagnés de rares hommes, souvent âgés.

Comment sont-ils pris en charge ?

Les réfugiés transitent par Chatili, situé à la frontière en pleine montagne, à environ 2 600 mètres, où MSF va installer des tentes chauffées dès que la météo le permettra. 4 000 réfugiés ont déjà accueillis dans des familles de la vallée d'Akhmeta, à 100 kilomètres au sud de Chatili. Ces gens sont traditionnellement en contact avec les Tchétchènes et, linguistiquement, ils peuvent se comprendre. Le millier restant est hébergé dans des crèches et des écoles de la même vallée.

Mais si l'attention internationale se concentre sur Grozny, d'autres régions de Tchétchénie sont l'objet d'offensives aveugles. Un ultimatum, expirant lundi 13 décembre à 12 heures, a été adressé aux habitants de la ville de Chali, leur demandant de se rendre sous peine d'être exterminés ». Surtout, une censure totale s'exerce sur les opérations menées dans le sud montagneux de la république. Depuis des semaines, bombardements et opérations aériennes sont menés dans ces zones où des dizaines de milliers de Tchétchènes se seraient réfugiés, pensant être moins menacés que dans les villes. De très rares informations, qui ne peuvent être vérifiées, font état de massacres de civils et de graves pénuries alimentaires dans des villages coupés de tout depuis maintenant quatre mois.

François Bonnet et Agathe Duparc

Quelque est l'urgence en Géorgie ?

Jusqu'à présent, les choses sont à peu près sous contrôle. Les besoins pourraient se faire beaucoup plus pressants si de nouvelles vagues franchissent la frontière. Les capacités d'accueil sont saturées. Les Géorgiens n'ont que peu de moyens et l'hiver arrive. Bientôt, la route pour quitter Chatili sera rendue complètement impraticable par la neige jusqu'à mars. Il faudra trouver d'autres moyens de transport.

Quelles sont les relations entre les organisations humanitaires et les autorités géorgiennes ?

Les Géorgiens acceptent l'assistance internationale avec bonne volonté. Des réunions se tiennent entre leur gouvernement, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et MSF. Certes, la situation est sensible : les Tchétchènes ont aidé les Abkhazes dans leur lutte contre la Géorgie en 1993. Mais cette sensibilité, plutôt négative envers les Tchétchènes, ne se ressent pas près de la frontière. Avant notre arrivée, les Géorgiens n'avaient rien pour vacciner les enfants contre la diphtérie, le tétanos, la rougeole ou la poliomyélite. Le HCR, à Akhmeta, distribue des matelas, des poêles, et devait commencer avec la nourriture cette semaine.

Que fait MSF pour venir en aide aux 230 000 Tchétchènes réfugiés en Ingouchie ?

Nous avons demandé à de nombreuses reprises aux Russes de pouvoir faire atterrir de l'aide à Nazran (la capitale ingouche). Leur réponse a longtemps été *nièt* jusqu'à ce qu'ils acceptent, à condition de distribuer l'aide eux-mêmes. Cette condition est inacceptable. Nous allons donc continuer à faire pression pour qu'au moins les hôpitaux puissent être aidés, ce qui est un minimum à respecter en temps de guerre.»

Propos recueillis par Antoine Jacob

Un champ de bataille électoral pour Vladimir Poutine

MOSCOU
de nos correspondants

A six jours des élections législatives russes, qui se tiennent dimanche 19 décembre, le Kremlin est décidé à faire de sa victoire sur « les terroristes internationaux » un rouleau compresseur électoral. « Nous n'avons pas d'autre choix que de mener cette opération à son terme », a affirmé dimanche 12 décembre le premier ministre Vladimir Poutine, qui a bâti toute sa notoriété sur cette guerre. La veille, il avait reçu les chefs des principales listes électoralles en compétition, ses services pouvant ensuite expliquer que « tous les partis sans exception soutiennent les opérations du gouvernement ».

Mais la guerre de Tchétchénie permet de mettre en scène un autre homme du Kremlin, et proche de M. Poutine, Sergueï Choïgou. Ministre des situations d'urgence, M. Choïgou conduit la

liste « Unité », créée en septembre par le Kremlin pour faire barrage à l'alliance du maire de Moscou, Iouri Loujkov, et de l'ancien premier ministre, Evgeni Primakov. Selon tous les sondages, « Unité » pourra arriver dimanche en deuxième position derrière les communistes.

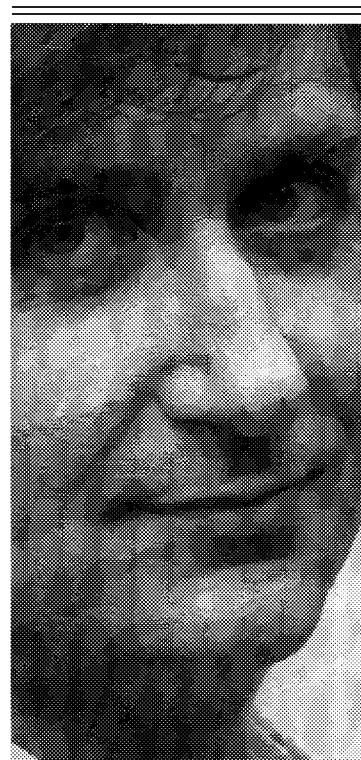
Ce week-end a offert un bon résumé de l'entreprise de propagande menée par le Kremlin. La stricte censure militaire et la mobilisation des deux chaînes de télévision publique, ORT et RTR (la première étant contrôlée par Boris Berezovski), ont assuré à MM. Poutine et Choïgou une omniprésence médiatique, sur fond de désinformation. Samedi, M. Choïgou était montré dans les faubourgs de Grozny, se préoccupant de l'évacuation des civils... Le ministre expliquait qu'une « trêve » des bombardements sur la capitale serait respectée pour permettre à ses 40 000 habitants de quitter la ville

par « deux corridors de sécurité ». Il devait néanmoins reconnaître que peu de civils avaient emprunté l'un de ces couloirs (malgré le lâcher de tracts) : « Vraisemblablement, notre information n'a pas été entendue à Grozny. » Selon des journalistes russes, quelques centaines de personnes seulement ont quitté la ville ces derniers jours.

Le premier ministre russe sait que son avenir politique est pour partie lié aux résultats électoraux de dimanche. Les pressions occidentales et la mobilisation de l'opinion internationale n'ont qu'une faible incidence, le conflit tchétchène étant au cœur de sa campagne électorale. Le premier ministre ne paraît guère en mesure d'arrêter des généraux décidés à encoudre. Samedi, Anatoli Kornoukov, commandant des forces aériennes, a déclaré que des bombardiers lourds Soukhoï-22MZ devraient être utilisés, tandis que d'autres militaires expliquaient que la prise de Grozny se ferait par des bombardements et des opérations des forces spéciales infiltrées dans la ville.

Mais si l'attention internationale se concentre sur Grozny, d'autres régions de Tchétchénie sont l'objet d'offensives aveugles. Un ultimatum, expirant lundi 13 décembre à 12 heures, a été adressé aux habitants de la ville de Chali, leur demandant de se rendre sous peine d'être exterminés ». Surtout, une censure totale s'exerce sur les opérations menées dans le sud montagneux de la république. Depuis des semaines, bombardements et opérations aériennes sont menés dans ces zones où des dizaines de milliers de Tchétchènes se seraient réfugiés, pensant être moins menacés que dans les villes. De très rares informations, qui ne peuvent être vérifiées, font état de massacres de civils et de graves pénuries alimentaires dans des villages coupés de tout depuis maintenant quatre mois.

François Bonnet et Agathe Duparc



Plantu
L'ANNÉE PLANTU 1999

L'actualité avec une féroce sans hargne et un humour aigu. Le livre le plus drôle pour revivre l'année 1999.

F. Marzocchi

Editions du Seuil

Quatre ans après Dayton, la Bosnie n'est pas un Etat multiethnique et unitaire

La question du retour des réfugiés n'est pas réglée

LE 14 DÉCEMBRE 1995, l'accord de paix sur la Bosnie, qui avait été paraphé à Dayton quelques semaines plus tôt, était signé solennellement à Paris par Alija Izetbegovic, Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman, ainsi que par les représentants des pays membres du « groupe de contact » qui avaient parrainé les négociations (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Russie).

C'était plus qu'un accord de paix, puisqu'au-delà du cessez-le-feu, du déploiement d'une force de l'OTAN et des mesures de désarmement, il organisait les institutions de la Bosnie-Herzégovine et énonçait dans le domaine civil un grand nombre de prescriptions, parmi lesquelles le droit des personnes déplacées par la guerre à revenir chez elles. Il devait effacer la guerre : récusant l'objectif de ceux qui l'avaient déclenchée, il proclamait en effet que la Bosnie restait un Etat unitaire et multiethnique.

Quatre ans plus tard, qu'en est-il ? Un centre d'études dont la notoriété est reconnue sur les Balkans, l'ICG (International Crisis Group), vient de publier sous le titre « *Dayton est-il en train d'échouer ?* » un bilan de la situation en Bosnie qui n'incite guère à l'optimisme. « La Bosnie-Herzégovine d'aujourd'hui, écrit l'ICG, consiste en trois entités mono-ethniques de fait, trois armées séparées, trois forces de police séparées, et un gouvernement national qui n'existe pratiquement que sur le papier et agit selon le bon vouloir des entités (...). Les criminels de guerre courrent toujours (...). Les partis nationalistes - y compris en leur sein beaucoup des "purificateurs ethniques" qui furent les premiers responsables de la guerre - restent fermement au pouvoir dans tout le pays »...

Les aspects militaires de l'accord (hormis l'arrestation des criminels de guerre) sont ceux qui ont été le mieux appliqués. Le rapport relève aussi certains acquis : création d'une banque centrale, d'une monnaie commune, d'un système douanier - tout en notant qu'ils ont dû être imposés par la communauté internationale. Mais, pour le reste, rien ne va : certaines dispositions du traité ne sont pas appliquées ; d'autres vont exactement à l'encontre de l'objectif affiché de reconstitution d'une Bosnie multiethnique et leurs effets aggravent la mauvaise volonté des dirigeants locaux.

INSTITUTIONS FICTIVES

C'est le cas notamment pour les élections, qui ont toutes reconduit les partis nationalistes et, à quelques rares exceptions près, contribué à pérenniser le nettoyage ethnique. Le projet de réforme de la loi électorale concordé avec la communauté internationale ne promet guère de progrès pour les élections municipales, puis générales, qui auront lieu en 2000, puisqu'il maintient à peu de choses près les dispositions antérieures en vertu desquelles, *de facto*, les Serbes votent pour des Serbes, les Croates pour des Croates et les Musulmans pour des Musulmans.

C'est le cas aussi des institutions centrales qui, dépourvues des attributs essentiels d'un Etat (contrôle de l'armée et de la police, prélement de l'impôt, etc.), sont pure fiction. Le gouvernement ne fonctionne pas, le Parlement à peine, et le trio de la présidence collégiale n'apparaît que pour préserver les formes vis-à-vis des visiteurs étrangers... L'ICG évoque, par exemple, le voyage en Arabie saoudite et en Iran qu'Alija Izetbegovic a effectué en septembre sans même en informer les deux autres coprésidents ; dans la polémique qui suivit, la partie musulmane se défendit en reprochant au coprésident croate, Ante Jelavic, de rendre trop souvent visite à Franjo Tudjman à Zagreb ; peu après le coprésident serbe, Zivko Radisic, allait rencontrer à Belgrade Slobodan Milosevic, inculpé pour crimes de guerre par le Tribunal de La Haye...

Le traité de Dayton a fait de la Bosnie un Etat présumément unitaire, constitué de deux entités : la République serbe de Bosnie et la

Fédération croato-musulmane. Quatre ans plus tard, le scepticisme qu'avait suscité ce bizarre édifice institutionnel se révèle totalement justifié. « La République serbe, rappelle l'ICG, est fondée sur le nettoyage ethnique et la discrimination ; la Fédération croato-musulmane est née d'une alliance militaire en temps de guerre, inventée par Washington pour opposer une menace crédible aux forces serbes (...). Il est clair que l'une des deux entités - la République serbe - et la moitié de l'autre - l'Herzeg-Bosna [partie croate de la fédération] - ne souhaitent pas que les institutions communes fonctionnent. » Elles reçoivent l'une le soutien de la Serbie, l'autre jusqu'ici celui de la Croatie, « hostiles à la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine ».

CHIFFRES TROMPEURS

Mais la restauration d'une Bosnie multiethnique dépendait avant tout des dispositions de l'accord de Dayton relatives au retour des réfugiés et déplacés qui, seul, pourrait à terme défaire ce que la guerre a fait à coups d'abus et de massacres, à savoir une répartition des populations en des zones ethniquement homogènes. Or les dispositions relatives au retour n'ont été respectées que « dans une mesure insignifiante », constate l'ICG, qui déplore le fait que les forces de l'OTAN en Bosnie n'aient jamais voulu s'en mêler. Fin août 1999, on comptait 611 000 « retours » de personnes qui s'étaient réfugiées à l'étranger ou avaient dû fuir dans une autre région. On est loin du compte puisque la guerre a déplacé plus de 2 200 000 personnes. Mais surtout, fait remarquer l'ICG, ce chiffre de 611 000 est trompeur. En effet, la plupart de ces personnes ne sont pas rentrées dans leur commune d'origine, mais dans des zones où le pouvoir est aux mains de leur communauté ethnique.

Seul est vraiment significatif le nombre de ceux qui ont regagné le lieu où ils habitaient avant-guerre, où leur communauté ethnique est ou est devenue minoritaire. Fin août, ils étaient 100 000 dans ce cas (soit moins de 5 % des personnes déplacées par la guerre), rentrés pour la majorité dans des zones contrôlées par les musulmans bosniaques, et surtout à Sarajevo, 2,7 % seulement des 480 000 non-Serbes chassés par la guerre des territoires de l'actuelle République serbe de Bosnie ont pu revenir ; il s'agit essentiellement de personnes âgées, qui regagnent des villages détruits. Si les retours se sont faits un peu mieux en Bosnie centrale, ils n'ont ramené que 11 % des déplacés en Herzégovine occidentale, région où le Parti nationaliste croate (HDZ) veille au maintien de la « pureté » ethnique et qui, selon l'ICG, « est la région où une sécession reste le plus plausible ».

Le terme de ce constat, l'International Crisis Group évoque diverses options entre lesquelles la communauté internationale va devoir choisir. Outre le désengagement pur et simple - supposant qu'on accepte le risque d'une reprise de la guerre -, la plus mauvaise des options est, selon l'ICG, de continuer comme depuis quatre ans, sans rien changer à un système qui ne fait aucunement progresser vers une paix durable. Une autre politique serait de maintenir le traité de Dayton en faisant en sorte que certaines de ses dispositions cruciales - sur le retour des réfugiés notamment - soient véritablement appliquées. Une autre enfin consisterait à réviser le traité conclu il y a quatre ans ou à l'abolir pour doter la Bosnie d'institutions dont tout critère ethnique serait banni. Une telle révision (comportant notamment la disparition des deux « entités ») serait évidemment très conflictuelle.

L'ICG évoque aussi une éventualité « impopulaire à l'étranger, mais très populaire en Bosnie » : celle d'un protectorat qui ne craindrait pas de dire son nom et qui, estime-t-il, « permettrait à la communauté internationale de corriger certaines erreurs de Dayton ».

Claire Tréan

M. Kohl était au courant des commissions versées dans l'affaire Elf-Leuna, selon André Guelfi

L'intermédiaire français évoque une distribution de fonds « à des partis politiques » allemands

L'homme d'affaires français André Guelfi a reconnu, dimanche 12 décembre, avoir reçu d'Elf 256 millions de francs pour les distribuer sous forme

de commissions à des partis politiques en Allemagne afin de faciliter la reprise de la raffinerie de Leuna, en ex-RDA. L'ancien chancelier Helmut Kohl

a été mis au courant de ces versements, selon M. Guelfi. Cette affaire s'ajoute aux précédentes et menace M. Kohl de poursuites judiciaires.

BERLIN de notre correspondant

L'affaire Elf-Leuna va-t-elle rattraper Helmut Kohl ? Depuis des années, la rumeur court qu'une partie des 256 millions de francs (plus de 39 millions d'euros) de commissions versées par le pétrolier Elf lors de la reprise en 1992 de la raffinerie Leuna, en ex-RDA, a atterri dans les caisses de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), le parti de l'ancien chancelier. Dimanche 12 décembre, l'homme d'affaires français André Guelfi, dont la société Nobleplac, siège au Liechtenstein, a encaissé ces 256 millions de francs, a apporté de l'eau au moulin de cette thèse.

Dans une émission télévisée de l'hebdomadaire *Focus*, M. Guelfi, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé par la justice suisse, a déclaré : « Le président d'Elf m'a expliqué que l'argent était là, pour être partagé en commissions [entre] des partis politiques en Allemagne. » Lorsqu'on lui a demandé si M. Kohl était au courant de ces commissions, M. Guelfi a répondu « oui », en précisant que François Mitterrand en était aussi informé. Jusqu'à présent, M. Guelfi avait toujours nié être au courant de commissions dans cette affaire.

Le porte-parole de M. Kohl a nié ces accusations, déclarant que « ni à l'époque, ni aujourd'hui, M. Kohl n'a rien su de ces versements ». Le successeur de Helmut Kohl à la tête de la CDU, Wolfgang Schäuble, avait expliqué en substance, mercredi 8 décembre, qu'il n'y avait aucune raison de verser une commission pour obtenir une ruine industrielle dont personne ne voulait.

Les déclarations de M. Guelfi ont permis à la presse allemande, jusqu'alors très prudente dans cette affaire, de se saisir du dos-

sier Leuna. Elles accentuent la pression sur l'ancien chancelier, qui a dû reconnaître, le 30 novembre, l'existence de caisses noires au sein de la CDU.

Le parquet de Bonn, siège de résidence de M. Kohl, a reçu une dizaine de plaintes et étudie s'il y a matière à poursuivre l'ex-chancelier : en Allemagne, le non-respect de la loi sur les partis n'est pas pénalement répréhensible. Les partis encourcent « seulement » le risque de devoir rembourser l'équivalent du double des sommes perçues de manière occulte, ce qui pourrait toutefois mener la CDU au bord de la faille.

Mais la justice pourrait pour-

se suivre M. Kohl sous d'autres chefs d'accusation. Il ne s'agit pas seulement « d'un possible début de soupçon pour abus de confiance, mais aussi de détournement, éventuellement de blanchiment d'argent », a déclaré, dimanche 12 décembre, le procureur de Bonn Bernd König, dans l'hebdomadaire *Bild am Sonntag*. Les trois quarts des Allemands estiment que la violation de la loi reconnée par M. Kohl relève des tribunaux.

La nouvelle direction de la CDU

moitié des Allemands pensent que Helmut Kohl doit abandonner son mandat de député et la présidence d'honneur de la CDU, seuls un tiers environ des partisans de la CDU partagent cet avis.

Surtout, il apparaît délicat de tout faire supporter à M. Kohl. La CDU de Hesse (région de Francfort) est également accusée d'avoir recu, entre 1991 et 1996, plus de 8 millions de marks (4 millions d'euros), via le Liechtenstein, selon le *Spiegel*. Il s'agirait,

selon le parti, « de cercles d'émigrés juifs d'origine allemande »...

La presse dénonce un « système Kohl ». L'ancien chancelier puisait dans ses caisses noires pour soutenir tel ou tel pendant les campagnes décisives... et asseoir son pouvoir sur la CDU. Selon le même *Spiegel*, en 1986-1987, le chancelier a ainsi puisé 2,75 millions de marks dans ses comptes secrets pour les distribuer aux fédérations de Basse-Saxe, de Sarre, de Hambourg et à l'association des travailleurs chrétiens-démocrates (CDA). Personne, à l'époque, ne s'était trop posé de questions sur l'origine des fonds.

L'ancien secrétaire général de la CDU, Heiner Geissler, tombé en disgrâce en 1989, a brisé fin novembre l'*Omerta* en révélant qu'il avait découvert à la fin des années 80 l'existence des caisses noires. Mais son successeur Volker Rühe, devenu ensuite ministre de la défense, n'en aurait rien su, tout comme M. Schäuble, éternel dauphin de M. Kohl. C'est sous la présidence de M. Schäuble qu'a été fermé, fin 1998, le dernier des 17 comptes secrets de la CDU ouverts à la banque Hauck de Francfort.

Dans ce climat, M. Schäuble hérite « à tuer le père », tandis que M. Rühe reste très discret. Ce dernier veut éviter une trop grosse tempête pour conserver ses chances de gagner, en février 2000, les élections dans le Schleswig-Holstein, et d'être candidat de la droite à la chancellerie en 2002. Les quadragénaires du parti ont moins d'âme. La secrétaire générale du parti, Angela Merkel, et le chef de la CDU en Basse-Saxe, Christian Wulff, semblent davantage partisans de faire un grand ménage.

Arnaud Leparmentier
Lire aussi nos informations page 11

A Helsinki, la Turquie promet des efforts sur les droits de l'homme

HELSINKI

de notre envoyé spécial

La candidature de la Turquie est désormais reconnue par l'Union européenne (UE) et les retrouvailles d'Ankara avec les Quinze se sont passées, samedi 11 décembre, sans anicroches. Mais, à entendre Bülent Ecevit, le premier ministre turc, on comprend que la mise en œuvre de cette normalisation sera semée d'embûches.

Les autorités d'Ankara, un moment hésitantes, ont accepté les « conclusions » du conseil européen après que Javier Solana, haut représentant pour la PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) et le commissaire Günther Verheugen les eurent rassurés sur les points risquant de les gêner, et notamment sur l'obligation, en cas d'impasse dans les futures conversations engagées avec les Grecs à propos de la mer Egée, de porter le litige devant la Cour internationale de justice.

On a cependant eu confirmation, lors de la longue conférence de presse qui a suivi le déjeuner auquel il a participé avec les Quinze et les douze autres « candidats » à l'UE, que Bülent Ecevit - le petit homme aux traits anguleux et à la forte moustache noire qui, en 1974, ordonna le débarquement de l'ar-

moitié turque à Chypre - ne renonce pas volontiers à ses idées.

Ceux qui l'ont entendu retiendront d'abord sa vision du monde après le démembrement de l'URSS. Il évoque l'Eurasie, où la Turquie joue un rôle-pivot, indiquant ainsi que, selon lui, les frontières de l'Europe devront être repoussées vers le Caucase, l'Azerbaïdjan, l'Asie centrale. Pour des raisons historiques, mais aussi en raison des engagements pris par la Communauté depuis 1963, l'appartenance de la Turquie à l'Europe va de soi et l'objectif de l'adhésion « pourrait être atteint en beaucoup moins de temps qu'on le pense ». Sur certains points, M. Ecevit se montre ouvert, comme le laissant présager la lettre envoyée voilà quelques mois au chancelier Schröder. « Le gouvernement turc est prêt à se rapprocher des normes de l'UE en matière de droits de l'homme », souligne-t-il en détaillant la série de mesures déjà prises dans ce sens. S'agissant d'Abdullah Öcalan, il rappelle que son parti est opposé à la peine de mort et paraît avoir le souci de convaincre les autres partis de la coalition encore réticents.

Mais il devient plus raide, voire retrouve la langue de bois, lorsqu'il aborde le « soi-disant problème kurde » et, surtout, celui posé par la

Chypre. Il invite les Quinze à une évaluation plus réaliste du premier mais promet un effort pour relever le niveau de vie et laisse entrevoir une réforme de l'éducation (le kurde à l'école). Chypre est divisée depuis vingt-cinq ans. Et cette « réalité ne devrait pas être ignorée ni empêcher d'arriver à une structure viable ». La veille, M. Ecevit avait fait part de son inquiétude en constatant que l'UE pourrait envisager l'adhésion de la partie grecque de Chypre dans le cas où les tractations en cours ne permettent pas de mettre fin à la division de l'île. Dans les semaines à venir, un « partenariat pour l'adhésion » va être défini par la Commission, en concertation avec Ankara, afin de programmer les réformes politiques et économiques qui, à terme, permettront à la Turquie de remplir les critères de Copenhague (démocratie, droits de l'homme, économie de marché) et d'envisager alors l'ouverture des négociations avec l'Union.

Philippe Lemaître

BAUME & MERCIER

GENEVE • 1830



CAPELAND : VRAIMENT SUISSE & AUTHENTIQUEMENT SUISSE
Catalogue disponible sur demande au 01 53 90 25 20
www.baume-et-mercier.com

Les pays du Proche-Orient souffrent de la pire sécheresse depuis un demi-siècle

La saison des pluies n'a pas commencé, après une année déjà très déficitaire

L'hiver 1998-1999 avait été exceptionnellement sec. Cette année, les pluies d'automne sont à nouveau très faibles. Les populations se pré-

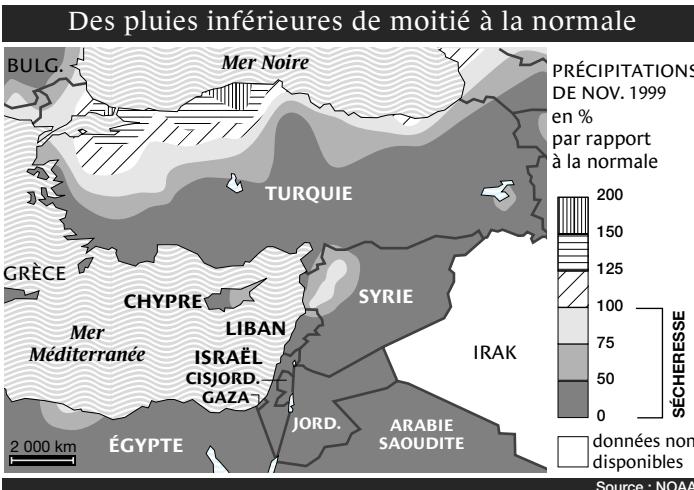
parent à résister à une sécheresse qui touche en priorité l'agriculture. Principale solution envisagée après les restrictions de la consommation :

des usines de désalination de l'eau de mer. A terme, les Etats ne pourront échapper à des décisions communes plus difficiles.

LES ÉCLUSES du ciel s'ouvriront-elles enfin ? Jour après jour, le Proche-Orient constate que la saison des pluies, qui aurait dû commencer depuis octobre, est en retard. En Iran, en Syrie, en Irak, en Israël, on prie pour que la pluie tombe. Mais, d'ores et déjà, le Service météorologique israélien prévoit que les précipitations seront cet hiver inférieures à la normale. A l'échelle régionale, la pluie n'a pas atteint depuis deux mois la moitié de son niveau habituel (voir ci-contre). Tous les lacs ou réservoirs sont à leur niveau le plus bas.

Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle succède à une année 1998-99 déjà exceptionnellement sèche : fréquemment qualifiée de « pire sécheresse depuis cinquante ans », elle s'est traduite par une grave crise de la production agricole en Irak, Iran, Syrie et Jordanie. Deux missions de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) menées pendant l'été en Syrie et en Jordanie ont constaté que la sécheresse avait des conséquences sur la sécurité alimentaire, et plongeait dans la crise les agriculteurs et, surtout, les éleveurs nomades.

Les différents gouvernements cherchent à restreindre encore la consommation d'eau. En Jordanie et dans les territoires occupés par Israël ainsi qu'à Chypre, l'eau n'est distribuée que quelques jours par semaine. On l'emmagasinera dans des citerne pour les autres jours. L'agriculture est elle aussi soumise à restrictions : en Jordanie, l'Autorité



de la vallée du Jourdain va réduire encore les dotations en eau à 30 % de la normale – elles avaient déjà été ramenées pendant l'été à 50 %. En Israël, les villes sont encore alimentées en permanence, mais les agriculteurs commencent à utiliser par anticipation leurs quota d'eau de l'an prochain.

CHOIX DRASTIQUES

Les restrictions ont cependant des limites. A court terme, des solutions techniques sont vivement débattues, à commencer par les usines de désalination de l'eau de mer : Chypre achève la construction d'une petite usine près de Larnaca et programme une troisième usine. En Israël, le ministre de l'agriculture Haim Oron insiste pour que l'on décide rapidement de lancer une usine

de grande capacité (50 millions de mètres cubes par an). Une usine de désalination est également envisagée dans la bande de Gaza. En Jordanie, on envisage de pomper la nappe phréatique de l'oasis de Disi, à proximité de l'Arabie saoudite, tandis que les discussions avec la Syrie pour la construction du barrage commun d'el-Wahedh sur le Yarmouk sont réactivées. L'idée d'importer de l'eau de Turquie est aussi évoquée, mais les pays arabes refusent cette possibilité, qui créerait une dépendance indésirable. La Turquie a construit un terminal d'exportation d'eau à Antalya et le président turc, Suleyman Demirel, a proposé de fournir 180 millions de mètres cube d'eau par an à Israël, où l'on ne repousse pas cette possibilité, à condition qu'elle se révèle

moins coûteuse que la désalination.

Le prix de ces différentes solutions est en effet extrêmement élevé – de l'ordre de 2 euros le mètre cube. Pour les besoins en eau de l'agriculture, il est clair que des politiques plus ambitieuses sont nécessaires : l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation est une priorité. « Dans la région », écrit Mahmoud Ahmad, un expert du bureau de la FAO au Caire, « seulement un tiers de l'eau utilisée atteint réellement les cultures ». L'amélioration des techniques, le choix de cultures moins gourmandes en eau (le raisin plutôt que les tomates), l'augmentation du prix de l'eau (couramment facturée à moins de 50 % de son coût) sont les principaux axes reconnus par les hydrologues. Mais des choix plus drastiques seront peut-être nécessaires : au regard de la consommation d'eau exigée par l'agriculture en pays aride, certains estiment qu'il est plus rentable d'importer les produits agricoles, qui représentent une « eau virtuelle ».

Un autre choix difficile relève de la diplomatie : aussi bien pour la gestion des eaux communes que pour la réalisation d'ouvrages ou les transferts d'eau, la coopération régionale faciliterait beaucoup la situation. A long terme, les Etats de la région ne pourront éviter de se poser ces questions. Mais dans les semaines qui viennent, le problème le plus angoissant reste simplement : pleuvra-t-il ?

Hervé Kempf

Des avocats français exigent d'Israël la libération de détenus libanais

DANS une lettre ouverte, quinze avocats français travaillant en étroite collaboration avec un collectif de confrères israéliens ont demandé au premier ministre de l'Etat hébreu, Ehoud Barak, « d'ordonner la remise en liberté immédiate » des citoyens libanais détenus dans le centre de détention de Khiam, ou d'user de son « influence à cette fin ». Les quinze avocats, membres de différents barreaux français, ont été désignés par les familles de Libanais détenus dans cette prison, située dans la zone dite « de sécurité » qu'Israël occupe au Liban sud, avec la collaboration d'une milice auxiliaire libanaise, l'Armée du Liban sud (ALS).

Mardi 14 décembre, la Cour suprême israélienne doit statuer sur une requête des avocats israéliens demandant la libération des détenus de Khiam. Ces avocats s'occupent à la fois des prisonniers de Khiam et des Libanais détenus dans les prisons israéliennes. Le

Groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies est lui aussi saisi du cas de ces détenus.

« Aucun de nos clients n'a bénéficié d'un jugement, ni même d'une moindre forme de procédure juridique », écrivent les signataires de la lettre ouverte à M. Barak, qui ont décidé de rendre leur texte public après que des missives adressées par chacun d'eux à M. Barak furent restées sans réponse. Dans ces missives, ils souhaitaient pouvoir visiter leurs clients et demandaient leur libération.

UNE LISTE DE TRENTE-SIX NOMS

Soulignant que « l'Etat d'Israël est responsable de cette situation car il contrôle le Liban sud », le collectif rappelle que la détention de ces Libanais « est grossièrement illégale au regard des normes internationales, comme, nous semble-t-il, des lois d'Israël. Il est également de notoriété commune que tous les prisonniers de

Khiam sont soumis à de sévères tortures et d'autres traitements inhumains et dégradants », ajoutent les avocats qui, tout en réclamant la fin de « la détention illégale » de « toutes les personnes arbitrairement détenues » à Khiam, mettent plus spécifiquement l'accent sur une liste nominative de trente-six prisonniers, dont deux femmes.

Le centre de Khiam a été créé en 1985, en remplacement de deux autres camps de détention, Ansar-1 et Ansar-2 établis par l'armée israélienne dès l'occupation du Liban en 1978. Jusqu'à l'autorisation de visite accordée en décembre 1995 au Comité international de la Croix-Rouge, les détenus du centre étaient totalement coupés du monde. Cent quarante-quatre personnes sont actuellement détenues à Khiam, parfois pour avoir simplement refusé de collaborer avec l'ALS.

Mouna Naim

Le président Al Bechir décrète l'état d'urgence au Soudan

DES AMIS de dix ans se séparent : dimanche soir 12 décembre, le président soudanais, le général Omar Al Bechir, a décreté l'état d'urgence pour trois mois et dissous le Parlement pour ruser sur « la duplication des institutions de l'Etat » : en clair, pour circonvenir – sinon carrément briser – la montée en puissance de celui qui fut pendant dix ans son allié et l'idéologue de son régime, cheikh Hassan El Tourabi, président du Parlement et secrétaire général du parti au pouvoir, le Congrès national. C'est le point d'orgue d'une rivalité qui couvait depuis plusieurs mois. Hassan El Tourabi, qui a toujours cru en un destin plus important que celui d'être uniquement l'éminence grise de la junte militaire au pouvoir depuis 1989, ne cachait plus en effet sa volonté de réduire à leur plus simple expression les pouvoirs du président. Avant de s'en débar-

rasser ? En face, une coalition de partis et de formations paramilitaires d'opposants, l'Alliance nationale démocratique (AND), se déclare elle aussi. Cette redistribution des cartes dans les deux camps survient sur fond de mise en service d'un oléoduc qui devrait permettre au Soudan d'exporter quelque 500 000 barils par jour en l'an 2000, de menaces américaines contre le régime – perçues à tort ou à raison à Khartoum comme lourdes de risques d'intervention – et de tentatives visant à mettre fin à la guerre civile qui ensanglante le pays depuis au moins seize ans.

« Des dangers extérieurs menacent le pays, et les problèmes intérieurs qui ne font que les aggraver ne seront pas tolérés », a déclaré le général Al Bechir à la télévision nationale. « En vue de sauvegarder l'unité du pays et sa cohésion, nous proclamons l'état d'urgence sur tout le territoire

pour une période de trois mois ». Parmi les « défis » extérieurs, M. Al Bechir a notamment relevé l'annonce par les Etats-Unis de leur intention d'envoyer de l'aide alimentaire directe aux rebelles armés sudistes, en contournant même les Nations unies, et des attaques contre l'oléoduc peu après sa mise en service. « Dieu a associé à ces défis une éprouve sur le front interne, avec les querelles internes aux appareils de l'Etat et le dualisme au sein des institutions publiques », a ajouté le général soudanais.

COURSE DE VITESSE

M. Al Bechir a assuré qu'une date pour des élections législatives serait fixée par un comité ad hoc. Les gouverneurs des 26 Etats demeurent à leurs postes, mais le président, qui les nomme, a le pouvoir de les démettre durant les trois mois d'état d'urgence, a indiqué la télévision. Aucune autre précision n'a été fournie sur les dispositions de l'état d'urgence. Khartoum était calme lundi matin, ont rapporté les agences de presse et, d'après l'Agence France-Presse, qui cite Ghazi Soliman, chef d'un parti de l'opposition, le Front des forces démocratiques (FFD), aucune mesure concrète n'avait encore été prise contre M. El Tourabi.

Cette guerre fratricide n'oppose pas pour autant le sabre et le turban : les divergences entre les deux hommes ne sont pas d'ordre idéologique – ils sont tous deux islamistes, à cette nuance près que

M. El Tourabi est un penseur et un théoricien. Leur opposition relève d'une lutte pour le pouvoir. Envers et contre la volonté du président, M. El Tourabi avait ainsi déjà engagé au sein du Parlement et du parti un débat sur la limitation des pouvoirs présidentiels, sur la création d'un poste de premier ministre, sur l'élection des gouverneurs : toutes réformes qui impliquaient une révision de la Constitution.

Les deux hommes menaient en outre des ouvertures parallèles en direction de l'opposition – ouvertures qui n'ont réussi qu'à diviser cette dernière jusqu'à maintenant. Quelques heures avant la proclamation de l'état d'urgence par M. Al Bechir, l'AND rejetait en effet, au terme de plusieurs jours de réunions à Kampala, en Ouganda, une récente déclaration de principes conclue entre M. Al Bechir et Sadek El Mahdi, chef de la Oummah, l'un des deux principaux partis de l'opposition nordiste.

MM. Al Bechir et El Tourabi se sont en outre faits les champions de la normalisation des relations avec les pays voisins, M. Al Bechir ayant une longueur d'avance en la matière, dans la mesure où il est chef de l'Etat. Bref, les deux hommes étaient engagés dans une véritable course de vitesse. Les pouvoirs militaires dont il dispose ont permis au général Al Bechir de court-circuiter son maître à penser d'hier.

M. Na.

ANCIENS INSCRITS DU CNED !

Nous remercions chaque personne ayant bien voulu nous consacrer un peu de temps pour répondre à notre demande de témoignage. Soyez assurés que votre large participation nous aidera à réussir ce 60^e anniversaire du CNED.

Merci pour votre attachement !
L'équipe du 60^e anniversaire

CNED • Témoignages 60^e anniversaire

BP 200 • 86980 FUTUROSCOPE CEDEX • FRANCE
05 49 49 94 94 • <http://www.cned.fr> • 3615 CNED (1,01 F TTC/min.)

Washington craint des attentats antiaméricains pour le nouvel an

WASHINGTON. La secrétaire d'Etat Madeleine Albright a recommandé, dimanche 12 décembre, aux ressortissants américains établis à l'étranger de faire preuve de vigilance à l'approche du nouvel an. Samedi, le département d'Etat avait cité des « informations crédibles selon lesquelles des groupes terroristes préparent des attentats » contre des objectifs américains à l'occasion des fêtes de l'an 2000 mais aussi du ramadan, le mois de jeûne des musulmans. « Nous surveillons un certain nombre de groupes », a déclaré Madeleine Albright, citant notamment la nébuleuse que financerait, selon Washington, Oussama Ben Laden, milliardaire saoudien déchu de sa nationalité et réfugié en Afghanistan. La secrétaire d'Etat a précisé en revanche que, selon des informations recueillies par les services fédéraux, le territoire américain n'était pas sous la menace d'attentats terroristes. – (Reuters.)

Des bombes nucléaires américaines stockées secrètement au Japon

WASHINGTON. Les Etats-Unis avaient secrètement stocké des armes nucléaires sur deux îles du Japon – à Chichi Jima et Iwo Jima – pendant la guerre froide Est-Ouest. Cette information est extraite des archives du Pentagone sur lesquelles le « secret-défense » vient d'être levé. A l'époque, dans les années 50, le Japon avait été déclaré « puissance à statut non nucléaire », précise le Bulletin des scientifiques américains, qui révèle l'existence de ces sites japonais. Les deux îles en question avaient été occupées par les Américains durant la guerre du Pacifique en plein second conflit mondial. Pour mettre fin à ces hostilités, les Etats-Unis avaient lancé, en août 1945, deux bombes nucléaires sur les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki. L'arsenal nucléaire entreposé devait équiper des sous-marins et des bombardiers américains en mission. – (AFP)

Le président indonésien s'est rendu dans l'archipel des Moluques

AMBOINE. Le président indonésien Abdurrahman Wahid a exhorté, dimanche 12 décembre, à Amboine, capitale de la province des Moluques, chrétiens et musulmans à faire la paix dans l'archipel ensanglanté par la violence inter-religieuse. C'était sa première visite dans l'une des régions troublées de l'Indonésie depuis son élection en octobre. Le gouvernement indonésien ne peut rien faire, sauf à intervenir directement, sans l'aide des deux communautés religieuses, averti M. Wahid, lui-même musulman respecté pour sa tolérance. L'archipel des Moluques et les îles avoisinantes sont le théâtre de violences entre chrétiens et musulmans qui ont fait quelque 700 morts depuis janvier, provoquant la fuite de milliers de personnes vers d'autres régions de l'Indonésie. – (AFP)

DÉPÈCHES

■ **INDONÉSIE :** les soixante-dix derniers prisonniers politiques est-timorais emprisonnés en Indonésie ont bénéficié, en fin de semaine, d'une décision de remise en liberté dans le cadre d'une amnistie présidentielle. – (AFP)

■ **SRI LANKA :** au moins 230 rebelles tamouls et huit soldats gouvernementaux ont été tués, samedi 11 décembre, dans le nord du Sri Lanka, lors d'une contre-offensive lancée par les forces gouvernementales, a indiqué le ministère de la défense. – (AFP)

■ **VATICAN :** le pape a lancé un appel pour l'abolition de la peine de mort, dimanche 12 décembre lors de la prière de l'Angelus. S'adressant aux pèlerins rassemblés place Saint-Pierre, Jean Paul II a demandé à la communauté internationale de trouver un « consensus » pour abolir la peine capitale et instaurer un « moratoire » des exécutions. Il a estimé que le « Jubilé de l'an 2000 était une occasion privilégiée pour promouvoir des formes toujours plus achévées de respect de la vie ». – (AFP)

■ **ALGERIE :** une nouvelle tuerie, la première du mois de ramadan, a fait quinze morts et au moins deux blessés à un faux barrage dressé samedi soir 11 décembre à la sortie ouest de Blida (50 kilomètres au sud d'Alger) par des islamistes armés, a-t-on appris dimanche. Ce nouveau massacre, le premier depuis le début du mois de jeûne sacré du ramadan, le 9 décembre, porte à quelque 250 le nombre d'assassinats attribués à des islamistes armés en un mois et demi, selon des bilans établis par la presse. – (AFP)

■ **ISRAËL :** le premier ministre israélien Ehoud Barak a estimé dimanche soir 12 décembre qu'il était possible d'achever les négociations de paix avec la Syrie « en quelques semaines », a rapporté la radio publique israélienne. – (AFP)

■ **IRAN :** le tribunal spécial du clergé iranien a rejeté la libération sous caution de l'ancien ministre réformateur Abdollah Nouri, condamné pour diffamation envers l'islam, annonce l'avocat de ce dernier dans la presse dominicale, le 12 décembre. – (Reuters.)

■ **CUBA :** négociations sur l'immigration entre Cubains et Américains. Les délégations cubaines et américaines devaient se retrouver, lundi 13 décembre, dans la capitale de l'île pour des négociations sur l'immigration cubaine aux Etats-Unis. Ce dossier difficile est compliqué ces jours-ci par l'affaire du petit Elian Gonzalez, un enfant de six ans recueilli en Floride après que sa mère eut péri dans le naufrage de leur embarcation. Les Etats-Unis ont instauré une politique qui accorde le statut de réfugiés aux Cubains qui parviennent à gagner le sol américain alors que les personnes interceptées en mer par les gardes-côtes sont renvoyées dans l'île, une attitude qui, selon La Havane, encourage les départs clandestins. – (AFP, AP)

Rapport nuancé de l'Unicef sur la situation des enfants dans le monde

NEW YORK. Le rapport annuel de l'Unicef, publié lundi 13 décembre, sur la situation des enfants dans le monde, dresse « à l'aube du XXI^e siècle », un « bilan en demi-teinte, où alternent le constat d'évolutions très positives mais aussi d'échecs massifs, indiscutables ». L'Unicef se félicite du fait que dans 125 pays, près de 80 % des enfants soient aujourd'hui vaccinés contre les maladies les plus meurtrières, que le nombre d'enfants scolarisés dans le monde n'ait jamais été aussi important qu'aujourd'hui, et que la protection juridique des enfants progresse. Mais la

NATIONALISME La table ronde sur l'avenir de la Corse, organisée à l'hôtel Matignon, lundi 13 décembre, à 16 heures, devait réunir au total trente-quatre personnes

sous la présidence du premier ministre, Lionel Jospin. Cinq ministres et vingt-huit élus de Corse devaient participer à cette rencontre destinée, selon Jean-Guy Talamoni (Corsica

Nazione), à définir « un calendrier sérieux » pour « des dialogues qui s'instaureront dans les mois et les années à venir ». ● LE DOSSIER FISCAL reste un problème épique : le

régime particulier à la Corse sur les droits de succession doit être abrogé au 1^{er} janvier 2000, mais cette disposition suscite une vive opposition des élus de l'île. ● LES NATIONA-

LISTES, à travers leurs élus de Corsica Nazione, s'engagent, après des années dominées par la clandestinité, dans la voie d'un dialogue ouvert avec les pouvoirs publics.

Lionel Jospin préside une première réunion sur l'avenir de la Corse

Avec cinq ministres, représentant les composantes de la majorité « plurielle », le premier ministre devait recevoir, lundi 13 décembre, à Matignon vingt-huit élus corses, dont deux nationalistes, pour « ouvrir un processus » destiné à assurer la paix et le développement

ILS SE RETROUVERONT dans le salon rouge de l'hôtel de Matignon, et non dans la salle du Conseil, qui n'était pas capable d'accueillir une table - carrée - où chacune des trente-quatre personnes conviées pourrait regarder l'autre les yeux dans les yeux. Cinq ministres - représentant les cinq composantes de sa majorité - reçoivent, lundi 13 décembre, avec Lionel Jospin, vingt-huit élus de Corse. En retrait, le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, assistera à la rencontre, et, autour d'Olivier Schrameck, une équipe de conseillers étoffée (*Le Monde* daté 12-13 décembre). D'une image, une seule, on comprend que le temps n'est plus où la Corse était une collectivité parmi d'autres, suivie à Paris par deux conseillers pour les affaires intérieures, et visitée, le 6 septembre, par un premier ministre solitaire, « représentant, à lui tout seul, l'ensemble du gouvernement ».

Ce rendez-vous sans ordre du jour est présenté, à Matignon, comme un « premier échange de vues » sur l'avenir de l'île, mais on souhaite, du côté du premier ministre, « qu'il ne soit pas le dernier ». On évoque même volontiers, lundi matin, l'« ouverture d'un processus ». Certes, dans un exposé liminaire, M. Jospin devrait rappeler la nécessité de lutter contre la violence : le ministre de l'économie, Christian Sautter, a immédiatement condamné les trois attentats - non revendiqués - commis en Haute-Corse à la veille de la rencontre. Il n'empêche, on promet des « éléments de méthode ». Dimanche 12 décembre, sur Europe 1, François Hollande - qui militait pour une annonce plus claire et plus franche - a versé au débat du lendemain l'« évolution » de la Corse et son « statut », tandis que Laurent Croce, patron de la fédération socialiste de Haute-Corse, qui s'était entretenu

une semaine plus tôt avec le premier secrétaire du PS, évoquait deux jours plus tôt, sur France 3 Corse, une « démarche historique ». Matignon ne ferme donc pas la porte aux demandes d'un « calendrier » qui se sont exprimées depuis le rendez-vous donné par M. Jospin, le 30 novembre, à l'Assemblée nationale. José Rossi, président de l'Assemblée de Corse, et Jean-Guy Talamoni, chef de file du deuxième groupe de l'assemblée territoriale, qui accorde « a priori le crédit de la bonne foi à Lionel Jospin », ont employé à peu près les mêmes mots. Tandis que le premier réclamait, dès le 1^{er} décembre, « dix ans de tranquillité publique », M. Talamoni a demandé, dimanche 12 décembre, au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », un « calendrier sérieux », pour « des dialogues qui s'instaureront dans les mois et les années à venir ». S'il a souhaité pour la suite « des moyens

peut-être un peu plus souples, plus légers » - sans les députés et sénateurs de l'île -, il a demandé des « signes forts » pour « construire ensemble la paix ». « Maintenant, les conditions et les préalables, nous, ça ne fait plus partie de notre vocabulaire », a indiqué l'élue de Corsica Nazione alors qu'on lui demandait de citer d'éventuels *casus belli*. Matignon, les nationalistes et M. Rossi semblent donc décidés à jouer au mieux cette partie à trois. Le président de l'Assemblée de Corse a cotoyé les nationalistes toute la fin de semaine à Ajaccio. M. Rossi a martelé sa stratégie : chaque famille politique comporte des « anciens » et des « modernes » ; il convient d'unir les « évolutionnistes », qui vont de ceux qui réclament de simples « ajustements institutionnels » aux régionalistes ou aux autonomistes, et de les placer au centre de la discussion, entre les nationalistes et

les républicains farouchement attachés à la France et à l'Etat de droit. Il s'en est entretenu régulièrement au téléphone avec Matignon, qui comprend l'intérêt d'une telle simplification pour faire avancer les discussions, mais souhaite ne pas laisser M. Rossi seul à la tête de ces progressistes, et entend donc y associer Jean Baggioni, le président (RPR) de l'exécutif, des radicaux, mais aussi des communistes, comme M. Luciani. « Il n'est pas question que nous cherchions à imposer l'indépendance aux Corse s'ils ne la veulent pas », a expliqué, de son côté, M. Talamoni.

RÉTICENCES OUVERTES

Le pari est là. Car l'invitation lancée par le premier ministre n'a fait l'unanimité ni à gauche ni à droite. Deux ministres, Jean-Pierre Chevènement et Emile Zuccarelli, adjoint au maire de Bastia, ont été pris à contre-pied. S'ils n'ont pas manifesté publiquement leur désapprobation, leurs partis s'en sont chargés pour eux. « Je ne vois pas à quoi va servir la réunion », confiait ainsi, lundi 13 décembre, le président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), Georges Sarre, dans *Le Parisien*. Le 10 décembre, le PRG faisait savoir, dans un communiqué, que le premier ministre devait « réaffirmer clairement, lundi, les choix du gouvernement depuis 1997 », et qu'il était « hors de question que l'Etat cède au chantage de terroristes ». Le député radical de Haute-Corse, Roger Franzoni, estimait, pour sa part, que « tout changement de cap du gouvernement sous la pression de quelques élus hypermédiatisés (...) conduirait dans une impasse ».

« Il faut arrêter avec les vieux clivages nationalistes, pas nationalistes », demande M. Talamoni. C'est un clivage archaïque et nocif. Il y a une autre manière de réflechir pour s'assurer la cohésion. » Pour éviter l'effet « brouillon » tant redouté par les Corse, le président de l'Assemblée de Corse a fait savoir à Matignon qu'il ne souhaitait pas de sortie en groupe, sur le perron. De son côté, Matignon veut à tout

prix éviter la photo de Jean-Guy Talamoni s'attardant sur le perron, qui froisserait tant l'aile « république » de sa majorité. Une rencontre avec la presse sera donc organisée à l'intérieur de l'hôtel. Matignon devra composer avec les familles de la majorité, tout comme M. Talamoni avec ses « mandants ». Sur RTL, l'élue nationaliste n'a pas modifié d'un pouce

Dominique Voynet retrouve M. Talamoni

Des cinq ministres qu'il devait rencontrer lundi 13 décembre, Dominique Voynet est sans doute celle que Jean-Guy Talamoni connaît le mieux. Corsica Nazione avait, en effet, soutenu la candidature de la dirigeante écologiste à l'élection présidentielle de 1995. M. Talamoni a déjà eu l'occasion de silloner avec elle le marché d'Ajaccio et de déjeuner en sa compagnie. Les deux représentants de Corsica Nazione - M. Talamoni et Paul Quastana -, avant de venir à Matignon, ont été mandatés par huit organisations dont... I Verdi Corsi, sur la base de l'accord politique en quinze points d'Unita. Le 25 septembre, peu après le voyage de Lionel Jospin dans l'île, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, en déplacement à Corte, avait refusé de reprendre à son compte le « prétable » au sujet de la condamnation de la violence et déclaré qu'elle n'avait « aucune envie à parler d'autonomie ».

son refus de condamner les assassinats du préfet Claude Erignac. Si, depuis la rencontre du 8 décembre, à Corte, Corsica Nazione se dit « officiellement mandatée par huit des organisations, et habilitée par quatre autres », elle ne peut pour autant se prévaloir de l'ensemble du mouvement nationaliste.

Ariane Chemin

La foire à la châtaigne, un rendez-vous économique au goût politique

BOCOGNANO (Corse-du-Sud)
de notre envoyée spéciale

On aura du mal à envoyer les colis à temps pour Noël à la famille du « continent » avec cette maudite grève de La Poste qui dure depuis deux mois et demi. On gardera le miel, on laissera vieillir la coppa, on mangera le fromage entre soi, en attendant des jours meilleurs. A Bocognano, dernière foire corsante avant les fêtes de fin d'année, on vient pour acheter les figatelli toutes fraîches - on a commencé à tuer les cochons aux premiers froids - et la farine de châtaigne pour la polenta. Samedi 11 et dimanche 12 décembre, on vient aussi pour papoter « entre soi » - quand « les touristes sont partis » - prendre des nouvelles du village, des enfants qui naissent et grandissent, faire et refaire l'an 2000, et, inlassablement, la Corse.

A Bocognano, la politique au sens large et les « politiques » au sens strict ne sont jamais loin des beignets au brocciu (fromage de chèvre). Dans ce petit village de la vallée de la Gravone, à 40 kilomètres d'Ajaccio, le premier marché de l'île draine désormais près de trente mille personnes. De 200 kilos de farine lors de la première édition, il y a dix-sept ans, la « fiera di a castagna » en vend 12 tonnes aujourd'hui, et elle est devenue le symbole de cette fameuse

« économie identitaire » dont beaucoup rêvent pour l'île. La châtaigne, fruit symbolique dont la culture avait presque disparu au début des années 60, revient à Bocognano sous toutes ses formes. Le tout hors des traditionnelles autoroutes d'organisation et de financement, puisque l'Assemblée territoriale n'offre que 60 000 francs de subventions. « Ils ont su garder les marchands hors du Temple », se félicite Céleste Filippi, de Corsica Nazione.

ON VIENT POUR MILITER

« Le succès de Bucagna, c'est la preuve qu'il n'y a pas de cause désespérée, seulement des gens qui désespèrent », résume Edmond Simeoni, figure historique du mouvement autonomiste. « Tout le monde sait bien que je suis un nationaliste », revendique l'organisateur de la foire, Achille Martinetti, président du foyer rural de Bocognano et tête de liste de la coalition Uniti aux élections territoriales de mars 1999, qui rajoute : « Et tout le monde monte... » Le préfet Erignac s'en faisait un plaisir. Cette année, il y a même des envoyés spéciaux de Paris : Yann Hélyar, chargé des affaires régionales auprès de Dominique Voynet, a fait son marché d'« impressions » corses pour sa ministre avant la table ronde de lundi, à Matignon.

Quoique qu'on en dise, la rencontre des élus corses à Matignon, le 13 décembre, est le sujet du week-end. Il y a une « attente », confirme M. Martinetti.

Comme chaque année, mais plus longtemps que d'habitude, José Rossi a sillonné les stands, serré toutes les mains. « On ne vient pas dans les foires pour manger, on vient pour militer », sourit M. Simeoni, qui fait de même de son côté. Devant les pots de miel, le président de l'Assemblée de Corse estime qu'il y a « une volonté apparente de commencer à dialoguer », et que, en Corse, « un bloc central d'élus progressistes », de droite comme de gauche, semble s'être rangé à cette idée. « C'est un changement considérable de la position de l'Etat », juge, de son côté, M. Simeoni : « Si on aboutit à un calendrier, on change la donne. » Les deux hommes poursuivent à table, pendant un long moment, leur conversation improvisée.

Jean-Guy Talamoni, lui, a « séché » cette « manifestation sympa et importante ». A regret, dit-il. Mais il avait besoin, samedi, de se retrouver chez lui avec ses « amis ». Pour préparer un rendez-vous.

Ar. Ch.

Huit visages, huit voix de la géopolitique insulaire



**JEAN BAGGIONI,
LE PRÉSIDENT RPR**

■ À SOIXANTE ANS, il détient la plus haute responsabilité qu'un Corse ait assumée depuis 1990, lorsque Pascal Paoli revenait d'exil : la présidence du conseil exécutif de la collectivité de Corse, créée par la loi Joxe de 1991, qu'il assume depuis 1992, et de laquelle il a doté la Corse de son premier plan de développement. Entré en politique à vingt-six ans, comme maire de Ville-di-Pietrabugno, le jeune gaulliste taquina en son temps la muse en langue corse et créa une association pour sa sauvegarde. Conseiller de l'Assemblée puis premier vice-président, de 1986 à 1992, député européen entre 1994 et 1999, Jean Baggioni a été réélu deux fois à la tête du conseil, mais ne dispose plus, depuis 1999, de majorité absolue. M. Baggioni s'irrite souvent de l'activisme de José Rossi, qu'il soupçonne de se prendre pour le président de la Corse. Lors de son discours de réélection, en mars, ce dernier n'avait-il pas omis de présenter le président de l'exécutif de son initiative tendant à conférer à la Corse un statut avec possibilité de légiférer ?...



**JOSÉ ROSSI,
DES RELATIONS
SANS EXCLUSIVITÉ**

■ ENTRÉ en politique à vingt-neuf ans, le président du groupe DL de l'Assemblée nationale a gravi, malgré les clans et avec eux, toutes les marches de la politique corse. Président du conseil général de la Corse-du-Sud de 1985 à 1998, député depuis 1988, président de l'Assemblée de Corse depuis 1998..., à cinquante-cinq ans, l'ancien ministre d'Edouard Balladur n'a raté que la présidence de l'exécutif de Corse, en 1992 et 1998, mais il caresse sans doute encore le rêve de la conquérir un jour - à moins qu'il ne se porte candidat, en 2001, à la mairie d'Ajaccio. Souci de dissocier le nationalisme armé clandestin du nationalisme démocratique, ou tout simplement par sur l'avenir ? Dès 1981, il s'entend avec Edmond Simeoni pour provoquer la chute de Jean-Paul de Rocca Serra. En 1991, il soutient le projet de Pierre Joxe, dont il est le rapporteur à l'Assemblée nationale. En 1999, il confie à Corsica Nazione la commission des affaires européennes de l'Assemblée. Et il compte bien que ces bonnes relations avec les élus nationalistes, qu'il a été le premier à nouer, le rendront incontournable.



**PAUL GIACOBBI,
NICOLAS ALFONSI,
DEUX ÂGES
DU RADICALISME**

■ LE PREMIER est président du conseil général de la Haute-Corse et, à quarante-deux ans, a l'avenir devant lui. Le second, maire et conseiller général depuis 1962, se fait fort, à soixante-trois ans, de n'avoir jamais changé d'avis : « On ne fait pas passer pour un ringard, mais je suis la mémoire du département », dit ce pur représentant de ce radicalisme de gauche teinté de gaullisme qui rayonna après la seconde guerre mondiale. C'est ainsi qu'il « lâcha » François Mitterrand en 1991, à cause de la reconnaissance du « peuple corse » qui figurait initialement dans le statut de 1991. M. Giacobbi, dont l'opposition au PS fut préférée à celle de Paul Motroni, dont le visage de soixante-cinq ans ressemble tant à celui de François Mitterrand, comme le « seul ami corse de Lionel Jospin » : le premier ministre ne l'a-t-il pas nommé au Conseil économique et social après son échec aux élections sénatoriales, en 1998, dû à des défauts dans les rangs de la gauche « plurielle ». Certains avaient en effet préféré Paul Motroni (divers droite) à ce fidèle socialiste, conseiller général discret mais assidu dans les commissions. Patron de la fédération socialiste de Haute-Corse, Laurent Croce souffre moins de sa mise en examen à propos de la passation d'Etat de certains marchés publics en sa qualité de président du district de Bastia que des difficultés qu'il rencontre à faire émerger son parti en Corse. Tiraillé entre son alliance avec des radicaux bien implantés, la rupture de ban de l'aile progressiste du PS menée par Simon Renzi, et le succès nationaliste, M. Croce symbolise un PS dépassé jusque sur le terrain de la décentralisation qu'il a pourtant portée sur les fonts baptismaux.



**JEAN MOTRONI,
LAURENT CROCE,
LES SOCIALISTES
EN PROIE AU DOUCE**

■ CET ENSEIGNANT souvent l'aîné, Jean Motroni, dont le visage de soixante-cinq ans ressemble tant à celui de François Mitterrand, comme le « seul ami corse de Lionel Jospin » : le premier ministre ne l'a-t-il pas nommé au Conseil économique et social après son échec aux élections sénatoriales, en 1998, dû à des défauts dans les rangs de la gauche « plurielle ». Certains avaient en effet préféré Paul Motroni (divers droite) à ce fidèle socialiste, conseiller général discret mais assidu dans les commissions. Patron de la fédération socialiste de Haute-Corse, Laurent Croce souffre moins de sa mise en examen à propos de la passation d'Etat de certains marchés publics en sa qualité de président du district de Bastia que des difficultés qu'il rencontre à faire émerger son parti en Corse. Tiraillé entre son alliance avec des radicaux bien implantés, la rupture de ban de l'aile progressiste du PS menée par Simon Renzi, et le succès nationaliste, M. Croce symbolise un PS dépassé jusque sur le terrain de la décentralisation qu'il a pourtant portée sur les fonts baptismaux.



**PAUL-ANTOINE LUCIANI,
UN COMMUNISTE
RÉPUBLICAIN**

■ CET ENSEIGNANT préside le groupe communiste à l'Assemblée de Corse, au sein de laquelle il siège depuis 1983. Conseiller municipal d'Ajaccio depuis 1983, il a conduit, en 1995, une liste d'union de la gauche, et il en est resté le porte-parole à l'assemblée communale. M. Luciani compte, dès le début de l'évolution du Parti communiste, au nombre des révolutionnaires (refondateurs) comme d'ailleurs toute la fédération de la Corse-du-Sud, face aux « staliniens » de Bastia. Comme le maire de Sartène, Dominique Buchini, il est aujourd'hui plus à l'aise aux côtés de Robert Hue qu'il ne l'était à ceux de Georges Marchais. Victime, en 1996, d'un attentat qui n'a jamais été revendiqué, il n'a jamais renié son attachement à l'Etat de droit. Favorable à des réajustements du statut Joxe, il est d'une intransigeance sans concession sur l'appartenance de la Corse à la République française.



Le casse-tête fiscal des arrêtés Miot

AJACCIO

de notre correspondant

Le dossier de la fiscalité sur les droits de succession empoisonne depuis longtemps le climat politique en Corse et les relations entre l'île et le continent. Il devait, à nouveau, faire partie des problèmes délicats au centre des discussions entre le gouvernement et les élus corses, lundi, à l'Hôtel Matignon. Le fameux arrêté Miot du 21 prairial an IX (juin 1801) dispense en effet, depuis près de deux siècles, les contribuables de Corse des pénalités habituelles en cas de non-déclaration de succession dans les six mois suivant un décès. Ce qui revient, de fait, à les dispenser de payer les droits de succession.

Les contentieux provoqués par cet état de fait avaient conduit la Cour de cassation, le 4 décembre 1984, à constater que la taxation des successions était dépourvue de fondement légal et à inviter le législateur à combler ce vide. Il fallut attendre l'automne 1998 et la discussion du projet de budget pour 1999 pour qu'un amendement, déposé par Charles de Courson (UDF, Marne), repose le problème en proposant l'application à la Corse du droit commun de taxation des successions, en matière tant de délai de déclarations que de règles d'évaluation des biens immobiliers. Votée par le Parlement, cette disposition devait être applicable à partir du 1^{er} janvier 2000.

UN DROIT HISTORIQUE
Considérée en Corse comme une « atteinte à un droit historique », cette mesure avait provoqué une vague de protestations et servi de thème à la campagne pour les élections territoriales de mars dernier. La gauche « plurielle » y avait d'ailleurs laissé des plumes, perdant cinq des seize sièges qu'elle avait obtenus l'année précédente. Le 30 mars, à peine installée, l'Assemblée de Corse avait, à l'unanimité, « proposé au gouvernement, dès la discussion de la prochaine loi de finances, de suspendre, dans l'attente

Paul Silvani

de le représenter au titre de la présidence de l'Assemblée de Corse. Participeront à la réunion aux côtés de Lionel Jospin : Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur ; Christian Sautter, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ; Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement ; Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ; Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

● **Gouvernement.** Cinq ministres participeront à la réunion aux côtés de Lionel Jospin : Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur ; Christian Sautter, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ; Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement ; Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ; Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

● **Parlementaires.** Seront présents les deux députés de Corse-du-sud, José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, et Roland Francisci (RPR) ; les deux députés de Haute-Corse, Paul Patriarche (DL), maire de Novella et vice-président de l'Assemblée de Corse, et Roger Franzoni (PRG) ; les deux sénateurs, Paul Natali (RPR, Haute-Corse), conseiller général, et Louis-Ferdinand de Rocca-Serra (RI, Corse-du-Sud), maire de Levie, vice-président du conseil général.

● **Les présidents d'assemblées.** M. Rossi, déjà présent en tant que député, a demandé à Camille de Rocca Serra (RPR), vice-président,

De la clandestinité à la représentation politique, dix années d'histoire chaotique des nationalistes

LE GROUPE Corsica Nazione de l'Assemblée de Corse est composé d'élus d'A Cuncola indépendantista, mouvement public considéré comme la vitrine légale du FLNC-Canal historique. A Cuncola est le plus important et le plus ancien des groupes de la mouvance nationaliste, aujourd'hui en pleine recomposition. A Cuncola, précédemment « nazionalista », est devenue « *independentista* » en 1998. A Cuncola nazionalista avait succédé en 1987 au Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), alors dissous en conseil des ministres. Elle a été le bras politique de l'ensemble du mouvement nationaliste, jusqu'aux scissions survenues en 1989 et 1990.

En 1989, Pierre Poggioli, l'un des anciens dirigeants du FLNC, crée un petit mouvement, l'Accolta nazionale corsa, dont le bras armé est Resistenza. Pierre Poggioli est le premier dirigeant nationaliste à dénoncer la « *dérive mafieuse* » d'une partie de la mouvance. En 1990, une nouvelle scission, plus importante, fait éclater le FLNC en « *canal historique* » et « *canal habituel* ». A Cuncola est restée la vitrine publique du premier, tandis que se créait, autour de la mouvance du FLNC-Canal habituel, le Mouvement pour l'autodétermination (MPA).

La scission s'est effectuée notamment à propos de l'attitude à adopter face aux offres de dialogue de Pierre Joxe. Ministre socialiste de l'intérieur de 1988 à 1991, ce dernier avait tenté de mettre fin à la violence par la discussion et les avancées politiques, en élaborant un nouveau statut, exorbitant du droit commun des régions, qui régit toujours l'île. A l'inverse du FLNC-Canal historique, le FLNC-Canal habituel avait accepté de jouer le jeu du dialogue et avait suspendu la violence. Si ce mouvement a participé à la « guerre civile » qui a fait une vingtaine de morts au sein du mouvement nationaliste, de 1993 à 1994, il n'a plus eu recours à la violence dans ses rapports avec l'Etat, jusqu'à son autodissolution en 1997.

DISSIDENCES

De son côté, le MPA s'est fondé, en 1999, dans l'un des nouveaux mouvements nationalistes. Deux des successeurs de Pierre Joxe place Beauvau, les RPR Charles Pasqua, de 1993 à 1995, puis Jean-Louis Debré, en 1995 et 1996, avaient tenté de mener à bien une opération similaire de désarmement en dialoguant avec le FLNC-Canal historique. Les tentatives de M. Debré avaient été contrariées par l'indignation

suscitée par la démonstration de force de plusieurs centaines d'hommes armés, lors d'une conférence de presse « *clandestine* » à Tralonca, dans la nuit du 11 au 12 janvier 1996, quelques heures avant l'arrivée du ministre sur l'île. L'été suivant, Alain Juppé avait contraint son ministre de l'intérieur à abandonner cette politique de dialogue, au profit de la seule « *fermeté* ». A Cuncola et le FLNC-Canal habituel ont fait l'objet, depuis, de nouvelles dissidences. Ainsi, Armata corsa, un mouvement clandestin, apparemment composé d'anciens du FLNC-Canal historique, a été créé en 1999.

Aux élections territoriales de 1992, l'une des deux listes nationalistes en présence s'appelait déjà Corsica Nazione (l'autre était la liste du MPA). Mais il s'agissait alors d'une coalition incluant notamment, aux côtés d'A Cuncola, l'Union du peuple corse (autonomiste), construite autour des frères Simeoni. Cette coalition, qui avait obtenu 9 sièges (sur 13 à l'ensemble de la mouvance autonomiste-nationaliste), avait éclaté plus tard. Corsica Nazione s'est présentée sous la forme d'une liste homogène aux élections territoriales de 1998 puis, après l'annulation de ces dernières, en 1999. Dans les deux cas, la liste d'A

Cuncola a été la seule à franchir, au premier tour, le cap des 5 % de voix nécessaire pour être présent au second, ce qui lui a permis de récupérer une partie des voix des autres mouvements nationalistes.

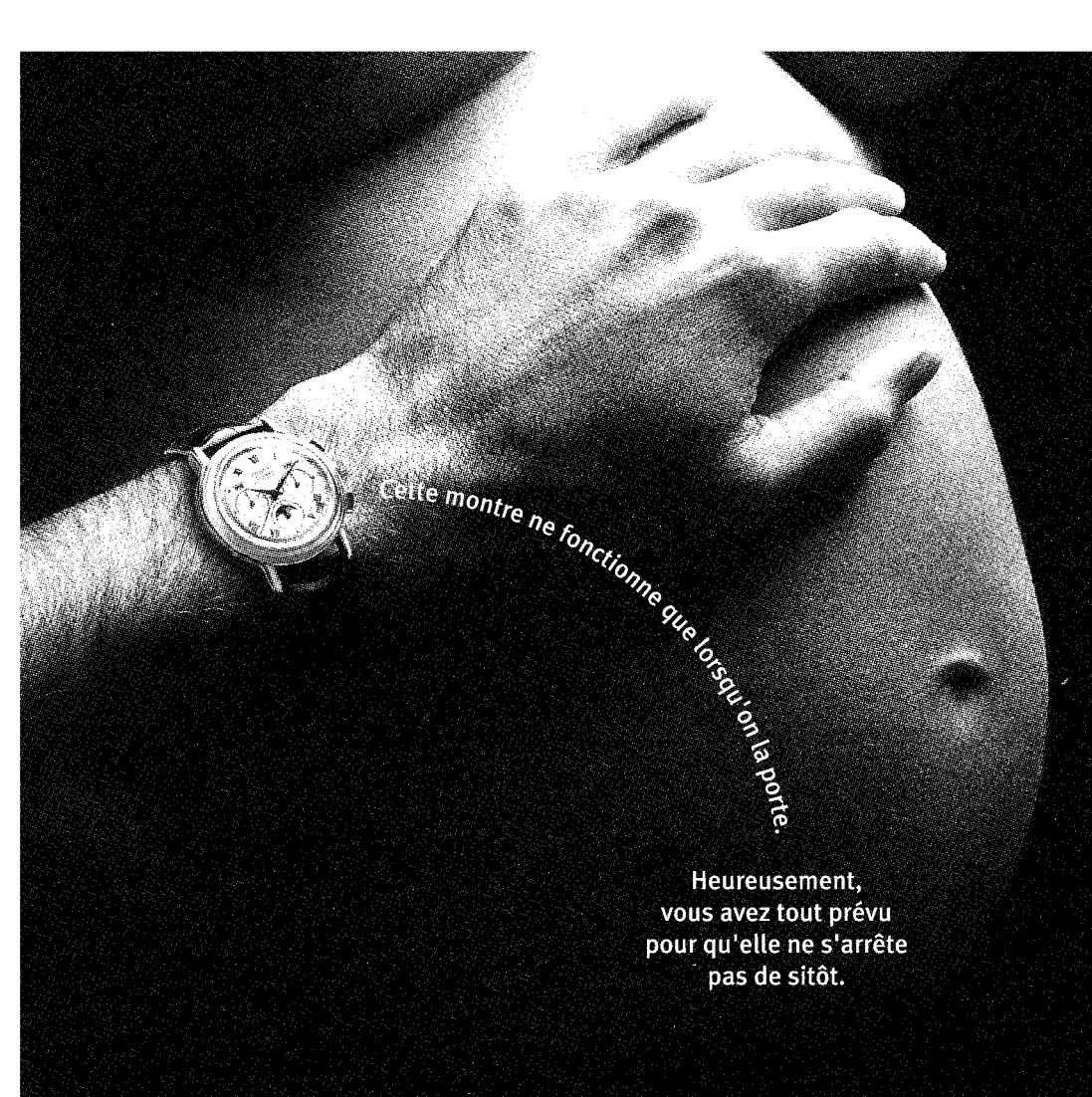
En 1998, quelques semaines après l'assassinat du préfet Claude Erignac, les nationalistes avaient perdu des voix par rapport à leurs bons résultats de 1992, sans toutefois s'effondrer, contrairement à ce qui était souvent prévu.

RECORD DE VOIX EN 1999

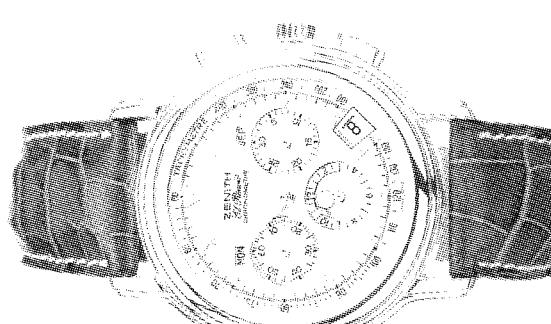
En 1999, dans des élections marquées par une forte abstention, les nationalistes en général et Corsica Nazione en particulier avaient capitalisé le mécontentement né des méthodes du préfet Bernard Bonnet – avant même que n'éclate l'affaire des paillettes – et de l'abrogation précipitée des arrêtés Miot : la mouvance avait battu, au premier tour, un record, avec 23,45 % des suffrages (elle obtenait plus de voix qu'en 1992).

Après l'élimination des listes concurrentes de Corsica Nazione, les nationalistes s'étaient maintenus à 16,77 % au second tour, au bénéfice exclusif des amis de Jean-Guy Talamoni, ainsi passés de 5 élus en 1998 à 8 en 1999.

Jean-Louis Andreani



CHRONOMASTER : boîte or jaune 18K, or rose 18K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Équipé du légendaire mouvement ZENITH EL PRIMERO, le seul mouvement chronographe automatique battant à 36'000 alt./heure. Fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



ZENITH
Swiss watchmakers since 1865
LIFE IS IN THE MOVEMENT*



Catalogue de la manufacture disponible chez : ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC
TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74

Les socialistes et les Verts peinent à s'entendre pour les municipales

Les discussions sont bien avancées entre le PS et le PCF

Les Verts n'ont pas réussi, à l'issue d'un conseil national interrégional samedi 11 et dimanche 12 décembre, à se mettre d'accord sur une straté-

AU BOUT de deux jours de débat du conseil national interrégional (CNIR), samedi 11 et dimanche 12 décembre, le statu quo demeure entre la direction des Verts, favorable à une stratégie d'alliance avec l'ensemble de la gauche « plurielle », et la minorité, renforcée par les partisans de Noël Mamère, qui entend réaffirmer « une démarche d'autonomie » en vue des futures échéances électorales.

Les deux camps ont rompu des lances, sans se convaincre. Yves Cochet, député du Val-d'Oise, a indiqué que « le PS avait bien joué », que les Verts s'étaient placés dans « le syndrome du petit frère qui demande au grand ». Dans ces conditions, a-t-il estimé, « la position initiale » des Verts pour l'autonomie est « mauvaise ». Auparavant, M. Mamère, seul maire Vert d'une ville de plus de 20 000 habitants, qui a annoncé qu'il « présenterait une liste "verte" à Béziers et qu'il aurait contre lui le PS », a décrit l'attitude du « grand frère socialiste » - « Nous voulons bien ouvrir la porte, mais nous voulons garder la clé pour les municipales, pour les cantonales, pour les législatives » - en signifiant qu'elle ne lui convenait pas.

PIÈGE DIABOLIQUE

Les Verts contestent le principe selon lequel lorsqu'un maire sortant de gauche ne se représente pas, il doit être forcément remplacé par un élu du même parti. De même ne se sont-ils pas satisfaits de la concession du PS qui, à son conseil national du 27 novembre, a cessé de réclamer un « accord national ». « La cohérence nationale », avait souligné François Hollande, c'est le meilleur principe mais, compte tenu du principe de

gérie commune pour les élections municipales de 2001. Le PS, qui a abandonné son exigence initiale d'un accord national, espère aboutir à des accords

réalité, on sait que les Verts ne pourront pas l'appliquer donc on ne va pas leur demander. » Souhaitant que les négociations aboutissent avant la fin février 2000, le premier secrétaire du PS avait toutefois estimé que « les Verts ont plutôt l'esprit à l'unison ». A l'exigence initiale d'un accord national, Jean-Pierre Bel, chargé des élections au secrétariat national, avait préféré substituer « le principe de la cohérence départementale », en souhaitant qu'un accord dans une ville de plus de 20 000 habitants entraîne des accords dans l'ensemble du département concerné.

Le PS s'attend à des accords globaux dans « 35 à 40 départements » mais n'imagine guère dépasser ce seuil. Aux élections régionales de 1998, les Verts avaient mené des listes autonomes dans 36 départements.

Lors du CNIR, Catherine Alfarroba (Ile-de-France) a dénoncé « le piège diabolique » des accords départementaux, en prenant l'exemple des Hauts-de-Seine, où le PS accepte de laisser la tête de

dans 35 à 40 départements. Les socialistes comptent conclure des accords avec les communistes et les radicaux de gauche début janvier.

a présenté un « projet de manifeste » en vue des élections cantonales et municipales de 2001. Dans ses négociations avec le PS, la reconduction des sortants, notamment à Saint-Nazaire et à Belfort, est acquise. Michel Suchod, député de la Dordogne, devrait obtenir l'investiture de la majorité à Bergerac, et Catherine Coutard à Montélimar. Le seul contentieux entre le PS et le MDC se situe dans le Cantal, à Aurillac, où l'actuel maire, alors divers gauche, Yvon Bec, avait battu, en 1995, l'ancien maire socialiste René Souchon, et a rejoint depuis le Mouvement des citoyens.

TESTS AVEC DES SONDEURS

Le PS estime que des accords sont très proches tant avec le Parti radical de gauche qu'avec le Parti communiste. Si un différend subsiste sur Toulouse, le PRG devrait obtenir des têtes de listes pour Sartrouville (Michel Scarbonchi), Franconville (André Saïnjon) et Villejuif-Saint-Georges (Roger-Gérard Schwartzberg). Vis-à-vis du PCF, M. Bel s'est engagé, au nom du PS, à ce que des « candidats communistes soient présents en position éligible dans les municipaliés socialistes dont ils étaient jusqu'à présent exclus ».

Les communistes réclament Amiens, Bourges et Le Havre tandis qu'une incertitude subsiste à Béziers pour Jean-Claude Gayssot. Au Havre, plusieurs candidats socialistes, dont des proches de Laurent Fabius, sont aussi sur les rangs. Pour trouver une solution à certains différends avec ses alliés, le PS teste plusieurs hypothèses par sondages.

A. B.-M. et M. N.

M. Pasqua reste à Strasbourg, M. de Villiers s'en va

Charles Pasqua devrait être la seule tête de liste aux élections européennes en situation de cumul de mandats à choisir de rester au Parlement européen. Dans *Le Journal du dimanche* du 12 décembre, le président du Rassemblement pour la France (RPF) a annoncé qu'il renonçait à son mandat de sénateur des Hauts-de-Seine - qui reviendra à Roger Karoutchi (RPR), également député européen -, restant ainsi député européen et président du conseil général des Hauts-de-Seine. Le vice-président du RPF, Philippe de Villiers, a annoncé, dimanche, lors du Forum RMC-*Le Figaro*, qu'il démissionnait de son mandat de député européen, au nom d'un partage « des rôles » avec M. Pasqua. M. de Villiers, auquel l'avocat Alexandre Vautour succédera à Strasbourg, reste député et président du conseil général de la Vendée. Le président de l'UDF, François Bayrou, et le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, annonceront cette semaine leur probable départ de Strasbourg.

Nouvelle « crise de nerfs » au sein de la droite parisienne

LE VOTE du budget de Paris pour l'année 2000, mardi 14 décembre, se présentait comme la dernière grande épreuve pour le maire, Jean Tiberi, avant la désignation par le RPR de son candidat aux élections municipales de 2001, fixée par Michèle Alliot-Marie à avril 2000. Les élus DL et UDF de Paris ont annoncé qu'ils ne voteront le budget que si sont acceptés leurs amendements, pouvant aboutir à une baisse de la fiscalité de 4 % à 5 %, au lieu des 2 % annoncés par le maire. En réalité, les libéraux et les centristes voulaient précipiter la crise.

Depuis 1995, le vote du budget est, chaque année, l'occasion d'un bras de fer entre M. Tiberi et le groupe RPR (cinquante-six élus), d'une part, son premier adjoint, Jacques Dominati, et le groupe DL (vingt-cinq élus), d'autre part. Le groupe UDF (neuf élus) est venu compliquer le jeu en repoussant, peu de temps après sa création, le budget 1999, finalement voté grâce à l'addition des voix RPR et DL. « Toute maison a ses traditions. La nôtre est qu'il y ait une crise de nerfs avant le budget », déclarait, le 10 décembre, Jean-François Legaret (RPR), adjoint chargé des finances. Sauf que, cette fois-ci, M. Dominati et ses troupes semblent résolus à ne pas céder. Même la menace écrite, adressée aux dix-sept adjoints DL et UDF, de les priver de leurs délégations et de leurs moyens (collaborateurs, bureaux, voitures et chauffeurs) restait, dimanche soir, sans résultat.

Au sein du groupe RPR, plutôt soudé derrière M. Tiberi sur l'idée de ne pas céder au « chantage » habituel de M. Dominati, on convient que, cette fois-ci, la « crise de nerfs » est plus sérieuse que d'habitude. Elle est d'autant plus dangereuse pour M. Tiberi qu'elle risque d'offrir à Edouard Balladur (RPR), rival discret, mais réel, l'opportunité de s'ériger en arbitre de cette crise municipale. L'ancien premier ministre a multiplié les rencontres avec les élus DL et UDF de la capitale, afin d'étudier la possibilité de se démarquer de M. Tiberi sans aller jusqu'à apparaître comme le diviseur de la majorité municipale. M. Balladur est par ailleurs poussé par ses partisans, concentrés dans l'ouest, à tenir une percée avant que Jacques Chirac, qui reste hostile à l'installation de son adversaire de l'élection présidentielle de 1995 à la Mairie de Paris, puisse imposer son candidat à la direction du RPR en cours de formation.

RECHERCHE DE COMPROMIS

Le vote du budget 2000, qui coïncide, mardi, avec le prononcé du jugement du tribunal d'Evry dans l'affaire mettant en cause Xavière Tiberi, épouse du maire, est la seule « fenêtre de tir » offerte par le calendrier, politique et judiciaire, au député RPR du 15^e arrondissement. M. Tiberi a anticipé ce danger en affirmant qu'il n'aura pas de deuxième lecture du budget si la majorité municipale ne trouve pas un terrain d'entente. Lui-même et ses conseillers

avaient noté que, lors des réunions du groupe RPR, M. Balladur, tout en déplorant l'attitude de M. Dominati, suggérait de trouver avec lui un compromis sur la baisse de la fiscalité.

Le maire a aussi mis le week-end à profit pour alerter M. Chirac et Mme Alliot-Marie. En présentant une éventuelle crise municipale comme une guerre entre les partis censés soutenir le président de la République, il espère qu'Alain Madelin, président de DL, intervientra auprès de ses lieutenants parisiens - Claude Goasguen, Bernard Plasat et M. Dominati - pour calmer le jeu. « Si M. Tiberi a derrière lui le RPR et l'Elysée, c'est qu'il s'impose comme le patron du RPR à Paris et, donc, son candidat en 2001, ironise Philippe Dominati (DL), fils de Jacques Dominati. S'il ne veut pas de deuxième lecture du budget, c'est qu'il ne fait pas son travail de maire. Nous pensons qu'il est possible de trouver un accord avec le RPR lors d'une deuxième discussion, car nos amendements ne portent que sur 160 millions de francs, c'est-à-dire une goutte d'eau par rapport aux 32 milliards du budget. »

Lundi matin, la détermination restait entière de part et d'autre. Cette épreuve est un test de la capacité de M. Tiberi à aller au terme de son mandat, comme il le souhaite. Elle lui permettra de prendre la mesure de ses soutiens et de la détermination de ses rivaux.

Pascale Sauvage

Les chômeurs réclament un nouvel effort en leur faveur

PLUSIEURS MILLIERS de personnes se sont mobilisées, samedi 11 décembre, à Paris et dans plusieurs villes de France, à l'appel des associations de chômeurs - Association pour l'emploi, l'information et la solidarité (Apeis), Agir ensemble contre le chômage (AC !) et le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) -, de syndicats, du PCF, de la Ligue communiste révolutionnaire et de Lutte ouvrière, rejoints parfois par les Verts et le Mouvement des citoyens, pour exiger un « revenu décent », « la revalorisation des minima sociaux » et refuser « la précarité ». Interrogée, dimanche, au Club de la presse d'Europe 1, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a toutefois indiqué que le gouvernement n'envisageait pas de geste supplémentaire en faveur des chômeurs, estimant

que la manière de leur consacrer « plus d'argent », c'est de « continuer les réformes » engagées.

A Paris, ils étaient environ 5 000 à défilé de la place de la République à la gare de Lyon, associations de chômeurs en tête. « Un revenu, c'est un droit ! », « Guerre au chômage ! » et « Partage des richesses », pouvait-on lire sur leurs banderoles, tandis que les slogans « Chirac au chômage, Jospin au RMI et les Restos du cœur, c'est pour Martine Aubry ! » ou « Nous voulons un emploi fictif et des logements de fonction ! » étaient repris sur des airs de samba. Un Père Noël affublé d'un masque représentant Lionel Jospin piochait dans sa hotte pour distribuer des miettes de pain. Pour Philippe Viléchalan, le président de l'Apeis, « quand Aubry donne 2 % d'augmentation des minima sociaux, cela fait 1,70 francs par jour, soit une

demi-baguette de pain, c'est méprisant ». Dans le cortège des associations de chômeurs, on remarquait la présence de Charles Piaget, l'ancien leader de Lip, aujourd'hui militante d'AC ! à Besançon. Une partie des responsables Verts avaient, eux, choisi de défilé sous les couleurs du MNCP, à l'instar du député européen Alain Lipietz, tandis que le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, prenait un malin plaisir à se tenir à distance du « carré de personnalités ».

Ce carré, objet d'empêtrages et que le PCF souhaitait initialement voir figurer en tête du cortège, puis juste derrière les associations de chômeurs, s'est finalement retrouvé en queue. Le Groupe des dix et la Confédération nationale du travail ainsi qu'une petite délégation de la FSU se sont intercalés entre les associations et les formations politiques. Désfilant aux côtés d'Alain Krivine et d'Arlette Laguiller, les porte-parole respectifs de la LCR et de LO, le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, estimait que « le gouvernement devait aller plus loin en consacrant dès maintenant 5 milliards de francs pour les chômeurs » et en transformant les emplois-jeunes en « emplois stables et durables ».

L'un des aspects notables de cette manifestation a été la mobilisation opérée par Lutte ouvrière,

M. Chevènement défend le vote des étrangers

Le ministre de l'intérieur ne souhaite pas limiter ce droit aux élections municipales

JEAN-PIERRE CHEVÈMENT

MENT a tenu la vedette, samedi 11 décembre, à l'Assemblée nationale, au colloque du Parti socialiste sur « l'actualité de la laïcité ». « J'ai été le ministre des cultes avant d'être le ministre des cultes », a observé le président du Mouvement des citoyens, en notant au passage que, comme ministre de l'éducation, il avait « mis fin à la guerre scolaire » entre les partisans de l'école laïque et les défenseurs de l'école privée. Le ministre de l'intérieur voit toujours dans la laïcité, « consubstantielle de la République », « un combat pour la liberté de pensée, contre tous les conformismes ». M. Chevènement a dénoncé la « force d'endoctrinement de l'argent, sans commune mesure avec celle des églises ».

Plus de six cents personnes ont participé à ce colloque sur la laïcité, organisé par Alain Bergounioux et Emmanuel Maurel, conformément à un engagement pris au congrès de Brest du PS en 1997. S'exprimant en tant qu'ancien ministre de l'intérieur, Pierre Joxe a souligné qu'en pratique une égalité de traitement entre les lieux de culte catholique et musulman est « inimaginable » en France. François Hollande a insisté sur « l'extraordinaire modernité de la laïcité, une des façons d'exprimer la cohésion nationale et sociale ». « L'idéal laïque n'est pas antireligieux mais entend limiter l'emprise des cléricalismes de toute nature », a affirmé le premier secrétaire du PS. Interpellé par des participants, du Finistère notamment, sur des communes où il n'y a que des écoles privées, M. Hollande a appelé à « un contrôle très minutieux par l'Etat » des règles de financement des écoles privées. Il a aussi souhaité que les élus locaux, à travers l'Association des maires de France, « maintenant qu'elle a retrouvé un président [Jean-Paul Delevoye] à temps plein », réfléchissent aux moyens de venir à bout des « inégalités de traitement » entre lieux de culte.

« Il peut y avoir une laïcité sans socialisme, mais il ne peut pas y avoir de socialisme sans laïcité », a conclu M. Hollande, très applaudie. Michel Noblecourt

Une élection cantonale partielle

ILLE-ET-VILAINE

Canton de bruz (second tour).

I, 24 052 ; V, 11 030 ; A, 54,14 % ; E, 10 720. Maryvonne Gainche, div. d., adj. m. de bruz, 5 570 (51,96 %)... ÉLU PHILIPPE BONNIN, PS, 5 150 (48,04 %).

[Le département de Pierre Méhaignerie (UDF) reste à droite. Maryvonne Gainche l'emporte contre le candidat socialiste Philippe Bonnin avec 420 voix d'avance. Entre les deux tours, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a apporté son soutien à Mme Gainche, qui arrive en tête dans quatre des sept communes du canton. Mme Gainche succède à Robert Barré (UDF), déclaré inéligible à l'occasion de l'annulation de son élection.

5 décembre 1999 : I, 24 055 ; V, 9 852 ; A, 59,04 % ; E, 9 594 ; Maryvonne Gainche, div. d., adj. m. de bruz, 4 331 (45,14 %) ; Philippe Bonnin, PS, 3 532 (36,81 %) ; Yannick Cairon, Verts, 633 (6,60 %) ; Alain Rouxel, PCF, 332 (3,46 %) ; Marie-Agnès Lorandet, div. d., 207 (2,16 %) ; Alain Cédelles, UDB, 197 (2,05 %) ; Gilles Gnovanona, FN, 154 (1,61 %) ; Dominique Leseigneur, LCR, 98 (1,02 %) ; Gilles Manoury, MNR, 59 (0,61 %) ; Jacques Dehergne, div. 51 (0,53 %).

22 mars 1998 : I, 23 346 ; V, 12 953 ; A, 44,52 % ; E, 12 450 ; Robert Barré, UDF-FD, m., 6 349 (51,00 %) ; Philippe Bonnin, PS, m., 6 101 (49,00 %).]

DÉPÉCHES

■ EXCLUSION : Jacques Chirac, qui a assisté, dimanche 12 décembre, au lancement de l'opération « Samaritans » du Samu social de Paris, a souligné les limites du revenu minimum d'insertion. Si le RMI a « beaucoup fait progresser les choses », a déclaré le président de la République, il n'est « pas autant qu'il le faudrait un instrument d'insertion ». « Il faut prévenir les risques d'un enfermement dans les minima sociaux et, pour cela, réfléchir aux moyens de donner au RMI toute sa dimension au service du retour vers l'emploi », a souligné M. Chirac.

■ SANS-PAPIERS : un protocole d'accord a été signé, samedi 11 décembre, entre le collectif des sans-papiers de la Maison des ensembles et les Verts dont ils occupent le siège depuis le 1^{er} septembre. Lundi, la moitié des occupants ont quitté les lieux, après que les Verts eurent envoyé une lettre au préfet de police de Paris, lui demandant un rendez-vous pour étudier la régularisation de 350 dossiers.

■ MUNICIPALES : le Mouvement national des élus locaux (MNEL) a engagé, samedi 11 décembre à Lambertsart (Nord), un « tour de France pour une stratégie commune de l'opposition », selon son président, Philippe Vasseur (DL), qui était entouré de plusieurs députés UDF et de Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) du Pas-de-Calais. A l'issue d'une réunion de ses cadres départementaux, Démocratie libérale a indiqué, samedi, que le parti sera représenté dans toutes les villes de plus de 5 000 habitants et que la moitié de ses candidats seront des femmes.

PARITÉ : François Hollande

s'est déclaré favorable à « une amélioration » du projet de loi sur la parité, samedi 11 décembre.

« Il faut fixer un principe pour que, tous les six noms, il y ait autant d'hommes que de femmes », a souligné le premier secrétaire du Parti socialiste lors d'une réunion de la commission « femmes » du PS à Bordeaux (Gironde). Cette proposition « fera sans doute l'objet d'un amendement de la part du groupe socialiste », a ajouté M. Hollande.

ÉCOLES DE JOURNALISME

ÉDUCATION Claude Allègre devait annoncer, lundi 13 décembre, un engagement de l'Etat de plus de 27 milliards de francs en faveur de l'enseignement supérieur dans les

années 2000-2006, auxquels devraient s'ajouter 18 milliards de francs apportés par les régions, soit un total de plus de 45 milliards de francs. ● ALORS QUE LE PLAN PRÉ-

CÉDENT, U2000, engageait des constructions nouvelles, U3M (Université du troisième millénaire) tente plutôt d'*« organiser la matière grise »*, selon le mot de Claude Al-

lègre. ● UN EFFORT PARTICULIER a été fait en faveur de l'Ile-de-France, qui devrait accueillir 10 000 étudiants de plus dans les prochaines années. ● DANS UN ENTRETIEN AU MONDE,

Maurice Vincent, président du groupe de travail sur l'aménagement du territoire au sein de la Conférence des présidents d'université, estime que l'effort de l'Etat est « suffisant ».

Quarante-cinq milliards de francs pour l'enseignement supérieur en 2000-2006

Grâce aux constructions prévues par le plan précédent, U2000, aucun point du territoire n'est aujourd'hui situé à plus de 150 kilomètres d'une université.

Le schéma U3M (Université du troisième millénaire) tente plutôt de réorganiser le tissu universitaire en créant des pôles et des réseaux

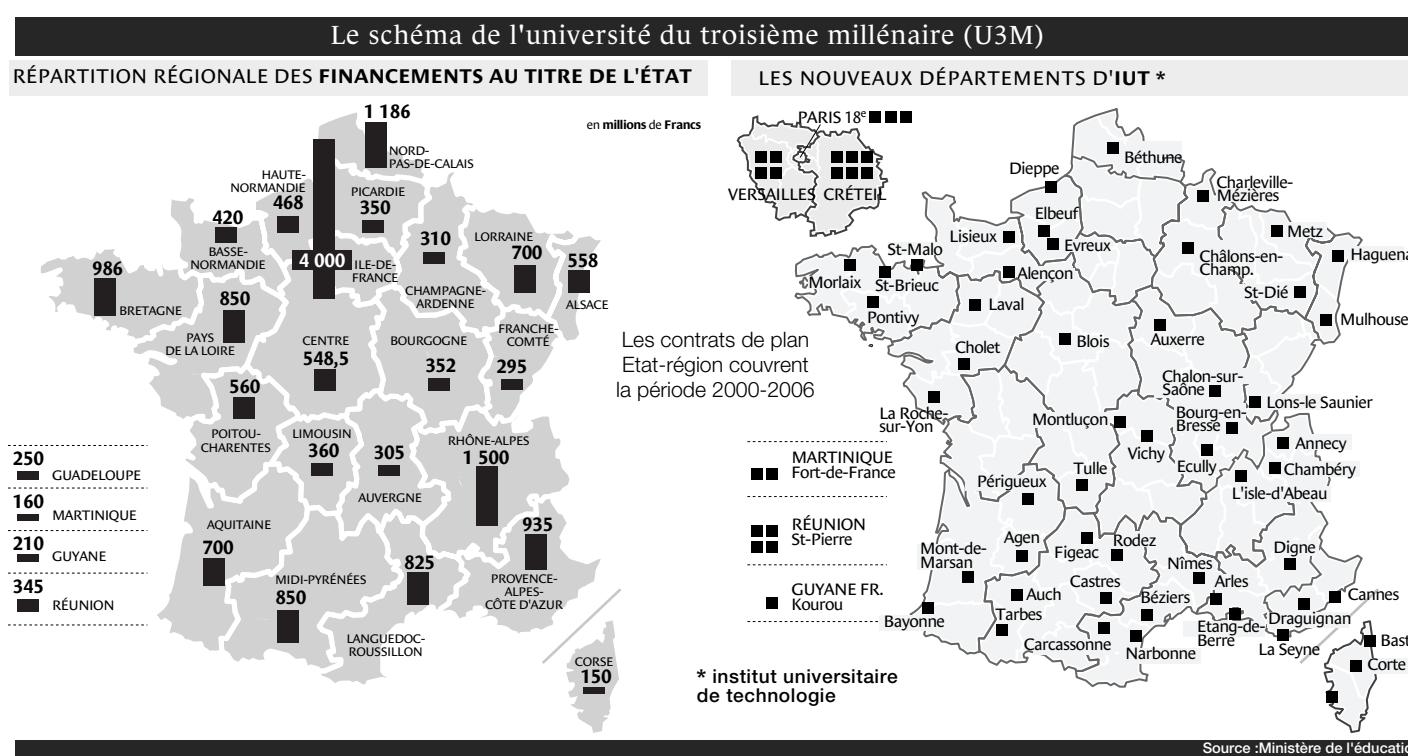
LE MONTANT DE LA DOT de l'Université du troisième millénaire (U3M) est désormais fixé. Le schéma de l'enseignement supérieur et de la recherche français, défini pour sept ans dans le cadre des contrats de plan Etat-régions (2000-2006), n'attendait plus qu'une programmation financière pour être rendu public. C'est ce que devait faire Claude Allègre devant la presse, lundi 13 décembre, à la Bibliothèque nationale de France.

Les arbitrages budgétaires ont été favorables au ministre de l'éducation nationale depuis le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire de juillet (*Le Monde* du 24 juillet). De 15 milliards de francs, la part de l'Etat dans le financement du plan est passée à 18,18 milliards, auxquels le ministère espère voir s'ajouter, comme lors du plan Universités 2000, une somme équivalente provenant des régions, soit 36 milliards au total. Si l'on compte les 7,4 milliards de francs qui seront consacrés, hors contrats de plan, à des opérations de mise en sécurité, comme le démantèlement de Jussieu, la rénovation du Muséum d'histoire naturelle, le Musée des arts premiers, mais aussi d'autres réhabilitations de moindres envergure, en sus des 2 milliards d'avance inscrits dans les budgets 1998 et 1999, le budget total dépasse de peu les 45 milliards de francs.

En juin, la Conférence des présidents d'université (CPU) considérait que l'engagement global du pays « ne saurait être inférieur » à cette somme. Les présidents d'université ont obtenu satisfaction sur deux points : le montant total de l'engagement et le traitement distinct des problèmes de sécurité. Compte tenu de « l'ampleur des besoins » dans ce domaine, des « investissements rapides et importants » qu'il requiert et des « réticences anciennes des collectivités locales », la CPU avait en effet demandé que les grandes opérations de sécurité « soient clairement distinctes » des contrats de plan.

Exit U2000, voilà donc U3M. Si le premier plan (40 milliards en sept ans), déjà conçu et appliqué par Claude Allègre lorsque Lionel Jospin était ministre de l'éducation nationale, avait pour objectif de ratrapper la croissance exponentielle du nombre d'étudiants en construisant aussi vite que possible des amphithéâtres, des logements ou des restaurants universitaires, U3M se situe dans un contexte bien différent. La démographie étudiante décroît et la poursuite d'études se ralentit. Le maillage quantitatif du territoire est à peu près terminé puisque « aucun point n'est à plus de 150 kilomètres du siège d'une université ».

Pour autant, de graves déséquilibres régionaux persistent. La répartition des bacheliers et des étudiants de troisième cycle laisse



apparaître « des disparités très préoccupantes », selon une note interne du ministère : l'adaptation à la demande d'emploi à bac + 2 est « en général médiocre », le niveau d'encadrement pédagogique et administratif encore disparate entre anciennes et nouvelles universités, et la recherche publique très hétérogène au niveau des financements, des personnels et des performances. Du béton, il faut donc passer à l'organisation de la matière grise, selon la formule consacrée de Claude Allègre.

● Un coup d'arrêt aux IUT

En dix ans, de 1989 à 1999, la France s'est couverte d'instituts universitaires de technologie (IUT). Un vrai succès pour le ministère, mais surtout pour les collectivités locales, qui en ont fait un argument convaincant pour leurs électeurs. La quasi-totalité des villes moyennes est le siège d'au moins un département d'IUT. Puisqu'un grand nombre d'étudiants poursuivent leurs études après le DUT (niveau bac + 2), surtout dans les grandes villes, les trois quarts de la demande d'emploi à ce niveau sont fournis par les BTS. Ce qui poussé « au développement de BTS plutôt que d'IUT dont le marché de l'emploi a grandi », se désole le ministère. Aucun nouveau site n'est donc créé, mais environ soixante-quinze départements compléteront des implantations existantes, dont ralentit. Le maillage quantitatif du territoire est à peu près terminé puisque « aucun point n'est à plus de 150 kilomètres du siège d'une université ».

Pour autant, de graves déséquilibres régionaux persistent. La répartition des bacheliers et des étudiants de troisième cycle laisse

nels et techniques pour proposer une expertise en recherche-développement ouverte aux PME et PMI sur des bases contractuelles. Petits moteurs du transfert technologique et de l'innovation, les plates-formes pourront se constituer sur la base des groupements d'intérêt public prévus par la loi sur l'innovation. Enfin, six universités de technologie pourront voir le jour, mais le ministère reste prudent sur le calendrier et la mise

en œuvre de ce projet qui provoque les réticences des présidents d'université (*Le Monde* du 15 octobre).

● Des constructions et des rénovations en sciences humaines et santé

Aucune université de plein exercice n'est construite, mais les unités de formation et de recherche (UFR) de lettres et de sciences humaines souffrent d'un besoin urgent en mètres carrés. Elles feront l'objet

d'une attention toute particulière, comme à Amiens, Rouen, Rennes, Tours, Besançon, Limoges, Toulouse et Montpellier. Par ailleurs les maisons des sciences de l'homme, pour beaucoup concentrées à Paris, devraient faire des émules en province, comme à Lille, Rennes, Nancy, Strasbourg, Besançon et Montpellier, ou encore Saint-Denis et Evry pour la région parisienne. Les UFR de santé (essentiellement médecine) appellent

universités, 53 700 francs dans les IUT et 82 800 francs dans les formations d'ingénieurs.

● Universités. La majorité des universités sont pluridisciplinaires (37 hors santé, 22 avec santé), 8 ont une dominante droit et/ou économie, 21 ont des effectifs qui dépassent les 60 % en sciences et santé, 13 ont une dominante en lettres et sciences humaines, tandis que l'on compte 77 antennes.

● Recherche. Les recherches conduites dans les universités et les établissements publics représentaient 71 milliards de francs en 1997, celles menées dans les entreprises, publiques et privées, 111 milliards de francs.

● Une recherche en prise directe avec l'entreprise

Dûment évaluée, sur le plan national et international, la recherche est appelée à se constituer en divers « pôles » (par exemple des géopôles du type de celui d'Evry à Lille, à l'Institut Pasteur, à Strasbourg, à Toulouse et à Montpellier...) ou encore en centres multitechniques d'imagerie médicale. Selon le leitmotiv de Claude Allègre, la recherche doit s'ouvrir toujours davantage aux collaborations avec les entreprises, et les développements de recherche doivent être liés à des coopérations industrielles. Le ministre de la recherche souhaite une liaison souple entre les laboratoires publics et les centres des grands groupes industriels privés. A cet effet pourront être créés des centres nationaux de recherche technologique (CNRT) sous forme de GIP simplifiés. Des contacts ont d'ores et déjà été établis avec des grands groupes industriels, qui pourront déboucher sur la création d'une vingtaine de CNRT dans le domaine, par exemple, de l'ingénierie éducative, de l'optique ou des matériaux pour l'électronique.

Béatrice Gurrey

Un effort particulier pour Paris et sa région

PARIS fut l'oublié du Plan U2000. La construction des universités nouvelles de la région parisienne permit certes de soulager la capitale, mais la pression démographique y reste forte. Alors que le nombre d'étudiants baisse sur presque tout le territoire, l'Ile-de-France en attend 10 000 supplémentaires dans les prochaines années. L'essentiel du patrimoine immobilier est vétuste, avec des implantations éclatées et malcommodes, sans compter quelques chantiers urgents comme le démantèlement de Jussieu et de Censier.

Pour toutes ces raisons, le plan U3M se devait de mettre fortement l'accent sur Paris et sa région, un aménagement long et difficile à réaliser, coûteux en moyens et lié à des considérations politiques complexes. Dévoilé par *Le Monde* (du 3 décembre) le plan U3M pour Paris et l'Ile-de-France tente de rattraper le retard et s'étale sur près de quinze ans. Pour le premier contrat, de 2000 à 2006, la part de l'Etat s'élève à 4 milliards de francs, auxquels il faut ajouter une enveloppe distincte de 7,4 milliards de francs consacrée aux chantiers de mise en sécurité.

Préparé par les conclusions du rapport de Jean-Jacques Payan, finalisé par le préfet de région Jean-Pierre Duport et le recteur de Paris, René Blanchet, le schéma de déve-

loppe de l'enseignement supérieur et de la recherche en Ile-de-France s'appuie sur quelques axes essentiels, rappelés, lundi 13 décembre à la Bibliothèque nationale de France, par Claude Allègre. La création d'un nouveau pôle sur la ZAC Rive gauche toute proche de la Bibliothèque nationale de France, dite ZAC Tolbiac, avec le transfert de l'université Paris-VII Jussieu et de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) ou Langues O, en est le projet phare et le plus abouti.

Les autres axes concernent le développement d'un pôle dédié à la technologie, à cheval sur La Villette et la Plaine-Saint-Denis - Aubervilliers ; un regroupement de l'Ecole normale supérieure sur la montagne Sainte-Geneviève ainsi que de Paris-VI et de l'école de chimie sur le site de Jussieu ; l'extension de Paris-III Censier ; la création d'un pôle de développement sur Boulogne - Saint-Cloud - Issy-les-Moulineaux ; la création de locaux de recherche avec des thèmes définis pour les universités nouvelles ; la rénovation du campus de Nanterre et l'extension de surfaces pour Paris-VIII et Paris-XII ; la restructuration de la recherche en sciences humaines ; un effort particulier sur les bibliothèques et le logement étudiant.

B. G.

Vient de paraître

Tables décennales du Conseil d'Etat

La jurisprudence du Conseil d'Etat de 1985 à 1994

Volume I : Actes à Armées
Volume II : Actes à Comptabilité

Pour tout renseignement :

DALLOZ

31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris
Tél. 01 40 64 53 53 - <http://www.dalloz.fr>

Propos recueillis par
Stéphanie Le Bars

L'ex-Mme Le Floch-Prigent évoque un meurtre sur « contrat » en marge de l'affaire Elf

Elle dit avoir surpris des « bribes de conversations ». La police effectue des vérifications

Les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnevsky ont recueilli, jeudi 9 décembre, un témoignage de Fatima Belaid, ancienne épouse de Loïk Le Floch-Prigent.

UNE ATMOSPHÈRE de fait-divers, étrange et électrique, s'est subitement insinuée autour de l'affaire Elf. Chargées de l'enquête sur les malversations commises au préjudice du groupe pétrolier français, entre 1989 et 1993, les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnevsky ont mis en alerte plusieurs services de police et convoqué notamment deux témoins, après avoir recueilli, jeudi 9 décembre, un témoignage de Fatima Belaid, l'ancienne épouse de Loïk Le Floch-Prigent. Au cours d'une longue déposition, celle-ci a relaté les « bribes de conversations » qu'elle avait pu surprendre alors qu'elle partageait la vie du PDG d'Elf-Aquitaine. Certains des propos rapportés évoquent l'influence qu'aurait eue – selon elle – l'ancien président de la République, François Mitterrand, dans sa mise à l'écart et sa rupture avec M. Le Floch-Prigent. D'autres font état de menaces et de meurtres sur commande – à propos desquels Mme Belaid a néanmoins admis ne détenir « aucune preuve ».

Ces déclarations sont intervenues alors que l'ex-Mme Le Floch-Prigent se trouve sous la menace d'une incarcération, après la découverte, en Suisse, d'un compte bancaire sur lequel elle avait perçu, en 1996, 19 millions de francs issus d'un des nombreux comptes que gérait Alfred Sirven – aujourd'hui considéré comme le personnage-clé de l'affaire Elf, en suite depuis trois ans (*Le Monde* du 20 avril). Sous le coup d'une nouvelle mise en examen pour « recel d'abus de biens sociaux », notifiée le 27 octobre et consécutive à cette révélation,

L'épisode pourrait sembler extrait

Le Floch-Prigent. Celle-ci a relaté des « bribes de conversations » qu'elle aurait surprises durant sa vie commune avec l'ex-PDG d'Elf. Certains de ces

propos font état de menaces et de meurtres sur commande, sur lesquels Mme Belaid a admis n'avoir aucune preuve (*Lire aussi nos informations page 3*).

Mme Belaid s'est défendue en affirmant que ces fonds avaient été versés dans le cadre du « règlement de [son] divorce », pourtant prononcé en 1992. Transférés sur le compte d'une fondation au Liechtenstein, cette somme est à présent l'enjeu d'un affrontement entre Mme Belaid et ses juges : une caution de 15 millions de francs lui a été assignée ; faute de s'en être acquittée avant le 30 janvier, elle pourrait être placée en détention provisoire.

De toute évidence, c'est pour prévenir ce risque que l'ex-épouse du PDG d'Elf s'est résolue à explorer les derniers recoins de sa mémoire – ou ce qu'elle présente comme tel.

Elle a ainsi relaté un dialogue qu'elle aurait surpris entre l'ancien président d'Elf et son bras droit, Alfred Sirven, qu'elle situe au cours de l'été 1990. La scène se serait déroulée au domicile parisien de Mathieu Valentini, personnage pittoresque aux manières peu orthodoxes, alors responsable des assurances du groupe pétrolier, et qui devait décler d'une crise cardiaque en Egypte, en janvier 1991. Au cours de l'échange dont elle dit avoir été le témoin, M. Sirven aurait informé M. Le Floch-Prigent d'un « contrat » commandité par un autre dirigeant d'Elf contre un homme dont elle n'a pu préciser l'identité – « un nom corse, avec des i », a-t-elle seulement indiqué. M. Sirven s'inquiétait, a-t-elle assuré, de ce que M. Valentini lui-même avait été choisi pour exécuter ce « contrat ». Le PDG d'Elf aurait tranché en disant qu'il allait intervenir auprès du commanditaire...

L'épisode pourrait sembler extrait

d'un mauvais roman si Mme Belaid n'avait ajouté, devant les juges, avoir lu, quelques années plus tard, dans un article de journal, que la personne dont le nom avait été cité ce jour-là, avait trouvé la mort peu de temps après. Interrogé par *Le Monde*, l'un des avocats de M. Le Floch-Prigent, M. Olivier Metzner, a qualifié ces éléments d'« élucubrations d'une femme désespérée de ne pouvoir – ou de ne vouloir – payer sa caution ».

L'INFLUENCE DE M. MITERRAND

Mme Belaid a également assuré avoir entendu d'autres propos, d'où il ressortait que l'appartement de M. Valentini avait été « visité » durant la nuit qui avait suivi son décès, par des émissaires de M. Sirven, afin d'y soustraire d'éventuels documents compromettants. D'une autre conversation, elle a déduit que le capital d'une compagnie d'aviation privée liée à Elf avait été officieusement partagé entre plusieurs dirigeants du groupe, derrière un gérant « de paille ». Ce dernier a été convoqué d'urgence par les juges, le 9 décembre dans la soirée. Rien n'a filtré de la teneur de sa déposition. Enfin, Mme Belaid a abordé une nouvelle fois les circonstances de sa rupture avec l'ex-PDG, en 1991, en précisant cette fois l'influence personnelle qu'elle prête, dans ces circonstances, à François Mitterrand. Elle a ainsi mentionné une série de critiques sur le comportement en Afrique de Jean-Christophe Mitterrand, fils de l'ancien président de la République – qui était aussi conseiller pour les affaires africaines à l'Elysée, de 1986 à

Hervé Gattegno

Incertitudes sur la cargaison du pétrolier « Erika », échoué au large du Finistère

BREST
de notre correspondant

Yves Naquet-Radiguet, préfet maritime en poste à Brest (Finistère), a déclenché, dimanche 12 décembre à 18 heures, le plan Polmar mer après le naufrage du pétrolier *Erika*. Battant pavillon maltais, celui-ci s'est cassé en deux, dimanche, vers 6 heures du matin, alors qu'il se trouvait à 40 milles au sud de la pointe de Penmarc'h et à 35 milles au sud-ouest des Glénans. Les vingt-six hommes d'équipage ont pu être héritage sains et saufs. En revanche, le sort de la cargaison – 28 000 tonnes de fioul lourd chargé à Dunkerque et destiné à Milazzo (Italie) – demeurait, lundi matin 13 décembre, la principale difficulté. Toutefois, le préfet maritime n'estimait pas la situation dramatique.

Le déclenchement du plan Polmar permet avant tout à la marine nationale de faire appel à des concours extérieurs privés et étrangers. Di-

manche, en fin d'après-midi, les fuites, selon des estimations difficiles à établir, étaient évaluées entre 2 000 et 5 000 tonnes. Elles provenaient essentiellement de la partie arrière du navire. Celle-ci avait été prise en remorque par l'*Abélard-Flandre*, qui la tirée vers le large. Le tractage se poursuivait lentement lundi matin, rendu difficile par la persistance d'une forte houle. La partie avant, environ un tiers du bateau, se trouvait, elle, placée à la verticale. La marina avait envoyé sur zone un autre remorqueur de haute mer, le *Malabar*, équipé en matériel antipollution, pour marquer le danger de navigation dans cette importante zone de pêche.

Les conditions météorologiques empêchaient toute intervention mais la mer brassait la nappe de fioul lourd. « C'est un produit épais, visqueux, pas dispersible. Mais il n'a pas les fractions aromatiques légères, les plus toxiques, que l'on re-

trouve dans le pétrole brut », expliquait Michel Girin, directeur à Brest du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre). Ce produit, qui sert de carburant pour les navires ou alimente les centrales thermiques, est comparable aux 26 000 tonnes du pétrolier *Tanio*, qui s'était brisé en deux le 18 mars 1980 au large de l'île de Batz, dans le nord du Finistère. Les 220 000 tonnes de pétrole brut léger de l'*Amoco-Cadiz*, venu s'échouer, le 16 mars 1978, à Portsal, dans la même région, représentaient un danger d'une autre ampleur.

Les prévisions météorologiques tablent sur une dérive de la nappe à 30 milles au sud des Glénans. Celle-ci s'étalait sur un kilomètre de long et environ 200 mètres de large et se dirigeait vers le large.

Vincent Durupt

La loi sur la contraception devra être modifiée pour la pilule du lendemain

LA DÉCISION, annoncée le 26 novembre par la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Sérgolène Royal, de distribuer la pilule du lendemain (le NorLevo) dans les établissements du second degré, va conduire le ministère de la santé à revoir la loi Neuirth du 28 décembre 1967, a confirmé ce dernier, lundi 13 décembre. La loi Neuirth prévoit que les contraceptifs hormonaux et les dispositifs intra-utérins ne soient délivrés que sur prescription médicale.

Dimanche 12 décembre, Mme Royal a pourtant assuré que la délivrance de la pilule du lendemain entre dans un dispositif « parfaitement légal », répondant ainsi notamment aux articles du *Figaro*, qui, dans ses éditions du 11 et 12 décembre, faisait état de « contradictions flagrantes » entre la loi de 1967 et la vente libre en pharmacie, depuis le 1^{er} juin 1999, de cette pilule. Cette décision aurait donc dû être précédée d'une modification de la loi et d'un décret du Conseil d'Etat.

« Le dispositif est parfaitement légal et régulier, d'abord parce qu'il y a une autorisation de mise sur le marché, et donc tous les problèmes juridiques ont été clarifiés à ce moment-là, a précisé Mme Royal. Deuxièmement, en ce qui concerne la possibilité de délivrance en milieu scolaire, on ajoute une garantie sup-

42 % des RMistes sont logés dans des conditions précaires

L'INSEE a analysé, dans une étude parue début décembre, les conditions de logement ou d'hébergement d'un échantillon représentatif de 10 000 allocataires du Revenu minimum d'insertion (RMI). En 1998, ils étaient 58 % à vivre dans un logement autonome (dont 25 % dans un HLM), 27 % étaient hébergés dans leur famille ou, plus rarement, chez des amis et 15 % subissaient des conditions de logement particulièrement précaires dans des foyers d'hébergement, des squats ou des chambres d'hôpitaux. Ces « hébergés » sont, le plus souvent, des allocataires seuls, âgés et exclus de l'emploi. L'étude montre que, malgré les aides au logement, demeure dans un logement autonome est difficile quand on perçoit le RMI. Parmi les RMistes locataires ou propriétaires de leur logement, 30 % ont, au cours de l'année, été menacés de coupures d'électricité, de saisies ou d'expulsion. 44 % des allocataires résident dans un logement du secteur privé se plaignent de sa vétusté ou d'un problème de chauffage.

DÉPÉCHES

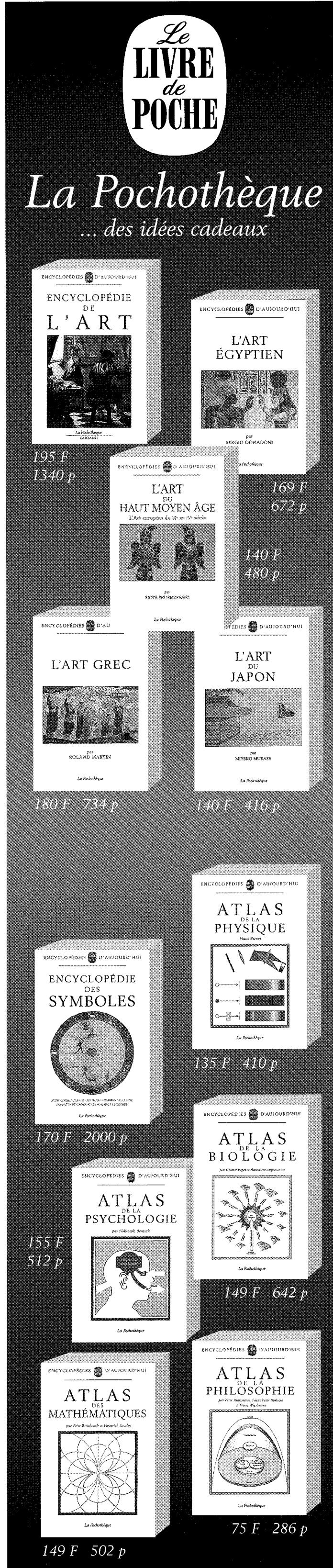
■ TERRORISME : une expertise scientifique sur un coupon de carte orange a permis de démontrer la présence dans le RER de Sain Aït Ali Belkacem, un militant des Groupes islamiques armés (GIA), quelques minutes avant l'explosion à la station RER Musée d'Orsay, le 17 octobre 1995, laissant soupçonner sa participation directe à l'attentat, selon *Le Figaro* du 13 décembre. Actuellement incarcéré, M. Belkacem a déjà été condamné à dix ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Paris.

■ CONCOURS : le titre de Miss France 2000 est revenu, pour la première fois, samedi 11 décembre à Paris, à une jeune métisse, Sonia Rolland. Née d'un père français et d'une mère rwandaise, cette jeune fille de 18 ans a fui le Rwanda en 1994, lors de la guerre civile.

■ IMMIGRATION : une vingtaine de sans-papiers occupent depuis un mois la maison paroissiale de l'église Saint-Louis de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Ces étrangers, qui avaient investi les lieux le 13 novembre avec l'accord du curé de la paroisse, ont déclaré, lundi 13 décembre, vouloir rester « le temps qu'il faudra, jusqu'à la régularisation de tous ».

■ TRANSPORTS : aucun bus ni tramway ne circule, lundi matin, sur le réseau des transports en commun de Grenoble en raison d'un appel à la grève lancé par les syndicats FO, autonome et CGT pour protester contre leurs conditions de travail et la non-revalorisation de leur rémunération.

Elle dit avoir surpris des « bribes de conversations ». La police effectue des vérifications



DISPARITIONS

Olivier Kahn

Chimiste et pédagogue

LE CHIMISTE Olivier Kahn, professeur à l'université Bordeaux-1, membre de l'Académie des sciences depuis 1996, est mort d'une crise cardiaque, mercredi 8 décembre, à l'âge de cinquante-sept ans.

Ce « grand scientifique » figurait parmi « les petits dizaines de chimistes français les plus connus dans le monde », estime son collègue académicien François Mathey (directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Ecole polytechnique). C'était aussi « un pédagogue remarquable, amoureux de la langue française », qui avait coutume d'« illustrer ses cours de comparaisons sociologiques extraordinaires », des qualités de « communicant » qu'il partageait avec ses deux frères, le biologiste Axel et le journaliste Jean-François. Homme de gauche convaincu, il siégeait au Conseil national de la science créé l'an dernier par Claude Allègre.

Né à Paris le 13 septembre 1942, diplômé de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris, docteur ès sciences, Olivier Kahn avait commencé sa carrière en 1964 au CNRS, puis, à partir de 1975, à l'université de Paris-Sud où il dirigea le laboratoire de ma-

gnétisme moléculaire, puis créa et dirigea, de 1982 à 1986, l'Institut de chimie moléculaire d'Orsay. Il avait ensuite mis sur pied, à Bordeaux, une autre unité de magnétisme moléculaire, dans le cadre du laboratoire des sciences moléculaires de l'Institut de chimie de la matière condensée installé dans cette ville.

Olivier Kahn y travaillait sur les « molécules magnétiques avec transit de spin », des matériaux mi-organiques, mi-minéraux, éventuellement solubles, susceptibles d'applications spectaculaires, dans l'affichage (écrans, etc.). Ces travaux très novateurs étaient soutenus par des firmes comme Philips et Motorola et attiraient dans son laboratoire de nombreux étudiants et jeunes chercheurs étrangers. Olivier Kahn a publié un ouvrage sur le magnétisme moléculaire (*Molecular Magnetism*) qui, affirme François Mathey, « a fait date et est très apprécié dans la communauté mondiale des chimistes ». Il était titulaire du prix Max Planck et docteur honoris causa de l'université de Berkeley (Etats-Unis).

Jean-Paul Dufour

Rick Danko

Membre fondateur du Band

LE CHANTEUR de rock, bassiste, violoniste et guitariste canadien Rick Danko est mort dans son sommeil, vendredi 10 décembre, à son domicile de Marbletown (Etat de New York). Âgé de cinquante-sept ans, il était membre fondateur du groupe canadien The Band, avec le guitariste Robbie Robertson, le pianiste Richard Manuel, l'organiste Garth Hudson, et le batteur Levon Helm, seul Américain de la formation.

Rick Danko était né à Simcoe (Ontario) le 9 décembre 1942. Professionnel dès l'âge de quarante ans, il rejoint, en 1960, le chanteur rock Ronnie Hawkins dans le groupe The Hawks, préfiguration du Band. Sans Hawkins, le groupe est remarqué par Bob Dylan qui l'engage au milieu des années 60. Dylan et le Band posent alors les bases du folk-rock moderne avec un mélange d'instruments électriques et d'instruments traditionnels comme la mandoline, l'accordéon ou le violon. Jusqu'en 1974 (*Before the Flood*), le Band participe à plusieurs enregistrements et tournées de Dy-

lan tout en menant une carrière à succès (*Music From Big Pink*, en 1968). En dehors du groupe, Rick Danko met son talent au service de nombreux musiciens (dès 1970, il joue avec Todd Rundgren, puis Robbie Charles, Ringo Starr, Neil Young...).

Après une première séparation en 1976 (*The Last Waltz*, concert d'adieu du Band filmé par Martin Scorsese), Rick Danko enregistre son premier album solo en 1978, témoignage de son goût pour les liens entre les expressions country, folk et rock de la musique américaine et de ses qualités vocales. Il participe ensuite à de nombreuses séances et tournées (Emmylou Harris, Bob Dylan et Ringo Starr à nouveau, Robert Palmer, Roger Waters...) et aux différentes reformations du Band. Depuis 1991, il travaille régulièrement en trio avec Eric Andersen et le chanteur norvégien Jonas Field ou avec sa propre formation, The Rick Danko Band (*Live on Breeze Hill*, 1999).

Sylvain Siclier

■ LE PÈRE VIT TAJOVSKY, abbé du couvent des prémontrés à Zeliv (100 km au sud-est de Prague), est mort samedi 11 décembre à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il était le dernier haut clerc survivant de la brutale répression menée dans les années 50 par le régime communiste contre l'Église catholique tchèque. Né en mars 1912 à Havlickuv Brod et entré dans l'ordre des prémontrés en 1934, trois ans avant son ordination, Vit Tajovsky avait été abbé de Zeliv en janvier 1948, quelques semaines avant la prise du pouvoir par les communistes. Condamné en 1950 à vingt ans de prison pour « espionnage au profit du Vatican », il fut libéré en 1960, mais ne put de nouveau exercer officiellement son sacerdoce qu'en 1990, après la « révolution de velours ». Tout en se consacrant depuis à la renaissance du couvent de Zeliv, qui avait été transformé en camp d'internement pour prêtres et moines pendant les premières années du communisme, le Père Vit Tajovsky défendait avec ardeur les droits des anciens prisonniers politiques, dont il était l'un des principaux représentants.

■ KENNY BAKER, trompettiste et chef d'orchestre de jazz britannique, est mort mardi 7 décembre à Felpham (Angleterre). Né le 1^{er} mars 1921 à Withernsea, Kenny Baker était une institution en Grande-Bretagne, en particulier avec The Baker's Dozen, formation employée par la BBC de 1951 à 1959. Musicien précoce, il avait ses débuts professionnels à l'âge de dix-sept ans, et enregistra son premier album en 1941, avant de s'engager dans la Royal Air Force et de se produire devant les troupes. Outre son travail pour la BBC, Kenny Baker a enregistré de nombreuses musiques de films et de programmes télévisés. Musicien caméléon, Kenny Baker pouvait s'adapter à bien des styles de trompettiste (il a ainsi réenregistré une quinzaine de CD des premiers morceaux de son glorieux ainé Chet) et soignait particulièrement l'aspect spectacle de ses prestations.

NOMINATIONS

COUR DES COMPTES

Jean-Raphaël Alventosa, directeur des affaires financières du ministère de la défense, a été nommé conseiller-maître à la Cour des comptes au tour extérieur, lors du conseil des ministres de mercredi 8 décembre, sur proposition de Christian Sautter, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Cette nomination a fait l'objet d'un avis favorable de Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes. Ont été nommés conseillers-maîtres en service extraordinaire (pour quatre ans) André Gadaud, ministre plénipotentiaire hors classe, ambassadeur en Suisse, et Michel Fernet, administrateur civil hors classe, directeur des affaires financières et économiques du ministère de l'agriculture et de la pêche.

[Né le 1^{er} avril 1949 à Paris, licencié en philosophie et en droit, Jean-Raphaël Alventosa est affecté à la direction de la comptabilité publique du ministère de l'économie et des finances à sa sortie de l'ENA (promotion « droit de l'homme », 1979-1981). Il est nommé conseiller technique au cabinet d'Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, puis, en outre, de la consommation, en avril 1983. En septembre 1985, il est mis à la disposition du contrôle d'Etat au titre de la mobilité. En septembre 1987, il devient chef de bureau à la direction de la comptabilité publique. Il est nommé conseiller technique de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, en janvier 1989. Il devient directeur du personnel et de la formation de la police en septembre 1990, puis directeur des services financiers au ministère de la défense en octobre 1992. Depuis mars dernier, Jean-Raphaël Alventosa était directeur des affaires financières de ce ministère.]

SPÉCIAL VACANCES :

 J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déplacement, un numéro

exclusif : **0 803 022 021**

(0391 F TTC min)

Important: merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier

M. Mme Mlle 901MQAN2

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date et signature obligatoires :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Diane MALAPERT et Philippe-Michel THIBAULT

ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le samedi 11 décembre 1999, à Paris.

PACS

— Après vingt ans de vie commune,

Patrick COMBES et Michel REY

soit heureux d'annoncer à tous leurs amis qu'ils ont scellé leur relation par les liens du PACS, le jeudi 9 décembre 1999.

75005 Paris.

Félicitations

L'une de créole
Son discours a pimenté,
L'autre sur l'hein
Dans de belles enveloppes s'est lancée,
Le troisième des could
Indubitablement s'est joué,
Et le résultat fut à la hauteur
Des mots endurés...

Bravo à Lolo, Isa et Stéphane,
nos linguistes préférés.

Décès

— Brigitte et J.-B. Pontalis,
Jérôme Bost et Catherine Bost-Broé,
Jeanne et Dominique Damamme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses sœurs,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles BOST,

survenu le 9 décembre 1999.

Dieu n'est pas Dieu des morts,
mais Dieu des vivants.
Pour Lui, ils vivent tous.
Luc XX-38.

Château de Lillebonne
76170 Lillebonne.

— Le docteur et Mme Armand Faraggi,
Anne-Marie et Valentin Rychner
Faraggi,
Jean-Claude et Monique Puch,
leurs enfants et leur petite-fille,
Guy et Marcelline Amar,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles de Castro, Faraggi,
Mallah,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

André FARAGGI,

survenu à Paris, le 6 décembre 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

59, Grand'rue,
31450 Baziège.

— Paris, Troyes, Dijon.

Mme Louis Reynaud,
son épouse.

M. et Mme Henri Reynaud,
M. et Mme Robert Reynaud,
M. et Mme Jean Reynaud,
ses enfants,

Frédéric, Anne, Thomas,

Vincent, Olivier et Claire,

ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à

Dieu de

M. Louis REYNAUD,

survenu le 9 décembre 1999, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le samedi 11 décembre, en l'église de Champagne-en-Valromey (Ain).

Belmont,
01260 Champagne-en-Valromey.

Anniversaires de décès

— Il y a un an disparaissait le

docteur Désiré HAFNER,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945.

Il reste à jamais présent dans la mémoire et le cœur de son épouse, sa famille, ses amis.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5.

le jeudi 16 décembre 1999, à 10 h 30, à la mémoire de

Yvette CAUCHOIS,
professeur honoraire
à l'université Pierre-et-Marie-Curie.

Forums

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● Forum
Dialogue entre Luciano Canfora et Jean-Pierre Vernant : du fragment à l'interprétation, sous la responsabilité de Maria Letizia Cravetto, avec L. Canfora, M. L. Cravetto, J.-C. Milner et J.-P. Vernant, 17 décembre, 18 h 30-22 h, salle Dussane, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85. Renseignements : 01-44-41-46-80.

Cours

Cours particuliers
d'informatique à domicile
(Internet, bureautique, multimédia).
Tous niveaux, 300 formateurs en IDF.

ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

COURS D'ARABE

Tous niveaux,
Jour, soir et samedi.

INSC-AFAC : 01-42-72-20-88

Colloques

Droit au retour des Palestiniens
chassés de leur pays

— Colloque organisé par le CVPR (Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient), la Revue d'études palestiniennes et la Campagne pour le droit au retour des Palestiniens :

Vendredi 17 décembre, de 15 h à 18 h.
Samedi 18 décembre, de 10 h à 18 h.

IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris.

Conférences

CONFÉRENCES DE L'ÉTOILE :
« Qu'est-ce que le protestantisme ? »,
avec A. Houziaux et L. Pernot, pasteurs.

Le mercredi 5 janvier, à 20 h 30.

Temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
Paris-17^e. Libre participation aux frais.

Soutenances de thèse

— Le 8 décembre 1999, à l'Institut du droit de la paix et du développement, université de Nice-Sophia-Antipolis, Marita Viale a soutenu publiquement sa thèse de doctorat, intitulée : « Les instruments juridiques de la coopération transfrontalière franco-italienne », dirigée par le professeur Louis Balmont, doyen de l'IDPD.

Le jury lui a décerné le titre de docteur en droit, mention Très Honorable, avec félicitations du jury.

— Valérie Le Balch soutiendra sa thèse : « Les présomptions en droit social » à

RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

Les nouveaux mystères comptables de l'eau

Les maires sont de plus en plus tentés d'utiliser les excédents financiers du budget de l'eau pour financer des investissements courants. Sans s'y opposer, la justice fixe des garde-fous. Les grandes compagnies privées concessionnaires veulent gérer au mieux ce « trésor de guerre »

LE PRIX de l'eau fixé par une municipalité inclura-t-il un jour le coût d'un gymnase ou d'une bibliothèque ? Autrement dit, la taxe sur l'eau va-t-elle pouvoir financer autre chose que le service de l'eau proprement dit dans une commune ? Des décisions de justice récentes ouvrent une brèche dans le sacro-saint principe de l'autonomie du budget municipal de l'eau. A l'avenir, les usagers auront intérêt à regarder de très près leur facture d'eau, pour s'assurer que leur maire n'en profite pas pour organiser un « pompage » des recettes.

Ce nouvel épisode des mystères de l'eau s'est déroulé à La Chapelle-en-Serval (Oise). Longtemps, les 3 200 Capelois se sont crus chanceux : pas 1 centime d'augmentation de l'impôt communal depuis 1995, des dettes de la ville en nette diminution, une salle polyvalente en construction. Ils approuvaient la saine gestion de père de famille de leur maire, Jean-Pierre Tellier (divers). Mais, le 19 novembre 1998, ils se sont inquiétés : ce jour-là, le maire a fait voter, à l'unanimité moins une voix, le transfert de 2,5 millions de francs prélevés sur la taxe communale sur l'eau vers le budget municipal. « La ville avait un excédent sur l'eau qui dormait dans des placements en bons du Trésor public, qui ne rapportaient presque rien ! Il nous a paru de bonne gestion de l'affection aux recettes de la commune », explique Emile Virel, adjoint au maire chargé des finances. Le superflu de l'eau de La Chapelle s'en est allé au financement de la voirie et d'une partie de la salle polyvalente.

En janvier 1999, un collectif d'usagers capelois d'une quarantaine de personnes, soutenu par

l'équipe municipale battue en 1995, porte plainte devant le tribunal administratif, estimant que la décision est illégale. « S'il existe un excédent sur le budget eau et assainissement, la commune doit en faire bénéficier les usagers en baissant le prix de l'eau », plaide Marie-Lise Jouannaux, une des représentantes du collectif. Si ce n'est pas le cas, cela veut dire que le prix de l'eau est majoré artificiellement et que la ville dégage des bénéfices sur le dos des usagers. » Une sorte d'« impôt déguisé », dénonce-t-elle. De son côté, le préfet de l'Oise saisit le tribunal administratif.

M. Virel admet que la commune n'aurait pas eu besoin de ce transfert pour faire face aux investissements inscrits au budget. En 1998, l'excédent budgétaire de La Chapelle était de 3,6 millions de francs. Interrogé, le trésorier-pateur général (TPG) de l'Oise, Michel Cotter, avait cependant donné un avis favorable, en s'appuyant sur le fait qu'« aucun programme de travaux en matière d'eau et d'assainissement [n'était] envisagé à brève échéance » à La Chapelle-en-Serval. Président du syndicat intercommunal, Bernard Messeaut, maire (DL) de Luzarches (Val-

d'Oise), donne raison au TPG, dans une lettre indiquant que les travaux envisagés sur le réseau « n'engendreront pas (...) de prélevements directs sur les communes ». Ancien maire (divers) de La Chapelle-en-Serval, Françoise Baron dénonce néanmoins un « double langage » : « Lorsque je dirigeais la ville, le syndicat nous avait conseillé de ne pas construire de logements neufs, estimant que les capacités du réseau d'assainissement n'étaient pas suffisantes. Or des travaux sont bel et bien envisagés ».

La justice a tranché. Le 10 août, le tribunal administratif d'Amiens

a estimé qu'il n'existe pas « de dépenses d'exploitation ou d'investissement à court terme » à la charge de la commune pour le réseau d'eau. Dans son second jugement, notifié le 4 novembre aux usagers, il inverse les mêmes motifs et donne raison au maire. En revanche, il annule la délibération municipale du 19 novembre 1998 pour vice de forme : le maire est autorisé à faire le transfert, mais sous condition d'un nouveau vote du conseil municipal, dans les règles comptables.

Le jugement d'Amiens a comblé d'aise les élus locaux, notamment le président du Comité des fi-

nances locales, Jean-Pierre Fourcade (UDF), maire de Boulogne-Billancourt. Il y a quelques jours, dans une réponse à Serge Mathieu, sénateur (RI, Rhône), les services de Bercy ont indiqué que « le versement au budget général d'un excédent » du budget de l'eau peut être réalisé en « ultime recours » pour « financer soit des dépenses de fonctionnement, soit des dépenses d'investissement » de la ville.

FISCALITÉ « PLUS INDOLORE »

Le gouvernement confirme ainsi la jurisprudence. Dans un arrêt du 9 avril, le Conseil d'Etat a donné raison à Bandol (Var), qui avait procédé à un transfert du produit de l'eau au budget général. En 1996, les communes de moins de 2 000 habitants avaient déjà obtenu que le budget de l'eau ne soit plus distinct du budget général. Comment éviter alors que les maires ne « fabriquent » des excédents volontaires en relevant la part de la taxe sur l'eau, afin de les transférer ensuite sur leur budget général ? « Les élus locaux vont être tentés d'appliquer une fiscalité indirecte, plus indolore que l'impôt direct », s'insurge M. Jouannaux.

Des garde-fous existent. En 1996, le Conseil d'Etat a condamné Saint-Etienne pour avoir augmenté la redevance afin de financer des équipements sportifs. « Pour être certain que le prix de l'eau n'est pas grevé par d'autres dépenses, il va falloir qu'à chaque hausse de la taxe communale les usagers portent plainte ! », déplore un membre du collectif de La Chapelle. En attendant, la mairie de La Chapelle-en-Serval est assaillie de lettres de collègues, qui envisagent de suivre son exemple.

Martine Orange et Pascale Sauvage

Béatrice Jérôme

Les bons comptes de Vivendi

LES ÉLUS des collectivités locales n'y ont rien vu. Lorsque la Générale des eaux (filiale de Vivendi) leur a fait part en 1996 de sa volonté de regrouper ses contrats d'eau dans une même structure, la plupart des responsables locaux ont pensé à une simple réorganisation. Mais ce regroupement s'est traduit dans les comptes de Vivendi par un transfert de fonds de plus de 14 milliards de francs et un résultat exceptionnel de 2,9 milliards en 1996, ce qui évita au groupe d'être à nouveau en perte. Les consommateurs, eux, n'ont rien vu.

D'où viennent ces sommes ? Des provisions pour renouvellement futur des réseaux, qui constituent de véritables trésors de guerre dans chaque société d'eau. Mais, pour les sociétés privées responsables du bon état des installations qu'elles gèrent, il ne s'agit pas de provisions pour dépenses futures, mais de simples « garanties », sorte de prime d'assurance qui peut ou non être utilisée. « En fin de contrat, il reste souvent des dizaines de millions immobilisés au titre du maintien des réseaux qui n'ont pas été dépensés. Si le concessionnaire n'est pas reconduit, il récupère ces sommes, même si les travaux nécessaires n'ont pas été faits. Dans ce cas, les consommateurs sont condamnés à repayer pour la même charge », explique Service public 2000, un orga-

nisme créé pour aider les élus face aux « maîtres » de l'eau.

Jusqu'à présent, tous les groupes privés – Vivendi, Suez-Lyonnais des Eaux ou la Saur – se sentaient tenus de conserver ces sommes dans chaque société qui gère les contrats. Ils acceptaient parfois de partager avec les communes les produits financiers en découvrant. Vivendi, leader sur le marché, a décidé qu'il en irait autrement à l'avenir. Tous ses contrats ont été regroupés dans une ancienne filiale, Sahide. A la suite de cette centralisation, le groupe a déclaré qu'il se substituait à ses filiales pour la garantie du bon état des réseaux qui lui avaient été concédés. Il a récupéré toutes les sommes accumulées dans ses filiales d'eau et enregistré de solides plus-values.

MONTAGE COMPLIQUÉ

Pour faire face aux garanties prises à l'égard des collectivités, Vivendi a imaginé un montage compliqué. Considérant que l'ensemble de ses engagements étaient comme des risques, il les a fait prendre en charge par une société de réassurance, General Re, basée en Irlande... et qui lui appartient. Jugeant que les méthodes de calcul pour les provisions de renouvellement des réseaux « n'étaient plus du tout adaptées », Vivendi

a modifié les règles : il a estimé l'ensemble des dépenses possibles qu'il pourrait être amené à faire dans les neuf prochaines années, puis en a réactualisé la charge sur la base d'un taux d'intérêt de 5,6 %, oubliant au passage que les prix des travaux depuis quelques années sont plutôt indexés sur le taux de l'inflation que sur le prix de l'argent. En cas de décalage par rapport au calcul ancien, la charge a naturellement été répercutée dans les factures d'eau. La formule a donc 1997 pour les réseaux de chauffage urbain.

Rien qu'à Paris, la filiale eau de Vivendi a collecté 1,8 milliard de francs en 1998, dont une partie pour le compte de tiers (Ville de Paris pour les égouts, Syndicat d'assainissement pour les réseaux, Agence de l'eau pour la dépollution). Cette trésorerie lui a permis de placer en permanence, en compte courant chez Vivendi, 300 millions de francs, qui ont générés plus de 15 millions de produits financiers. « Ces sommes n'apparaissent jamais dans les comptes fournis aux élus et aux Parisiens », déplore Daniel Marcovitch, conseiller municipal PS, qui devait intervenir lors de la session budgétaire lundi 13 décembre.

C. L. M. B. D. O.

France Telecom

Vous avez 2000 secondes en plus chaque mois pour trouver la suite.

En l'an 2000, Itineris vous offre 2000 secondes chaque mois pendant un an, pour parler à qui vous voulez, quand vous voulez.

Numéro 0 800 830 800 | www.itineris.tm.fr

ITINERIS. LE MOBILE SELON VOUS.

Offre valable pour toute souscription entre le 17/11/99 et le 16/01/2000 d'un abonnement de 12 mois à l'un des Forfaits Itineris : 2000 secondes s'ajoutent chaque mois à votre forfait pendant 12 mois. Forfaits de communications en France métropolitaine. hors n° spéciaux, dans la zone de couverture du service. Première minute de communication indivisible, puis facturation par tranches indivisibles de 15 secondes.

1 QUI GOUVERNE LA RUSSIE ?

Boris Eltsine, le maître du chaos

Il est le président de la Fédération de Russie, et, assurément, ce titre ne lui convient pas. Trop commun, bien trop calme et policié. Faux, surtout, s'il s'agit de décrire comment l'homme s'exécute de la fonction. Boris Eltsine ne prétend pas, « *il est un monarque* », dit de lui l'écrivain Alexandre Soljenitsyne. En septembre 1998, se produisit un événement considérable : Boris Eltsine faisait stopper son cortège présidentiel et pénétrait dans une épicerie pour s'enquérir des prix et acheter une poignée de bonbons. Prévenues, les télévisions diffusèrent longuement cette exceptionnelle rencontre entre le président et son peuple, la première depuis des années. Il n'y en a plus eu depuis.

Boris Nikolaevitch Eltsine règne donc sur une Fédération de 145 millions d'habitants précipitée dans le chaos. Il fut démocratiquement élu en 1991, puis en 1996. Son mandat s'acheva en juillet 2000, il assure qu'il sera le premier, dans toute l'histoire russe, à transmettre démocratiquement ses pouvoirs. L'homme qui installa la Russie dans la démocratie moderne : voilà ce que les « *image makers* » (en russe) du Kremlin vantent, à quelques jours des élections législatives du 19 décembre.

Plus grand monde, en Russie, n'ose y croire. Le règne fut trop douloureux, les scandales et les échecs trop voyants. Depuis des mois, Boris Eltsine stagne dans les tréfonds de l'impopularité. L'échec de la Russie postsovietique, tel que vécu par la population, lui est tout entier attribué. Comment pourrait-il en être autrement, pour un homme qui, depuis huit ans, s'en remet à son seul bon vouloir, faisant bombarder un Parlement rétors en 1993, se taillant une Constitution à sa mesure, limogeaient premier ministre sur premier ministre depuis 1998, court-circuitant le système institutionnel par ses oukases, engageant deux guerres en Tchétchénie.

Mais le roi est roi. Et, à la veille d'élections décisives, Boris Eltsine demeure l'exclusif centre de gravité de la vie politique russe, continuant à fasciner amis et adversaires, tout comme il a si longtemps charmé les dirigeants occidentaux. Guennadi Ziouganov, leader des communistes, assure que « *le président ne peut même plus travailler deux heures par jour* ». Mais que fait M. Ziouganov, excepté parler et parler encore de Boris Eltsine ? Les journalistes notent ses disparitions de plusieurs semaines dans sa datcha de Gorki-9, paisible « *zone de repos* » des nomenklaturistes, dans les environs de Moscou. Les diplomates évoquent ses « *phases de dépression aiguë* ». Les communiqués officiels, comme à l'époque Brejnev-Andropov-Tchernenko, égrènent les maladies : refroidissement, angor, toux, rhume, ulcère saignant, infection virale, lassitude. La rumeur parle de rechute dans l'alcoolisme, d'infarctus répétés, de congestions cérébrales diverses, de pertes de lucidité.

Rien n'y fait. Miracle médical, Boris Eltsine décide un beau jour de quitter Gorki-9. Direction le Kremlin. La petite route à deux voies de Joukovka, toujours parfaitement entretenu, est alors fermée à la circulation. Le cortège présidentiel – police, gardes du corps et véhicule médical – passe en trombe devant les datchas des nouveaux riches – « *cottages* », en russe –, longe le palais de l'ancien premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, puis un étonnant immeuble où sont censés encore cohabiter les plus hauts dirigeants de l'Etat : Eltsine, le maire de Moscou, Iouri Loujkov, le premier ministre du moment, Vladimir Poutine, l'intendant du Kremlin, Pavel Borodine.

Le cortège s'engouffre sur la Nouvelle Arbat, l'ancienne avenue Kalinine. Khrouchtchev avait ordonné son percement pour permettre aux dirigeants du Kremlin



Maladies et phases de dépression du président russe rythment la vie d'un pays à l'économie gangrenée par le crime. A la veille des élections législatives du 19 décembre, notre correspondant à Moscou a recueilli des témoignages sur un régime clanique où se mêlent affairisme et politique

de regagner plus vite leur datcha. Aujourd'hui encore, une file de meure en permanence réservée aux officiels. C'est donc un convoi à l'organisation toute soviétique qui pénètre au Kremlin. La rénovation de ses palais vient d'être achevée à coups de centaines de millions de dollars. Bon nombre des décorations et mobilier soviétiques ont d'ailleurs disparu, à récemment noté la Cour des comptes. La firme Mabetex – au cœur du scandale de corruption qui vise l'entourage présidentiel – a opté pour une étrange style « néo-russe », mélange de marbre blanc, de colonnades, de lourdes dorures qui ne sont pas sans évoquer les châteaux de Bavière ou l'impératrice Sissi.

Le président est au Kremlin et, aussi-tôt, hommes politiques, diplomates et journalistes se tiennent sur leurs gardes. « *D'un point de vue dramaturgique, Eltsine est le plus intéressant de nos politiques : c'est un personnage compliqué, il peut être tsar, démocrate, sévère et chaleureux, il a de l'épaisseur.* » Ancien professeur de théâtre, Viktor Chenderovitch pilote la très populaire émission « *Koukli* », sur la chaîne privée NTV. Largement inspirée des « *Guignols* », cette satire est un des rares espaces éditoriaux libres et pertinents des médias russes.

Comme bien d'autres, M. Chenderovitch dit « *respecter* » Boris Eltsine pour son rôle dans la chute du communisme. Mais son émission est un décryptage féroce du système eltsinien. « *Nous vivons un long naufrage, bien sûr. Ses intérêts du président ont coïncidé un court moment avec ceux de la société, déplorie-t-il. Aujourd'hui, il ne reste que la folie du pouvoir. Ce pays n'a pas d'expérience démocratique, ne sait pas ce qu'est la loi. Le rêve de l'esclave est un marché où il peut acheter son maître : nous vivons encore ainsi.*

Incarnation du pouvoir dans toute sa démesure, vivant recluse entre le Kremlin et ses résidences officielles, Boris Eltsine, malgré son anurissant santé, continue à présider aux destinées du pays, prenant à contre-pied adversaires et parte-

naires. « *C'est une bombe atomique, imprévisible, à manier avec précaution* », dit de lui le jeune Vladimir Rijkov, député et président du groupe parlementaire NDR (« *Notre maison la Russie* »), parti créé en 1995 par le Kremlin. Grigori Iavlinski, éternel opposant libéral, dit continuer à éprouver « *des sentiments particuliers à son encontre, malgré son absence de vision et sa façon typiquement communiste de faire de la politique* ».

Egor Gaidar fut son premier premier ministre, en 1991-93. L'auteur de la « *thérapie de choc* », des premières privatisations et de la libéralisation des prix qui allaient ruiner la population demeure l'idéologue influent du petit clan de « *libéraux* » qui ont piloté la politique économique de Kremlin : « *Oui, je garde un grand respect envers Boris Eltsine. On aurait pu at-*

« Aujourd'hui, il ne reste que la folie du pouvoir. Ce pays n'a pas d'expérience démocratique, ne sait pas ce qu'est la loi. Le rêve de l'esclave est un marché où il peut acheter son maître : nous vivons encore ainsi »

Victor Chenderovitch, animateur d'une émission satirique à la télévision

tendre du premier président démocratiquement élu de Russie qu'il s'engouffre dans le chemin du totalitarisme, il ne l'a pas fait. Il a commis beaucoup d'erreurs, a soutenu des gens critiques, son deuxième mandat sera plus sévèrement jugé, mais il demeurera une figure positive.

Le communiqué quotidien de Dmitri Iakouchkine, porte-parole de Boris Eltsine, est presque toujours le même : « *Le président travaille, étudie des documents, a d'importantes rencontres.* » Une formule-type pour les bons et mauvais jours. Que se passe-t-il donc au Kremlin, qui abrite une vaste administration de plus de deux mille personnes, doublant largement les structures gouvernementales ? Ils ne sont qu'une poignée de collaborateurs à connaître par bribes la « ma-

on appelle cela des « conditions incomplètes de travail»... Un appareil d'Etat ne peut évidemment pas fonctionner normalement de cette façon, quand tout dépend des humeurs du président. » Les conseillers valsent, tout comme les chefs de l'administration présidentielle – trois en un an. Boris Eltsine bouleverse sans cesse ses équipes, convoque les télévisions pour les réprimander publiquement – « *plus de coordination, plus de travail, plus d'efficacité* », sermonne-t-il –, tout comme il le fait avec ses ministres.

Qui connaît, que décide, que conseille l'administration du président ? « *C'est un trou noir, on ne peut que supposer, mais il faut être fou pour essayer de comprendre* », dit Andreï Petrov, qui dirige le Fonds de recherche sur les modèles de développement alternatifs, un de

Boris Eltsine règne sur un clan, s'entoure d'une garde rapprochée, qu'il n'hésite pas à faire ou à défaire aussi soudainement qu'autocratiquement.

ces nombreux centres d'études politiques qui prospèrent à Moscou en marge des sphères gouvernementales. « *On cherche des logiques, des procédures, il n'y en a pas*, ajoute-t-il. Il y a quelques années, le processus de décision était bureaucratique, mais tout de même transparent. Aujourd'hui, on ne sait plus : un mur s'est élevé, beaucoup plus haut que celui du Kremlin. »

M. Syssouev raconte volontiers, que, numéro deux du cabinet du président, il lui arrivait de ne pas le rencontrer « *pendant plus de deux mois* ». « *C'est habituel*, ajoute-t-il. *Le seul qui a accès au président est le chef de l'administration. Ce sont les séquelles d'une maladie typiquement soviétique, le secret, l'incapacité de prendre des décisions collégiales.* »

SERGUEÏ IASTRIJEMSKI fut, de 1996 à septembre 1998, le porte-parole de Boris Eltsine. Diplomate, formé à la grande école soviétique du MGIMO, il a avec talent dissimulé la gravité de la maladie de Boris Eltsine, joué à cache-cache avec la presse durant son opération, rattrapé les innombrables bourdes du président lors des sommets internationaux. Limogé l'an dernier et passé au service de M. Loujkov, le maire de Moscou, M. Iastrijenski, conserve une fascination intacte pour son ancien patron, beaucoup moins pour son système de pouvoir. « *Le problème, c'est que l'on n'accède pas au président*, dit-il. *J'ai mis plus d'un an à obtenir le droit d'avoir un contact direct, si nécessaire. Même quand Eltsine était à Gorki-9, je téléphonais et on me disait : "Est-ce vraiment nécessaire ? Le président dort, on ne peut pas le réveiller, il vous rappellera." Je pouvais attendre une heure, trois heures, quatre heures... Imaginez lorsqu'il faut réagir à une grosse actualité mondiale.* »

Le président n'en a cure. Il revient à son administration de prendre la bonne décision, de trouver la juste réponse, sous peine de limogeage. M. Petrov a examiné le produit « *officiel* » de son travail, une semaine de septembre : six ouïsées, renvoi d'un haut fonctionnaire, nouveaux statuts d'une commission, nominations de vétérans du travail, changement de mode de nomination de responsables dans un ministère... « *Renvoyer, nommer, récompenser, voilà ce que produit le mécanisme officiel. Les grandes décisions politiques sont prises de manière informelle, dans des circuits totalement opaques* », dit-il.

Le secret, l'effet de surprise et les crises sont les recettes de Boris Eltsine. Donné en état de mort politique, il balai le puissant premier ministre Evgeni Primakov, fait plier la Douma lors de la procédure d'*« impeachment »*, dit non à l'Occident sur la Tchétchénie. Où s'élaborent ces choix ? Les observateurs et les politiques ont une réponse : la « *famille* », véritable centre du pouvoir russe, le lieu où se croisent dans des relations claniques affaiblissement, politique et économie. Tatiana Diatchenko, fille de Boris Eltsine, Alexandre Volochine, chef de l'administration présidentielle, Valentin Ioumachev, conseiller et proche de toujours, Boris Berezovski et une poignée d'autres. Ils seraient les vrais maîtres du Kremlin, cadenassant l'accès au président, filtrant les informations et suggérant les décisions. Le roi prisonnier de sa garde rapprochée : la figure est classique mais elle permet, pour partie, d'expliquer les dérives sanglantes (guerre de Tchétchénie) et criminelles (affaires de corruption) d'un régime aujourd'hui aux abois et que les plus optimistes ne font que qualifier de « *démocratie inachevée* ».

François Bonnet

PROCHAIN ARTICLE :
Une affaire de « famille »

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Yves Mény, professeur de sciences politiques

« La mondialisation ne se fera pas sur le modèle des démocraties nationales »

Pour cet universitaire, les Etats-nations, avec leurs structures verticales, ne peuvent plus prétendre répondre aux enjeux planétaires. Ils doivent désormais compter avec de nouvelles organisations, transnationales et moins hiérarchisées

« Les manifestations de Seattle, lors de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sont-elles représentatives de l'émergence de nouvelles formes de démocratie que vous aviez évoquées dans votre intervention lors du sommet des "modernisateurs", à Florence en novembre ?

Elles témoignent, en tout cas, du renforcement d'une société internationale dans laquelle des organisations horizontales de plus en plus nombreuses se mobilisent autour de problèmes transnationaux comme la pollution, les droits de l'homme, la corruption. C'est une évolution très positive, même si les manifestants de Seattle ont eu tort de s'attaquer à l'OMC en tant que telle. C'est une structure imparfaite, insuffisamment développée, mais qui constitue un progrès considérable pour organiser cette partie importante de l'activité globale que constituent les activités commerciales.

On voit émerger une société politique internationale qui n'est plus structurée seulement, comme c'était le cas depuis le traité de Westphalie, en 1648, par les rapports d'Etat à Etat. Les Etats-nations conservent une importance cruciale en tant qu'acteurs de la société internationale. Mais, à côté, il faut désormais compter avec les individus et des organisations structurées en réseaux.

Ce qui me paraît intéressant avec l'OMC, c'est qu'en est en train de passer d'un système de pure rapport de forces à un système plus structuré par le droit. Sans l'OMC, les conflits commerciaux resteraient dépendants de la loi du plus fort. A travers son organisation de règlement des conflits, l'OMC est l'embryon d'une sorte de juridiction internationale compétente en matière commerciale. Il faut souhaiter l'extension de telles juridictions. La création de la Cour pénale internationale constitue un autre progrès dans cet Etat de droit en gestation.

Ne s'agit-il pas davantage de lieux d'arbitrage que de l'expression d'une véritable démocratie internationale ?

Ils sont un élément important d'une future démocratisation internationale. La démocratie, dans les Etats-nations, repose sur deux piliers : en premier lieu, l'élément populaire, constitué par la pratique électorale, l'expression du peuple, la constitution d'un gouvernement représentatif. Mais il y a un autre élément fondamental dans toute démocratie, c'est l'élément constitutionnaliste : la division territoriale du pouvoir entre les autorités nationales et locales, l'existence de cours indépendantes, d'autorités administratives indépendantes, d'une banque centrale, de droits fondamentaux opposables à la majorité. La fameuse formule d'André Laignel - « Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires » - est l'expression



sion d'une conception démocratique jacobine dans laquelle la majorité a tous les pouvoirs. Le constitutionnalisme est un rempart contre ce danger. C'est dire que même une majorité n'a pas tous les pouvoirs, qu'elle doit respecter un certain nombre de règles.

Ces nouvelles organisations transnationales sont donc les éléments d'un nouveau système démocratique global ?

C'est le seul contrepoids qui existe aujourd'hui au fait que de plus en plus de problèmes ne peuvent plus être réglés sur le plan national ni par des négociations d'Etat à Etat. Les Etats n'ont plus la capacité de représenter l'ensemble des énergies, des forces, des intérêts qui traversent la planète. Ce sont des organisations verticales,

hiérarchiques, et le monde global est un monde horizontal, où les hiérarchies sont bousculées. On voit, par exemple, que le pouvoir des entreprises peut être plus important que le pouvoir de certains gouvernements. D'où la nécessité d'introduire des normes d'organisation juridique internationales qui s'imposent aux faibles comme aux forts. Les normes de l'OMC s'imposent à la Belgique, mais aussi aux Etats-Unis. Et c'est un phénomène nouveau.

Les populations de nos pays sont frustrées par l'incapacité de leurs institutions démocratiquement élues à traiter les problèmes auxquels nous sommes confrontés au niveau de la planète. C'est compréhensible, mais il n'y a plus un seul gouvernement en Europe

qui soit à même d'affronter seul ces questions. La souveraineté telle qu'on l'entend en France depuis l'Ancien Régime et la Révolution est devenue une fiction. D'où l'importance d'instituer ces procédures d'arbitrage, ces normes.

Est-ce que les dirigeants politiques sont prêts à affronter une telle évolution ?

La question d'une démocratisation au niveau global peut remettre en question l'axiome fondamental de la plupart des pouvoirs politiques, qui est que la démocratie ne peut exister qu'au niveau de l'Etat-nation. Mais ne bouger serait renoncer à faire de la démocratie une réalité vivante. Nous devons faire face à un défi de nature comparable à celui des fondateurs de la démocratie. Jusqu'à la fin du

XVIII^e siècle, tous les penseurs estiment que la démocratie est inconcevable pour de grands Etats. Puis les révolutionnaires américains et français sont parvenus à ce miracle de bâti un système viable pour de grands pays à travers la combinaison des principes de démocratie pure - l'expression du peuple - et de représentation. La hantise des libéraux français ou des pères fondateurs américains de l'époque, ce sera le contrôle des masses, de faire en sorte que le pouvoir donné aux masses ne se transforme pas en une dictature de ces mêmes masses. Le principe de la représentation existait déjà en Angleterre. Le XIX^e et le XX^e siècles vont être un combat incessant pour transformer une représentation au départ limitée en une représentation à travers le suffrage universel. En France, il faut attendre l'après-guerre pour que les femmes votent.

Comment cela fonctionne-t-il pour l'Union européenne ?

On parle toujours du déficit démocratique de l'Union. Sa représentation populaire est étiquetée ; on vote tous les cinq ans pour une assemblée dont on ne sait pas très bien ce qu'elle fait, dont les représentants sont détachés des problèmes des gens parce qu'il n'y a pas de partis européens. En revanche, le pilier constitutionnaliste sera développé. Rien de plus difficile que de décider au niveau européen. Pour améliorer le système, il ne faut pas forcément donner davantage de pouvoir au Parlement européen, mais imaginer une implication plus forte de l'opinion publique européenne à travers toutes sortes de réseaux et de canaux.

» Nous débattons tous des questions européennes, mais dans une perspective et avec des œillères nationales. L'Europe commencera à être plus européenne quand les grands débats sur la défense, la monnaie, le chômage ne seront plus allemands, français ou britanniques, mais lorsqu'il y aura des échanges intellectuels ou politiques qui ne tiendront pas forcément compte des frontières. Paradoxalement, la société civile internationale, quand on pense à Médecins sans frontières, à Amnesty International, est presque plus développée que la société civile européenne, qui n'est bien organisée qu'au niveau des groupes de pression économiques.

Qu'apportent les regroupements régionaux tels que l'Union européenne ?

C'est une étape utile. Au niveau européen, on est en train de démontrer que ce qui était considéré comme impossible et non viable ne l'était pas autant qu'on le disait. On a réussi à avoir un Etat de droit garanti par une Cour de justice, à faire élire un Parlement qui fonctionne, à introduire un principe non écrit qui est celui du pluralisme et du respect mutuel entre des Etats de tailles diffé-

rentes. Ce qui m'inquiète, c'est que l'Union ne semble pas prête à prendre les mesures adéquates pour affronter les défis de demain.

Les Quinze préparent pourtant une réforme de leurs institutions !

On va améliorer, éventuellement, le pilier constitutionnaliste, l'équilibre entre les institutions, mais que fait-on pour mobiliser les citoyens, pour ne pas réduire cette vaste construction à un simple espace marchand ? La démocratie, c'est aussi un idéal. C'est une lutte, une avancée permanente. Mais la démocratisation européenne, c'est-à-dire la mobilisation des gens sur des enjeux européens, va représenter une perturbation de la démocratie nationale qui est construite autour de clivages et d'intérêts nationaux. L'Europe vient bouleverser la distribution des cartes.

Faut-il imaginer des modèles démocratiques différents aux niveaux global, national ou local ?

De même qu'on a créé les démocraties nationales en introduisant des formes d'organisation nouvelles mais complètement inconnues avant le XVIII^e siècle, il faut sortir de l'idée que la mondialisation se fera sur le modèle des démocraties nationales. C'est d'ailleurs un peu le problème de l'Union européenne. Dans un cadre relativement réduit, à six, à douze, à quinze, l'Europe a pu se contenter de transposer ce modèle national, mais cela ne colle qu'à moitié. Par conséquent, il faut être ouvert à d'autres possibilités. Il y a à Bruxelles à peu près autant de personnes qui travaillent pour les groupes de pression que pour la Commission. D'où l'importance de leur mobilisation. La plupart d'entre eux sont des groupes de pression économiques. Mais on pourrait inventer des mécanismes pour aider les autres à s'organiser, ce qui permettrait d'aider à la constitution d'une véritable société civile européenne.

Est-ce qu'une charte des droits fondamentaux européens y aiderait ?

C'est une utopie assez réaliste de penser qu'on peut, au niveau européen, s'entendre sur de tels droits et les appliquer de manière à peu près stricte. Au niveau de la planète, la charte des Nations unies n'a pas empêché les Etats de fouler au pied tous les droits, y compris les plus élémentaires. On n'a commencé à faire des progrès qu'à partir du moment où des organisations comme Amnesty International ou Human Rights Watch ont mené des campagnes de lutte contre les violations. Ce qui montre que, dans un monde médiatique comme le nôtre, les Etats peuvent beaucoup, mais les organisations transnationales aussi. C'est l'aspect positif du mouvement global aujourd'hui. »

Propos recueillis par Henri de Bresson

Un spécialiste des politiques publiques



YVES MÉNY

DE L'ANCIEN COUVENT dominicain de Fiesole, où Fra Angelico a exercé jadis ses talents, dans les collines au milieu des oliviers, le professeur Yves Mény dirige, depuis 1993, le centre Robert-Schuman d'études post-doctorales, un département de l'Institut universitaire européen de Florence. A ce titre, il est impliqué dans de nombreuses recherches, notamment sur les institutions européennes. Il avait été choisi pour introduire une réflexion sur la mondialisation et la démocratie lors du Sommet sur le progressisme au XXI^e siècle organisé, en novembre, à Florence par le président du conseil italien, Massimo D'Alema, avec les présidents américains et brésiliens, Bill Clinton et Fernando Henrique Cardoso, ainsi que les chefs de gouvernement britannique, français et allemand, Tony Blair, Lionel Jospin et Gerhard Schröder.

Avant de s'installer en Italie, ce Breton de Goven (Ille-et-Vilaine), où il est né en 1943, a été

professeur de sciences politiques aux universités de Rennes, Paris-II et à l'Institut d'études politiques de Paris. Il a enseigné aux Etats-Unis, en Espagne, en Italie. Spécialiste des institutions publiques, il a publié de nombreux ouvrages, traduits en plusieurs langues, parmi lesquels *Politiques publiques* (avec Jean-Claude Thoenig), en 1990, *Dictionnaire constitutionnel* (avec Olivier Duhamel), en 1991, *La Corruption de la République*, en 1992, *Démocratie et corruption en Europe* (avec Donatella Della Porta), en 1995. Avec Pierre Muller et Jean-Louis Quermonne, il a publié, la même année, *Les Politiques publiques en Europe*, actes d'un colloque de l'Association française de sciences politiques, et se prépare à sortir un nouvel ouvrage, en collaboration avec Yves Surel, *Populismes*.

H. de B.

Jean-Guy Talamoni, président du groupe Corsica Nazione de l'Assemblée de Corse

« Jamais autant de conditions n'ont été réunies pour régler le problème corse »

« Dans quel état d'esprit êtes-vous venu à Paris ?

– Nous sommes ici dans un état d'esprit tout à fait ouvert. Nous espérons que la rencontre de lundi sera le point de départ d'une démarche qui pourra conduire à une solution politique portante d'une paix en Corse. La paix, c'est ce à quoi aspirent l'ensemble des Corses, comme tous les autres peuples. Nous attendons surtout de la rencontre de lundi que l'on y fixe une méthode et que l'on y donne des signes forts que l'on s'engage dans une nouvelle démarche.

– Où doit mener ce processus ? A l'indépendance de la Corse ou à un statut spécial ?

– Nous avons dit et répété qu'il n'est pas question que nous cherchions à imposer l'indépendance aux Corses s'ils ne la veulent pas. Si la Corse doit être indépendante dans les années à venir, c'est bien à notre peuple de le dire. En ce qui nous concerne, il nous faut continuer à répéter inlassablement notre message et à chercher à

convaincre les Corses en plus grand nombre.

– Quelle est votre vision du rapport entre l'action violente et l'action politique ?

– Il y a un problème, en Corse, qui a conduit un certain nombre de Corses, il y a de cela plusieurs décennies, à choisir d'utiliser un certain nombre de moyens qui ne sont pas les nôtres – nous n'avons pas répondu que d'une action politique publique, en ce qui nous concerne – pour poursuivre des objectifs consistant à arracher des espaces de souveraineté pour ce pays et, aussi, des espaces de dignité. Un certain nombre de Corses ont choisi de mener cette lutte du pot de terre contre le pot de fer et de consentir un grand nombre de sacrifices, de payer le prix de la liberté et parfois, même, le prix de la vie.

– Nous disons qu'il faut impérativement faire en sorte que, demain, la violence politique disparaîsse, qu'elle ne soit plus jugée comme nécessaire par ceux qui la pratiquent aujourd'hui. Pas un seul

Corse, y compris dans les organisations clandestines, ne considère la violence comme une fin en soi.

– A propos de l'assassinat de Claude Erignac ou des récents attentats de novembre à Ajaccio, vous avez dit : « Nous condamnons l'attentat ou les attentats, mais pas les hommes qui les ont commis »...

– Je ne suis ni juge ni procureur, encore moins donneur de leçons. Je suis un responsable politique. A ce titre, il ne m'appartient pas de jeter l'anathème sur des personnes, mais plutôt de rechercher avec les autres responsables politiques de la Corse des moyens de sortir ce pays de l'impasse.

– Il y a une expression corse qui dit : « Je dis le péché, pas le pécheur. » Au-delà de ce trait culturel, je vous citerai simplement un autre français, Saint-Exupéry, quand il dit : « Parce que je suis d'eux, je ne renierai jamais les miens, je ne précherai jamais contre eux devant autrui, je ne serai jamais témoin à charge. » Refuser de jeter l'anathème sur des Corses qui n'ont pas

suivi le même chemin que nous est l'expression d'un trait culturel corse, mais, en même temps, correspond à des valeurs universelles.

– Lorsqu'un homme est allé accompagner son épouse au théâtre, qu'il est allé tout seul, lui, préfér, garer sa voiture, quand on s'approche de lui et qu'on lui tire dans la tête, ça ne fait pas de vous un héros. » Soucrivez-vous à cette phrase de Lionel Jospin ?

– Les gens qui ont commis cet acte n'avaient pas la prétention de se poser comme des héros, et la solution du problème corse ne sera pas trouvée en jetant l'anathème sur les personnes qui ont fait cela. Je crois qu'il peut se passer beaucoup de choses, très graves, dans ce pays, si l'on continue à ne pas vouloir prendre le problème de la bonne façon, c'est-à-dire d'une façon politique. Si l'on continue à considérer, à Paris, que le problème corse est un problème de maintien de l'ordre, on va à la catastrophe.

– Il faut sortir de cette situation par le haut. Nous pouvons dire

que'il n'y a jamais eu autant de conditions réunies pour qu'on puisse régler le problème d'une manière durable. Nous pensons que les nationalistes ont un point de vue à donner. Ils le font sans prétention ; ils ne veulent pas monopoliser le débat ; ils veulent tenir leur place, rien que leur place – la place, d'ailleurs, qui leur a été conférée par le suffrage universel ; et ils veulent confronter leur éclairage à celui des autres Corses et, ensuite, qui y ait une discussion avec le gouvernement français, ce qui est tout à fait logique.

– Acceptez-vous de reporter à plus tard la discussion sur le statut et de donner la priorité au développement ?

– Nous sommes pour une évolution institutionnelle dès maintenant – le temps, bien sûr, de la définition. – C'est un préalable ?

– Lorsqu'on veut dialoguer, on ne pose pas de préalable. Mais il est évident que nous allons revenir sur la reconnaissance du peuple corse et sur l'évolution institutionnelle.

Nous pensons qu'aujourd'hui les institutions de la Corse ne fonctionnent pas. Elles sont en panne. Sur la question fiscale, il y a eu des délibérations unanimes de l'Assemblée de Corse ; elles n'ont été suivies d'aucun effet. L'Assemblée de Corse s'était prononcée pour qu'il y ait une épreuve de langue corse à la formation des maîtres. Eh bien, cette délibération a fini également dans une poubelle parisienne !

» Nous sommes tout à fait ouverts sur la méthode, mais nous voulons qu'il y ait une méthode, un calendrier, et qu'il soit bien clair que, dorénavant, on change de politique. On n'est plus dans une politique qui pensait résoudre le problème corse par les « dragonnades », par la division nationale antiterroriste, etc. On rentre dans un cadre politique. Il faut qu'il y ait des déclarations. Il faut que ça soit perceptible. »

Propos recueillis par Anita Haussler, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Gagner la guerre, perdre la paix

Suite de la première page

Je viens de rentrer d'un séjour d'une semaine au Kosovo. Beaucoup de choses y vont mieux qu'on ne l'espérait ; d'autres, plus mal.

Les violences des Albanais contre les Serbes et les Tziganes, les meurtres, les incendies d'habitations, les outrages sont autant de maux indéniables. Mais ce que l'on passe sous silence, c'est l'autre moitié de la réalité : la mise à mort d'Albanais. Elle continue. Le nombre d'Albanais tués durant la dernière période a été d'une fois et demie supérieur à celui des Serbes ayant subi le même sort.

Mais ce qui est inadmissible, en l'occurrence, c'est le cynisme manifesté là et là qui fait dire qu'après ce carnage dont ont été victimes les Albanais, le sang de ce peuple est désormais quelque chose de banal et de peu d'intérêt. C'est avant tout du sang des autres que l'on se soucie.

Revenons aux vengeances albanaises. Avant d'en traiter, il nous faut répondre clairement à deux questions capitales. Primo : quelle est l'ampleur de cette revanche, comparée à celle des crimes serbes ? Secundo : les Albanais eux-mêmes la dénoncent-ils ?

En ce qui concerne la première question, il est évident aux yeux de tout le monde qu'aucune comparaison n'est possible entre les crimes serbes et la riposte albanaise. Pour ce qui est de la seconde question, on peut y répondre en toute responsabilité en affirmant que non seulement les intellectuels, les philosophes, les écrivains, mais l'immense majorité du peuple albanais rejette et dénonce les représailles à l'encontre des Serbes. Quand l'auteur de ces lignes, dans toutes les interviews qu'ils ont accordées à la presse, à la radio et à la té

Le dicton selon lequel « le noyé s'accroche à ses propres cheveux » trouve tout son sens dans le cas du régime serbe. Il table sur la mystification de l'opinion, sur la perversité, la mémoire courte et la frivolité humaines

l'émission au cours de ce séjour, a condamné ces actes sans réserve et appelé à y mettre fin, il a toujours et partout rencontré une complète approbation. Il a été affirmé avec netteté que la vengeance est absolument rejetée par la morale universelle et foncièrement nuisible aux intérêts du Kosovo ; il a été souligné qu'elle rabaisse moralement le peuple qui s'y livre, qu'elle n'est qu'une réaction misérable et caricaturale, qu'en dernière analyse, même si elle était parfaitement menée à bien, elle n'aurait comme effet pour les Albanais que d'intervertir les rôles avec les criminels serbes et de faire d'eux aussi des assassins.

Ce message a été fort bien entendu : par les intellectuels et les leaders politiques, mais aussi par les membres des familles les plus horriblement frappées par le crime, notamment celle des Jashari, à Drenice, qui a perdu vingt-deux de ses membres en un seul jour, par d'autres aussi qui ont eu des enfants tués et des jeunes filles violées, ainsi que par la plupart des Albanais qui s'interrogeaient sur la perfection, il a donc fallu dix ans au Kosovo pour devenir à la mode.

Le Timor-Oriental a pu l'être, semble-t-il, grâce à l'aide du Kosovo ; les Kurdes, eux, se sont efforcés à plusieurs reprises de monter sur scène, mais en vain ; les Tchétchènes ont dû voir exterminer un tiers de leur population par la barbarie russe, et l'issue pour eux est encore incertaine. Quant au lointain Tibet, il lui faudra sans doute attendre longtemps encore derrière les brouillards de l'Himalaya.

Il est assurément affligeant de voir les destins des peuples défilé comme les collections de prin-

sophes, écrivains, tous se taisent, comme le fait aussi honteusement la prétendue opposition serbe.

Voilà un test essentiel qui ne peut être contourné. La condamnation ou l'absolution du crime est la pierre de touche pour les Balkans de demain. Sur cette question, on ne peut rester sourd ni aveugle. De la réponse qu'on y apporte dépend la morale de chaque camp, mais aussi de tous ceux qui se trouvent mêlés à ce problème aux répercussions désormais planétaires. C'est en fonction de l'attitude prise face à ce problème que naîtra ou sera étouffée la nouvelle civilisation si ardemment souhaitée dans les Balkans – leur européanisation, même.

Ces derniers temps, la propagande serbe, relayée par ses amis, a lancé une campagne de contre-vérités à propos des événements du Kosovo. Cette propension au révisionnisme après chaque hécatombe est un phénomène désormais notoire. Elle confirme la thèse bien connue selon laquelle tout forfait de grande ampleur est déclenché et entretenu par deux types d'intervenants : l'armée de criminels qui le commettent et la troupe de ceux, tout aussi coupables, qui le soutiennent et s'en font ensuite les défenseurs. L'holocauste antisémite a été la meilleure illustration de ce sinistre phénomène.

Le Kosovo, on est en présence d'une situation analogue. L'armée de ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang est provisoirement au repos, mais une autre armée à la conscience souillée s'est mise fièreusement à l'œuvre. Elle est plus malfaite : alors que la première a été parfois physiquement défaite, l'autre survit.

Aujourd'hui, l'attitude des Serbes, après leurs crimes au Kosovo, est appuyée par les courants chauvins de leurs « frères orthodoxes slaves ». Parmi les nostalgiques de la Russie soviétique, les deux cent cinquante espions du KGB en poste en Italie, ceux qui vociféraient le plus fort contre l'OTAN, pour la défense de la Serbie, constituent une fraction de ces forces d'appoint. Le forfait perpetré est soutenu par de douteux compromis, des ronds de jambe, des armées volontaires, enfin par le travail qu'accomplit une bande de désinformateurs professionnels, composée de diplomates, de journalistes ou d'inspecteurs de l'ONU.

Les mégotages cyniques pratiqués, à la barbe de l'ONU, sur le nombre réel des victimes albanaises s'accompagne de l'affirmation réitérée que bon nombre d'Albanais ont été abattus par l'UCK elle-même, et finit par déboucher sur la trouvaille grotesque que certains de ces crimes ont été commandités par la France !

Le dicton selon lequel « le noyé s'accroche à ses propres cheveux » trouve tout son sens dans le cas du régime serbe. Il table sur la mystification de l'opinion, sur la perversité, la mémoire courte et la frivolité humaines.

Il fonde, notamment, tous ses espoirs sur la lassitude de l'opinion concernant le Kosovo, autrement dit sur la fin de la « mode du Kosovo ». C'est une expression que j'ai déjà entendue il y a quelque dix ans dans un bureau situé à quelques pas seulement de celui du président de la République française. Comme je demandais à l'un des mes amis pourquoi personne ne parlait des Albanais du Kosovo alors que la terreur avait commencé à sévir dans la région, il me répondait avec franchise : « L'Albanie n'est pas à la mode ! » A l'époque, la mode était à la Roumanie.

Il rappelle cette anecdote sans rancœur. Ce type de phénomène a été et demeure une réalité. Il est difficile d'en faire grief à un Etat, à une société ou à une culture. Il fait partie de notre univers, de cette civilisation humaine que nous souhaiterions si avide voir parfaitement, mais qui est encore si loin de la perfection. Il a donc fallu dix ans au Kosovo pour devenir à la mode.

Faut-il rappeler que les organisations humanitaires n'ont aucune information de première main puisqu'elles n'ont pas accès à la Tchétchènie ? Néanmoins, la situation des 40 000 personnes qui se trouvent probablement bloquées dans Grozny doit ressembler à celle qui prévalait pendant le blocus de 1996. A la moindre alerte, on se terre dans les caves, sans eau, sans électricité, sans gaz, pour se protéger des pilonnages.

Quelles sont leurs réelles possibilités de fuite ? Nul ne peut confirmer que le couloir d'évacua-

tion soit l'hiver des couturiers. Mais c'est un fait dont l'humanité entière doit répondre. Aussi, quand, à cette réalité planétaire, on va apporter des corrections de grande amplitude, comme celles auxquelles on a assisté au Kosovo, il convient à tout prix de les soutenir.

Le Kosovo est aujourd'hui un espace où la civilisation européenne et universelle est à la fois attaquée et défendue. Sa défense ne peut être assurée seulement par des proclamations de principes, de belles phrases, des déclarations creuses, encore moins par la désinformation. Ce soutien requiert un engagement quotidien, surtout au Kosovo même, sur ce sol où un peuple entier s'est trouvé face à un dilemme : se transplanter ou être enseveli...

Mais revenons à la vengeance des Albanais. C'est sans aucun doute le boomber le plus dangereux qu'ils aient jamais manié contre eux-mêmes. Si bouillant que soit un peuple, vient une heure où il comprend que l'action qu'il poursuit est suicidaire. Fatale pour les Albanais, cette vengeance est une Aubaine pour le régime serbe. Ce n'est pas là la simple conclusion logique d'un raisonnement. C'est une réalité que l'on peut toucher du doigt tous les jours au Kosovo. La vengeance des Albanais sert les intérêts du régime serbe. A telle enseigne que ce dernier l'encourage systématiquement. Et si je souligne ce fait, ce n'est en rien pour justifier cette vengeance, mais, au contraire, pour la faire réévaluer davantage encore par les Albanais. Voici quelques exemples de la façon dont le régime serbe procède pour attiser précisément cet esprit de revanche.

Des milliers de détenus albanais sont gardés en otage en Serbie. On imagine combien de milliers de familles albanaises doivent, après avoir subi les horreurs que l'on sait, vivre aujourd'hui dans l'angoisse. D'autre part, Mitrovica est un lieu de provocations quotidiennes où paramilitaires et criminels serbes, dangereusement rassemblés, menacent à nouveau les Albanais, rétablissant l'apartheid, se vantant de leurs forfaits, ricanant sur le sang de leurs victimes, sur les femmes qu'ils ont violées, tout en promettant en outre de récidiver. Tout cela sous les yeux des troupes de la KFOR et des représentants de l'ONU.

De toutes ces provocations, la plus grave est sans doute le fait que la partie serbe s'abstient de condamner les crimes qu'elle a commis. Reconnaître ces actes et les dénoncer allègerait d'emblée la tension entre les deux peuples au Kosovo. En vérité, non seulement on est loin d'un aveu, mais c'est le contraire que l'on voit s'affirmer. L'exemple qui illustre le mieux cette situation est le rappel de l'ob-

servateur de l'ONU, le Tchèque Jiri Dienstbier, qui, de manière impardonnable, met sur le même plan victimes et bourreaux. Le président tchèque Vaclav Havel, comme toujours à la tête de la pensée humaine européenne, a, le premier, exprimé sa désapprobation de son rapport. Au Kosovo, l'opinion entière s'est depuis longtemps insurgée contre les prises de position de ce rapporteur. Elle a dénoncé ses liens étroits et suspects avec les Serbes, et demandé qu'il soit relevé de ses fonctions. Mais la voix du peuple kosovar n'a pas été entendue, pas plus qu'elle ne l'avait été à plusieurs années de cela.

Par ses écrits, ce rapporteur a gravement affecté l'autorité de l'ONU au Kosovo. En 1998, après le massacre de la famille Jashari (vingt-deux personnes, depuis le grand-père âgé de soixante-quinze ans jusqu'à ses petits-enfants, mis à mort de façon barbare), Jiri Dienstbier fut accusé par les Albanais d'avoir, par ses insi-

dans un monde où la barbarie continue de sévir à grande échelle.

La recherche de la justice – partant, la dénonciation du crime – est l'un des soucis majeurs de l'humanité, l'un des fondements de la civilisation européenne et universelle. Depuis l'enfer égypto-grec qui alimenta la tragédie antique, jusqu'à l'enfer dantesque et sa version la plus récente, les sessions du Tribunal pénal international de La Haye, ce sont là les grosses machines d'examen de conscience de l'humanité, à défaut desquelles celle-ci irait à un désastre moral généralisé.

A ceux qui s'occupent aujourd'hui du Kosovo, à ceux qui s'y intéressent effectivement comme à ceux qui font mine de s'en occuper, il convient de lancer un appel : pour apaiser la haine entre les peuples, tarir les sources de cette haine ! Cherchez d'autres sources, celles de la noblesse de cœur. Celles-ci, même encore timides, sont pourtant présentes parmi tous les peuples balkaniques.

Les violences des Albanais contre les Serbes et les Tziganes, les meurtres, les incendies d'habitations, les outrages sont autant de maux indéniables. Mais ce que l'on passe sous silence, c'est l'autre moitié de la réalité : la mise à mort d'Albanais. Elle continue

nations, assimilé certaines familles aux milieux maudis. Agissant comme un indicateur de police, il justifie ainsi les massacres futurs de cette catégorie de familles dites « grandes ». C'est ainsi qu'à la mi-avril 1999 a été perpétré l'un des crimes les plus affreux qu'ait connus l'histoire des Balkans : la liquidation des Muçollis. Cinquante-trois personnes massacrées, puis brûlées à l'essence. Vingt-quatre enfants d'un âge inférieur à quatorze ans. Dix jeunes filles ayant dépassé cet âge, douze femmes, deux vieillards, trois hommes et deux visiteurs inconnus. Pendant quatre mois, des centaines de témoins ont pu relever les traces des ruisseaux de sang qui avaient coulé des ruines. De la maisonnée des quatre frères Muçollis, il n'est resté que deux gros chaudirons : l'un rempli de restes d'ossements carbonisés, l'autre des parures féminines et de jouets d'enfants agglutinés par le feu.

Kofi Anan a eu fort raison de faire son *mea culpa* pour Srebrenica, mais il lui faut aussi, pour parachever son geste, épurer l'administration de l'ONU des éléments qui ont soutenu et continuent de soutenir directement ou indirectement le crime.

Aucun peuple victime de la violence ne peut recouvrer sa sérenité s'il ne lui est pas rendu justice. Les Albanais ne feront sans doute pas exception à cette règle. On ne peut leur demander d'être angéliques

C'est seulement ainsi que vous aiderez la fraction des Balkaniques hallucinés par le mal à recouvrer leurs esprits.

Aussi cette Europe qui a pris sous son arbitrage une partie de la péninsule, doit-elle y étendre partout son influence. Ses intellectuels doivent renoncer à des émerveillements naïfs du type : « *Dieu ! Comme X ou Y, intellectuels serbes, sont cultivés ! Encore qu'à la première évocation du nom d'Albanais ils sortent de leurs gonds !* » Il faut se dire qu'aucun individu cultivé ne peut éprouver une réaction de rejet à la seule mention d'un autre peuple. Quant à ce type d'émerveillement, il est analogue à celui qui éprouvait jadis des niais du même acabit face à des personnages comme Göring ou Franck, parce que ceux-ci manifestaient un certain goût pour la peinture et la musique, et ce malgré les haut-le-cœur qu'ils ressentaient à la seule mention du mot « juif ».

Au Kosovo et dans les Balkans en général, il importe de vaincre la culture de haine pour y substituer une nouvelle culture. Cette culture existe, elle y est présente, et souhaite qu'elle finisse par prévaloir n'est pas un voeu pieux.

Au Kosovo, du 17 au 24 novembre, j'ai assisté, comme du reste des dizaines de milliers d'autres gens, à une activité culturelle fébrile. Une foire du livre albanais, où une soixantaine de maisons d'édition du Kosovo,

d'Albanie et de Macédoine exposaient leurs dernières productions, et où ont été vendus des milliers d'ouvrages, de la *Poétique d'Aristote* et de la *Bible* à des récits de Joyce ; la commémoration du raffiné poète albanais des années 30 que fut *Lasgush Poradeci* ; l'inauguration d'un centre culturel pour jeunes, *Ghetto's Art* ; la représentation, enfin, du *Hamlet* de Shakespeare. Que je sache, aucune information, aucun reportage sur ces activités n'a paru où que ce soit.

Les Etats rapaces sont exaspérés par la culture des peuples qu'ils se préparent à asservir. Elle brouille leurs projets, et, avant de s'employer à anéantir ces peuples, ils s'attachent à nier leur culture. C'est ainsi que les Tchétchènes, avant d'être attaqués, ont été présentés au monde comme n'étant que des barbares, ignares et brigands. Mais, dans le même temps, l'admirable journaliste russe Zoya Svetova, dans le magazine *Rouskaya Mysl* des 1^{er} - 17 novembre, racontait une autre Tchétchènie, une Tchétchènie dissimulée aux yeux de l'opinion russe et mondiale. Svetova rappelle que dans ce petit pays du Caucase fleurissaient jusqu'à hier des institutions culturelles et scientifiques, des théâtres, des écoles d'enseignement supérieur, des bibliothèques. Le nombre de ces dernières s'élevait, paraît-il, à 362 ! Or, tout cela ou presque a été détruit par l'offensive « civilisatrice » russe.

L'attaque liminaire contre la culture a pour but de préparer le terrain à l'extermination qui doit suivre. En d'autres termes, les assaillants entendent dire au reste du monde : ne nous faites pas de mouron à les voir disparaître – ce sont des peuples sans valeur. Ainsi s'explique leur zèle à guetter les erreurs que peuvent commettre ces peuples, sans jamais leur reconnaître par ailleurs le moindre mérite.

La fièvre culturelle qui règne aujourd'hui à Pristina est un puissant témoignage de la soif de vivre qui anime ce peuple pourtant encore en deuil. C'est une attitude à laquelle il convient de rendre hommage. Cette soif ne doit pas être niée et rejetée brutalement, avec cynisme.

Quoi de plus noble que l'appel adressé aux Albanais : « *Après avoir gagné la guerre, il vous faut gagner la paix !* » Mais, pour cela, il faut aussi les aider.

Rien de plus affligeant que le fait d'observer que, pour beaucoup, si le Kosovo a présenté quelque attrait, ce fut au premier chef par sa mort annoncée. Cette approche néfaste doit cesser. Le Kosovo et avec lui tous les Balkans doivent susciter l'intérêt au premier chef non par leur mort, mais par leur vie.

Ismaïl Kadaré

(Traduit de l'albanais par Jusuf Vrioni)

© Ismaïl Kadaré/« Le Monde ».

Pauvre Grozny... par Carole Dubrulle

MALAISE étrange à la vue d'une voie ferrée hier sur mon chemin : pour quel avenir funeste sera-t-elle peut-être un jour utilisée ? On ne devise pas si facilement les tracés d'acier ni les destins collectifs qu'on y a enfermés. L'espace qu'ils délimitent est profilé une fois pour toutes. Le sens du voyage est inéuctable pour toutes ces populations « criminalisées » et forcées à emprunter ces couloirs, sauf à faire exploser la voie de chemin de fer !

Les actes de résistance d'hier ne sont plus les actes de résistance d'aujourd'hui. Encore faudrait-il qu'il y ait une volonté de résistance ! Un ultimatum a été posé par les militaires russes à l'encontre des populations civiles qui se trouvent encore à l'intérieur de Grozny.

Faut-il rappeler que les organisations humanitaires n'ont aucune information de première main puisqu'elles n'ont pas accès à la Tchétchènie ? Néanmoins, la situation des 40 000 personnes qui se trouvent probablement bloquées dans Grozny doit ressembler à celle qui prévalait pendant le blocus de 1996. A la moindre alerte, on se terre dans les caves, sans eau, sans électricité, sans gaz, pour se protéger des pilonnages.

Quelles sont leurs réelles possibilités de fuite ? Nul ne peut confirmer que le couloir d'évacua-

tion annoncé par les Russes fonctionne effectivement, assorti de réelles mesures de protection. Il est probable que ceux qui restent sont des personnes âgées, des indigents, des femmes avec enfants qui n'ont pas les moyens de sortir de la ville ou qui ont fait le choix personnel de rester pour ne pas abandonner leur maison, leurs frères, leur mari... Faut-il se réfugier à l'horreur prévisible, révoltante, une fois l'ultimatum exépiré ?

Les Etats parties aux conventions de Genève se sont librement engagés à respecter et à faire respecter les dispositions de ces traités, et donc à activer ce qu'on appelle le mécanisme de compétence universelle pour toute violation grave du droit international huma-

ment, nos Etats, à commencer par la France, ne lèvent pas tout verrouillage politique, administratif ou juridique bloquant la mise en place d'une justice effective applicable à tous ?

Les Etats parties aux conventions de Genève se sont librement engagés à respecter et à faire respecter les dispositions de ces traités, et donc à activer ce qu'on appelle le mécanisme de compétence universelle

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-20-00. Télécopieur : 01-42-17-32-90. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le chaos russe

Il faudra un jour se souvenir de l'enthousiasme bâti et militant, de ce sentiment quasi religieux de triomphe idéologique qui régnait à Washington, et ailleurs à l'Ouest, en ces journées de fin 1991 lorsque implosa l'empire soviétique. Il faudra relire les propos lyriques du président George Bush sur l'annonce d'un « *nouvel ordre international* » que n'allait pas manquer de produire l'avènement immédiat d'une Russie démocratique et à économie de marché - la première étant nécessairement l'enfant de la seconde, assurait-on alors sur les bords du Potomac. Il faudra réentendre les prescriptions des « docteurs Folamour » du capitalisme spontané qui, tout juste sortis du chatoyant campus d'Harvard, conseilleront à des dirigeants russes, un tantinet déboussolés par le surgissement de l'Histoire dans leur pays, le « big bang » radical : libération des prix, privatisations, etc., qui allait enrichir une minorité et maintenir une bonne partie des 145 millions de Russes dans la misère.

Il faudra se souvenir de tout cela quand, demain, hommes politiques, dirigeants économiques et journalistes occidentaux, constatant que la création ne ressemble aucunement à ce qu'ils avaient espéré, réaliseront qu'ils ont affaire à une Russie qui n'est nullement l'allié rêvé, mais, au contraire, presqu'un adversaire déclaré. Un pays qui, sous les échecs économiques, cherche à refaire son empire par la force, à intimider ses voisins à l'indépendance récente ; un pays aux élites corrompues, prêtes à une petite guerre (la Tchétchénie) pour gagner une

élection (le scrutin législatif du 19 décembre) ; un pays qui, comme au temps de l'URSS, compte sur sa force militaire pour se faire respecter, faute de pouvoir exporter autre chose que ses matières premières et ses marques. C'est cet instantané là qu'a saisi François Bonnet, notre correspondant à Moscou, dans la série en trois volets dont nous commençons aujourd'hui la publication.

En noir, en très noir, c'est la photographie du chaos russe, d'une nation à la dérive, où tout dépend des caprices, états d'âme et de santé de Boris Nikolaïevitch Eltsine. On hésite à l'accabler, non qu'il ne le mérite pas, mais parce qu'il son sujet on a aussi envie de rappeler : nous l'avons tant aimé, nous lui avons toujours tout pardonné, et c'était il n'y a pas si longtemps encore... Quelles que soient les responsabilités des uns et des autres, le résultat est là : « la famille », le clan Eltsine monopolise un pouvoir où se mêlent affaires, corruption et criminalité dans un pays aussi malade que son chef.

Pourtant, les élections vont avoir lieu ; les partis politiques existent ; quand elle n'est pas sous l'aveuglement de la passion nationaliste, la presse est libre. On se refusera à la nostalgie : l'échec de la Russie post-soviétique ne veut pas dire que l'autre, la soviétique, était un succès. On rappellera que le désenchantement actuel est aussi le reflet de l'enthousiasme déclinant du début des années 90. Et si l'on veut vraiment être optimiste, on dira que le chaos russe est celui de toutes les phases de transition. Ce qui laisse entière la question suivante : quelle Russie demain ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directrice : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhoteau
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Grellsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Plailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde* ;
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Haro sur le chat !

LES LECTEURS du *Journal officiel* ont dû tomber en arrêt - sans jeu de mots ! - sur le chat *haret*, vocable insolite qui figure dans un arrêté du ministre de l'agriculture en date du 7 novembre (publié le 22). Cet arrêté a soulevé une émotion justifiée chez les amis des animaux ; la Société protectrice va en demander l'annulation au Conseil d'Etat si elle n'obtient pas du nouveau ministre qu'il rapporte ce texte malencontreux, édicté à la légère par son prédécesseur.

De quoi s'agit-il donc ? Tout simplement d'assimiler aux chats *haret* les chats domestiques qui s'aventuraient à plus de deux cents mètres des habitations, et de permettre de les abattre comme des bêtes malfaisantes. On juge de l'émoi des propriétaires et des amis des chats : autoriser le meurtre d'animaux domestiques !

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un

chat *haret* ? C'est un vieux terme de vénérage qui désignait les chats sauvages à l'époque où il en existait encore, et par extension les chats domestiques revenus à la vie sauvage et qui vivent dans les bois ou ailleurs. Le mot est de la même racine que *hara* ! et l'ancien français *haret*, lancer le chien (sur un gibier), d'origine germanique comme beaucoup de termes de chasse. Le chat *haret* est celui sur lequel on *haraït* les chiens. *Haro* sur le chat !

Plus rebelle que l'homme au dirigeant, il ne s'astreindra jamais dans la fantaisie de ses promenades au périphérique de deux cents mètres qu'un ministre prétend lui imposer. Faudra-t-il que le chat nous rappelle au sens du ridicule ?

Albert Dauzat

(14 décembre 1949)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Nouvelle-Zélande : réparer les dégâts du libéralisme

DEPUIS la prise de fonctions officielle du nouveau gouvernement néo-zélandais, vendredi 10 décembre, le mot de « réforme », qui s'est appliquée depuis quinze ans dans le sens de la libéralisation, de la dérégulation et de la privatisation à tous les secteurs de la vie économique, financière et même politique, n'est plus à l'ordre du jour.

En élisant une coalition de centre-gauche Labour Alliance (*Le Monde* du 30 novembre), les Néo-Zélandais ont exprimé leur « ras-le-bol » de la politique ultra-libérale mise en place il y a quinze ans par les travaillistes (1984-1990) et prolongée par trois gouvernements conservateurs (1990-1999). Car si la manière radicale dont la Nouvelle-Zélande a appliqué les grands principes libéraux est encore citée en exemple par certaines institutions internationales, le coût social de ces réformes économiques a fait changer d'avis les Néo-Zélandais.

Que celles-ci aient été nécessaires, dans un premier temps, pour sortir le pays de la quasi-banqueroute est généralement admis. Avant 1984, il était en effet sclérosé par une administration toute-puissante, protégée par des tarifs douaniers énormes et surtout écrasé par une dette publique gigantesque. L'Etat-providence

veillait à tous les aspects du bien-être de ses citoyens. Après quinze ans de réformes, la Nouvelle-Zélande est le pays le plus ouvert de l'OCDE. 95 % des biens importés, qu'ils soient ou non en concurrence directe avec la production locale, ne sont pas taxés.

Les agriculteurs, qui, avant 1984, tiraient 40 % de leurs revenus des subventions, ne touchent presque plus rien de l'Etat, si ce n'est sous la forme d'une modeste aide à la recherche. Les impôts sur le revenu sont relativement faibles (33 % pour le moment sur les plus hauts revenus, avec à peine 10 % de charges patronales et aucune cotisation sociale). Le marché de l'emploi est des plus souples, les syndicats ayant été presque éradiqués par une loi (Employment Contract Act) de 1991 qui privilégie la négociation directe entre employé et employeur.

Mais que la Nouvelle-Zélande soit devenue un paradis d'entrepreneurs ne fait pas le bonheur au quotidien des Néo-Zélandais. Alors qu'une petite partie de la population et de nombreux investisseurs étrangers, en particulier américains et japonais, ont bénéficié des réformes, 820 000 personnes (sur une population de 3,8 millions) continuent de dépendre

d'allocations sociales et sont dans une situation de plus en plus précaire. Le fossé entre riches et pauvres s'est considérablement creusé. L'état du système de santé publique laisse gravement à désirer. Des épidémies de tuberculose, de méningite et d'autres « maladies du tiers-monde » sévissent régulièrement. Bien que le cliché selon lequel « la Nouvelle-Zélande est un endroit merveilleux pour faire grandir ses enfants » ait la vie dure, le taux de suicide des adolescents est l'un des plus hauts des pays occidentaux.

INQUIÉTANTE « FUITE DES CERVEAUX »

La Nouvelle-Zélande subit aussi une inquiétante « fuite des cerveaux ». Attristés par de meilleurs salaires et un tissu économique plus développé, plus de 70 000 personnes ont quitté le pays au cours des douze derniers mois. En tenant compte des arrivées, ces flux migratoires créent un important brassage annuel. Quant aux immigrants qualifiés, qui sont censés compenser cette fuite des cerveaux, ils sont très souvent sous-employés. Auckland aurait ainsi le plus grand nombre de chauffeurs de taxis disposant d'un « Ph. D. » !

Ce ne sont pas seulement les hommes et les femmes qualifiés qui s'en vont. Plusieurs fleurons de la vie économique néo-zélandaise, comme Fenz Corporation, ont transféré leur siège social en Australie. Quant aux entreprises qui restent sur place, il faut qu'elles soient prêtes à subir de plein fouet la concurrence mondiale. Car les tarifs douaniers continuent de baisser, plus vite même que ne le réclame l'OMC.

En octobre, lorsque les droits de douane sur certains vêtements sont tombés à 19 % (ils étaient de 65 % en 1987), la maison de lingerie Bendon a annoncé la fermeture de son usine, provoquant le licenciement de 400 personnes. L'abrogation totale des tarifs douaniers sur les importations de voitures a eu le même effet, provoquant la fermeture de quatre usines d'assemblage, plusieurs d'entre elles étant installées dans des régions peu développées où l'usine faisait vivre des communautés entières.

Mais la logique des libéraux était implacable : un emploi qui ne tient pas le choc de la concurrence internationale est un mauvais emploi.

Par ailleurs, la progressive passation des pouvoirs et des actifs publics au secteur privé a peu à peu contribué à l'appauvrissement de l'Etat. Outre les conséquences perceptibles dans la vie quotidienne, le secteur de la défense a fait les frais de cet effacement de l'Etat. Au point que le piteux état des armées néo-zélandaises inquiète le grand voisin et allié qu'est l'Australie.

Reste que quinze ans d'ultra-libéralisme auront marqué les mentalités. Les Néo-Zélandais qui réussissent sont plus « débrouillards » que jamais. Ils cultivent le goût de l'innovation et de l'indépendance. Ils le démontrent dans l'agriculture et dans quelques secteurs de pointe, comme le vin, les chantiers navals ou l'informatique. Et personne, même parmi les partisans du Labour, ne souhaite un retour interventionniste de l'Etat. Mais les laissés-pour-compte, qui n'ont pas les ressources nécessaires pour sortir de leur dépendance ou s'acheter les services essentiels de bonne qualité, sont plus isolés. Le nouveau premier ministre, Helen Clark, estime qu'après des années de « laisser-faire, laisser-passer » la société néo-zélandaise est devenue cruelle et mesquine. « Mais pas les Néo-Zélandais », précise-t-elle. En augmentant les dépenses sociales, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation qu'elle financerait en taxant davantage les 5 % de revenus les plus hauts, elle souhaite réorienter le pays vers un libéralisme plus social.

Florence de Changy

Dimanche 12 décembre, J-20 : chauds les marrons...

Du bon usage des stéréotypes européens

LES CONTROVERSES sur la « troisième voie », mais aussi un certain souci français de renforcer, au-delà du dialogue entre Londres et Berlin, un circuit franco-allemand : tel était le contexte d'un colloque organisé, samedi 4 décembre à l'Unesco, sur le thème des « Stéréotypes nationaux dans la construction européenne ». Cette réunion était due à l'initiative de cercles de réflexion de la social-démocratie comme la Fondation Jean-Jaurès, présidée par Pierre Mauroy, la Friedrich Ebert Stiftung, véritable « université » du SPD allemand, et Europartnair, groupe animé par Elisabeth Guigou, garde des sceaux, et l'historien Jean-Noël Jeanneney, ancien secrétaire d'Etat à la communication.

De la « part maudite » accolée au stéréotype national - selon l'expression reprise de Bataille par Pierre Moscovici -, il fut assez peu question. Le ministre délégué aux affaires européennes a été l'un des rares participants à évoquer les virtualités meurtrières, alors que la plupart des orateurs avaient choisi, paradoxalement, de s'interroger plutôt sur le rôle positif que ces représentations pourraient avoir pour renforcer une conscience d'appartenance européenne commune.

C'est le philosophe franco-allemand Heinz Wismann qui a été le plus loin sur la voie d'une réhabilitation, certes lucide, du stéréotype - stéréotype doté par lui d'une « fonction cognitive ». Pour lui, un stéréotype est une narration pauvre et inachevée, qui tente de fixer dans une figure humaine (la Germania allemande ou Marianne) ou une pièce de vêtement (le chapeau à plume des Tyroliens ou l'entêtant bérét basque français) un objectif qui n'a d'existence que dans le temps.

UN « MARQUEUR IDENTITAIRE »
Le stéréotype prétend aussi individualiser et enracer par un « marqueur identitaire » une identité collective prétée à un peuple. Mais ne fournit-il pas, aussi, l'indice qu'un peuple n'existe qu'en relation à d'autres, même s'il donne de cette altérité une image inversée ?

A propos de l'Allemand aux ordres et du Français brouillon, M. Wismann a ainsi risqué, non sans ironie, une hypothèse : « Les Allemands sont profondément indisciplinés, alors que les Français peuvent se payer le luxe de transgresser une règle profondément intériorisée pour s'individualiser un petit peu. » Une telle construction en miroir révélerait à contrario les usages possibles du stéréotype : « C'est un début de connaissance de

l'autre, estime l'historien Robert Frank. Des enquêtes montrent qu'il n'y a plus d'image de la Pologne dans l'esprit des Allemands actuels.

L'

ignorance de l'autre n'est-elle pas

plus que le stéréotype ? »

Pour autant, est-il opportun de souhaiter la mise en place d'un stéréotype européen ? L'euroceptisme, nourri en Grande-Bretagne « par une presse stipendiée par des capitaines américano-canadiens », conduit certes à « une méconnaissance des racines de la civilisation européenne », comme l'affirme Carole Tongue, une ancienne députée britannique au Parlement de Strasbourg. Mais quelque chose comme un manuel scolaire d'histoire européenne commune, gommant les différences au profit d'une reconstruction « télégologique » qui prétendrait ne scruter dans le passé que les fondements supposés de l'actuelle Union européenne, n'aboutirait, a souligné Jean-Noël Jeanneney, qu'à une inefficace « grisaille ».

En réalité, c'est le volontarisme

qui paraît inopérant en la matière.

Le professeur Joseph Jurt, observant que l'expression de « couple franco-allemand » n'était utilisée qu'en France, y a dénoncé un stéréotype réduisant les relations entre les deux pays à celles de leurs dirigeants respectifs. La seule réalité maritale dans ce domaine sera

celle des quelque cinquante-cinq mille unions franco-allemandes... Il était sans doute inévitable qu'une discussion sur les stéréotypes européens finisse par figurer ce qui faisait son objet d'étude. A cet égard, l'image même que la réunion présentait, via les participants et les thèmes abordés, était celle d'une Europe limitée aux grandes nations, excluant par défaut les petits pays appartenant à l'Union européenne. L'« autre Europe » était, elle aussi, significativement absente. Seul le directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigshafen, le sociologue Robert Picht, a rappelé qu'on se trouve fort loin de ce que « Havel et Kundera envisageaient comme "retour à l'Europe" », que la déception est palpable dans l'ex-RDA et qu'elle risque de l'être, demain, en Pologne.

Comment, enfin, évacuer l'angoisse que certains ne puissent être tentés, par les progrès de la génétique, de faire coller les individus à une image collective, voire à une caricature ? Il est dommage que ces dérives-là, qui font du stéréotype une réalité potentiellement dangereuse, et non pas seulement un animal à apprivoiser, soient restées trop absentes de débats trop sereins.

Nicolas Weill



ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

BANQUES Le géant financier néerlandais ING a annoncé dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 décembre qu'il retirait son projet d'offre d'achat « amicale », présenté

à la veille du week-end, sur le Crédit commercial de France (CCF). ● LE PREMIER assureur et deuxième établissement bancaire des Pays-Bas a pris acte de la réaction négative du

conseil d'administration du CCF, convoqué dans l'après-midi de dimanche. Celui-ci avait jugé la proposition « soudaine et non concertée ». ● LUNDI MATIN, une

porte-parole de la sixième banque française s'est dit « très surprise » des conditions dans lesquelles l'opération d'ING « a été présentée puis retirée en quarante-huit heures ». ● DEPUIS PLUSIEURS MOIS, une bataille boursière oppose en coulisse les trois principaux actionnaires du CCF que sont ING, le belge KBC et Swiss Life.

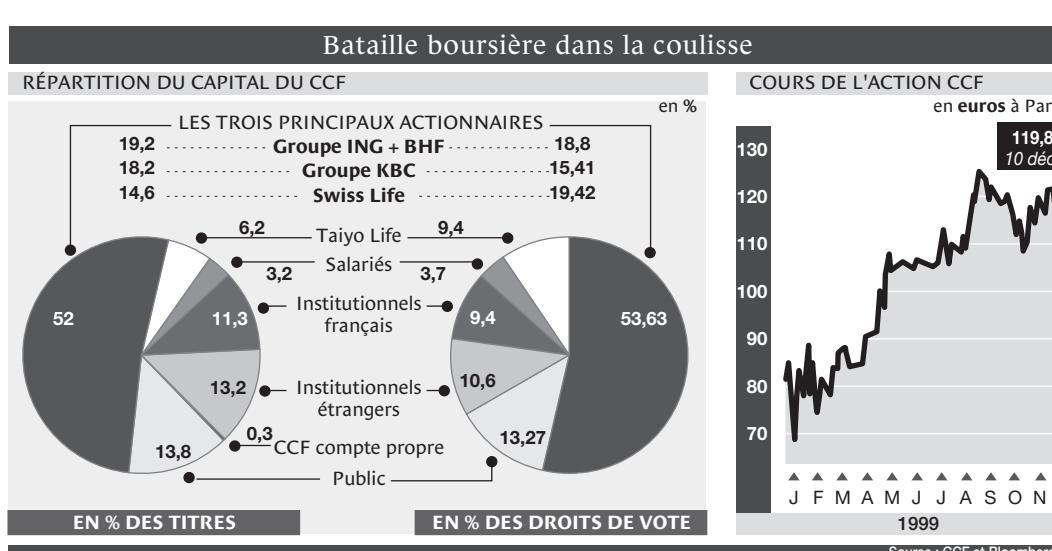
Le groupe néerlandais ING renonce à lancer une OPA sur le CCF

Le conseil d'administration du Crédit commercial de France, réuni dimanche 12 décembre, avait jugé « soudaine et non concertée » l'offre soumise à la veille du week-end par le numéro un de la bancassurance aux Pays-Bas. Les analystes s'attendent à de nouveaux coups de théâtre

APRÈS la bataille qui a opposé de longs mois la BNP à la Société générale et Paribas, le Crédit commercial de France (CCF) est à son tour au cœur du théâtre des restructurations bancaires. « La surprise, l'étonnement », tels sont les mots qui revenaient, dans la communauté bancaire et financière, pour qualifier la volte-face, au cours du week-end, du géant financier néerlandais ING dans son OPA sur le CCF. « Le CCF est très surpris des conditions dans lesquelles, dans une phase de quarante-huit heures, l'offre a été présentée puis retirée », estimait, lundi matin 13 décembre, une porte-parole de la sixième banque française.

C'est vendredi 10 décembre, dans la soirée, que le premier bancassureur des Pays-Bas avait prévenu le CCF par une lettre remise à la direction. Dans ce texte, ING indiquait son intention de « lancer une offre publique d'achat sur l'ensemble du capital du CCF au prix de 137,50 euros par action ». Cette offre valorisait la banque des Champs-Elysées à 10,06 milliards d'euros (66 milliards de francs), soit un montant de 15 % supérieur au cours du CCF vendredi (119,8 euros en clôture).

ING précisait que « dans son esprit cette proposition est amicale et considérée comme nécessaire, avant de la rendre publique, le soutien du conseil d'administration du CCF et de la direction du CCF ». Ce qu'il n'a pas obtenu. Le conseil d'adminis-



tration du CCF, réuni en urgence dimanche après-midi 12 décembre et où sont représentés les trois plus gros actionnaires de la banque - ING, le belge KBC, et l'assureur helvétique Swiss Life - a indiqué dans un communiqué que « ce projet, remis de manière soudaine et concertée, n'a pu faire l'objet d'une discussion préalable approfondie ».

Il ne s'agissait toutefois pas d'un « non » définitif, d'un rejet catégorique. Le conseil se donnait quatre jours pour en débattre, réservant sa réponse définitive lors du prochain conseil prévu jeudi 16 décembre.

Dans la nuit de dimanche à lundi,

nouveau coup de théâtre. ING a annoncé, dans un communiqué, « qu'il retirait son projet d'offre ». Explication donnée par ING : le conseil d'administration du CCF « n'a fait apparaître aucun débat de fond sur la substance de l'offre, ni aucun début d'intérêt et de soutien permettant à ce projet d'offre d'être mis en œuvre ». Cette proposition alléchante, puisque entièrement libellée en cash, avait pourtant de quoi séduire les actionnaires.

« NOUS NE COMPRENONS PAS »

ING ne cachait pas son étonnement devant la réaction plus que mitigée du conseil du CCF à son offre. Ruud Polet, porte-parole d'ING, confiait, lundi matin, au *Monde* : « Nous sommes extrêmement étonnés de la tournure des événements. Nous avons négocié au plus haut niveau pendant plusieurs mois avec les dirigeants du CCF. Tout avait été discuté dans un document : le prix par action, la position de Charles de Croisset, son dirigeant, la position de la banque dans ING, et le fait que le rachat n'entraînerait aucune suppression d'emplois. Le conseil du CCF n'a finalement pas étudié notre offre sur le fond. Nous ne comprenons pas. Nous constatons qu'ils l'ont très rapidement rejetée. Nous l'avons donc retirée ». ING a précisé qu'il n'envisageait dans l'immédiat aucune nouvelle offre « hostile », en précisant que

celles-ci ne sont pas dans sa culture. Si elle semble avoir pris de court la banque des Champs-Elysées, l'initiative d'ING n'était pas moins attendue par les marchés, le CCF faisant l'objet de rumeurs récurrentes. ING n'a jamais caché son intérêt pour le marché français. Il avait dévoilé en octobre qu'il disposait d'un trésor de guerre de 10 à 15 milliards d'euros. Mais le groupe dirigé par Godfried van der Lught déclarait mi-novembre qu'il « n'était ni pressé, ni prêt à payer n'importe quel prix » pour prendre le contrôle du CCF.

La faiblesse de KBC a peut-être accéléré la décision du néerlandais. Le bancassureur belge, notamment affecté par l'affaire de la dioxine et

la faiblesse de BNP, a peut-être accéléré la décision du néerlandais. Le bancassureur belge, notamment affecté par l'affaire de la dioxine et

meilleure garantie pour son indépendance. Il martelait lors de la présentation de ses résultats semestriels, début septembre, que « sa banque disposait d'un actionariat solide et de qualité ».

Pourquoi le CCF attire tant les convoitises ? Il affiche avec insistance des bénéfices en hausse pour la dix-septième année consécutive. Le CCF reste de surcroît l'une des rares banques françaises encore disponibles. Paribas a été rachetée par la BNP et le Crédit lyonnais privatisé à pour principal actionnaire le Crédit agricole.

Les pouvoirs publics n'ont pas réagi aux événements du week-end. Toutefois, à Bercy, on considère depuis longtemps que le CCF n'est pas stratégique et donc peut être racheté par un étranger. Après l'épisode BNP-Société générale, la doctrine des autorités bancaires semble aussi être le refus de toute offre hostile dans la banque. Bercy avait ouvert la porte cet été en déclarant « ne pas être opposé aux rapprochements transfrontières ». « Nous avions également pris la température auprès des pouvoirs publics et des organes de contrôle : nous n'avons reçu aucun signal négatif », affirme M. Polet.

La bataille n'est sans doute pas terminée. S'agit-il d'un point final à la tentative de rachat du CCF par le géant néerlandais ? « La porte est fermée mais elle ne l'est pas à clé », confie ING...

Alain Franco (à Amsterdam) et Pascale Santi

La sixième banque française

● **Résultat** : sur la lancée de quinze ans de croissance ininterrompue de son bénéfice, le CCF table pour 1999 sur une hausse de l'ordre de 40 % de son résultat net, qui a déjà atteint 1,41 milliard de francs (227 millions d'euros) au premier semestre.

● **Capitalisation boursière** : l'action CCF figure dans le CAC 40. La capitalisation boursière de la banque s'élève à 8,72 milliards d'euros. Ses fonds propres s'élevaient au 30 juin à 18,6 milliards de francs.

● **Actifs** : au total, le CCF pèse

154,1 milliards de francs de dépôts, a accordé 166 milliards de francs de crédits et gère 344 milliards de francs d'actifs.

● **France** : le CCF dispose en France de 195 agences en son nom propre et de 450 au nom de ses filiales régionales (Union des banques à Paris, Banque de Savoie, Banque Chaix, Crédit commercial du Sud-Ouest, Société marseillaise de crédit...).

● **Etranger** : dans le reste du monde, le CCF détient la banque d'affaires CCF Charterhouse, Banco CCF Brasil, le gestionnaire de fonds Framlington...

L'appétit sans limites du numéro un de la bancassurance aux Pays-Bas

AMSTERDAM
de notre correspondant

Une banque en France, une compagnie d'assurances aux Etats-Unis : tels sont les acquisitions principales que souhaitent faire à moyen terme les dirigeants d'ING. Jusqu'à récemment, l'Allemagne se situait en première place sur la carte du bancassureur néerlandais. Mais durant l'été, ING a lancé une OPA amicale sur l'établissement allemand BHf-Bank dont il détenait déjà 40 % du capital. Montant de l'opération : 2,1 milliards d'euros.

L'argent ne manque pas à celui qui se situe, par sa capitalisation boursière, au cinquième rang des institutions financières en Europe. Au premier semestre de 1999, le groupe a enregistré un bénéfice net, hors éléments exceptionnels, de 1,6 milliard d'euros, en hausse de 20 %. Une croissance à deux chiffres des bénéfices est habituelle chez ING. La véritable bonne nouvelle s'est située ailleurs : dans le retour au bénéfice, pour 151 millions d'euros, de sa filiale britannique de banque d'investissement, ING Barings.

Pour le groupe né en 1991 de la fusion, révolutionnaire à l'époque, d'une banque, NMB Postbank, et d'un assureur, Nationale Nederlanden, il y aura un avant et un après Barings. Avant, ING pouvait se flater d'inventer au jour le jour un concept encore flou, celui de la bancassurance. Ainsi, alors que, pendant les premières années, le

groupe avait mis l'accent sur les canaux de distribution, il se restructurait ensuite en branches distinctes : un département néerlandais, les services financiers internationaux, jouant à fond la carte de la synergie entre les métiers, la gestion de fonds, etc.

Né en 1991, ING a emporté l'anglaise Barings en 1995, la belge Bruxelles Lambert en 1997, et l'allemande BHf-Bank cet été

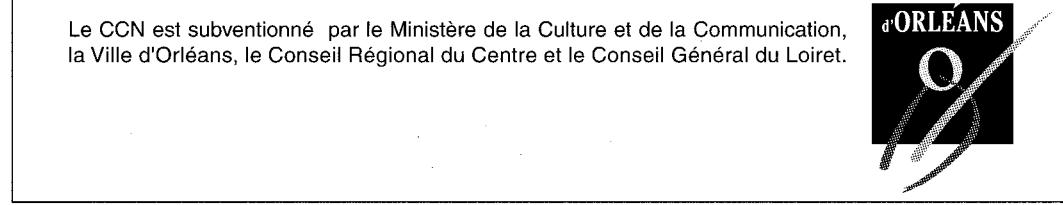
Jusqu'en 1995, ING est surtout connu des spécialistes. En mars, la Barings Bank, l'une des vieilles dames de la City, tombe, victime des malversations d'un trader incontrôlé. Tous les grands noms de la banque européenne s'arrachent sa dépouille. ING l'emporte, à la surprise générale, pour une livre symbolique et environ 1 milliard d'euros de remise à flot. Après l'euphorie de la victoire, Barings cause bien des déboires à ses nouveaux propriétaires qui auront du mal à s'acclimater à la culture coûteuse et très « british » des banques d'affaires

féroces londoniennes. Voilà pourquoi les bons résultats du début 1999 ont été accueillis avec soulagement.

Dès février 1997, ING fait parti de sa détermination à « mettre l'accent sur l'Europe ». Le directoire du groupe a pris conscience que l'arrivée de l'euro obligera les établissements de la zone à grossir rapidement pour faire le poids sur un marché unifié. « A l'heure actuelle, ING détient 17 % du marché en flouris. Si nous ne bougeons pas, nous n'aurons qu'1 % du marché en euros », explique alors son dirigeant de l'époque, Aad Jacobs.

Novembre 1997 : ING frappe un nouveau coup en annonçant une OPA amicale sur la Banque Bruxelles Lambert. Cette opération rappelle d'ailleurs la stratégie développée par ING au CCF : une entrée modeste au capital, une montée par voie de rachats de titres en Bourse, voire à des actionnaires minoritaires, tout en faisant savoir que l'on se contente d'un investissement juteux, mais que, si l'occasion se présente de procéder à une offre d'achat amicale, elle sera saisie. ING a attendu cinq ans avec la BBL. Fin 1997, la banque rebelle lui revient pour environ 4 milliards d'euros. Depuis, son intégration dans le groupe est considérée comme un modèle de réussite. Son président, Michel Tilmant, vient d'être nommé vice-président du groupe ING.

Josef Nadj est le directeur du Centre Chorégraphique National d'Orléans. Ses créations étonnent, séduisent et enthousiasment la critique et les spectateurs du monde entier. Le CCN est subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Ville d'Orléans, le Conseil Régional du Centre et le Conseil Général du Loiret.



Jean-Pierre Hansen, président de Tractebel

« Notre marché intérieur, ce n'est plus la Belgique, c'est l'ensemble de l'Europe »

Filiale de Suez-Lyonnaise des eaux, le groupe belge Tractebel est aujourd'hui le cinquième producteur d'électricité en Europe. Son président,

Jean-Pierre Hansen, ne cache pas ses ambitions après l'acquisition, il y a moins d'un mois, du néerlandais Epon. Tractebel entend être, dans les

prochaines années, un des grands acteurs du marché européen de l'énergie, en cours de libéralisation et de concentration.

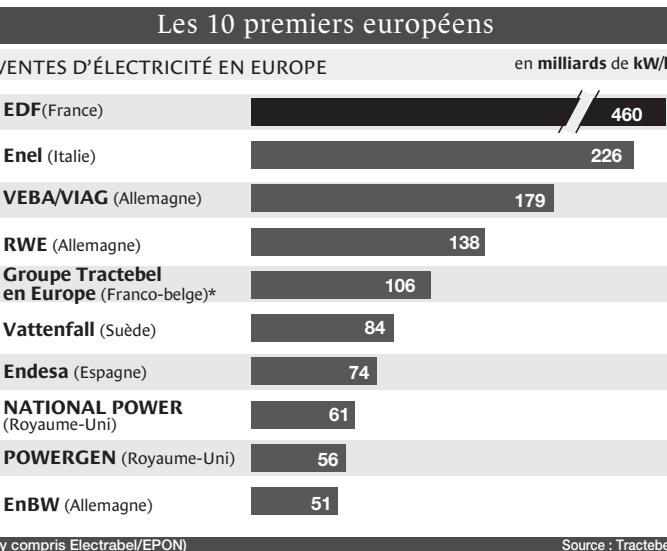
« Electrabel, filiale de Tractebel, vient de consacrer 1,74 milliard d'euros (11,4 milliards de francs) à l'acquisition, fin novembre, du producteur d'électricité néerlandais Epon. Quelle est votre stratégie ?

« C'est une opération importante à laquelle je pense depuis longtemps. L'ouverture du marché de l'électricité a complètement modifié la situation. Notre « marché intérieur », ce n'est plus la Belgique, c'est l'Europe : une zone reliée par un système électrique interconnecté et qui comprend les quinze pays de l'Union, plus la Suisse et les pays scandinaves. Le rachat d'Epon s'inscrit dans cette perspective et même au-delà. Le Benelux est devenu notre marché domestique. Il existe une limitation de capacité des réseaux de transport, pour exporter dans plusieurs parties de l'Europe, et notamment vers les Pays-Bas. Il était nécessaire d'acquérir des moyens de production. L'acquisition d'Epon nous permet de devenir le premier opérateur européen des turbines gaz-vapeur (TGV) et aussi de jouer un rôle important à la Bourse d'Amsterdam d'échange d'électricité, dont nous sommes un des fondateurs.

— Comment évolue le paysage en Europe ?

« Il a radicalement changé, mettant fin à l'autarcie des producteurs. Ce n'est pas uniquement dû à la déréglementation. Les changements technologiques comptent au moins autant. Les barrières capitalistiques qui faisaient obstacle à l'entrée de nouveaux concurrents et qui justifiaient économiquement des situations de monopoles de droit ou de fait se sont effondrées. Maintenant, vous n'avez plus besoin de construire une tranche nucléaire de 1 450 mégawatts pour produire de manière efficace. Une simple turbine à gaz de 300 mégawatts suffit.

» Les attentes ont changé aussi chez les clients. Tous considèrent la sécurité des approvisionnements comme un fait acquis. Pour eux, l'électricité est devenue une quasi-matière première. Leur première préoccupation est d'obtenir le meilleur prix, surtout s'ils ont de multiples sites en Europe. Qui dit matière première dit marge plus faible et impose une recherche accrue de l'effet de taille. Mais l'électricité n'est pas qu'une simple matière première. Le courant ne se



transporte pas partout sans problème. Il existe des goulets d'étranglement à certains points de passage. Il faut être un acteur commercial majeur mais disposer aussi de capacités de production sur place.

— Quels sont les marchés qui intéressent le plus ?

« La principale zone s'étend de l'Allemagne du Nord à l'Italie, en passant par l'est de la France et la Suisse. C'est là que se situe le pôle économique de l'Europe, là où il faut être. Mais il faut une masse critique de clients pour pouvoir leur offrir des services supplémentaires, faire du marketing, prospecter le marché. La France n'a pas encore ouvert son marché.

En Allemagne, la situation évolue et le marché semble appelé à se partager entre RWE, d'un côté, et le nouvel ensemble Veba-Viag, de l'autre. Dans d'autres endroits, nous pouvons avoir une présence purement commerciale, comme en Espagne où nous participons au marché de spot [transactions au jour le jour] de l'électricité.

— Des alliances sont-elles inévitables ?

« Vu le nombre d'acteurs, une recomposition de ce secteur est probable. Lorsque le mouvement s'engagera, tout peut aller très vite. L'effet de taille va jouer. Il est nécessaire d'être présent dans les pays tout en n'immobilisant pas trop de capitaux. Des alliances pourront donc se nouer. Mais je ne suis pas obsédé par le fait de coiffer Sainte-Catherine. Les rapprochements doivent être pertinents.

» Le marché européen pourrait

se structurer autour de trois modèles. D'un côté, de petits opérateurs locaux, rentables sur leur marché et qui, pour se consolider, intègrent dans leur aire d'influence des métiers connexes comme l'eau et les déchets. A l'autre extrémité, les gros producteurs, qui vont rechercher la rentabilité par effet de taille. Ils devront avoir entre 15 % et 20 % du marché européen, qui intégreront des activités comme le gaz ou des services « aval » très compétitifs et internationaux, et qui seront rentables grâce à cet équilibre.

— Comment voyez-vous l'ouverture du marché européen du gaz à la concurrence, prévue en 2000 ?

— Ce marché s'ouvrira moins rapidement que celui de l'électricité, car les structures du marché sont différentes. La production de courant est assurée par de multiples producteurs. A l'inverse, l'approvisionnement en gaz du continent est concentré sur les gisements de Russie, de mer du Nord, d'Algérie et des Pays-Bas, contrôlé par un oligopole, la distribution étant assurée par une poignée de négociants, différents selon chaque pays de l'Union.

— Vous contrôlez l'un de ces négociants : Distrigaz. N'êtes-vous pas tenté par une entrée éventuelle dans le capital de Gaz de France, si l'occasion se présente ?

— Notre stratégie est de nous développer dans le gaz, qui apparaît comme l'une des énergies les plus attrayantes dans le futur. Avec Distrigaz, notre pôle transport, nous avons constitué, à partir de Zeebrugge, point d'arrivée du gaz de la mer du Nord, un « hub » gazier important. Cette plate-forme distribue cette énergie en Belgique mais aussi de base de transit pour les pays voisins, comme les Pays-Bas, l'Allemagne ou la France. En ce qui concerne une entrée dans le capital de Gaz de France, la question, à ce que je sache, n'est pas d'actualité, même si elle ne manque pas d'intérêt. Nous n'avons eu aucun contact avec nos collègues français à ce sujet.

— On a le sentiment qu'il existe un pacte de non-agression entre vous et EDF ?

— La France est à priori un marché qui nous intéresse, et plus les zones industrielles que le plateau de Millevaches. Pour nous, EDF est clairement un concurrent potentiel, bien que nous ayons une longue histoire industrielle commune.

— Dans cet environnement totalement déréglementé, où veut aller Tractebel ?

— Nous sommes décidés à être un acteur européen important. Nous sommes déjà bien placés. Nous sommes le cinquième opérateur européen. Nous sommes en situation d'être un producteur à bas coût, notamment parce que notre parc nucléaire est presque totalement amorti. Nous sommes aussi un des seuls groupes à avoir en même temps du gaz, de l'électricité et un pôle services très performant, déjà bien implanté en Europe. Rappelons aussi que la capitalisation conjointe de Tractebel et Electrabel est supérieure à celle de RWE.

— Vous avez en même temps des ambitions internationales. Serez-vous capable de mener conjointement vos projets de développement en Europe et à l'international ?

— Dans deux régions du monde, en Europe et en Amérique latine, nous sommes en position forte. Nous voulons y être présents sur le marché du gaz et de l'électricité aux différents niveaux de la chaîne, de la production à la distribution. Aux Etats-Unis, nous réfléchissons à notre manière de développer nos positions déjà en croissance, alors qu'en Asie nous ferons des investissements plus ponctuels. Ce programme est ambitieux et nous serons amenés à choisir en fonction du montant des investissements. Le ticket d'entrée pour chaque projet était de 1,5 milliard de francs voilà huit ans, il dépasse les 7 milliards aujourd'hui, comme nous l'avons vu pour l'acquisition du brésilien Gasral et d'Epon. Même si nous disposons d'une trésorerie confortable, nous ne pourrons pas tout mener de front.

— Pouvez-vous fusionner Electrabel et Tractebel, comme on vous en prête l'intention depuis plusieurs mois ?

— Ce type d'opération ne peut s'envisager que pour des raisons de stratégie industrielle. Notamment qu'il est « l'arme fatale » que nous privilégions pour assurer notre développement en Europe et dans le monde ? L'effet de taille proprement dit ? Les partenariats locaux ? La lisibilité des structures par les marchés financiers ? Par exemple, les synergies entre le gaz et l'électricité, qui sont importantes en Europe, sont limitées aux Etats-Unis. Voilà le type de questions qui détermineront nos propositions aux actionnaires. »

Propos recueillis par Dominique Gallois et Martine Orange

Une filiale de Suez-Lyonnaise des eaux

Le groupe Tractebel est détenu à 98 % par Suez-Lyonnaise des eaux depuis son offre publique d'échange de novembre 1999.

● **Activités :** groupe d'énergie et de services, présent dans l'électricité, le gaz, les installations techniques, les communications et l'ingénierie en Belgique et à l'étranger.

● **Résultats financiers :** 499 millions d'euros (3,3 milliards de francs) de résultat net pour 10,9 milliards d'euros

(7,15 milliards de francs) de chiffre d'affaires.

● **Principales filiales :** 40 % d'Electrabel, filiale issue de la fusion des trois compagnies d'électricité belges, à côté des communes (5 %), le reste étant en Bourse ; 41,6 % de Distrigaz (transport de gaz), le reste du capital étant en Bourse ; prochaine intégration d'Elyo (chauffage urbain et cogénération), ancienne filiale de Suez-Lyonnaise des eaux ; 100 % de Fabricom (ingénierie).

Monsanto envisage de scinder sa pharmacie et son agrochimie

DEVENU en quelques années le leader américain des plantes « high-tech » et chantre des organismes génétiquement modifiés (OGM), Monsanto pourrait bien - comme la grenouille de la fable - éclater pour avoir voulu être aussi gros que le bœuf. Après 8 milliards de dollars investis sur cinq ans dans les biotechnologies végétales, et trois ans de croissance fulgurante des surfaces OGM aux Etats-Unis, l'entreprise piétine. Les résultats financiers se font attendre

avec, en toile de fond, une contestation croissante des OGM. Depuis quelques mois, les analystes financiers poussent Bob Shapiro, président de Monsanto, à scinder ses activités agricoles (4 milliards de dollars de chiffre d'affaires sur les neufs premiers mois de 1999) et pharmaceutiques (2,7 milliards de dollars sur neuf mois). Même si Searle, la branche santé humaine du groupe, est moins importante que la division agrochimie, ses bénéfices ont doublé, en grande par-

tie grâce au Celebrex, un médicament de nouvelle génération contre l'arthrite, alors que les profits de la branche agriculture ont reculé. En scindant ses activités en deux, Monsanto pourrait tirer une meilleure valorisation boursière de Searle, qui pourrait devenir une cible idéale pour les laboratoires pharmaceutiques soucieux de développer leurs ventes sur le continent américain.

Le conseil d'administration de Monsanto s'est réuni, vendredi

10 décembre, pour discuter de cette éventualité, selon le *Wall Street Journal*. Une décision est attendue sous quelques jours. Ces derniers mois, Monsanto avait étudié, en vain, un rapprochement avec ses compatriotes DuPont de Nemours et American Home Products. Début novembre, la firme de Saint-Louis semblait avoir trouvé dans le suisse Novartis un éventuel repreneur pour tout ou partie de ses activités (*Le Monde* du 10 novembre). Mais, la semaine dernière, Monsanto perdait d'un coup deux alliés potentiels : Novartis et AstraZeneca ont choisi de fusionner leurs activités agricoles pour donner naissance au numéro un mondial de l'« agribusiness », Syngenta. Bob Shapiro pourrait donc être contraint de démanteler son groupe des sciences de la vie.

Véronique Lorette

New York, London, Paris, Cholet ... Où est la capitale des industries de la mode ?

www.anjou.org [l'Anjou tisse sa toile]

La jurisprudence précise en quoi consiste le manquement d'initié

Il faut prouver qu'on agit dans l'intérêt de sa société

UNE PERSONNE est dite « initiée » lorsqu'elle détient une information « privilégiée », c'est-à-dire précise et non publique, susceptible d'influer sur le cours des actions d'une société cotée. Si elle agit en conséquence sur le marché, elle viole à son profit le principe d'égalité des investisseurs. Il peut s'agir d'un membre d'un conseil d'administration apprenant qu'une OPA est projetée ou d'un convive écoutant les confidences d'un voisin, et qui achète des actions de la société ou vend celles qu'il possède avant que la nouvelle ne devienne publique.

Sur le terrain pénal, cela relève

du délit d'initié (article 10 de l'ordonnance du 28 septembre 1967), sanctionné par les tribunaux correctionnels.

Mais le règlement n° 90-08 de la Commission des opérations de Bourse (COB) a également prévu une sanction administrative pour ce qui est alors qualifié de manquement d'initié, la personne pouvant subir une sanction au titre du délit et une autre au titre du manquement. Dans ce dernier cas, l'amende est prononcée par la COB dans une décision administrative pouvant être attaquée devant la cour d'appel de Paris puis, sur pourvoi, devant la chambre commerciale de la Cour de cassation.

Par un arrêt du 5 octobre 1999, celle-ci a apporté deux précisions importantes, en même temps qu'elle pose le point final à l'affaire Métérogie International. La COB avait, en 1993, sanctionné le dirigeant de cette société parce que, informé en tant que tel d'une estimation de pertes pour l'entreprise, prévisions que le marché ne connaît pas, il avait vendu ses titres avant la chute du cours.

La première défense du dirigeant condamné portait sur les qualités requises pour qu'une information soit considérée comme privilégiée. L'article 1 du règlement COB 90-08 la définit comme précise. Or une simple prévision n'étant pas naturellement certaine, on ne pourrait la qualifier d'information précise.

La Cour de cassation rejette le raisonnement car, « pour qu'une information présente un caractère privilégié, il n'est pas nécessaire qu'elle soit certaine mais seulement qu'elle soit précise ». Mais cette fois-ci, le pourvoi est rejeté et la sanction est désormais acquise. Faut-il considérer que la Cour de cassation aurait, dans un même dossier, changé de jurisprudence en trois ans ? Non, tout est question de charge de preuve. Il n'est plus contesté que l'initié qui agit sur le marché pour l'intérêt de sa société et non pour le sien propre ne mérite pas condamnation. Mais qui doit prouver la nature du but qu'il a poursuivi ?

Le dirigeant affirmait que c'est à l'autorité de marché, si elle veut justifier une condamnation, de démontrer qu'il avait agi dans son intérêt personnel. La Cour de cassation estime que c'est à lui, s'il veut échapper à la condamnation, de démontrer qu'elle avait agi dans l'intérêt de la société, preuve qu'il n'avait pas, en l'espèce, suffisamment rapportée. Ainsi, le dirigeant est présumé avoir agi pour son intérêt personnel ; c'est à lui d'apporter la démonstration contraire. La poursuite de l'intérêt de la société est donc techniquement un fait justificatif, que l'initié peut alléguer mais dont il supporte la charge de preuve.

Marie-Anne Frison-Roche
(professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

La Dresdner Bank pourrait racheter trois holdings aux Pays-Bas

LA DRESDNER BANK pourrait, dans les prochains jours, lancer une offre d'achat, pour plus de 13 milliards d'euros, de trois holdings néerlandais détenant d'importantes participations industrielles. Sa filiale Veer Palthe Voute a confirmé, vendredi 10 décembre, avoir bouclé des négociations avec le gouvernement pour fixer le cadre fiscal d'une éventuelle opération. « Nous sommes engagés dans des discussions qui pourraient conduire ou non à une offre » sur Dordtsche Petroleum, actionnaire d'environ 7 % de Shell, Moeara Enim (2,5 % de Shell), Calvé Delft, détentrice de 3 % d'Unilever, a affirmé la direction de Veer Palthe Voute.

Grève à France Télécom

pour les 35 heures

LES SYNDICATS CGT, CFDT, FO, SUD, CFIC et CFE-CGC ont appelé les personnels de France Télécom à une « journée d'actions et de grève » mardi 14 décembre, estimant « insuffisantes » les propositions présentées par la direction de France Télécom sur les 35 heures. Les négociations se poursuivent sous la forme de réunions avec chacun des syndicats. La direction a repoussé à une date indéterminée la réunion plénière du 6 décembre. Pour la première fois depuis le début de la négociation, l'Union des cadres supérieurs et dirigeants (UCSD) et l'Association syndicale des cadres supérieurs et ingénieurs (ASCID) de France Télécom ont indiqué, vendredi, s'associer à la grève.

COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

Malgré la reprise, le marché asiatique de l'audiovisuel révèle ses limites

La sixième édition du Mip Asia a été décevante pour l'organisateur comme pour de nombreux exposants. Les volumes d'achats de programmes, en hausse sensible depuis la crise financière de 1997, sont loin de compenser les baisses de prix sur des marchés émergents mais déjà saturés

SINGAPOUR
de notre envoyée spéciale

Le regain de confiance internationale en l'avenir du marché asiatique touche celui des télévisions : le secteur s'est restauré à coups de renégociations des dettes et de fusions, et la publicité a redémarré (+15 % en moyenne). Des investissements considérables ont été faits cette année par les Américains, Viacom, Disney et Time Warner, ou par les Britanniques, News Corp et BBC. De nouvelles chaînes sont apparues : pour enfants (Nickelodeon, The Kermit Channel, Fox Kids, Discovery Kids), dédiées au cinéma (HBO Chinese et HBO India), ou à l'information (Channel News Asia, CNBC India).

Les distributeurs présents à la sixième Mip Asia, du 7 au 10 décembre à Singapour, se sont félicités de ce regain d'intérêt des chaînes de télévision locales pour les achats de

programmes. « La plupart des chaînes qui ont vécu depuis deux ans sur la rediffusion de programmes anciens ont aujourd'hui épuisé leurs stocks et doivent renouveler leur offre au risque de perdre des téléspectateurs sollicités par une offre globale de plus en plus riche », explique le directeur des ventes de Beta Productions.

Signe le plus éloquent, les télévisions coréennes, qui avaient déserté le Salon l'an dernier alors qu'elles étaient les plus gros acheteurs de programmes de la région, sont pour la plupart revenues, avec des budgets d'achat en augmentation. KBS (Korean Broadcasting System), premier groupe de télévision en Corée du Sud, a un budget d'achat de programmes de 10 millions de dollars, soit le double de celui de 1998, et entend porter son budget global à 22 millions de dollars en 2000 pour servir ses nouvelles chaînes numé-

riques. Malgré ce « vent d'optimisme » flottant dans la profession, le ton est plus mesuré qu'au milieu des années 90. L'organisateur du Mip Asia, Reed Midem, a eu le plus grand mal à faire venir des exposants, et le Salon a perdu de son ampleur : un peu plus de 250 exposants contre 365 en 1996. Et s'il y avait une légère augmentation des acheteurs par rapport à 1998, ils étaient encore 25 % de moins qu'il y a trois ans. Certains acheteurs n'ont pas caché leur déception : « L'offre est pauvre, beaucoup moins riche que les années précédentes. Je n'y ai pas trouvé grand chose », confie le directeur d'un important agent indonésien, Swe Zhe Group.

Une partie de l'offre était « hors Salon » : les majors américaines qui snobent toujours le Mip Asia, avaient loué une suite au Ritz Carlton pour recevoir les acheteurs présents. Plus grave, la BBC, qui d'ordi-

naire est un des plus gros exposants du Salon, a choisi cette année de ne pas en faire partie. A telle enseigne que Reed Midem s'interroge, dit-on, sur l'opportunité de maintenir un marché qui ne pèse que 15 % de ce-

raient s'avérer durables. « Avant, beaucoup pensaient qu'il suffisait de lancer une chaîne pour gagner de l'argent », explique Steve Marcopolo, directeur général de Turner International Asia Pacific. Aujourd'hui, tout le monde a compris que cela ne marchait pas ainsi. » La crise a révélé que les marchés asiatiques restaient handicapés par des défauts propres aux marchés émergents : mauvaise distribution des revenus, piratage à grande échelle par les câblo-opérateurs eux-mêmes, absence d'information sur l'audience réelle des chaînes, qui se traduit par une faiblesse, voire une absence, de recettes publicitaires.

Résultat : les « business plans » ont été redéfinis dans toutes les chaînes, et les achats de programmes étrangers ont reculé au profit d'une production de plus en plus locale. Les acheteurs d'hier, peu regardants sur les prix, ont été remplacés par des plus jeunes, mieux formés, qui sont beaucoup plus sélectifs. Ils ont tendance à refuser les offres de « package global » au profit de programmes à l'unité. « Le temps n'est plus où les acheteurs coréens se lançaient dans une surenchère pour s'arracher les séries étrangères », résume Hervé Michel, directeur des ventes à l'international de France Télévision. En moyenne, les transactions continuent à se faire à des prix inférieurs de 30 % à 50 % à ce qu'ils étaient avant l'année 1997.

La démultiplication des chaînes, qui hier faisait office de moteur de la croissance, a aussi un effet ambivalent sur l'ensemble du marché : si elle augmente le nombre des acheteurs de programmes, c'est pour un nombre toujours plus réduit de téléspectateurs. L'hypersegmentation des marchés se traduit par une

cicatrice de la crise pour

programmes : France Télévision avait vendu, au milieu des années 90, la série « Le Château des Oliviers » 21 000 dollars de l'heure à la télévision japonaise, NHK. Elle vient de revendre ce même programme à la chaîne payante Lala Europe pour 1 000 dollars de l'heure.

Or ce phénomène, porté par le vent de dérégulation qui souffle à Hongkong et en Corée, a toutes les chances de se répandre sur le reste de l'Asie avec les nombreuses plates-formes satellitaires en voie de constitution : à Hongkong, Rupert Murdoch, via son groupe Star TV, et l'opérateur local de télécommunication Cable & Wireless HKT ont constitué une joint-venture destinée à offrir, sur les postes de télévision comme sur les ordinateurs, 50 chaînes de télévision, de la vidéo à la demande et des services Internet dès 2000.

A Taiwan, le lancement de la plate-forme numérique Pacific Digital Media (PDM), détenue à 20 % par Matra et Thomson, va emboîter un paysage audiovisuel déjà surchargé de 30 chaînes supplémentaires. Et en Corée, Daicom est en discussion avec News Corp – mais, semble-t-il, aussi avec un groupe français – pour constituer un nouveau bouquet de plus de 20 chaînes. À ce jour, les deux réseaux de câblo-opérateurs en Corée du Sud, Kepco et Korea Telecom, qui diffusent 77 chaînes officielles, n'ont guère plus de 800 000 abonnés sur un parc installé de 14 millions de postes de télévision et n'atteindront le point mort qu'à compter de 2 millions d'abonnés payants.

Marchés émergents, mais déjà saturés : tel est le paradoxe d'une région qui a trop fait rêver.

Valérie Brunschwig

Une voie étroite pour les images françaises

SINGAPOUR
de notre envoyée spéciale

En Asie, dont les marchés restent dominés par les Anglo-Saxons, la présence française est marginale : en 1998, il ne s'est pas vendu plus de 53 millions de francs de programmes audiovisuels français sur toute la région. La BBC a vendu neuf fois plus au seul Japon. Les distributeurs français ne ménagent pourtant pas leurs efforts. Leur association, TV France International (TVFI) subventionne nombreux de voyages destinés à faire connaître aux acheteurs asiatiques les programmes français. Elle a créé un site Internet (www.tvfi.com), accessible depuis peu en japonais et en chinois, où sont répertoriés plus de 4 500 programmes des 155 membres de l'association. Et au Mip Asia, il y avait 21 distributeurs présents, soit plus que n'importe quel autre pays.

Résultat de ces efforts, les ventes sont en pro-

gression, mais elles demeurent très faibles. « Les distributeurs français viennent trop dispersés, avec une offre peu conséquente, et peu adaptée aux marchés asiatiques », estime Hervé Michel, directeur des ventes à l'International de France Télévision et vice-président de TVFI. Les documentaires éducatifs de Marathon, ou les dessins animés de France Animation se vendent bien. Mais la fiction intimiste française emmène un public formé à l'école anglo-saxonne.

OFFRE GLOBALE

La présence française tente aussi de se développer via la chaîne francophone TV5, présente en Asie depuis trois ans. Diffusée en numérique depuis le satellite chinois AsiaSat 2, elle est reçue par quelque 17 millions de foyers en Asie et dans le Pacifique sud. Mais elle doit batailler ferme pour se maintenir dans l'offre des câblopérateurs et des bouquets satellitaires. « Dans une

région dominée par l'anglo-saxon et le goût de l'argent, le concept de chaîne publique gratuite, qui occupe un canal sans rien rapporter, a du mal à s'imposer », reconnaît Madeleine de Langalerie-Robin, directrice pour l'Asie de TV5.

C'est peut-être à travers une stratégie d'offre globale que la France parviendra le mieux à s'imposer dans cette région du monde. En témoigne, le lancement à Taiwan de la plate-forme numérique PDM (voir ci-contre), où les Français sont présents à trois niveaux : primo, Matra et Thomson ont pris 20 % du capital, et du transpondeur et de la plateforme ; secundo, Thomson Multimédia a équipé l'opération en décodeurs et guide de programmes électro-nique ; tertio, trois chaînes françaises ont pu y trouver un canal de diffusion : TV5, MCM International et Fashion TV.

V. B.

solent des tarifs pratiqués par cette chaîne et de la liberté qu'elle prend quelquefois sur la négociation des droits. « Un cinquante-deux minutes payé 600 000 francs sur France 2 et France 3 et jusqu'à un million sur Canal atteint péniblement 250 000 à 300 000 francs sur La Cinquième », explique un producteur. Jérôme Clément répond qu'avec un budget annuel de 450 millions de francs pour treize heures quotidiennes de programmes, il ne peut pas faire mieux.

INQUIÉTUDE

« Actuellement, cette chaîne produit beaucoup et pas cher. On plaide pour qu'elle réduise la quantité d'œuvres produites et qu'elle augmente les achats », explique Patrick Sobelman, directeur général d'Agat films. Certains reprochent à La Cinquième d'avoir contribué à l'atomisation de cette profession entraînant la création de toutes petites entreprises aux carnets de commandes peu fournis et donc trop dépendantes de leur donneur d'ordres.

Car entre La Cinquième et les producteurs, les relations ne sont pas sans nuage. Elles ont été fortement troublées, en septembre, lorsque Jérôme Clément a annoncé que deux magazines diffusés à 18 heures seraient confiés aux sociétés de production de Jean-Luc Delarue et Christophe Dechaud.

« Ceux qui travaillent depuis longtemps pour la chaîne ont eu l'impression que tout d'un coup on allait chercher les gros pour faire une télé-paillettes », regrette un responsable du Syndicat des producteurs indépendants (SPI). D'autres sont plus explicites : « Il y a un paradoxe entre la recherche de l'audience et la mission de connaissance et de savoir qui est celle de La Cinquième ». Derrière cette inquiétude transparaît celle sur l'avenir de cette chaîne, qui, dans quelques mois, devrait rejoindre la holding France Télévi-

La Cinquième offre de l'espace à la production télévisuelle mais la rémunère mal

LES PRODUCTEURS de télévision devaient être nombreux pour fêter les cinq ans de La Cinquième, lundi 13 décembre. Crée en 1994, cette « chaîne du savoir et de la connaissance », qui est passée de 3,5 % à 4,6 % de part d'audience, est celle qui leur offre le plus d'espace pour diffuser leur émissions.

Quelque 400 producteurs, distributeurs et prestataires ont contribué à fabriquer les 7 500 heures de documentaires diffusés en cinq ans. La grille de La Cinquième se compose pour 75 % de productions réalisées pour elle et de 25 % d'achats, et les documentaires représentent un tiers de ses investissements de programmes.

Elle offre aux producteurs la possibilité de travailler autour de trois thèmes : éducation-jeunesse (53 %), emploi-vie sociale (12 %), connaissance et découverte (35 %), ce qui recouvre des sujets aussi divers que les sciences, l'école, l'emploi, l'économie, l'his-

toire, la religion, la faune, la flore, etc. La Cinquième leur permet aussi de travailler sur des durées d'émissions plus variées que dans les autres chaînes : des formats de six, treize, vingt-six et cinquante-deux minutes se répartissent sur la grille.

La plupart des producteurs apprécient aussi l'organisation de la chaîne. Divisée en départements, elle permet à chaque producteur de discuter avec un interlocuteur, spécialiste du sujet qu'ils proposent. Certains regrettent cependant « la séparation entre l'économique et l'artistique », c'est-à-dire le fait que les responsables des départements ne gèrent pas directement les budgets. « A l'inverse d'Arte, La Cinquième a opté pour un système pyramidal qui fait remonter toutes les décisions à la direction générale », regrettent plusieurs producteurs.

Ce reproche est d'autant plus marqué que les producteurs se dé-

DÉPÈCHES

■ **TÉLÉVISION** : l'Union européenne de radiodiffusion (UER), qui regroupe les chaînes publiques, a obtenu les droits de retransmission de la phase finale du championnat d'Europe des nations de football au Portugal en 2004. Les autres candidats : TEAM, le groupe allemand Leo Kirch et le distributeur de films Herbert Kloiber, en association avec la société londonienne de droits sportifs Octagon.

■ **Olivier Roncin est nommé secrétaire général de France 3.** Ancien journaliste, M. Roncin, 50 ans, a été membre des cabinets des ministres Louis Le Pensec et Charles Josselin et directeur de la communication de Réseau France Outre-mer (RFO).

■ **AUDIOVISUEL** : le lancement de la télévision numérique terrestre intervient au plus tôt « à la fin de l'année 2001 ou au cours de l'année 2002 », a déclaré Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, samedi 11 décembre.

■ **PRESSE** : après le rejet des propositions de la direction sur l'application des 35 heures, les syndicats SNJ, CGT et CGC de Prisma Press (Axel Ganz) ont lancé un appel à la grève générale pour lundi 13 décembre. L'ensemble des quinze titres du groupe (*Femme actuelle, Prima, VSD, Géo, Télé-loisirs...*) devait être touché par le mouvement. Les salariés du groupe Marie-Claire (*Marie-Claire, Marie-France, Cosmopolitan, etc.*) devaient également faire grève, lundi.

■ **Un accord de principe sur la réduction du temps de travail** a été signé à *Le Dépêche du Midi* à l'issu d'un mouvement de grève, les 9 et 10 décembre. L'accord prévoit dix-huit jours de congés supplémentaires pour les journalistes et une quinzaine de créations d'emplois.

■ **Marc-Noël Vigier, président d'Hayas Business Information**, a été élu, jeudi 9 décembre, président du Syndicat de la presse magazine et d'information (SPMI). Il succède à Bernard Wouts, PDG du *Point*, élu vice-président avec Anne-Marie Couderc, d'Hachette Filipacchi Media.

Visa pour le rêve

2 billets A/R destination libre
+ 10 000 frs de chèques voyages

jusqu'au 31 décembre*
à 10h00 et 17h00 sur RFM



la radio en or

Toutes les fréquences de votre radio sur le 08 36 68 20 70 (2,23f la minute)

Françoise Chiro

Paris 103.9 - Lyon 107.3 - Marseille/Aix 89.2 - Bordeaux 99.6 - Lille 99 - Toulouse 99.1
Strasbourg 102 - Nancy 100.5 - Clermont-Ferrand 97.1 - Nantes 94.4
Montpellier 99.3 - Clermont-Ferrand 105.4 - Toulon/Hyères 89.8 - Caen 93.4 - Valenciennes 95.9
Dijon 99.6 - Grenoble 94.1 - Le Mans 94.3 - Perpignan 89.1 - Angers 100.1 - Orléans 93.3

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 14 DÉCEMBRE

- GRANDE-BRETAGNE : indice des prix pour novembre.
- ITALIE : production industrielle pour octobre.
- SUÈDE : indice des prix pour novembre.
- ÉTATS-UNIS : indice des prix à la consommation et ventes de détail pour novembre. Balance des comptes courants pour le troisième trimestre.

MERCRIDI 15 DÉCEMBRE

- GRANDE-BRETAGNE : demandeurs d'emploi pour novembre, chômage et salaire moyen pour octobre.
- ALLEMAGNE : prix de gros en novembre.
- ÉTATS-UNIS : production industrielle et taux d'utilisation pour novembre.

JEUDI 16 DÉCEMBRE

- ALLEMAGNE : rapport mensuel de décembre de la Bundesbank.
- ÉTATS-UNIS : demandes hebdomadaires d'allocations-chômage et balance commerciale pour octobre.
- FRANCE : entretiens de la Commission des opérations de Bourse.

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

- FRANCE : note de conjoncture de l'INSEE et commerce extérieur pour le mois d'octobre.
- JAPON : comité de politique monétaire de la BoJ (Bank of Japan).
- ÉTATS-UNIS : mise en chantier de logements en novembre.

AFFAIRES

INDUSTRIE

- SCHNEIDER : un accord a été trouvé, vendredi 10 décembre, entre la direction et les syndicats de la filiale haute tension du groupe électrique, en grève depuis mardi (*Le Monde* du 8 décembre). La direction s'est engagée à maintenir, jusqu'en 2001, 820 postes sur le site grenoblois de cette filiale, contre 767 postes initialement.

- BASF : le chimiste allemand, qui envisage de céder sa pharmacie pour renforcer son agrochimie, a entamé, vendredi, la construction d'une usine de fongicides en Allemagne pour un investissement de 113 millions d'euros, a-t-il indiqué dans un communiqué.

- MCI WORLDCOM : selon le Washington Post, l'autorité américaine de régulation des

communications (FCC) aurait rédigé un mémo Internet défavorable à la fusion entre MCI WorldCom et Sprint, annoncée en octobre. La FCC s'inquiète de la concentration du marché de la téléphonie longue distance entre les mains de AT & T (44,5 % du marché) et de MCI WorldCom-Sprint (35 %).

■ NTL : le câble-opérateur américain a signé un accord avec Swisscom, Vebla et Siemens pour leur racheter Cablecom, le premier câble-opérateur suisse pour la somme de 5,8 milliards de francs suisses (3,6 milliards d'euros). NTL, qui exerce son activité principalement en Grande-Bretagne, prend pied en Europe continentale, soutenu par son actionnaire à hauteur de 25 %, France Télécom.

■ WAL-MART/AOL : un accord entre les géants américains de la grande distribution et de l'Internet pourrait être annoncé de façon « immédiate », indique la banque d'affaires Smith-Barney. Cet accord pourrait porter sur des ventes croisées ou intégrer le site électronique de Wal-Mart parmi les marques du portail AOL.

■ FRET AÉRIEN : Swisscargo, filiale spécialisée dans le fret de AirGroup (Swissair), a fondé avec la compagnie allemande LTU International Airways l'entreprise Leisure Cargo, qui sera spécialisée dans le transport de marchandises vers les destinations touristiques.

■ FINANCE

■ CCF : le bancassureur néerlandais ING a retiré, dans la nuit du 12 au 13 décembre, l'OPA qu'il venait de lancer sur le Crédit commercial de France (*lire p 21*).

■ YASUDA MUTUAL LIFE INSURANCE : l'un des principaux assureurs-vie japonais et la compagnie de taille moyenne Fukoku Mutual Life Insurance ont annoncé, lundi 13 décembre, une large alliance qui deviendra effective à partir d'avril.

■ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque devrait convoquer, mardi, une assemblée spéciale afin de se prononcer sur une éventuelle suppression des droits de vote double, mais il est peu probable que la majorité des deux tiers requise soit atteinte, selon des informations circulant en interne dans la banque.

■ SANPAOLO IMI : la banque italienne a annoncé, vendredi, à l'issue d'un conseil d'administration qu'elle n'apportera pas sa participation d'environ 10 % dans INA à l'offre publique d'échange de Generali.

VALEUR DU JOUR

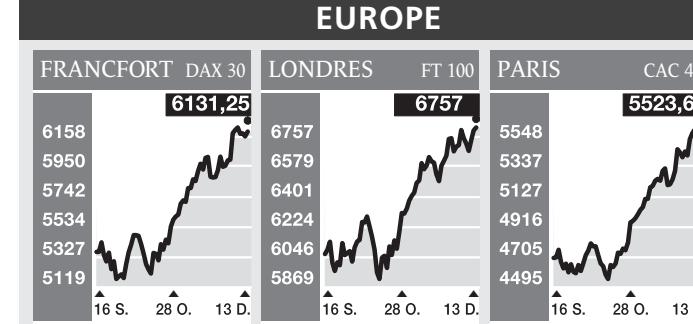
Marks & Spencer : OPA en vue ?

APRÈS UNE CHUTE ininterrompue depuis le début du mois de septembre, l'action du distributeur britannique Marks & Spencer s'est enfin reprise en fin de semaine dernière sur des rumeurs d'OPA. Elle a enregistré une hausse de 14 % vendredi 10 décembre, à 300,75 pence, à la Bourse de Londres, et est montée à 318,5 pence à l'ouverture lundi matin 13 décembre. Un niveau encore loin des 664,5 pence atteints en mars 1997. Mais la hausse devrait se poursuivre si le distributeur fait l'objet d'une bataille d'OPA. Tesco, numéro un de la distribution alimentaire outre-Manche, et l'homme d'affaires Philip Green, récent repreneur d'un autre distributeur anglais, Sears, s'intéressent au dossier. M. Green a même fait savoir par un communiqué qu'il avait « retenu comme banquier conseil Donaldson, Lufkin and Jenrette ». Tesco s'est, lui, refusé à commenter les rumeurs qualifiées de « spéculations de marché ». Une offre d'achat sur Marks & Spencer pourrait dépasser les 10 milliards de livres (16 milliards d'euros). Tesco cherche à contrer l'offensive de l'américain Wal-Mart, qui a racheté Asda, la troisième chaîne de supermarchés britanniques. Avec les 718 magasins de « M & S », Tesco doublerait le nombre de ses magasins en Europe. Dimanche, le quotidien *The Guardian* évoquait une autre rumeur : Marks & Spencer serait sur le point de recruter l'actuel numéro deux de Carrefour-Promodès, Luc Vandé-

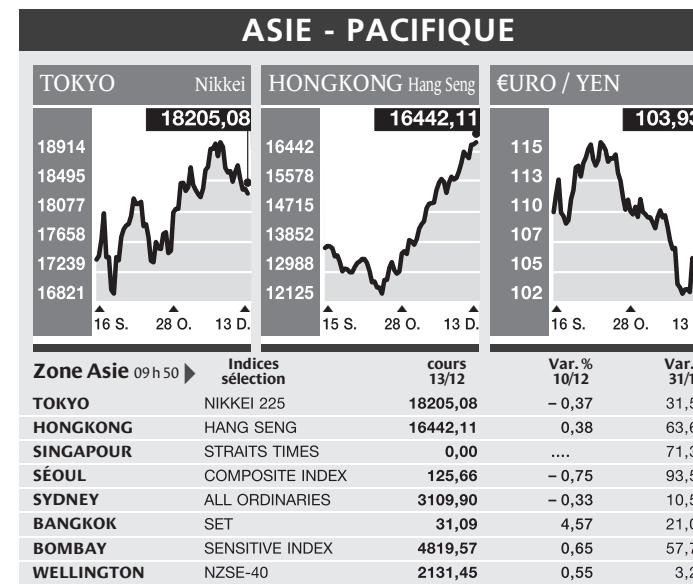
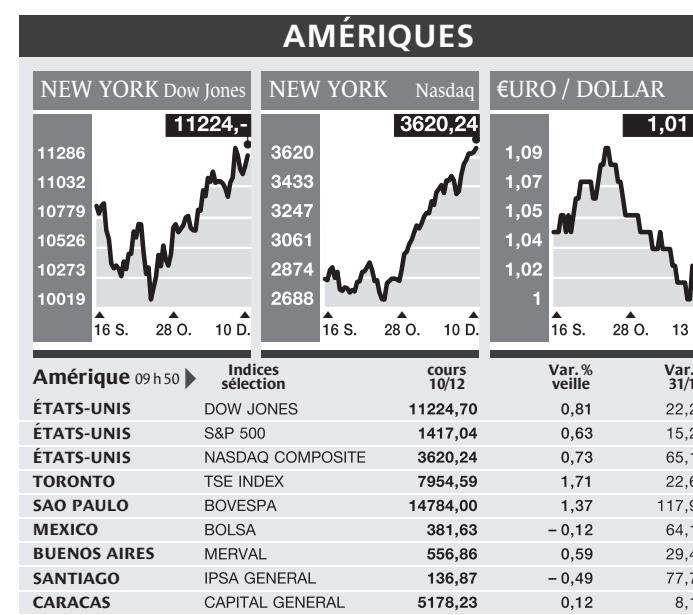
velde. Celui-ci a démenti cette information. Le distributeur britannique est à la recherche d'un nouveau patron, depuis le départ, il y a six mois, de son président, Richard Greenbury. Les profits de Marks & Spencer ont enregistré leur première baisse depuis sept ans au cours de l'exercice 1998, une baisse confirmée au premier semestre 1999, où le groupe a annoncé un recul de 21 % de son résultat net. La chaîne, qui fabrique ou fait fabriquer tous ses produits sous sa marque propre, a fermé sept usines en dix-huit mois et dénoncé le contrat de trente ans de son principal fournisseur de textile, William Baird. Le choix d'un patron venu de la grande distribution serait le plus judicieux, estiment les analystes.

Pascal Galinier

FINANCES ET MARCHÉS



Europe 09h50	Indices sélection	cours 13/12	Var. % 10/12	Var. % 31/12
EUROPE	Euro STOXX 50	4475,25	0,39	33,90
EUROPE	STOXX 50	4427,62	0,4	33,35
EUROPE	Euro STOXX 324	379,00	0,51	27,02
EUROPE	STOXX 653	355,15	0,46	27,20
PARIS	CAC 40	5523,69	0,78	40,10
PARIS	MIDCAC	0,00
PARIS	SBF 120	3767,15	0,72	41,82
PARIS	SBF 250	0,00
AMSTERDAM	AEX	622,14	0,45	15,56
BRUXELLES	BEL 20	3179,73	1,83	-9,53
FRANCFT	DAX 30	6131,25	0,55	22,46
LONDRES	FTSE 100	6757,00	0,26	14,86
MADRID	STOCK EXCHANGE	11451,90	0,15	16,42
MILAN	MIBTEL 30	38776,00	0,76	10,31
ZURICH	SPI	7315,90	0,22	2,17



Zone Asie 09h50	Indices sélection	cours 13/12	Var. % 10/12	Var. % 31/12
TOKYO NIKKEI 225	18205,08	-0,37	31,52	
HONGKONG HANG SENG	16442,11	0,38	63,63	
SINGAPOUR STRAITS TIMES	0,00	...	71,34	
SÉOUL COMPOSITE INDEX	125,66	-0,75	93,50	
SYDNEY ALL ORDINARIES	3109,90	-0,33	10,54	
BANGKOK SET	31,09	4,57	21,07	
BOMBAY SENSITIVE INDEX	4819,57	0,65	57,74	
WELLINGTON NZSE-40	2131,45	0,55	3,20	

Indice sélection	cours 13/12	Var. % 10/12	Var. % 31/12
TOKYO NIKKEI 225	18205,08	-0,37	31,52
HONGKONG HANG SENG	16442,11	0,38	63,63
SINGAPOUR STRAITS TIMES	0,00	...	71,34
SÉOUL COMPOSITE INDEX	125,66	-0,75	93,50
SYDNEY ALL ORDINARIES	3109,90	-0,33	10,54
BANGKOK SET	31,09	4,57	21,07
BOMBAY SENSITIVE INDEX	4819,57	0,65	57,74
WELLINGTON NZSE-40	2131,45	0,55	3,20

NEW YORK L'INDICE COMPOSITE Nasdaq de la Bourse américaine a gagné 0,73 %, vendredi 10 décembre, marquant un nouveau record de 3 620,24 points. L'indice Dow Jones a progressé de 0,81 %, à 11 224,70 points. L'indice Standard and Poor's 500 a, pour sa part, fini en progression de 0,63 %, à 1 417,04 points.

TAUX LE RENDEMENT des obligations d'Etat en Europe était en légère baisse en début de matinée, lundi 13 décembre. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,08 %, et celui du bund allemand émis à même échéance à 4,96 %. Vendredi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans avait reculé à 6,161 %, contre 6,212 % jeudi en fin de séance. Les taux d'intérêt s'étaient détendus après l'annonce d'une progression modeste de l'indice des prix.

CHANGES L'EURO restait ferme face au dollar, lundi, en début de matinée, tandis que le yen se dépréciait légèrement après la publication de l'enquête trimestrielle de conjoncture « Tankan » montrant une amélioration plus faible que prévu du sentiment des milieux d'affaires japonais. La devise européenne cotait 1,0137 dollar, contre 1,0130 dollar vendredi soir. Le dollar s'établissait à 102,46 yens, contre 102,18 yens vendredi soir.

ÉCONOMIE

Amélioration du moral des patrons japonais

■ ALLEMAGNE : les négociateurs d'un pacte pour l'emploi destiné à combattre le chômage – gouvernement, patronat, syndicats – se sont séparés dimanche soir à Berlin à l'issue de leur quatrième réunion sans percée décisive et sont convenus de se revoir le 23 décembre.

■ Les prix à la consommation en Allemagne ont augmenté de 0,2 % en novembre comparé à octobre, ce qui porte leur hausse annuelle à 1 %, selon un chiffre définitif diffusé lundi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

FINANCES ET MARCHÉS

I LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999 / 25

VALEURS EUROPÉENNES

● Le secteur des médias a continué sur sa lancée des derniers jours en Bourse, vendredi 10 décembre. L'action **Emap** a gagné 5 %, à 1.363 pence, **EMI** 6 %, à 614 pence, et **BSkyB** 6,2 %, à 996,5 pence.

● Les actions des compagnies d'eau britanniques se sont reprises, vendredi, après leur spectaculaire chute des dernières séances. **Anglian Water** a gagné 6 %, à 530,5 pence, et **Severn Trent** 3 %, à 606 pence.

● Les valeurs des télécommunications ont terminé en baisse, vendredi, sur le Vieux Continent après l'annonce du rachat de 77,5 % d'**EPlus** par le néerlandais **KPN**. L'action **KPN** a fait un bond de 12,2 %, à 76,50 euros, mais celle de l'allemand **Mannesmann** a perdu

1,75 %, à 230,68 euros, **Deutsche Telekom** terminant en recul de 2,02 %, à 58,2 euros. L'espagnol **Telefonica** a cédé 3,32 %, à 23,3 euros, tandis que les actions **Telecom Italia** et de sa filiale de téléphonie mobile **Tim** reculaient respectivement de 4,25 %, à 12,37 euros, et de 3,69 %, à 9,41 euros. En revanche, au Royaume-Uni, **BT** a gagné 1,3 %, à 1.432,5 pence, et **Cable and Wireless** a avancé de 3,5 %, à 1.081 pence.

● L'action du numéro deux allemand du BTP rescapé de la faillite, **Philipp Holzmann**, a dégringolé, vendredi, de 6,36 %, à 36,05 euros, au lendemain de l'annonce du remplacement du président du directoire.

13/12 10h09	Code	pays	Cours	% Var.
		en euros	veille	
AUTOMOBILE				
AUTOLIV SDR	SE	27,92	+ 0,42	
BASF AG	BE*	46,7	+ 0,65	
BMW	DE*	27,8	...	
CONTINENTAL AG	DE*	18,1	- 1,09	
DAIMLERCHRYSLER	DE*	66,95	+ 1,92	
FIAT	IT*	29,05	- 0,24	
FIAT PRIV.	IT*	13,9	...	
MICHELIN/RM	FR*	38,99	+ 1,27	
PEUGEOT	FR*	200,9	+ 0,60	
PIRELLI	IT*	2,37	+ 0,42	
RENAULT	FR*	44,5	- 1	
VALEO/RM	FR*	70	+ 2,12	
VOLKSWAGEN	DE*	48,7	+ 1,46	
VOLVO-A	SE	24,48	+ 0,24	
VOLVO-B	SE	24,83	+ 0,24	
► DJ STOXX AUTO P		233,71	+ 0,49	
BANQUES				
ABBEY NATIONAL	GB	15,64	+ 2,73	
ALBANIA MOLARDIN	NL*	24	+ 1,10	
ALL & LEICS	GB	12,21	- 4,03	
ALLIED IRISH BA	GR	19,29	...	
ALPHA CREDIT BA	GR	80,52	+ 2,36	
ARGENTARIA R	ES*	23,17	+ 0,35	
B PINTO MAYOR R	PT*	21	...	
BANK AUSTRIA AG	AT*	54,71	+ 0,20	
BANK OF IRELAND	GB	12,89	...	
BANK OF PIRAEUS	GR	23,27	...	
BK OF SCOTLAND	GB	11,57	+ 1,54	
BANKINTER R	ES*	40,78	+ 0,49	
BARCLAYS PLC	GB	27,85	+ 0,87	
BAYR.HYPO-UVER	DE*	62,8	+ 1,21	
COMIT	IT*	5,29	- 0,56	
BCA FIDEURAM	IT*	7,7	+ 1,58	
BCA INTESA	IT*	4,07	+ 0,74	
MONTE PASCHI SI	IT*	3,55	- 0,29	
BCA ROMA	IT*	1,3	- 0,76	
ESPIRITO SANTO	PT*	26,05	...	
BCO POPULAR ESP	ES*	64,75	+ 1,17	
BCP R	PT*	5,59	...	
BIPOP CARIRE	IT*	58	+ 2,47	
BNL	IT*	3,26	+ 1,87	
BNP/RM	FR*	91,25	- 0,71	
BSC R	ES*	11,22	- 0,71	
CHRISTIANIA BK	NO	4,72	...	
COMIT	IT*	5,29	- 0,56	
COMM.BANK OF GR	GR	69	...	
CREDIT LYONNAIS	FR*	35	+ 0,57	
DEUTSCHE BANK N	DE*	33,68	+ 0,60	
DEN DANSE BK	DE	110,88	...	
DEN NORSKE BANK	NO	3,90	...	
DEUTSCHE BANK N	DE*	70,4	+ 1	
DEUTSCHE BANK N	DE*	5,29	- 0,56	
DEUTSCHE BANK N	DE*	4,72	+ 0,21	
DEUTSCHE BANK N	DE*	42,20	...	
ERGO BANK	GR	89,12	...	
ERSTE BANK	AT*	44,9	- 0,49	
FEORENINGSSA A	SE	16,09	- 0,72	
HALIFAX GROUP	GB	10,65	+ 0,76	
HSCB HLDG	GB	13,64	- 0,93	
IONIAN BK REGS	GR	49,53	...	
KBC BANCASSURAN	BE*	48,4	+ 2,98	
LLOYDS TSB	GB	12,29	+ 0,13	
MERITA	FI*	5,95	- 0,83	
NAT BANK GREECE	GR	72,62	+ 1,44	
NETBANK	FR*	70	- 0,21	
NATEXIS BQ POP.	FR*	21,29	+ 0,53	
NATL WESTN BK	SE	5,95	...	
NORDBANK HOLD	SE	18,89	+ 0,75	
ROLANDIKA 1473	IT*	18,89	+ 0,75	
ROYAL BK SCOTL	GB	17,80	+ 1,83	
SAN PAOLO IMI	IT*	13,6	+ 1,64	
S-E-BANKEN-SE	SE	9,91	+ 1,19	
STANDARD CHARTRE	GB	15,75	- 0,61	
STE GENERAL-A/	FR*	228	- 1,04	
SV.HANDBK-A	SE	13,64	+ 1,74	
UBS REG	CH	270,58	+ 0,35	
UNICREDITO ITAL	IT*	4,41	- 0,68	
UNIDANMARK-A	DE	69,22	+ 1,58	
XIOSBANK	GR	22,17	...	
► DJ STOXX BANK P		299,13	+ 0,21	
PRODUITS DE BASE				
ACERINOX R	ES*	34,3	- 0,41	
ALUSSUISSE LON G	CH	670,05	+ 2	
ALUMINUM GREC	GR	44,27	...	
ARIO WIGGINS AP	GB	3,20	- 0,89	
ASSIDOMAAN AB	SE	16,09	- 0,29	
AVESTA	SE	4,97	+ 0,47	
BEKAERT	BE*	56	+ 2,73	
BILLITON	GB	5,68	+ 2,31	
BOEHLER-UDDEHOLM	AT*	39,56	- 0,35	
BUHRMANN NV	NL*	14,85	+ 1,02	
BUNZL PLC	GB	5,38	+ 0,90	
CART.BURGO	IT*	6,7	- 0,74	
CORUS GROUP	GB	2,03	- 0,78	
ELKEM ASA, OSLO	NO	19,37	...	
ELVAL	GB	12,85	...	
JOHNSON MATTHEY	GB	12,01	...	
MAYR-MELNHOF KA	AT*	41,5	+ 0,75	
METSAE-SERLA-B	FI*	10,5	+ 0,77	
MODO-B	SE	32,29	- 1,07	
NORSKE SKOGIND-	NO	44,16	...	
OUTOKUMPUS OY-A	FI*	12,7	- 0,08	
PICHNEY-A	FR*	62	- 0,08	
PORTCUEL INDUST	PT*	6,53	...	
RIO TINTO	GB	20,39	+ 0,08	
SIDENOR	GR	19,08	...	
SILVER & BARTYE	GR	46,67	+ 2,43	
SIMURFIT JEFFERS	GB	2,82	+ 1,15	
SOPCORTEL	PT*	13,49	...	
STORA ENSO-A	FI*	14,49	+ 2,04	
STORA ENSO-R	FI*	14,51	+ 0,07	
AIR FCE	FR*	16,01	+ 0,63	
AIRTOURS PLC	GB	5,78	- 2,43	
BARRATT DEV PLC	GB	4,07	- 1,55	
TRELLEBORG B	SE	8,28	+ 0,71	
UNION MINIERE	BE*	36,3	+ 0,39	
UPM-KYMMENE COR	FI*	34	+ 0,29	
USINOR	FR*	16,2	- 2,11	
VIOHALCO	GR	40,84	...	
VOEST-ALPINE ST	AT*	33,15	+ 0,30	
► DJ STOXX BASI P		225,08	+ 0,38	
CHIMIE				
AIR LIQUIDE/RM	FR*	143,8	+ 0,56	
AKZO NOBEL NV	NL*	46,19	+ 0,85	
BASF AG	DE*	46,7	+ 0,65	
BAYER AG	DE*	41,2	+ 1,35	
HPI	IT*	0,8	+ 3,90	
► DJ STOXX BASI P		221,97	+ 0,14	
CONSUMMATION CYCLIQUE				
ACCOR/RM	FR*	226	+ 0,67	
ADIDAS-SALOMON	DE*	70,2	- 0,85	
ALUMINA	SE	18,75	+ 1,35	
ANTRAL	AT*	30,91	- 6,12	
ASTRAZENECA	SE	28,16	+ 1,05	
ATHRYSSENA	DE*	28,5	...	
BARRATT DEV PLC	GB	4,07	- 1,55	
BLERREBORG B	SE	8,28	+ 0,71	
BEAERZ GROUP	GB	2,26	...	
BENETTON GROUP	IT*	2	+ 1,01	
BERKELEY GROUP	GB	10,79	+ 0,60	
BRITISH AIRWAYS	GB	5,95	- 0,53	
CLUB MED/RM	FR*	115	- 1,20	
COMPASS GRP	GB	12,01	- 8,20	
DLU.LUFTHANSA N	DE	21,2	- 0,47	
ELECTROLUX-B	SE	21,45	+ 0,55	
ELIE BEZER	DE	2,26	...	
EMI GROUP	GB	9,65	- 0,99	
EURO DISNEY/RM	FR*	9,07	+ 1,04	
G WIMPEY PLC	GB	1,84	...	
GRANADA GROUP	GB	9,30	- 0,68	
H				

VALEURS FRANÇAISES

● La cotation du titre **CCF** a été différée à 11 heures, lundi 13 décembre. La veille, la banque néerlandaise ING avait lancé une offre de rachat à 137,5 euros par titre CCF avant de retirer son offre dans la soirée (lire p. 21).

● L'action **Rémy-Cointreau** a débuté la séance du lundi 13 décembre par une hausse de 4,07 %. La direction du groupe a annoncé qu'elle revoyait à la hausse sa prévision de résultat pour l'exercice 1999-2000 en raison de la reprise de l'activité cognac et de la bonne tenue de toutes ses marques sur le marché américain.

● Le titre **France Télécom** a reculé de 1,13 % dans les premières transactions de lundi. Vendredi 10 décembre, l'annonce de son éviction du marché allemand de la téléphonie mobile, avait fait chuter le titre de 8,11 %.

● L'action **Danone** a débuté la séance de lundi par une hausse de 0,86 %. Selon la presse, le groupe agro-alimentaire français serait, épaulé par Paribas Affaires industrielles, sur le point de faire une offre de rachat sur le britannique **United Biscuits** pour un montant proche de 1,8 milliard d'euros.

● Le titre **Altadis**, issu de la fusion de la Seita et de **Tabacalera**, remplacera le titre **Seita** dans les indices **SBF 120** et **SBF 250**, à partir de vendredi 17 décembre. A l'ouverture des transactions, lundi, l'action a bondi de 8,86 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 13 DÉCEMBRE

Cours relevés à 09h50

Liquidation : 24 décembre

France ►	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. 31/12	% Var. (1)
B.N.P. (T.P.)	142	142,30	993,43	+ 0,21	- 6,65
CR.LYONNAIS(T.P.)	140,10	140,10	919	+ 0,43	FAURECIA
RENAULT (T.P.)	342,50	340	2230,25	- 0,73	- 18,48
SANT GOBAIN(T.P.)	172	172	1128,25	- 6,38	FIVES-LILLE
THOMSON SA (T.P.)	148,20	148,20	1000	+ 3,41	FONCILYON (L)
ACCOR (T.P.)	224,50	221	1489,02	+ 1,11	+ 23,08
AEROSPATIALE MAT	21,28	21,45	140,70	+ 0,80	FRANCE TELECOM
AGF	54,50	54,65	358,48	+ 0,28	+ 7,40
AIR FRANCE GPE N.	15,91	16	104,95	+ 0,57	FROMAGERIES BEL
AIR LIQUIDE	143	143,80	943,27	+ 0,56	GARAGE LAFAYET
ALCATEL	210,30	213,10	1397,84	+ 1,33	+ 104,37
ALSTOM	32,74	32,20	211,22	- 1,65	GEOPHYSIQUE
ALTRAN TECHNO. #	489,20	485,20	3182,70	- 0,82	GFI INFORMATIQUE
ATOS CA.	157	159,50	1046,25	+ 1,59	+ 56,63
AXA	141,70	142	931,46	+ 0,21	+ 14,99
BAIL INVESTIS.....	130	129	846,18	- 0,77	+ 3,95
BAZAR HOT. VILLE	124,40	124	813,39	- 0,32	+ 4,28
GR.ZANNIER (Lyon)	37	37,10	243,36	+ 0,27	+ 78,96

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Valeurs ►	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER.....	14,40	94,46	+ 2,86
ACCESS COMME.....	77,50	508,37	- 4,32
ALGORILE.....	25	163,99	- 1,19
ALPHAMEDIA.....	12	187,19	+ 0,08
ALTAMIR & CI.....	137,80	903,91	- 0,07
ALTI #.....	67	439,49	- 2,90
A NOVO.....	103,60	679,57	+ 12
APPLIGENE ON....	2,60	17,05	+ 0,38
AUTOMA TECH.....	18,50	121,35	- 2,63
BIODOME #.....	15,50	101,67	- 1,90
BOURSE DIREC....	25,70	168,58	+ 2,80
BRIME TECHNO. #	43,50	285,34	+ 8,40
BVRP EX DT S....	52,60	345,03	- 3,13
CAST.....	22,50	147,59	+ 2,32
CEREP.....	15,25	100,03	+ 1,67
COHERIS ATIX....	185,50	1216,80	+ 9,76
CMT MEDICAL.....	8,60	56,41	- 4,44
COIL.....	43	282,06	- 0,66
CONDOSATA #.....	39,49	259,04	- 1,28
CROSS SYSTEM.....	195,40	1281,74	- 4,45
CRYO INTERAC....	34,05	223,35	- 3,50
CYBER PRES.P.....	23,28	152,71	- 4,98
DATA #.....	11,24	73,73	+ 5,94
DURAND ALLIZ.....	10,60	70,48	- 2,82
DURAN DUBOI.....	4,41	26,93	+ 1,18
EFFIK #.....	10,80	718,93	- 5,52
EGIDE #.....	72	47,29	- 1,37
EUROFINS SCI.....	104,50	686,49	- 4,50
EURO CARGO S.♦.....	8,39	55,03	- 0,55
EUROSTAT #.....	322	2112,18	- 2,13
FI SYSTEM #.....	300	1967,87	+ 7,14
FCP	915,45	10,12	
Une sélection. Cours de clôture le 10 décembre			
Émetteurs ►	Valeurs unitaires* en euros	Date cours francs**	
AGIPPI	27,74	181,96	10/12
AGIPPI AMBITION (AXA).....	30,02	196,92	10/12
BNP	3615 BNP		
Une sélection. Cours relevés à 09h50			
SICAV			
FCP			
Une sélection. Cours de clôture le 10 décembre			
Émetteurs ►	Valeurs unitaires* en euros	Date cours francs**	
BNP ACTIONS FRANCE.....	182,84	1199,35	10/12
BNP ACT. MIDCAP EURO.....	140,04	918,60	10/12
BNP ACT. MIDCAP FR.....	49,90	327,32	10/12
BNP ACTIONS MONDE.....	209,04	1371,21	10/12
BNP ÉP. PATRIMOINE.....	226,83	1487,91	10/12
BNP ÉPARGNE RETRAITE.....	36,32	238,26	10/12
BNP MON. COURT TERME.....	2315,23	15186,99	10/12
BNP MONETAIRE C.....	876,12	5746,97	10/12
BNP MONETAIRE D.....	794,58	5212,10	10/12
BNP MONÉTAIRE PLACEMENT C.....	12758,01	83687,06	10/12
BNP MONÉTÉ SÉCURITÉ.....	1759,12	11515,93	10/12
BNP OBLIG. CT.....	166,73	1093,68	10/12
BNP OBLIG. MONDE.....	141,95	931,13	10/12
BNP OBLIG. MT.....	135,15	886,53	10/12
BNP OBLIG. REVENUS.....	163,28	1071,05	10/12
BNP OBLIG. SPREADS.....	169,80	1113,81	10/12
BNP OBLIG. TRÉSOR.....	1828,12	11991,66	10/12
BNP SECT. IMMOBILIÉR.....	140,06	918,73	10/12
www.sdr-assetmanagement.com			
CDC Asset Management			
LIVRET B. INV.D PEA.....	217,09	1424,02	09/12
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C.....	449,27	2947,02	09/12
NORD SUD DÉVELOP. D.....	382,26	2507,46	09/12
CAISSE D'ÉPARGNE			
Sicav en ligne : ORACTION.....	211,83	1389,51	10/12
REVENU-VERT.....	173,13	1135,66	10/12
INDICIA.....	18,89	123,91	09/12
SYNTHESIS.....	3120,41	20468,55	10/12

Une sélection. Cours relevés à 09h50

Liquidation : 24 décembre

Cours relevés à 09h50

Liquidation : 24 décembre

Cours relevés à 17h35

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Liquidation : 24 décembre

Cours relevés à 17h

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

SPORTS Le tirage au sort du championnat d'Europe de football 2000, effectué, dimanche 12 décembre, à Bruxelles, n'a pas gâté l'équipe de France en la plaçant

dans le groupe D, en compagnie des Pays-Bas, demi-finalistes du Mondial 1998 et coorganisateurs de la compétition, de la République tchèque, vice-championne d'Europe,

et du Danemark. ● LES BLEUS débuteront l'épreuve le 11 juin 2000 face aux Danois, à Bruges, où ils rencontreront ensuite les Tchèques, le 16 juin, avant d'affronter les Néer-

landais le 21 juin à Amsterdam. ● LE GROUPE A sera dominé par le duel Allemagne-Angleterre. L'Italie et l'Espagne seront les favoris des groupes B et C. ● LES DEUX pre-

miers de chaque poule participeront aux quarts de finale. ● LA SÉCURITÉ sera une des priorités de l'Euro 2000, organisé par deux pays, la Belgique et les Pays-Bas.

L'Euro 2000 ne s'annonce pas facile pour l'équipe de France de football

Les champions du monde ont hérité d'un groupe très relevé avec les Pays-Bas, pays coorganisateur avec la Belgique, la République tchèque et le Danemark comme adversaires au premier tour du championnat d'Europe, qui aura lieu du 10 juin au 2 juillet 2000

QU'IL S'AGISSE d'une Coupe du monde de football ou, comme dimanche 12 décembre à Bruxelles, d'un championnat d'Europe, un tirage au sort obéit à des rituels propres à la sommole. Le dernier exercice en date n'a pas échappé avec ses éternels artifices et ses VIP du ballon rond sagement alignés au premier rang. Le hasard se moquant des convenances, il lui arrive d'arracher l'assistance à la torpeur et de lancer, six mois avant son coup d'envoi, une épreuve qui n'était encore qu'un échafaudage abstrait de dates et de stades sans acteurs identifiés.

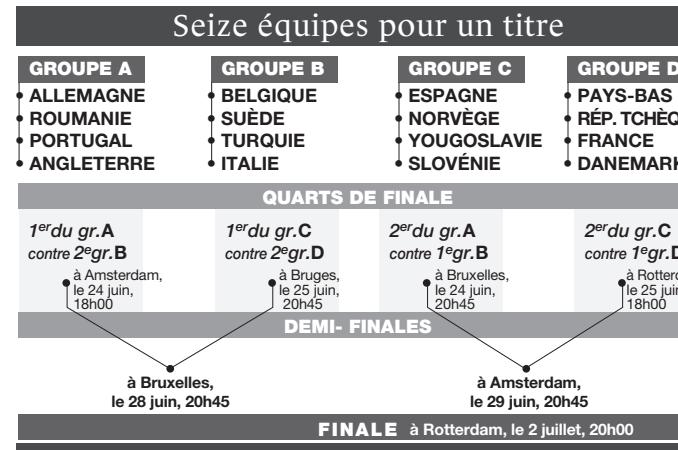
Avec deux duels aussi haletants qu'Allemagne-Angleterre (groupe A) et Pays-Bas - France (groupe D), les amateurs de sensations fortes n'ont pas été déçus. Le premier choc mettra aux prises deux puissances historiques du sport le plus universel vouées à se retrouver à partir de l'automne en éliminatoires du Mondial 2002. Le second opposera le favori de la compétition au champion du monde en titre. Mais, puisque le tour initial qualifie deux sélections par poule, il n'est pas interdit de croire à un destin salvateur pour tous ces favoris.

Le défi des Bleus sera à la hauteur

de leur popularité, et la pression, par conséquent, quasiment aussi exacerbée que le 12 juin 1998 avant le premier match du Mondial face à l'Afrique du Sud. Roger Lemerre affectait pourtant l'indifférence en découvrant le sortilège du tirage qui a réservé à sa sélection le triptyque de tous les dangers (Danemark, République tchèque et Pays-Bas, dans l'ordre des matches). Même pas un battement de cils. « Il ne fallait pas s'attendre à une tâche facile compte tenu de la qualité des qualifiés, mais là, évidemment, ça va être dur, surtout face aux Néerlandais », a commenté sobrement le successeur d'Aimé Jacquet. « Nous voulions surtout éviter les Pays-Bas, c'est donc raté et très regrettable car ils disposent d'un potentiel de joueurs impressionnant », a ajouté le capitaine Didier Deschamps. Ils savent respecter à la lettre une organisation tactique pendant quatre-vingt-dix minutes, et devant leur public leur motivation sera totale. »

UN PARFUM DE REVANCHE

Avant l'Allemagne, l'Espagne ou encore la Belgique, la moins dangereuse des quatre têtes de série, les Bleus auraient pu aborder l'Euro avec davantage de sévérité. La France, reléguée dans le troisième



chapeau du prétrirage en compagnie de l'Italie, du Portugal et de la Yougoslavie, aurait eu de bonnes raisons de se plaindre d'un traitement aussi cavalier compte tenu de son nouveau standing. La Fédération française a préféré courber l'échine pour ne froisser personne.

Si le groupe D est bien le plus relevé avec ses quatre composants déjà vainqueurs d'un championnat d'Europe par le passé, il ne présente pas que des désavantages pour la France. Pour commencer, les champions du monde disputeront leurs deux premiers matches, face au Danemar-

mark et à la République tchèque, dans la même ville (Bruges), ce qui va leur épargner un déménagement. Ils auront la bonne fortune de débuter par les Danois, intrinsèquement l'équipe la moins forte de la poule. « Un bon départ conditionne la suite des événements, on a donc tout intérêt à l'emporter », insiste Didier Deschamps.

Ensuite, la France se mesurera aux Tchèques, qui les avaient éliminés en demi-finale de l'Euro 96 au terme de l'épreuve des tirs au but. Même si Roger Lemerre ne veut pas spéculer sur un sentiment de revanche, les Bleus au-

ront une raison toute trouvée pour se transcender face à un rival qui a remporté tous ses matches éliminatoires. Enfin, quand sera venue l'heure d'affronter les Pays-Bas, à Amsterdam, les deux équipes seront peut-être déjà qualifiées pour les quarts de finale ou partageront le même intérêt pour un résultat nul. La tension ne sera donc pas forcément aussi intense que lors du quart de finale de l'Euro 96, qui avait vu les Tricolores éliminer les Néerlandais aux tirs au but.

PEU DE NOUVELLES TÊTES

Mais c'est en comptant sur ses propres forces que la sélection française tracera son chemin. Si certains de ses cadres ont déjà annoncé que l'objectif consistait à obtenir un deuxième titre européen après celui de 1984, il reste à définir les moyens d'une ambition aussi exaltante. « Et maintenant, on fait quoi ? » interrogeait Laurent Blanc dans un entretien publié par *L'Equipe*, le 11 octobre, au lendemain de la qualification pour le championnat d'Europe. « On va à l'Euro pour le gagner ou alors la compétition doit servir de préparation à la Coupe du monde 2002, a poursuivi le défenseur central de l'Inter Milan. Selon

le cas de figure choisi, le profil de l'équipe évoluera. » Ce débat de fond aurait mérité plus d'éclaircissements de la part de Roger Lemerre, dont la dernière version - « Priorité aux champions du monde » - contredit la précédente - « Je me pose des questions. »

Sauf apparitions intempestives de talents, le groupe des vingt-deux rappellera très largement l'aréopage choisi par Aimé Jacquet en mai 1998. Des champions du monde, seul le gardien de but Lionel Charbonnier, actuellement remplaçant aux Glasgow Rangers, semble définitivement écarté. L'attaquant auxerrois Bernard Diomède, en quête d'un nouveau club depuis six mois, est en ballottage défavorable. Le Bordelais Sylvain Wiltord a le profil pour lui succéder. Malgré ses trente-six ans, la présence du gardien de but parisien Bernard Lama, très performant avec son club, serait justifiée. C'est donc avec ses vieux briscards que la France va s'attaquer à l'Europe, avec le risque d'entamer une partie du prestige de ses héros et avec la certitude de devoir rebâtir une équipe pour le Mondial 2002 sans la mettre à l'épreuve d'un tournoi officiel.

Elie Barth

Les Pays-Bas n'ont pas encore finalisé leur dispositif de sécurité

AMSTERDAM
de notre correspondant

Un ouf de soulagement ! Telle fut la première réaction des Néerlandais, dimanche 12 décembre, à la lecture du tirage au sort de l'Euro 2000. A priori, le pays n'abritera pas de match à risques élevés. La rencontre la plus exposée, entre l'Allemagne et l'Angleterre, se disputera le 17 juin à Charleroi (Belgique). Ce schéma ne signifie pas pour autant que la partie néerlandaise du tournoi sera de tout repos.

Le ministre de l'intérieur, Bram Peper, a annoncé que de 3 000 à 4 000 policiers seront affectés à la sécurité dans et autour des stades néerlandais. Pourrait s'y ajouter un millier de représentants des forces de l'ordre à la retraite. En tout, quelque 10 % des effectifs totaux de la police seront mobilisés. « Nous sommes prêts. Toutes les précautions sont prises », affirmait dimanche soir au Monde un des responsables de la sécurité,

renvoyant, pour de plus amples commentaires, à la conférence de presse que les organisateurs doivent tenir mardi, « après évaluation des résultats du tirage au sort ». Aux Pays-Bas, des maires et les syndicats policiers n'ont pas attendu la composition des groupes pour clamer que le danger du hooliganisme est sous-estimé. Ils insistent sur les différences de législation et sur les difficultés de communication entre les deux pays organisateurs. Ainsi le quotidien belge *Le Soir* affirmait récemment que les organisateurs néerlandais s'adressent dans leur propre langue à leurs homologues belges, même lorsque ceux-ci sont wallons, et donc francophones. On rappelle également que les huit villes qui accueilleront les matches sont situées dans un rayon de moins de 200 kilomètres : les hooligans pourront donc se déplacer rapidement, utilisant leurs téléphones portables pour se fixer des rendez-vous en vue d'affrontements, comme cela

s'est vu à plusieurs reprises dans les environs d'Amsterdam.

Les autorités s'inquiètent également des appels à la violence circulant sur Internet, tel ce message intercepté en octobre sur un site fermé depuis par le fournisseur d'accès : « Défendons notre pays contre ces salauds de boches ! » Enfin, la COT, un organisme d'étude, publiait récemment un rapport sur les heurts extrêmement violents ayant eu lieu en avril à Rotterdam. A cette occasion, les experts mettaient en garde contre « le manque d'information de la police et de la justice quant au hooliganisme ».

ARRESTATIONS PRÉVENTIVES AUTORISÉES
Les six mois séparant le tirage au sort du début de la compétition ne seront pas de trop pour permettre aux Pays-Bas d'ajuster leur arsenal législatif. Ainsi, il est pratiquement acquis que les organisateurs auront le pouvoir d'autoriser pendant la compétition

l'arrestation préventive de suspects entre huit et douze heures avant les matches. Ce type de mesure, très contesté et inhabituel aux Pays-Bas, a déjà été utilisé avec un succès mitigé lors du sommet européen d'Amsterdam, en 1997. Bram Peper va dialoguer avec les autorités locales des mesures de prohibition de vente d'alcool dans les villes-hôtes les jours de match.

La Belgique et les Pays-Bas envisagent également d'utiliser un article des accords de Schengen leur permettant de réinstaurer des contrôles aux frontières et d'expulser vers leurs pays d'origine des individus indésirables. Enfin, la société nationale des chemins de fer (NS) a instauré la gratuité des transports vers les stades, par crainte des flots d'atente aux guichets. Le manque à gagner de cette opération s'élèvera à environ 6 millions de florins (2,7 millions d'euros).

Alain Franco

Trois adversaires de renom

● **La France**, championne du monde en titre et championne d'Europe en 1984, affrontera au premier tour de l'Euro 2000 trois adversaires qui ont tous gagné cette épreuve. Voici leur palmarès.

● **Pays-Bas** : finalistes de la Coupe du monde 1974 et 1978. Demi-finalistes en 1998. Vainqueurs de l'Euro 1988, demi-finalistes en 1976 et 1992.

● **République tchèque** : la Tchécoslovaquie a été finaliste de la Coupe du monde 1934 et 1962. Elle a gagné l'Euro 1976 et a été demi-finaliste en 1960 et en 1980. La République tchèque a été finaliste de l'Euro 1996.

● **Danemark** : vainqueur de l'Euro 1992, demi-finaliste de l'Euro 1964 et 1984.

D1 : l'OM encaisse cinq buts à Saint-Etienne

PRÉMONTOIRE, Bernard Casoni avait craint, au lendemain de la lourde défaite de l'Olympique de Marseille à Feyenoord (0-3) en Ligue des champions, mardi 7 décembre, qu'un scénario semblable se déroule à Saint-Etienne. « Si les joueurs ne se rebellent pas, on repartira du Chaudron avec une main derrière et une main devant », avait

indiqué le remplaçant de Roland Courbis en se projetant vers ce déplacement dans le Forez, pour le compte de la 19^e journée du championnat de France de première division. C'est peu dire que les Phocéens ont oublié de se révolter, dimanche, au stade Geoffroy-Guichard.

Pour leur première victoire en

vingt ans contre les Marseillais, les Verts leur ont infligé une humiliation (5-1). Le Brésilien Alex, recruté à l'intersaison en compagnie de son compatriote Aloisio, a inscrit quatre buts, ce qui lui permet d'apparaître dans le quatuor des meilleurs scoreurs du championnat (derrière le Lyonnais Sonny Anderson, et à égalité avec les Monégasques David Trezeguet et Marco Simone). Pour le moins stupéfiant, l'impression de démission donnée par les Marseillais, menés 4 à 0 après une demi-heure, ne devrait pas manquer de poser la question du départ de Roland Courbis, auquel de nombreux joueurs étaient liés, notamment grâce aux fonctions de « conseiller » que celui-ci a toujours assumées à côté de son activité de technicien.

La déroute de l'OM a eu pour effet de provoquer de violentes réactions dans la partie de tribune réservée au millier de supporters marseillais ayant fait le déplacement à Saint-Etienne. L'arbitre, Pascal Garibian, a dû arrêter la rencontre pendant une dizaine de minutes, estimant que la sécurité n'était plus assurée sur la pelouse. Plus tôt dans l'après-midi, des échauffourées entre supporters des deux clubs s'étaient soldées par sept blessés.

Le reste de la 19^e journée a été marqué par la défaite du leader, Monaco, à Bastia (1-0) et les victoires à l'extérieur de Lyon (1-2) et de Paris-SG à Metz (1-3).



L'équipe de France féminine de handball n'a pas volé son argent

Les « Bleues » ont laissé échapper de justesse le titre de championnes du monde face à la Norvège, qui s'est imposée (25-24) à l'issue des prolongations. Mais le parcours des Françaises aura marqué les esprits

L'équipe de France féminine de handball a été battue (24-25) en finale du championnat du monde par la Norvège, dimanche 12 décembre, à Lillehammer (Norvège), au terme d'une rencontre palpitante. Il a fallu deux pro-

DÉCIDÉMENT, le sport français tourne le dos à ses vilaines habitudes. Longtemps considérés comme des virtuoses dilettantes ou des champions improductifs, les sportifs hexagonaux ont pris la bonne habitude, depuis quelques mois, de gommer ces clichés coûteux. Aujourd'hui, la France n'a plus peur de gagner. Football, rugby, athlétisme, voile, basket-ball, ski alpin, golf, aucune discipline ne semble échapper à cette inflation de succès tricolores.

En France, les universitaires experts en matière sportive s'accordent sur un point : l'apport des femmes dans cette nouvelle définition du paysage sportif est colossal. A cet égard, le parcours exemplaire des handballeuses françaises au championnat du monde qui s'est achevé, dimanche 12 décembre à Lillehammer (Norvège), marque certainement un tournant décisif dans le développement et la légitimation du sport féminin. Avec un titre inattendu de vice-championnes du monde, les « filles » d'Olivier Krumbholz symbolisent la vague de renouveau sur laquelle vogue le sport français.

Parties pour accrocher la cinquième place de ces Mondiaux, synonyme de qualification olympique pour les Jeux de Sydney de l'an 2000, les Françaises ont dépassé les limites de leur imagination. Malgré leur défaite (24-25) face à la Norvège en finale, les « Bleues » ont écrit une des plus belles pages de l'histoire sportive de leur pays. A l'issue d'une rencontre physique et équilibrée, face à des Norvégiennes très affûtées, les

longations pour dépasser les deux équipes, qui se tenaient de très près. Malgré cette défaite, les Françaises auront été la grande révélation de la compétition. Parties avec l'objectif d'accrocher la cinquième place, dernier sé-

same pour une participation aux Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000, elles ont accumulé les exploits en éliminant notamment les Danoises, championnes du monde et championnes olympiques en titre. Ce succès des « Bleues » récompense le projet de développement mis en place depuis trois ans par la Fédération française de handball. L'arrière d'origine tchadienne Nodjialem Myaro symbolise la vague gagnante de l'équipe de France.

coéquipières d'Isabelle Wendling et de Véronique Pecqueux ont su déployer leur jeu rigoureux et créatif sans jamais s'avouer vaincues.

SANS ÉTATS D'ÂME

Jusqu'à la dernière minute des prolongations, les protégées d'Olivier Krumbholz ont joué leur chance, sans états d'âme, devant 11 000 supporters norvégiens. Le comportement collectif de cette équipe de France, courageuse et unie, a autant séduit qu'étonné. Mardi 7 décembre, déjà, leur victoire en huitièmes de finale face aux Polonaises (28-21) avait précipité les chances de qualification olympique. Deux ans auparavant, lors des derniers Mondiaux, les Françaises avaient en effet été éliminées par la Pologne à ce même stade de l'épreuve. Cette année, il fallait donc oublier les mauvais souvenirs. C'est ce qu'elles firent.

En quarts de finale, jeudi 9 décembre, le succès des « Bleues » face au Danemark (19-17) avait logiquement prolongé le rêve. Battre les championnes du monde et championnes olympiques en titre leur permettait de désacraliser le mythe de la hiérarchie sportive. Ce match périlleux, il fallait le gagner avec le courage. C'est ce qu'elles firent. Enfin, en demi-finales, les Roumaines semblaient bien trop supérieures pour imaginer, ne serait-ce qu'un instant, une place en finale.

Les Françaises n'ont pas voulu écouter les Cassandres. Elles ont su se transcender pour emporter la partie d'un petit point (18-17). Du coup, tout semblait possible. En finale,



Les Françaises auront été la grande révélation de la compétition

contre la Norvège, il fallait briller et rester dignes. Encore une fois, c'est ce qu'elles firent. Sans toutefois gagner. « Ces résultats représentent trois années de travail acharné », explique Philippe Bana, le directeur technique national (DTN) de la FFHB. Depuis l'arrivée du nouveau président, André Amiel, en 1996, nous avons voulu créer un véritable projet de développement pour le handball féminin, car la femme est l'avenir du sport. La première étape était donc de se placer dans les dix premières places mondiales. C'est ce qui est arrivé en 1997 avec Carole Martin. En tant qu'entraîneur, elle a fait décoller le premier étage de la fusée. Ensuite, nous voulions dérocher une place pour les JO de 2004, à Athènes. Les filles d'Olivier Krumbholz ont anticipé nos espérances. La fusée est déjà partie très haut vers Sydney. »

Ancien gardien de but et ancien entraîneur, Philippe Bana possède la faconde intarissable des Méridionaux passionnés par leur destinée.

En 1996, ce Marseillais a succédé à Alain Mouchel, l'ancien DTN aujourd'hui conseiller au cabinet de Marie-Georges Buffet. Et, depuis trois ans, Philippe Bana parle sur le « hand féminin ». « Depuis 1996, le budget consacré aux filles a augmenté de 30 à 40 %, indique-t-il. Après l'échec des Jeux olympiques d'Atlanta, il fallait oublier l'esprit des « Barjots » et créer une nouvelle politique de développement, qui passait obligatoirement par une féminisation. Le reste n'est que travail et entraînement. »

Avec 80 000 joueuses pour environ 250 000 licenciés, handball français est le premier sport scolaire, mais la faible médiatisation de ses championnats d'élite le cantonne dans une situation peu enviable. Pour sortir de l'ornière et s'adapter à la spécificité des sports collectifs féminins, la FFHB a mis sur pied un programme novateur. « Contrairement aux hommes, qui sont de vrais professionnels, il fallait proposer aux filles un projet global et pas seulement sportif,

note-t-il. Il fallait tout repenser. Aujourd'hui, nous avons les moyens d'intégrer la carrière sportive des handballeuses dans une perspective d'insertion professionnelle avec ses dérivatifs administratifs, sociaux et psychologiques. » Visiblement, cette politique porte ses fruits. « Oui, répond Philippe Bana. Le respect de l'être humain et la motivation qui en découle forment un cocktail explosif. »

Après les basketteuses, les handballeuses françaises ont gagné leur billet pour Sydney. Depuis 1976 et l'introduction du basket-ball et du handball féminins au programme officiel des Jeux olympiques, rares sont les nations qui ont réussi à qualifier leurs deux sélections (masculine et féminine) dans les tournois de ces deux disciplines. La France rejoint désormais l'ex-URSS, le Japon, la Yougoslavie et les Etats-Unis dans ce cénacle très huppé. Les temps changent.

Paul Miquel

Douze millions de téléspectateurs

Par osé, mais gagné. En choisissant de bouleverser ses programmes de fin d'après-midi pour retransmettre en direct la finale du championnat du monde de handball féminin, France 2 avait pris de gros risques, dimanche 12 décembre. Mais la hardiesse a payé : entre 18 heures et 20 heures, sur la durée du match, la chaîne publique a réalisé une audience moyenne de 13,1 %, soit 38,4 % de part d'audience (6,2 millions de téléspectateurs), alors que l'émission de Michel Drucker enregistre généralement de 22 % à 23 % de PDA. Cette part de marché est montée à 44,3 % pendant les prolongations, pour atteindre 49,1 %, soit plus de douze millions de téléspectateurs lors de la balle de match.

La sérénité de Nodjialem Myaro a fait merveille

« NODJIALEM MYARO ? C'est la Jackson Richardson du handball féminin. » Pour Philippe Bana, directeur technique national de la Fédération française de handball (FFHB), la comparaison est inévitable. Pour lui, le style de jeu, la hargne maîtrisée et l'élegance naturelle de Nodjialem Myaro font de cette arrière d'origine tchadienne l'une des toutes meilleures handballeuses européennes. Les amis de « Nodji » ajouteraient volontiers la discrétion et l'assiduité à la liste des louanges.

Elu meilleur joueur du monde en 1995, à la grande époque des « Barjots », Jackson Richardson est une référence dans le milieu de la petite balle. Par conséquent, la comparaison peut sembler flatteuse pour cette jeune joueuse de vingt-trois ans. Mais,

après l'époustouflant parcours des « Bleues » au championnat du monde féminin de Norvège et la prestation exemplaire de Nodjialem Myaro, le parallèle avec Jackson Richardson n'est pas si déplacé que ça. « Si nous avons déroché cette médaille d'argent [face à la Norvège, NDLR], c'est que nous n'avons pas eu de complexes et que nous avons réussi à montrer notre combativité, a-t-elle souligné après la finale perdue. On a eu l'exemple de nos garçons, il y a quelques années. Aujourd'hui, nous sommes arrivées en finale du championnat du monde et j'espère que la Fédération saura mettre ses joueuses dans les meilleures conditions pour travailler. Je souhaite que les gens en place sachent avoir des idées novatrices et modernes. »

En vérité, Nodjialem Myaro ne perd jamais la tête. Diplômée en psychologie, elle a appris à garder les pieds sur terre. Arrivée de N'Djamena en 1978 à l'âge de deux ans, avec ses deux sœurs et ses parents, elle a gardé de son pays natal le sens de la famille. D'ailleurs, en tchadien, son prénom signifie « sérénité dans la famille ».

UNE ENVERGURE INTERNATIONALE

Elue meilleure demi-centre par la Fédération internationale de handball, la Tchadienne de l'ASPTT Metz, formée à Toulouse, a accès à l'occasion de ces Mondiaux l'envergure internationale qui lui manquait. Meilleure marqueuse de l'équipe de France, elle possède un tir surprenant assorti d'une rigueur défensive implacable. Quand l'en-

traîneur national, Olivier Krumbholz, le lui impose, elle peut également se transformer en meneuse, mais sa retenue naturelle l'empêche de tenir ce rôle pendant toute une rencontre.

En attendant, Nodjialem Myaro a conscience du chemin parcouru. Le 4 octobre 1996, elle obtient sa première sélection internationale. Trois ans plus tard, elle est vice-championne du monde et permet au handball français d'être le premier sport collectif féminin à atteindre une finale mondiale. « Nous avons effectivement franchi un grand pas, indique-t-elle. Et il va falloir maintenant concrétiser aux Jeux olympiques de Sydney. »

Pa. M.

Le Défi français s'invite aux demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton

AUCKLAND

de notre correspondante

La tempête qui souffle sur Auckland et l'agitation des eaux vertes du golfe d'Hauraki ont eu raison de la onzième journée du troisième tour des éliminatoires de la Coupe Louis-Vuitton. Les éléments déchaînés prolongent d'au moins vingt-quatre et sans doute quarante-huit heures l'attente du Défi français, en passe de se qualifier pour les demi-finales. « 6e Sens » va, en effet, bénéficier du forfait d'« America-True », deuxième au classement général, soucieux de préserver son bateau et pas mécontent de voir « Young-America », le concurrent direct des Français, quitter la compétition.

Pour officier sa participation aux demi-finales, le Défi français doit s'acquitter de la formalité d'un s'acuer en solitaire pour engranger les neuf points qui le placeront, avec 77 points, à un seuil inatteignable par « Young-America », leur rival pour la sixième place. Pourvu de 51 points pour le moment, le

syndicat du prestigieux Yacht club de New York pourrait au mieux arriver à 69 en gagnant ses deux prochaines régates, la première contre « Young-Australia », la seconde contre « 6e Sens ».

C'EST LE JEU

« On languit d'avoir ces neuf points en poche pour être sûrs d'être qualifiés. Cette attente n'est pas très saine, c'est déstabilisant », a déclaré Bertrand Pacé, lundi 13 décembre. « Ce que Bertrand juge malsain, c'est d'avoir le champagne qui attend dans le réfrigérateur et qu'on ne peut pas le boire », corrige le directeur sportif du projet, Pierre Mas, par ailleurs avare de commentaires sur la situation du moment. Luc Gélusseau est le plus affable et le plus clairvoyant. « On ne va quand même pas se plaindre. Aujourd'hui on pourrait aussi être ailleurs. En neuvième position, par exemple. En fait, on avait toutes les raisons de s'attendre à la décision d'« America-True » depuis dimanche soir. « Nous avons acc-

compli ce que nous avions à faire. Nous n'avons aucune raison d'exposer notre bateau davantage », avait indiqué John Cutler, le barreur d'« America-True », soutenu dans cette attitude par le parrain du syndicat de San Francisco, Christopher Coffin, qui s'excuse de l'attitude « égoïste » de son équipe, en rappelant que « c'était le jeu ».

Derrière le souci d'épargner son matériel, « America-True » n'ignorait pas les conséquences de son geste sur l'avenir de « Young-America », qui se trouve aujourd'hui condamné à la défaite par le forfait de l'un des concurrents. Mais cette année, pour la première fois, et sur demande insistante des « petits » syndicats (dont le Défi Bouygues Telecom-Transiciel) les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton comptent six places.

« C'EST FINI POUR NOUS ». Lundi, le patron du syndicat de New York, John Marshall, qui y a deux jours avait fait devant la presse une intervention triomphante au sujet d'un nouveau sponsor, jugée des plus déplacées étant donné l'état moribond de sa campagne, a admis la défaite en déclarant : « En toute objectivité, c'est fini pour

nous. » En revanche, il a indiqué que, puisque certains équipiers souhaitaient encore naviguer régates, laquelle que « c'était leur fierté », il ne pouvait pas les en empêcher. Mais il n'a pas envisagé une seconde qu'il puisse y avoir un retour de situation au profit de « Young-America ».

Reste que, pour le moment, les Français refusent d'y croire. Sur la terrasse au quatrième étage de la base française, faite de conteneurs et d'échafaudages, on se choque des médias qui ont annoncé, de manière un peu anticipée, la qualification pour les demi-finales. Marcel Van Triest, le navigateur du Défi, superstitieux comme un marin, imagine les pires scénarios. « C'est très improbable qu'il y ait un problème, mais ce n'est pas impossible », prévient-il. Mais pour tous les équipiers, fatigués, usés pour avoir « travaillé comme des damnés », selon Luc Gélusseau, il est temps que l'on débouche enfin ce champagne.

Florence de Changy

Médaille d'or pour la France aux championnats d'Europe de cross-country

L'ÉQUIPE de France féminine a été sacrée championne d'Europe de cross-country, dimanche 12 décembre, à Velenje (Slovénie), au terme de l'épreuve remportée par la Suisse Anita Weyermann. Les Tricolores, qui avaient terminé deuxièmes l'an dernier à Ferrare (Italie), se sont imposées sur un parcours boueux de 4,950 km, grâce à Rakija Queter-Maraoui (6e), Fatima Yvelain (8e) et Fatima Hajjami-Ouammou (20e). Avec 34 points, elles ont devancé la Roumanie (35 pts) et le Portugal (39 pts). Chez les hommes, l'équipe de France a pris la 3e place, derrière la Grande-Bretagne et le Portugal. Le Portugais Paulo Guerra a été sacré pour la troisième fois. Le Français Mustapha El Ahmadi a terminé au pied du podium à la 4e place.

DÉPÉCHES

■ ATHLÉTISME : Le Tanzanien Faustin Bahá, âgé de 17 ans, a mis un terme à sept années de domination kényane en remportant la course des As du cross du Figaro, dimanche 12 décembre à Paris.

■ BASKET-BALL : Pau-Orthez, leader du championnat de France, a dominé Le Mans (78-74), samedi 11 décembre lors de la 14e journée. Villeurbanne, deuxième à une longueur, a disposé de Châlons-en-Champagne (62-79) alors que Limoges, seul troisième, à trois points, s'est aisément imposé contre Gravelines (85-53).

■ FOOTBALL : Lille a effectué un nouveau pas vers l'accession en première division, en signant un nouveau succès à Ajaccio (0-1), samedi 11 décembre pour le compte de la 22e journée du championnat de France de D2. Les Nordistes disposent de dix points d'avance sur Toulouse, qui a écrasé Lorient (5-0).

■ NATATION : L'Australien Michael Klim est devenu le premier homme au monde à descendre en dessous des 52 secondes sur 100 m papillon. Le nageur a parcouru la distance en 51 s 81, dimanche 12 décembre à Canberra, améliorant son propre record du monde de 22 centièmes. Aux championnats d'Europe en petit bassin qui se déroulaient à Lisbonne, le Cannois Stéphan Perrot s'est imposé dans la finale du 200 m brasse (2 min 7 s 82, nouveau record de France).

■ RUGBY : le Stade toulousain, le Stade français et Montferrand ont effectué un grand pas vers la qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe, à l'issue de la phase aller qui s'est achevée dimanche 12 décembre. Les Toulousains et les Parisiens se sont imposés chez les Italiens de Padoue (17-39) et face aux Irlandais de Leinster (39-6), pendant que Montferrand concéda sa première défaite chez les Harlequins de Londres (11-9). Bourgoin et Colomiers, battus respectivement face aux Wasps (15-21) et à Munster (31-15), ont désormais très peu de chances de franchir le cap de la première phase.

■ SKI ALPIN : la Croatie Janica Kostelic a gagné dimanche 12 décembre le slalom de Sestrières, comptant pour la Coupe du monde féminine. Déjà vainqueur du slalom de Serre-Chevalier le 5 décembre, elle a devancé la Suédoise Anja Paerson et la Française Christel Saïoni.

■ LOTO : Résultats des tirages

n° 99 effectués samedi 11 décembre. Premier tirage : 11, 31, 35, 45, 46, 48 ; numéro complémentaire : 21. Rapports pour 6 numéros : 6 773 870 F, 1 032 669 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 173 190 F, 26 402 € ; pour 5 numéros : 12 585 F, 1 918 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 426 F, 64,94 € ; pour 4 numéros : 213 F, 32,47 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 38 F, 5,79 € ; pour 3 numéros : 19 F, 2,89 €.

Second tirage : 2, 22, 28, 31, 37, 40 ; numéro complémentaire : 24. Rapports pour 6 numéros : 7 340 860 F, 1 119 106 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 101 215 F, 15 430 € ; pour 5 numéros : 8 000 F, 1 219,59 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 362 F, 55,19 € ; pour 4 numéros : 181 F, 27,59 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 34 F, 5,18 € ; pour 3 numéros : 17 F, 2,5

CULTURE

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

PHOTOGRAPHIE Jusqu'au 23 janvier 2000, se tient au Musée d'Orsay, à Paris, l'exposition « La comtesse de Castiglione par elle-même ». ● CETTE EXPOSITION ras-

semble une centaine des quelque quatre cents autoportraits réalisés à la demande de cette comtesse d'origine italienne qui fut une personnalité du Second Empire. ● CES

IMAGES, parfois retouchées, ont pour la plupart été réalisées par Pierre-Louis Pierson. Elles montrent Virginie Oldoini sous les travestissements les plus divers, dans la beauté

de ses vingt ans ou le pathétique d'une vieillesse recluse. ● DANS SA QUÊTE narcissique et névrotique à la fois de sa personnalité et de son authenticité, l'accumulation d'images

d'elle-même par la comtesse de Castiglione préfigure des œuvres plus contemporaines, comme les travaux de Claude Cahun, Pierre Molinier, Cindy Sherman ou Sophie Calle.

La Castiglione, comtesse et travesti d'elle-même

Beauté fameuse sous le Second Empire, l'Italienne Virginie Oldoini a, durant quarante années de sa vie, mis en scène et collectionné des autoportraits qui sont présentés au Musée d'Orsay et qui préfigurent certaines entreprises artistiques du XX^e siècle

LA COMTESSE DE CASTIGLIONE PAR ELLE-MÊME, Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7^e. RER C Musée-d'Orsay ou M^o Solferino. Du mardi au dimanche, de 10 à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 à 18 heures. 40 F (6,1 €) et 30 F (4,6 €). Jusqu'au 23 janvier 2000. Catalogue, sous la direction de Pierre Apraxine et Xavier Demange, avec la collaboration de Françoise Heilbrun, éd. RMN, 192 p., 160 photos, 250 F (38,1 €).

Bien avant Garbo, elle fut « la divine comtesse ». Sa beauté mêlée de suffisance était envie et jalouse, elle a fait chavirer les coeurs, jusqu'à celui de Napoléon III, qui fut un temps son amant. L'Italienne Virginie Oldoini (1837-1899), comtesse de Castiglione après son mariage, installée définitivement en France en 1861, a joué un rôle central dans les intrigues politiques, financières et galantes du Second Empire, participant au rayonnement d'un Paris cosmopolite, « capitale de la mode et des plaisirs ». Avant de décliner, de vivre en recluse, et de mourir folle à l'âge de soixante-deux ans.

Une remarquable exposition au Musée d'Orsay enrichit le personnage de sa facette photographique. Ce n'est pas rien. Pendant quarante ans (de 1856 à 1895), soit une durée sans égale dans l'histoire de la photographie, la Castiglione a réalisé, en collaboration avec Pierre-Louis Pierson, photographe de la cour impériale, plus de quatre cents autoportraits – une centaine sont montrés à Orsay – qui ont enrichi sa légende.

Des séries de portraits fixent sur pellicule des costumes qu'elle porte dans les bals – certains ont fait scandale –, évoquent des pièces et opéras contemporains, annoncent la photo de mode : reine d'Etrurie, carmélite, Cauchoise, dame de coeurs, marquise



Ci-dessus, « L'Assassinat », photographie de Pierre-Louis Pierson. En haut à droite, « L'Ermité de Passy », photographie attribuée à Edouard Delessert. En bas à droite, « La Dogaresse », photographie de Pierre-Louis Pierson.

XVIII^e siècle, dogaresse, Virginie (du roman de Bernardin de Saint-Pierre), Elvira (Ernani, de Verdi), nonne blanche... D'autres portraits traduisent ses sentiments du moment : dans *La Vengeance*, elle surgit un poignard à la main pour évoquer ses relations tumultueuses avec son mari.

PRATIQUE OBSESSIONNELLE

Plus largement, la Castiglione pose de dos ou de face, debout ou allongée, avec un chien ou un enfant, un miroir, seule ou observée,

presque dénudée – elle exhibe son dos, ses jambes ou ses pieds nus. On la voit jeune et resplendissante, puis vieille et pathétique.

La Castiglione est la première à avoir pratiqué l'autoportrait de façon obsessionnelle. Le cas est sans équivalent dans la peinture. Les questions induites sont aussi intéressantes que les œuvres elles-mêmes, pain bénit pour les psychanalystes, tant la notion d'identité – la tension entre le moi et un autre inventé – est en jeu. Pourquoi fait-elle cela ? Que



disent les images sur sa personnalité ? Quelle place tiennent la schizophrénie, le narcissisme, la thérapie dans ces photographies ?

La Castiglione annonce aussi plusieurs œuvres du XX^e siècle autour de l'autoportrait travesti – Claude Cahun, Pierre Molinier, Sophie Calle, Cindy Sherman – et on peut se demander pourquoi ces auteurs sont des femmes et un homme (Molinier) qui voulait être une femme.

D'abord, la Castiglione est l'auteur mais pas l'opérateur des

prises de vue. Cette tâche est confiée à Pierre-Louis Pierson. Elle le rétribue mais c'est elle qui guide les séances, choisit les costumes, l'expression, le geste, l'angle. Elle trouve le titre et détermine la matérialité de l'image – peinte, en carte de visite, ou agrandie.

« Pierson était vis-à-vis de la Castiglione comme un serviteur devant son maître », résume Pierre Apraxine, un des commissaires de l'exposition. Le tandem induit le jeu – miroirs, regards – et l'improvisation. Ajouter un objet, modifier une coiffure, changer de vêtement. Dans certaines photos, notamment *L'Assassinat*, la Castiglione simule le mouvement pour accentuer la menace qu'elle fait peser sur une personne, absente de l'image mais proche.

UN ART OU UNE THÉRAPIE ?

Victor Hugo, en exil à Jersey, en 1853, a mis en scène des autoportraits pris par son fils ou par Auguste Vacquerie afin d'entretenir sa légende romantique. On retrouve aussi le jeu du travestissement chez les dadaïstes ou surréalistes, Man Ray en tête. Mais chez la Castiglione, cette dissociation entre l'auteur et l'opérateur est permanente, préfigurant un principe qui s'est généralisé dans la photo contemporaine avec les conceptuels des années 60-70.

Mais à la différence de ces derniers, « même si elle est une artiste, ajoute Pierre Apraxine, la Castiglione n'a pas une vision claire et réfléchie de son projet ». Son œuvre est en fait au carrefour du narcissisme et de la thérapie : enrichir sa gloire, affirmer son identité, soigner sa névrose et son autisme. « Elle fait des photos comme une activité hedoniste, hyperactive », affirme Pierre Apraxine.

Ceux qui l'apprécient, ajoutent ce dernier, sont partagés entre l'admiration pour son contrôle absolu, et l'harmonie de ses gestes, et la raillerie pour ses poses de poupée articulée. Ses au-

toporitrats traduisent cette ambiguïté. Ainsi Pierson regrette de ne pas avoir su capturer en photo la beauté d'une femme telle qu'on peut la constater, en ouverture de l'exposition, dans un tableau de Watts. « Ce portrait de Watts, commente Pierre Apraxine, est une revanche de la peinture. La photo ne pouvait pas traduire ses atouts qu'étaient des dents blanches, un teint merveilleux, une taille et une poitrine exceptionnelles. Elle ne portait pas de corset, ce qui était scandaleux. Aujourd'hui, la Castiglione serait un mélange de Liz Taylor et d'Ava Gardner. »

La Castiglione invente aussi le corps comme objet d'art. « Elle annonce le body art », affirme Pierre Apraxine, qui ajoute : « Quand on lui demandait son sculpteur préféré, elle répondait aucun : elle est sa propre sculpture. » Ses jambes ont été moulées en terre cuite et Carrier-Belleuse l'a sculptée. Elle a joué à la courtisane, faisait des strip-teases partiels – les bras, les jambes, « peut-être les seins », ajoute Pierre Apraxine. Elle aurait proposé à des artistes de poser nue. La photo la plus osée que nous lui connaissons est celle où on l'imagine nue sous une couverture. Et dans un Second Empire très rigide, il est certain, conclut Pierre Apraxine, que « sa photographie lui a causé du tort ».

En ressort une sacrée personnalité, qui a fasciné un Robert de Montesquieu, acteur de la vie mondaine de la fin du XIX^e siècle – aristocrate, homme de lettres, dandy et un des modèles du Charles de Proust pour *La Recherche* –, lui-même modèle de portraits travestis à sa gloire (une exposition Montesquieu est présentée au Musée d'Orsay). Et, finalement, la principale « actualité » de la Castiglione est de s'être opposée à la standardisation de l'identité, de l'apparence, du goût, qui menace cruellement aujourd'hui.

Michel Guerrin

De Pierre Molinier à Cindy Sherman, dans le miroir de l'objectif

LA COMTESSE de Castiglione est la pionnière d'un genre étrange, adopté ensuite par des artistes qui, comme elle, ont multiplié les autoportraits travestis et ont exploré les limites de l'identité. Claude Cahun s'est photographiée pendant plus de trente ans, entre 1917 et 1954. Seize ans pour Pierre Molinier, de 1960 à son suicide en 1976. La série est en cours pour l'Américaine Cindy Sherman et la Française Sophie Calle, qui ont respectivement pris leurs premières images au début et à la fin des années 70.

Durée, accumulation, obsession. Ce n'est pas le seul point commun. Ces artistes, dans la lignée de la Castiglione, ont joué avec le mimétisme photographique, la neutralité apparente du procédé, la violence et sa cruauté. Comme la Castiglione, Cindy Sherman et Sophie Calle ont, un temps, confié l'appareil à un tiers, plus soucieux du contenu de l'image que de sa réalisation. Et comme la comtesse, leur est arrivé de suggérer dans leur pose la présence d'un interlocuteur invisible. Tous ont également montré le décalage



A gauche, Claude Cahun travestie en homme ; à droite, Pierre Molinier travesti en femme.

spectaculaire entre l'original, c'est-à-dire eux-mêmes, et sa reproduction pour définir une identité éclatée, disant à leur façon qu'une photographie a autant à voir avec la réalité que le simulacre.

Ces artistes divergent néanmoins sur leurs motivations profondes et le sens des images. Chez la Castiglione, il n'y a que sa personnalité qui compte dans les cen-

taines d'images qu'elle accumule comme des séances chez le psychanalyste. A l'opposé, Pierre Molinier et Claude Cahun se sont évertués à gommer leur apparence – leur sexe – pour créer un double et *alter ego* : féminin pour le premier et masculin pour la seconde. Quant à Cindy Sherman, si elle a commencé à se travestir à la sortie de l'adolescence – « comme une

thérapie », nous a-t-elle confié –, elle ajoute vite qu'elle n'a rien à voir avec les rôles qu'elle interprète dans les images, s'évertuant à décliner les standards et panoplies de la femme occidentale, de l'héroïne de film jusqu'au tableau d'histoire reconstruit.

Sophie Calle est apparemment éloignée de la Castiglione au sens où elle apparaît rarement dans les images qu'elle scénarise. C'est en fait la plus proche : même désir de contrôler sa vie dans le moindre détail et de mêler biographie et photographie. Les textes et images qui forment chaque série de Sophie Calle – faire un strip-tease à Pigalle, inviter des hommes à dormir dans son lit, se faire photographier par un détective privé – dressent une chronique de sa vie et donc son portrait. « Mes travaux ne suivent pas une méthode artistique mais sont un moyen de survivre », dit-elle. C'est une phrase que n'aurait pas reniée la Castiglione. Mais peut-on croire Sophie Calle ?

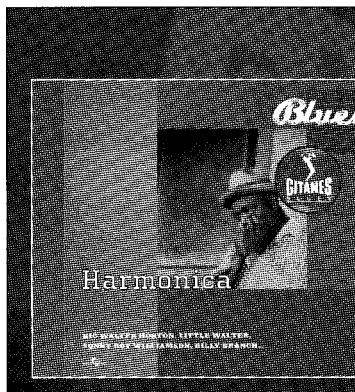
La question de la sexualité est abordée avec plus ou moins d'intensité et sous des angles divers. La Castiglione surenchérit sur la féminité alors que Claude Cahun, sans doute la plus « politique » de tous pour affirmer son homosexualité, la nie. Molinier devient poupée et cerne, en féministe, des parties distinctes du corps. Cindy Sherman, au fur et à mesure que son œuvre avance, démontre le corps transformé en prothèse à la Bellmer.

Reste le changement déterminant de statut des images en un siècle et demi. Entre la Castiglione, Cahun et Molinier d'un côté, Sherman et Calle de l'autre, on passe d'une image privée et intime à une image publique destinée au champ de l'art. Andy Warhol y est pour beaucoup, notamment avec sa série Polaroid d'autoportraits travestis dans lesquels le corps est traité comme n'importe quel objet à photographier, acheter, admirer et consommer. Depuis, les artistes sont légion, d'Urs Lüthi à Chuck Nanney en passant par Robert Gober, à jouer plus ou moins intensément avec ces notions d'identité et de travestissement.

M. G.

Une beauté « pathétique et touchante »

Responsable de la collection Gilman Paper Company de New York, Pierre Apraxine a acheté nombre de photographies de la comtesse de Castiglione. Il est aussi, avec Françoise Heilbrun et Xavier Demange, un des commissaires de l'exposition d'Orsay. Il donne ici son diagnostic sur une personnalité qu'il a étudiée avec minutie : « La Castiglione met en jeu sa beauté et sa féminité comme dans un conte de fées. Le cadrage photographique lui permet de cerner une personnalité qui s'éparpille. Elle use de l'image comme une armure, pour se protéger, et en même temps elle montre une identité malade, jamais en place, dispersée. Les images du début la glorifient alors que les images de la fin sont pathétiques. Elle est si boutique qu'on finit par ne plus savoir quelle image elle donne ; elle-même ne le sait plus. Cela traduit un manque énorme de sécurité. Elle reste dans l'illusion grandiose de sa destinée qui n'est jamais assouvie par la réalité. C'est pour cela qu'elle est touchante. »



LA NOUVELLE RÉFÉRENCE DES COMPILATIONS DE BLUES !

Réalisée avec le concours de l'équipe rédactionnelle de **SOUL BAG**, la **GITANES BLUES COLLECTION** réunit avec ces 10 premiers CD une sélection de faces rares et de "classics" des plus grands artistes de Blues d'hier et d'aujourd'hui ainsi que des compilations thématiques sur **CHICAGO**, le **GOSPEL** et l'**HARMONICA**.



CHICAGO BLUES	545 404-2
GOSPEL I	545 473-2
HARMONICA	545 419-2
JOHN LEE HOOKER	545 295-2
LUCKY PETERSON	543 297-2
JOE LOUIS WALKER	543 296-2
LITTLE WALTER	112 143-2
MUDDY WATERS	112 123-2
HOWLIN' WOLF	112 142-2
SONNY BOY WILLIAMSON	112 151-2

UNIVERSAL

www.fnac.fr

Jean-Luc Ponty retrouve la France caraïbe

Le violoniste français envisage un retour au pays natal. Première étape : deux concerts brillants en Guadeloupe et Martinique

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyé spécial

Il y a plusieurs mystères Ponty. Le mystère de sa longévité artistique ; le mystère d'une silhouette en scène – d'adolescent timide (il est né en 1942) ; celui d'un retour au pays natal qui ne l'a jamais oublié, mais qui ne le fête pas autre mesure, ne l'engage presque pas ; celui de son public américain, essentiellement noir, dans un rayon musical plutôt bigarré : violon, rock, Zappa, fusion, jazz, new age, Afrique... Mystère de l'Afrique où il n'a jamais mis les pieds, où il est une référence pour les jeunes musiciens. Mystère de la musique africaine à la sauce Ponty (l'album *Tchokola*) dont on dirait qu'il la parle. Mystère de sa musique sans mystère, sans solution de continuité : son phrasé toujours aussi étincelant, l'attaque franche et violente, un des plus beaux archets de toute l'époque, l'institution du rythme qui serait celle d'un philosophe danseur, plus ce sourire léger qui flotte en permanence et fait croire à la facilité. A tort.

Le 4 décembre, Jean-Luc Ponty était l'un des artistes invités par la IX^e Biennale Jazz à la Martinique (du 2 au 12 décembre, avec Miroslav Vitous, Alain Jean-Marie, Paolo Fresu, Michel Alibo, Prysm,

Nguyễn Lê, Frank Amsalem, Monty Alexander...). Le test du public des Antilles françaises est implacable : public sérieux, formé, connaisseur, qui prend vite la température et se laisse embarquer. On n'a ici connu que peu d'accueils aussi synchrones, ajustés sans réserve. Du coup, l'orchestre s'est mis à l'éviter : très imperceptiblement, très progressivement, mais de façon parfaitement audible. On voyait clairement qu'ils ne savaient plus ce qui leur arrivait. Qu'ils ne le savaient que trop.

ABSENCE DE SIMAGRÉES

Ce qui est très surprenant dans le groupe Ponty, c'est – à l'envers des rythmes répétitifs, hypnotiques ou détachés, à l'envers d'une fureur, parfois, ou d'une tension chauffée à blanc qui s'y manifestent – l'absence totale de simagrées et d'hystérie. Cela finit par faire drôle. Sur la vaste scène de l'Atrium, à Fort-de-France, l'installation est sévère : à gauche, les claviers de Jean-Pierre Como, qui vient de rejoindre le groupe ; au fond, deux pratiquables portent les profuses installations de Mustapha Cissé (percussions de Dakar) et Thierry Arpino (batteur new-yorkais) ; devant, Ponty et son Zeta (violon

ALAIN JULIEN



Jean-Luc Ponty, garçon à peine vieilli, jongle avec ses répertoires, ses décennies.

électrique de lutherie hautement sophistiquée) ou son bel instrument acoustique.

A droite de la scène enfin, comme s'excusant d'un sourire d'enfant, de ses tours de force et promesses d'autant plus spectaculaires qu'ils n'ont d'autre but que la perfection musicale, le bassiste, Guy N'Sangue, auteur d'un des plus beaux thèmes du répertoire (en français, *L'Enfant du pays*), camerounais. Le Cameroun est un pays à part. On le sait au nombre des bassistes électriques d'exception qui en viennent : Etienne M'Bappé, présent aussi dans l'île ; Guy N'Sangue, âme du groupe de Ponty donc, et maintenant le petit Richard Bona, même

s'il préfère à ses dons insolents la tentation de la guimauve (voir son dernier album).

Avec Ponty, quand le groupe s'emballe, chaque note, chaque trait, le moindre des coups sur la cloche à vache de Cissé semble, au même instant, calculé par un logiciel infernal, tiré d'un coup de dés et joué par des mains d'homme. Cette simultanéité sensible est ce qui fait palpiter l'esprit. Ponty jongle avec ses répertoires, ses décennies, comme on feuille une recette à la facette.

Ce garçon à peine vieilli, qui semble n'aimer rien tant que le transport où le porte la musique (circulation silencieuse des énergies, de corps à corps, d'in-

conscient à inconscient, transse, élévation spirituelle, perte des repères), reste en permanence d'une lucidité froide et comme aimable. Si l'on pouvait à la fois analyser les formules rythmiques, leur complexité à égaler plusieurs ordinateurs et ce qui les fait paraître simplistes, immédiates, données, on aurait gagné sur l'inconnu.

UNE ÉNIGME LUMINEUSE

C'est en tout cas de cela que le concert est maillé, de cette énigme lumineuse, ce goût de la scène et de la présence chez le violoniste, cette absence presque gênante de narcissisme chez tous, la part du rêve, des baguettes, des peaux, des cuivres, des microprocesseurs et des mains.

En première partie (de luxe !), à son invitation, Ponty a rejoint sur trois standards (dont *Autumn Leaves*) Miroslav Vitous. Autre prodige – contrebassiste, Chick Corea, Weather Report, etc. – débarqué de Tchéquie, sans provisoire, à la fin des années 60 avec une gueule d'ange, et que les ans ont changé en solide gaillard. Les mains, la musicalité n'ont pas bougé. Duo au sommet de deux artistes que ne soucient pas l'exploit technique ni le désir d'écraser l'autre, simplement encore celui de l'impressionner, par pur respect pour le public, pour la musique et pour les instruments. Moment parfait. C'était leur première rencontre (en scène). Coup de maître.

J.-L. P.

Francis Marmande

Cent vingt mille spectateurs au Festival d'Automne à Paris

APRÈS LA PRÉSENTATION de ses ultimes créations de la saison – *House/Lights*, par le Wooster Group (lire la critique page 33), et *Con fort fleuve*, du chorégraphe Boris Charmatz –, le XXVII^e Festival d'Automne à Paris, qui s'achève le 30 décembre avec la dernière des *Peines de cœur d'une chatte française*, a publié un premier bilan.

Le nombre de spectateurs devrait s'élever à 120 000, contre 113 000 en 1998, pour une fréquentation moyenne de 75 %. Certains spectacles ont atteint ou dépassé les 100 %, comme *Memo-randum*, de Dumb Type, à la Maison des Arts de Créteil, où il a fallu démonter des fauteuils (117 %, 3 354 entrées) ; Merce Cunningham (108 %, 10 751 entrées) ; les *Chants des Femmes du Maroc* (105 %, 5 076 entrées) ; *Moby Dick*, de Laurie Anderson (104 %, 5 003 entrées) ; *Zulu Time*, de Robert Lepage (102 %, 3 088 entrées). Pour le théâtre, *Quelqu'un va venir*, de Jon Fosse, mis en

scène par Claude Régy aux Amandiers de Nanterre, a atteint 99 % (7 783 entrées).

L'opéra de Tang Xianzu *Le Pavillon aux pivoines*, mis en scène par Chen Shi-Zheng, a été suivi par 6 089 spectateurs à la Grande Halle de La Villette (93 %), et en direct sur la chaîne Mezzo du 3 au 5 décembre. Un film, produit par Reiner Moritz, en a été tiré. Il sera disponible en DVD. Quant à l'opéra de Berio, *Outis*, il a été vu par 6 135 spectateurs (86 %).

TRADITION IRANIENNE POUR L'ÉDITION 2000

Par ailleurs, le programme cinéma, organisé avec les *Cahiers du cinéma* et consacré à Kiyoshi Kurosawa et au cinéma coréen contemporain, a atteint un record de 9 200 entrées. On estime enfin à 10 000 les visiteurs à la Salpêtrière de *This Mortal Coil*, la sculpture monumentale de Martin Puryear.

Le directeur du Festival d'Automne, Alain Crombecque, a dévoilé une partie du programme de l'édition 2000. L'artiste invité à la Salpêtrière sera l'Allemand Anselm Kiefer. Un cycle d'opéras et de concerts sera consacré aux Italiens Salvatore Sciarrino et Luigi Nono. En collaboration avec le Centre Georges-Pompidou, le Festival accueillera les Belges (Anvers) du Théâtre Stan et les chorégraphes Meg Stuart et Emmanuelle Huynh.

La Grande Halle de La Villette et le Théâtre des Bouffes du Nord présenteront enfin un programme consacré à la tradition iranienne. Alain Crombecque aimerait représenter l'intégrale d'un *tazieh*, opéra-épopée-mystère traditionnel, dont on avait déjà pu apprécier l'intérêt à Avignon en 1991.

J.-L. P.

CONCERTS



Dimanche soir
au
Palais Garnier
Musique
de chambre

Par les musiciens de
l'Orchestre de l'Opéra

Mozart - Dauprat
Adson - Byrd
Haendel - Purcell

19 décembre - 20h30

Palais Garnier
Informations-Réservations
0 836 69 78 68

www.opera-de-paris.fr

Centre Culturel Calouste Gulbenkian
51, avenue d'Iéna - 75116 Paris
jeudi 16 décembre - 20 heures

Igor Tchetouev, piano
Premier prix
et Prix *Marquesa do Cadaval*
(offert par la Fondation Calouste Gulbenkian)
au IX^e concours international
Arthur Rubinstein - 1998

Chopin, Schumann, Rachmaninov, Prokofiev
Entrées dans la limite des places disponibles
(Valmala)

**cité de la
musique**
musée, concerts,
centre d'information

**Les Arts
Florissants**
W. Christie, dir.
concert
du XX^e anniversaire

B. Jolas, M.A. Charpentier,
Cassanéa de Mondonville
21 décembre < 20h

M Porte de Pantin
01 44 84 44 84

Vingt-quatre œuvres impressionnistes découvertes en Suisse

DEUX PORTRAITS de Manet par Degas, une toile italienne de Corot, une aquarelle de Delacroix, un grand monotype de Gauguin rehaussé de couleurs, un ensemble de neuf œuvres de Berthe Morisot (dessins, études, aquarelles, pastels, huiles), un paysage de Renoir et, du même peintre, une étude de Julie Manet avec son chat, un croquis de Toulouse-Lautrec, cinq dessins et une encrure de Chine de Manet... Ce bel ensemble de vingt-quatre œuvres impressionnistes a été découvert dans un coffre du Crédit suisse, à Lausanne. Une découverte qui, loin de réjouir les inventeurs, les embarrasse plutôt.

Ce coffre est celui de François Daulte, éditeur d'art, expert spécialiste de Renoir et membre de l'Institut. A sa mort, le 18 avril 1998, il laissait une succession embrouillée. Aussi ses héritiers, son fils Olivier et sa fille Marianne Delafond, conservateur au musée Marmottan, n'ont-ils accepté l'héritage que sous bénéfice d'inventaire. Faisant passer une annonce dans plusieurs journaux en juillet 1998, ils demandent aux éventuels créanciers de leur père de se manifester. Yves Rouart, héritier de sa tante, Anne-Marie Rouart, décé-

dée en 1993 et dont François Daulte fut l'exécuteur testamentaire avec Guy Wildenstein, célèbre marchand de tableaux, tombe sur l'annonce dans *le Figaro* et expédie, à tout hasard, une liste d'œuvres qui ont appartenu à sa tante et qui ne figuraient pas dans sa succession.

Le coffre de Lausanne est ouvert en présence d'un huissier, et les héritiers Daulte tombent sur des œuvres qui sont vite identifiées comme étant celles de la liste d'Yves Rouart. Ce dernier apprend cette découverte en septembre 1998. Aucun doute n'est possible : les œuvres retrouvées font bien partie de la collection d'Anne-Marie Rouart.

A qui appartiennent ces œuvres ? Pas à François Daulte, indiquent ses héritiers. A Yves Rouart ? Non, affirme l'Académie des beaux-arts, à nous. En effet, Anne-Marie Rouart avait épousé Denis Rouart, le fils d'Ernest Rouart et de Julie Manet, elle-même fille d'Éugène Manet (frère du peintre Édouard Manet) et de Berthe Morisot. A sa mort, la vieille dame léguait l'ensemble de ses biens à l'Académie des beaux-arts : immeubles, lingots d'or, liquidités et surtout sa collection de tableaux, soit 140 œuvres impression-

nistes. A charge pour l'Institut de créer une Fondation. Celle-ci se résume toujours, pour le moment, en un compte en banque.

Aucun doute : ces pièces font partie de la collection d'Anne-Marie Rouart

Les œuvres, en revanche, ont été déposées au Musée Marmottan, où l'on peut les voir. Yves Rouart, son neveu, devait se contenter des « meubles meublants » de son appartement. Les meubles meublants, c'est-à-dire les tables, les chaises, les commodes... mais aussi les œuvres accrochées aux murs. Or ces œuvres avaient été décrochées par les exécutrices testamentaires et mêlées à d'autres œuvres provenant du coffre de la vieille dame, à des fins d'expertise.

Que devait-il revenir à Yves Rouart ? Ce dernier revendique 33 œuvres accrochées aux murs.

Et il fournit comme preuve des photos et des témoignages. L'Institut conteste cette interprétation, et le neveu engage une procédure judiciaire – qui n'est pas close – contre l'Institut.

Incontestablement, pour l'Académie des beaux-arts, les œuvres retrouvées en Suisse font partie du legs d'Anne-Marie Rouart : elles doivent aller à Marmottan. Pour Yves Rouart, une part doit lui revenir. La nouvelle bagarre judiciaire qui s'annonce est parasitée par une autre question : comment ces œuvres sont-elles arrivées en Suisse ? François Daulte aurait-il servi de passeur ? D'autant plus qu'il manque toujours, selon Yves Rouart, cinq pièces majeures de la collection de sa tante : *La Grande Chanteuse de café concert*, *Mme Manet dans le jardin de Bellevue* et *Paysage de Bellevue*, de Manet, *La Bohémienne rêveuse*, de Corot, et une grande toile de Berthe Morisot. L'Académie des beaux-arts, embarrassée par cette affaire qui fait beaucoup de bruit au sein de l'Institut, s'apprête à proposer une transaction à Yves Rouart.

Emmanuel de Roux



<http://www.lemonde.fr>

Voyages : achats de billets d'avion et promotions (vols, séjours, circuits ...)

Sophia Domancich, prix Django-Reinhardt de l'Académie du jazz

LA PIANISTE Sophia Domancich a reçu le Prix Django-Reinhardt du musicien français de l'année lors de la remise des 46^e prix de l'Académie du jazz, dimanche 12 décembre, au club parisien le New Morning. Elle est la première musicienne récompensée par ce prix depuis la création de l'Académie du jazz. Les autres prix 1999 : Disque de l'année, *Evolution*, du pianiste américain John Lewis (Atlantic/WEA) ; prix Boris-Vian (disque d'un musicien français), *Afterblue*, du pianiste Alain Jean-Marie (Shai/Sony Music) ; prix Sidney-Béchet (artiste jazz traditionnel/classique) à Michel Pastre ; prix Bobby-Jaspar (musicien européen) au guitariste belge Philip Catherine ; Réédition/inédit de l'année, *Complete Ellington at Newport 1956*, du pianiste Duke Ellington (Columbia/Sony Music) ; prix Fats-Waller (jazz traditionnel/classique), *From Spirituals to Swing* (Vanguard/WEA) ; prix Billie-Holiday (vocal), *When I Look in Your Eyes*, de Diana Krall (Verve/Universal) ; prix Big-Bill-Broonzy (blues), *Lone-Star Shootout*, du trio Brooks/Hunter/Walker (Alligator/Night & Day) ; prix Otis-Redding (rhythm'n'blues/soul) *Blues is my Wallin' Wall*, du chanteur Mighty Mo Rogers (Blue Thumb/Universal Music) ; prix Mahalia-Jackson (gospel), *Sacred Steel Live* (Arhoolie/Concord) ; prix Charles-Delaunay (livre), *Fiesta in Blue-Textes de jazz*, d'Alain Gerber (éd. Alive).

DÉPÉCHES

■ MUSIQUE : le prix Mozart du 7^e art a été décerné pour la première fois, jeudi 9 décembre, à Paris, à une jeune Arménienne, Anahit Simonian, pour la composition de la musique d'un film muet restauré, « *Le Haleur* », de Léonce Perret (Gau-mont-1911). Née en 1974 à Erevan, la lauréate est diplômée du conservatoire national d'Arménie. Le jury de ce prix parrainé par groupe d'assurances Gras Savoye était composé notamment de Vladimir Kosma, Etienne Roda-Gil et Henri Dutilleux. ■ ARCHITECTURE : Renzo Piano va construire un musée Paul-Klee à Berne. La municipalité de la capitale helvétique et l'architecte italien, coauteur du centre Pompidou à Paris, ont dévoilé les plans d'un centre Paul-Klee qui abritera 40 % des 10 000 œuvres du peintre né en 1879 près de Berne et mort en 1940 à Locarno. Le musée, dont le coût est estimé à 103 millions de francs suisses (69 millions d'euros), devrait ouvrir en 2005.

De New York à la Bastille, les feux de la rampe enflamment le théâtre

Dans « House/Lights », tout tourne autour de la barre oblique

Dans le cadre du Festival d'automne, le Théâtre de la Bastille programme jusqu'au 18 décembre *House/Lights*, du Wooster Group, mis en scène

par Elizabeth LeCompte. Ce spectacle mêlant acteurs, danseurs, écran vidéo et ordinateurs s'articule autour de la barre oblique (/) du titre.

L'enthousiasme des comédiens, au premier rang desquels Kate Walk, fait de cette œuvre d'avant-garde un moment réjouissant.

FESTIVAL D'AUTOMNE. HOUSE/LIGHTS, par le Wooster Group (en anglais). Mise en scène : Elizabeth LeCompte. Avec Roy Faudree, Ari Fleaks, Helen Eve Pickett, Suzy Roche, Sheena See, Tanya Salvaratnam, Kate Walk. THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris 11^e. Tél. : 01-43-57-14. M^{me} Bastille. 80 F (12,2 €) et 120 F (18,3 €). Durée : 1 h 15. Du mardi au samedi à 21 heures ; samedi à 17 heures. Jusqu'au 18 décembre.

Victime d'une utilisation forcée dans les années 70, la barre oblique (comme dans « et/ou », par exemple) est passée de mode en France. Pourtant, à New York, comme le montre *House/Lights*, elle semble tenir bon le cap de l'avant-garde sophistiquée – celle du Wooster Group. En vingt ans, la troupe menée ici par Elizabeth LeCompte s'est équipée d'un arsenal technologique suffisamment pressant pour qu'il s'impose comme sujet de son théâtre. Les ordinateurs sont conviés à perturber les charnelles créatures de leurs *bing, quack et autre waa-*

woo

en anglais (Etats-Unis) pour

mettre à la question le virtuel par

le réel et/ou – nous y revoilà – le

réel par le virtuel.

La barre oblique sépare *House* (maison) de *Lights* (lumières). La maison est celle d'un cinéaste jusqu'alors inconnu des services de la Cinémathèque française : Joseph Mawra, auteur, dans les années 60, d'un nanar intitulé *Olga's House of Shame* (« La Maison de la honte »), si soft qu'il doit échapper à la compréhension du plus délié des sado-masos contemporains. Il y est question de bijoux cachés, de course-poursuite pour remettre aux fers (dans la maison d'*Olga*) une jeune évadée (Elaine), et de la lutte que se livrent les deux créatures, l'une en soutien-gorge noir (la méchante ?), l'autre en soutien-gorge blanc (la gentille ?), pour les lèvres d'un quadragénaire au fouet flasque.

La façade *House* représente le plus plat du cinéma pour amateurs. Et il apparaît d'autant plus médiocre qu'il a été réduit en servage par la vidéo. Un moniteur disposé en plein centre de la scène diffuse des moments mar-

quants du film, rapidement soumis à de délicats supplices : ralentis, effractions dans l'image, incrustation par une autre, incrustation, neige et dessins. Les acteurs reprennent en direct les mêmes scènes, en détournent les poses affectées, les ridiculisent avec un sadisme libre de n'avoir de compte à rendre qu'au virtuel. Le spectacle vivant paraît déguster son ascendant sur l'œuvre en boîte. Les vieilles ampoules à incandescence de la façade *Lights* – le côté du théâtre – peuvent s'illuminer.

INTERPRÈTES PLEINS D'ENTRAIN

Ces lumières sont celles du *Doctor Faustus Lights the Lights*, de Gertrude Stein, un texte de 1939, prêt à chanter, où Faust et Mephisto sont ici de sexe féminin et séparés/unis par la barre oblique avec Elaine et Olga. La barre est même représentée en scène par une double bascule curieuse, sur laquelle coulisse une table à usages multiples, essentiellement utilisée par deux hommes (doubles eux aussi). Les paires ne cesseront de se passer la barre, entre vidéo et théâtre, y

compris lorsque la fée Electrique viendra rappeler qu'elle est aussi l'inspiratrice de la chaise du même nom, non pour tuer, mais pour amener sur le visage prisonnier une gamme de grimaces signifiant – au choix – souffrance effroyable ou rigolade intense.

Quelles que soient les tentations des acteurs, la véritable maîtresse de l'affaire est la montrée. Aux manettes, elle a tout prévu : l'insertion du moindre cri, un déraillement incongru, un sifflement ou le recadrage d'une image. Pis : avec l'aide de Trisha Brown, elle a su imposer aux personnages une chorégraphie suffisamment vigoureuse pour tenir son monde dans un état. A ce jeu de pistes, joué d'avance, l'amusement repose autant sur les rebondissements dus à la variété des contraintes que sur l'entrain (inattaquable) et la qualité des interprètes. En tête, la jeune Kate Walk (Elaine/Faustus) joue le gros plan (une des choses les plus difficiles au théâtre) de bout en bout, avec un naturel réjouissant. Un exploit.

Jean-Louis Perrier

Un « Falstaff » fade mais bien chanté à l'Opéra de Paris

FALSTAFF, de Giuseppe Verdi. Avec Jean-Philippe Lafont (Falstaff), Anthony Michaels-Moore (Ford), Paul Groves (Fenton), Ian Caley (Dottore Cajus), Sergiu Berozoff (Bardofò), Miguel Angel Zapater (Pistola), Christine Goerke (Alice Ford), Patrizia Ciofi (Nanetta), Stéphanie Blythe (Mistress Quickly), Katarina Karnéus (Meg Page). Orchestre et Chœurs de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Dominique Pitoiset (mise en scène). OPÉRA BASTILLE, première le 10 décembre. Jusqu'au 31 décembre. Tél. : 08-36-69-78-68.

Programmer *Falstaff* à l'Opéra Bastille est une erreur. Le dernier ouvrage lyrique (1893) de Giuseppe Verdi (1813-1901) est de la musique de chambre, une conversation en musique qui demande qu'un contact permanent soit acquis entre plateau et fosse, et même entre les divers membres du plateau et entre les divers pupitres de l'orchestre, pour lesquels Verdi a ciselé une partition d'un grand raffinement et non un réservoir à flonflons et à vocalises. A l'Opé-

ra Bastille, le détail est tué, la musique n'est plus en chambre mais en hall de gare. Concrètement, au septième rang (un des emplacements réservés à la presse, fauteuil 15 en ce qui nous concerne), on entend surtout des décalages dès que la polyphonie se complexifie, des voix qui chantent trop fort par peur de n'être pas entendues au fond de la salle et qui parviennent même à couvrir l'orchestre quand ce lui-ci, tenu sans génie mais avec efficacité par James Conlon, diminue trop les nuances. Chantée à l'avant-scène, la fugue finale s'en tire, mais les autres ensembles de l'œuvre souffrent de cet espace trop grand et malsonnant.

Point fort, la distribution. Bel ensemble, esprit de troupe et chant de suprême qualité. Christine Goerke est une Alice Ford très grande dame (dans tous les sens du terme), Patrizia Ciofi le gosier le plus exquis de tous, donnant une belle poésie à son intervention au troisième acte. Stéphanie Blythe a un grave qui ressemble à un haut médium de ténor et ferait pâlir Marylin Horne. Elle en abuse, mais c'est renversant. Anthony Michaels-Moore, qui est

un formidable Rigoletto (*Le Monde* du 16 juin), est aussi un excellent Ford, d'une tenue vocale exemplaire. Jean-Philippe Lafont est un Falstaff né, aussi débonnaire mais moins ventru au naturel. Comédien formidable et stature vocale impressionnante, il occupe ce grand plateau sans le moindre mal.

Point faible : la mise en scène. Il y a bien la scène nocturne assez joliment réussie (et bien éclairée), même si elle se passe dans la cour d'une usine désaffectée. La projection d'un arbre et de quelques loupiotes donnent un caractère magritien qui sauve le parti-pris du décorateur et du metteur en scène. Le reste du temps, on est dans un esprit et dans une esthétique très « Au théâtre ce soir ». Le final est brouillé alors qu'il devrait être réglé au cordeau, les deux premiers actes sont sans rebond, sans finesse. Conlon au pupitre, Pitoiset au rôle : ce n'est décidément pas, à l'Opéra (*Le Monde* du 4 juin), le duo gagnant. Serait-ce l'idéal, cher à certains, d'un opéra « à papa », bien chanté et sans histoire ?

Renaud Machart

Riccardo Muti et Werner Herzog ne soldent pas le problème « Fidelio »

FIDELIO, de Ludwig van Beethoven. Avec Stephen Milling (Don Fernando), Franz-Josef Kapellmann (Don Pizarro), Thomas Moser (Florestan), Waltraud Meier (Léonore), Kurt Rydl (Rocco), Laura Aikin (Marcellina), Endrik Wottrich (Jaquino), l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, Riccardo Muti (direction). Werner Herzog (mise en scène). Ezio Frigerio (décor). Franca Squarciapino (costumes). THÉÂTRE DE LA SCALA (Milan). Prochaines représentations, les 16, 18, 22, 30 décembre 1999 et 2 janvier 2000, à 20 heures. Tél. : 00-39-02-88791-860775. Internet : lascala.milano.it

MILAN
de notre envoyé spécial

Unique exception d'une saison musicale entièrement consacrée au XX^e siècle, le *Fidelio* de Beethoven a été choisi par Riccardo Muti pour l'ouverture de la Scala. Cette musique et cette histoire, dit-il, défendent « un idéal de liberté, cette valeur absolue que notre siècle a si souvent piétinée ».

La seule œuvre que Beethoven écrit pour l'opéra a été profondément remaniée à trois reprises entre 1805 et 1814 dans son texte comme dans sa partition, et sa théâtralité continue de poser problème. Comment concilier certains aspects typiques de la comédie – le travestissement de Léonore en Fidelio, l'amour pour elle/lu qui lui porte Marcellina déjà fiancée à Jaquino – et le noyau central du récit, constitué par la volonté de Léonore de faire libérer son mari Florestan, un *desperado* injustement incarcéré à la demande du

gouverneur Don Pizarro et condamné à mort ? A chaque nouvelle version, le compositeur, toujours insatisfait, écrivait une nouvelle ouverture.

Muti a placé la *Léonore III* après le duo Florestan-Léonore et avant la finale. Un choix qui fut celui de Gustav Mahler, dont la difficulté à partager les nécessités de la dramaturgie théâtrale est bien connue : ces quinze minutes de musique symphonique brisent la continuité des dernières scènes et l'irrépressible mouvement de bon-

heur qui, montant des époux enfin réunis, contamine le choeur tout entier. La lecture de Muti n'est en rien héroïque : risquant d'éteindre les feux beethoveniens, il a privilégié une dimension plus recueillie et intime. Le quatuor du premier acte, *Mir ist so wunderbar*, et le début du deuxième, avec la *Complainte de Florestan*, sont les épisodes les plus réussis, alors que l'air *W welche Lust*, chanté par le choeur des prisonniers s'avancent lentement vers la lumière et sentent sur le visage le souffle de l'air et de la liberté, souffre du départ trop précipité de l'ensemble chorral.

TENTATIVE DE RÉCUPÉRATION

La mise en scène de Werner Herzog est presque trop prudente dans sa direction de la gestualité et de la mise en place spatiale des chanteurs. Elle se distingue cependant par la dimension imposante de l'espace scénique, créé en collaboration avec Ezio Frigerio : un mur de briques, haut, oppressant, rythmé par une scansion de barreaux de cellule et d'ouvertures de fourneaux. La sortie des prisonniers est le moment le plus émouvant, l'entrée en cellule de Florestan est rendue inutilement compliquée. De sinistres cheminées complètent l'allusion aux camps d'extermination. Les costumes de Franca Squarciapino n'ont pas de connotation précise.

Après les problèmes révélés à Munich, Waltraud Meier confirme, ici aussi, ses difficultés à rendre le cri d'indignation de Léonore. Elle possède cependant un timbre très chaleureux et un savant contrôle du souffle. Thomas Moser est plus solennel que passionné, Kurt Rydl

dell présente une assurance bonhomme, la vivacité de Laura Aikin lui assurerà de grands succès dans les rôles mozartiens, Stephen Milling est un ministre d'une grande prestance et Franz-Josef Kapellmann est un Pizarro un peu fatigué.

A la veille de la première, le politicien et historien de la musique explicitement fasciste Piero Buscaglia a déclaré, dans le *Corriere della Sera*, que « la tyrannie sanguinaire narrée par l'opéra Fidelio représente l'aspect criminel de la Révolution française portée à son comble, quand les aristocrates d'alors étaient les victimes, prisonniers en attente du supplice. La liberté invoquée dans Fidelio n'est pas celle des jacobins saturniens, mais celle d'un retour à l'ordre légitime. » Fort heureusement, la musique de Beethoven est plus forte, plus vraie, plus absolue que ces mesquines tentatives de récupération.

Sandro Cappelletto

★ Traduit de l'italien par Andriana Cavallotti.

INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT CULTUREL

Formations courtes 2000 - janvier à septembre

- Politiques culturelles
- Développement culturel local
- Ingénierie culturelle
- Programmation artistique
- Ressources humaines
- Gestion culturelle
- Administration de production
- Fonction sociale de l'art

Contact : Marie-José MOLLARD
Téléphone : 01.42.76.09.22
Tél./fax : 01.42.76.02.74

6 rue de Brague - 75003 PARIS
Email : ismc.paris@wanadoo.fr

SORTIR

PARIS

Festival Méharées (Le Rock du Nord au Sud)

Créé en 1997, avec l'aide du groupe Noir Désir, ce festival est organisé par l'association Méharées, qui a mis sur pied une opération humanitaire originale. Elle a offert à dix écoles épargnées à travers le monde (Katmandou, Le Cap, Dakar, Mexico, La Havane, etc.) du matériel pour confectionner des fresques dont la vente, par souscription ou aux enchères, servira à financer des projets d'aide à la scolarisation dans ces mêmes écoles.

Elle a également acheté des œuvres de l'artiste Yann Tiersen, Dominique A, Dick Annegarn, Téte (le 13) ; Zebda, l'Orchestre national de Barbes, Rafik (le 14). *Bataclan*, 50, boulevard Voltaire, Paris 11^e. M^{me} Voltaire. Les 13 et 14, 19 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 132 F.

Archie Shepp et le Dar Gnawa

Invité surprise au Festival d'Essaouira en juin, Archie Shepp avait fait forte impression sur la place Moulay-Hassan, quand les phrases libres et rageuses de son saxophone s'étaient mêlées à la transe rythmique des Gnawa. Lui-même y avait pris un si grand plaisir qu'un nouveau rendez-vous fut vaguement fixé pour plus tard. L'idée a fait son chemin. Le saxophoniste américain retrouve donc à Paris pour deux soirs les musiciens et danseurs du Dar Gnawa de Tanger.

Le Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris 18^e. M^{me} Anvers. 20 heures, le 14. Tél. : 01-44-92-78-05. 132 F à l'Institut du

monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e.

M^{me} Jussieu. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F à 120 F.

Nouvelles images du Japon

Méconnu du public, souvent assimilé aux seuls sous-produits télévisuels, le cinéma d'animation japonais est une des formes artistiques actuelles les plus riches. Le Forum des images présente les meilleures productions de l'animation japonaise à travers une sélection de films rares ou inédits, réalisés dans les studios nippons ou par des indépendants, mais aussi des classiques du genre, tel *Galaxy Express 999* ou *Le Tombeau des lucioles*. Des hommages (Osamu Tezuka, Yoji Kuri, Kihachiro Kawamoto), une initiation au dessin animé et aux nouvelles images, un panorama des formes contemporaines de la création d'images au Japon, des séances et ateliers ouverts aux écoles primaires, collèges et lycées complètent cette programmation.

Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1^e. M^{me} Les Halles. Du 14 au 22 décembre.

Tél. : 01-44-76-63-44/47. Sylvain Luc, Jean-Marc Jafet, André Ceccarelli

Un *all star* amical avec trois solistes unis par le goût du jazz, la connaissance du métier et le soleil du Sud. Sylvain Luc, guitariste, Bayonnais, excellent dans le registre acoustique, le bassiste Jean-Marc Jafet, Niçois comme André Ceccarelli, batteur de rêve pour les chanteuses, les big-bands ou les petites formations.

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^e. Les 14, 15 et 16 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 120 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Porte de l'enfer

de Teinosuke Kinugasa. Japonais, 1953 (1 h 30).

VO : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89).

VF : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89) ; Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14) ; Denfert, 14^e (01-43-21-41-01) ; Les Cinq Caumartin, 9^e (01-53-32-85-20).

EN VUE

■ Après Brad Pitt dans le rôle de Heinrich Harrer, ancien nazi précepteur du dalaï-lama, voici Jodie Foster dans celui de Leni Riefenstahl, propagandiste du III^e Reich.

■ Herta Daeubler-Gmelin, ministre de la justice allemande, souhaite que l'éditeur Bertelsmann insiste auprès de la librairie en ligne « barnesandnoble.com », son partenaire américain, pour qu'elle n'exporte plus de livres nazis.

■ « Nos projecteurs sont colorés et mobiles, ceux d'Albert Speer, l'architecte de Hitler, étaient blancs et fixes », se défend Gert Hof, metteur en scène des illuminations du millénaire à Berlin, contre les accusations de Thomas Flied, maire de l'arrondissement de Tiergarten, évoquant les « cathédrales de lumière » des grand-messes nazies.

■ « La naissance d'un enfant pourrait compromettre définitivement un état psychique précaire », explique le docteur Ignazio Ruffino, tuteur légal, favorable à l'avortement d'une Sicilienne de treize ans handicapée mentale, enceinte d'un garçon de quatorze ans. « Les horreurs du racisme nazi sont de retour cinquante ans après », s'indigne l'*Observatore Romano*, organe du Vatican.

■ « Même s'il est handicapé, c'est mon enfant ! », déclare Paul Shin, qui supplie les médecins de l'hôpital Western de Toronto de ne pas débrancher avant au moins quatorze semaines sa femme enceinte, cliniquement morte, pour sauver son fœtus souffrant.

■ Les utilisateurs des cartes téléphoniques signées Jean Paul-II, vendues par la Siesta Telecom associée au Vatican, obtiendront, en décrochant, une bénédiction papale automatique.

■ Barrie Drewitt et Tony Barlow, millionnaires anglais, ont assisté, jeudi 9 décembre en Californie, à la naissance de leurs jumeaux, Aspen et Saffron, conçus au prix fort au moyen d'un ovule anonyme, mis au monde par une mère porteuse grassement rétribuée.

■ Dimanche 12 décembre, cent dix-neuf soldats des troupes gouvernementales ont été tués par les rebelles du Mouvement de libération du Congo, dans la province de l'Equateur, où leurs combats séparent la mort parmi les villageois.

■ Le 5 décembre, dans la zone d'Asibuli, à l'est d'Addis Abeba, après une demi-journée de combat avec des lions, les hyènes battant en retraite ont dévoré une mère et son enfant dans la localité d'Endasebillo.

■ A la Banque du sang pour chiens de la clinique vétérinaire de Helsingborg, en Suède, les rottweilers sont les meilleurs donneurs.

Christian Colombani

Abonnez-vous au *Monde* pour seulement **173^f** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^f (26,37^e) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offer valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^e/min)

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tel. : 800-428-3030

« Le Monde » (USPS#009729) is published daily for \$ 992 per year by « Le Monde » 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France. Periodicals postage paid at Champlain N.Y.U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tel. : 800-428-3030

Un assassin pédophile dans l'est de la Roumanie

La presse roumaine semble découvrir les sévices sexuels, allant parfois jusqu'à la mort, dont les victimes sont des mineurs. Le phénomène est pourtant ancien dans un pays qui compte encore deux mille enfants abandonnés

■ **DEPUIS UNE SEMAINE**, les habitants de la ville de Suceava sont terrorisés par un criminel pédophile qui est toujours en liberté, écrit le quotidien roumain *Ziua* (Le Jour).

La presse roumaine décrit la panique qui règne à Suceava, dans l'est de la Roumanie, depuis qu'un pédophile a violé quatre enfants et tué deux d'entre eux après les avoir atrocement torturés.

Les médias accordent une très grande place à ce qui se passe dans cette ville de Moldavie, région la plus démunie du pays. Les enquêtes et les éditoriaux remplissent la presse et les télévisions roumaines, comme si c'était la première fois que l'opinion publique était confrontée à ce phé-

nomène. Pourtant l'histoire est classique en Roumanie, dix ans après la chute de la dictature de Nicolae Ceausescu.

AUTORISÉS PLUTÔT INDULGENTES

Le drame a eu lieu dans le quartier de Burdujeni de Suceava, une sorte de Bronx à la moldave réputée pour sa pauvreté. Ici, c'est la zone. La fermeture des entreprises de l'ère communiste a voué la ville au chômage. L'absence de perspectives économiques est le lot commun. Les enfants du quartier, qui passent leur temps à traîner dans les rues, sont une proie facile pour les pédophiles. A Suceava, cette affaire a ému l'ensemble de la population. Pour la première



fois les journaux se sont fait l'écho à l'échelle nationale de ce fléau.

La Roumanie, qui fait face au problème des enfants abandonnés – il y en a encore 2 000 épargnés dans le pays –, est devenue un terrain de prédilection pour les pédophiles de tous bords. Outre ceux d'origine roumaine qui ont été ar-

rêtés et condamnés ces dix dernières années, on trouve un Français, un Suisse et un Norvégien. Un prêtre anglican a été expulsé en juin. « En Roumanie, estime le quotidien *Adevărul* (La Vérité), les termes d'abus sexuels et de pédophilie n'ont pas la même définition que dans les documents de l'ONU et de l'Europe. Les pédophiles de tous les pays sont tentés par la Roumanie parce qu'ils pensent que la loi roumaine est plus permissive. »

Pourtant, le code Duhamel comporte des peines de dix à vingt ans de prison pour le viol d'un mineur et de quinze à vingt-cinq ans si le viol est suivi de meurtre. Les autorités judiciaires se sont mon-

trées jusqu'alors plutôt indulgentes pour les pédophiles. Michel, citoyen français surpris en flagrant délit avec un mineur, purge depuis 1996 une peine de six ans de prison.

EXAMEN DE CONSCIENCE

Le drame de Suceava oblige l'opinion publique roumaine à un difficile examen de conscience. « L'identification des abus sexuels se heurte à la pudeur des Roumains, qui ne sont guère enclins à parler de sexe », note l'éditorial du quotidien *Evenimentul Zilei* (L'Événement du jour). Les Roumains se sont habitués aux enfants des rues sans se demander ce qui leur arrive réellement. Cependant, ils sont choqués quand ils apprennent que la majorité d'entre eux sont actifs du point de vue sexuel entre sept et douze ans. »

Certes, la Roumanie n'est pas comparable à certains pays asiatiques où la pédophilie a tendance à devenir une véritable industrie. La réaction récente de l'opinion publique roumaine face à ce phénomène met en évidence la nouvelle prise de conscience qui rapproche la Roumanie de l'Europe, où elle estime avoir sa place.

Par ailleurs, le problème des enfants abandonnés est en voie de règlement en raison de la pression exercée récemment par la Commission européenne. Mais la Roumanie a encore du chemin à faire en ce qui concerne l'éducation sexuelle et les mauvais traitements infligés aux enfants.

Mirel Bran

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Baudouin Bollaert

■ Où s'arrêtent ces frontières ? Si l'on dit oui à la Turquie, pourquoi barrer la route à l'Ukraine ou à la Moldavie ? Et que dire de l'Albanie et des six ex-Républiques yougoslaves ? Elles ont aussi leur place dans le « club ». Si bien que les vingt-huit deviendront vite trente-cinq ou davantage... Ce flou est d'autant plus inquiétant que le syndrome du « machin » guette l'Union. (...) L'UE pourrait devenir une sorte d'ONU ou d'OSCE sans système de décision efficace. Faute de volonté politique, le danger est réel de la voir se diluer dans une vaste zone de libre-échange, l'OTAN plaquant sa structure militaire sur

l'ensemble. (...) L'Union peut-elle mourir ? Une course de vitesse s'engage, en réalité, entre ce projet intégrateur qu'est la monnaie unique et ce projet désintègrateur qu'est l'élargissement.

LE TEMPS

Alain Clamotti

■ Au contact des candidats – ils sont treize désormais –, l'UE va changer aussi, dans un sens qui fait peur au noyau des Etats fondateurs. Ce qui est ardu à quinze ne va-t-il pas devenir impossible à vingt, vingt-cinq ou trente ? Et l'Union, espace cohérent, ne va-t-elle pas devenir une molle zone de libre-échange entre partenaires si hétérogènes que les exceptions finiront par être plus nombreuses que les règles ? (...) Cette complexification a aussi une signifi-

cation pour la Suisse : nous serons de plus en plus désirés, car l'Union aura besoin de contributeurs pour financer ses nouvelles solidarités à l'Est.

LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ Ainsi l'Europe continue-t-elle à faire du surplace. Certes, elle a ouvert, entre autres, le chantier sur l'élargissement. Mais, lorsqu'on considère son incapacité aujourd'hui à avancer sur des aspects fondamentaux de ce qui fonde une Union, on peut être sceptique sur la construction à vingt-sept pays d'une Europe qui, à quinze, piétine. Sauf à considérer qu'elle ne sera rien d'autre qu'un grand marché commun, sans autre ambition que la libre circulation des marchandises.

RTL

Alain Duhamel

■ Il n'y aura pas de miracle corse : Lionel Jospin ne peut inventer aucun élixir politique. (...) Reste que pour la première fois un gouvernement, le gouvernement Jospin, s'apprête à expérimenter une quatrième voie. Jusqu'ici existaient alternativement la tentation du compromis honteux et la tentation de l'ordre sans dialogue. La seconde bloquait tout débat, la première ne faisait pas reculer la violence. Pire : une troisième méthode, la plus fréquente, pratiquait la fermeté le jour et la compromission la nuit. Cette fois-ci va s'ouvrir un débat au grand jour, à l'Hôtel Matignon, et entre toutes les sensibilités désignées par le suffrage universel. C'est au moins une tentative honorable.

WWW.guillotine.net

Avec Internet, même les déviants marginaux et solitaires disposent d'une audience planétaire



de grand bonheur pour tous les deux, et notre souhait est de vivre heureux ensemble. » Depuis ce jour mémorable, cette guillotine trône, immense et solennelle, au milieu du salon. Elle possède son site web personnel, où l'on trouve des photos des deux amants tendrement

enlacés, sur fond de roses pompons et d'angelets.

En plus de son intérêt historique et photographique, le site de Madame Guillotine a une dimension militante. Eija-Riita considère qu'elle appartient à une minorité sexuelle, les « objectum-sexuels », et

qu'à ce titre elle est victime d'une discrimination insupportable. Elle fustige l'intolérance des autorités suédoises, et a lancé sur le Net une campagne visant à faire reconnaître les droits juridiques et sociaux des objectum-sexuels.

En toute logique, la notoriété d'Eija-Riita n'aurait pas dû dépasser son village, mais en s'autopromouvant sur Internet elle est devenue une cause célèbre – ou un objet de dérision – à l'échelle planétaire. Plusieurs annuaires et répertoires américains, toujours à l'affût de sites bizarres et inclassables, ont assuré sa promotion auprès des internautes et des médias. Son site a été inclus dans des web-rings (mini-réseaux thématiques) très divers, allant de la recherche historique à l'érotisme. Il a déjà accueilli des centaines de milliers de visiteurs, dont certains semblent se reconnaître dans le combat d'Eija-Riita. La croisade internationale des objectum-sexuels ne fait que commencer.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

LIVRES ÉPUISÉS

■ L'éditeur Claude Tchou a ouvert trois sites Internet permettant de commander des ouvrages « introuvables » (titres rares et épousés), réédités en série limitée et vendus entre 200 et 500 francs. Dans un premier temps, il s'agira de livres consacrés à l'océanologie, à la psychanalyse et à l'opéra.

www.introuvables-vin.com

www.introuvables-psy.com

www.introuvables-opera.com

MUSIQUE

■ La librairie en ligne BOL France (filiale de Bertelsmann et de Havas) a ouvert un site de vente de musique, avec un catalogue international proposant près de 500 000 CD. Depuis son ouverture au début de 1999, Bol France a vendu plus de 100 000 livres.

www.bol.fr

PAGES PERSO

■ Le site Voilà (appartenant à France Télécom) propose un nouveau service de création en ligne et d'hébergement gratuit de sites personnels, à l'intention des internautes débutants. Un site ne pourra pas excéder dix pages. Voilà prépare également un moteur de recherche spécialisé dans les pages personnelles réalisées par des amateurs.

www.voila.fr

Gueule de bois

par Alain Rollat

IL LÈVE son verre, Boris Eltsine. Il boit, sur TF 1, à la santé des caméras. Il boit à la gloire de la Russie qui « remet de l'ordre en Tchétchénie ». Il boit au succès électoral de son premier ministre, Vladimir Poutine, « qui gagne un point de popularité pour cent Tchétchénies tués ». Il boit à son ami Jiang Zemin qui l'assure de sa solidarité tibétaine. Il boit à la face de l'Europe qui juge son attitude « choquante ». Il boit au nez de Jacques Chirac qui le prie de « changer de comportement ». Il boit au bon souvenir de Bill Clinton qui n'oubliera plus que « la Russie dispose d'un arsenal complet d'armes nucléaires ». Il boit au Prix Nobel de Médecins sans frontières qui l'adjure de ne plus « bombarder des populations civiles sans défense ». Il boit au courage de ses tankistes qui fonctionnent à la vodka en mitraillant les civils sans défense qui ne leur en fournissent pas. Il boit à la perspicacité de Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski : « Un être qui s'habite à tout, voilà, je pense, la meilleure définition que l'on puisse donner de l'homme » (Souvenirs de la maison des morts).

Il boit donc, Boris Eltsine, à la santé des êtres de Grozny. Le petit garçon auquel le monteur de TF 1, écouté, dédie le toast du malade du Kremlin n'est pas habitué aux caméras. Il y en a beaucoup moins qu'au printemps dernier au Kosovo. Immobile, planté dans la boue, il est fasciné, cet enfant, par celle qui s'est agenouillée devant lui pour capter son regard noir plein cadre. Quel âge a-t-il ? Deux ans ? Trois ? Il ne quitte pas l'objectif des yeux. Quand la main de sa mère se tient en arrière, il recule un peu, mais son regard reste rivé à celui de cette chose métallique dont il découvre l'existence. Manteau écarlate, capuchon de même couleur, ce garçonnet ressemble trop au Petit Chaperon rouge. Son compte est bon. Cette étrangeté vestimentaire fera son malheur. Le Petit Chaperon rouge, dans l'imagerie russe, ne saurait être d'origine terroriste. Les tankistes de Moscou prennent peur en le voyant. Mère-Grand le leur râbâche depuis si longtemps : « Si tu n'es pas sage, le bandit tchétchène viendra te chercher... » Le bandit tchétchène étant à l'imagerie russe ce que l'ogre est à Barbe-Bleue, cet enfant trinquette. A deux pas de lui, prostrée, figée comme une statue de sel, une grand-mère tchétchène, trop habituée à tout, égrène son chapelet. Pourvu qu'elle prie pour nous...

Au fou ? Non ! ça suffit, Fiodor Mikhaïlovitch, celle-là, tu nous l'as déjà faite... Souviens-toi : « Ce n'est pas en enfermant ton prochain dans une maison de santé que tu prouveras ta raison... » Passe-moi plutôt la bouteille !

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Thème : La corruption. Invités : Jean Cartier-Bresson, Pierre Lascombes. **LCI**
 21.00 Les Dessous Chic. **Forum Planète**
 22.00 MSF et les « French Doctors ». **Forum Planète**
 23.00 La Saga des Kennedy. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Burning Spear ; Ruben ; Pascal Obispo. **Canal +**
 20.55 Jour après jour. S'installer ensemble à deux et à plusieurs. **France 2**
 22.40 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles de la bouffe. **TF 1**
 23.10 Mots croisés. Invités : Marie Aubry, Alain Madelin, Marc Blondel, Laurent Degroote, Jean Boissinat. **France 2**
 0.40 Les Mercredis de l'Histoire. La pitié dangereuse. **Arte**
 0.55 Musiques au cœur. **Lyon. France 2**

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Histoires de la mer. [3/13]. **TMC**
 19.00 Nature. Voyage en l'an 10027. **Arte**
 19.05 L'Ombre du Maréchal. [1/2]. Chronique des années noires en Limousin. **Histoire**

Le Monde
TELEVISION

FRANCE-CULTURE

- 17.30 A voix nue Depuis l'été 1998, à l'initiative du Secours populaire français, des petits cahiers circulent dans toute la France où chacun peut, s'il le souhaite, raconter sa vie, confier ses rêves, pousser un coup de gueule. Du 13 au 17 décembre, « A voix nue » prolonge cette initiative baptisée *Le dire pour agir*, avec les confidences recueillies auprès d'hommes et de femmes ayant répondu à l'opération.

19.10 La Dernière Campagne de Robert Kennedy. **Planète**

- 20.15 Reportage. Panama, US Go Home. **Arte**
 21.25 Desmond Tutu, un archevêque rebelle. **Planète**
 22.35 Visages du Burundi. [2/6]. Maggy, mère des orphelins. **Odyssée**
 0.05 Massai Mara, le royaume des grands félins. [3/3]. Le léopard. **Planète**
 0.25 La Case de l'oncle Doc. Los Angeles, la ville s'éveille. **France 3**
 0.25 Hitchcock et « Les Oiseaux ». **Ciné Cinémas**

MUSIQUE

- 19.05 Duke Ellington en octet. **Mezzo**
 21.00 Don Carlos. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera, dir. Bernard Haitink. **Muzik**
 21.45 Dawn at Dusk. Avec Dawn Upshaw, soprano ; Fred Hersch, piano. Par la Sinfonietta de Londres, dir. Eric Stern. **Mezzo**
 22.45 Barenboim à la Staatsoper Unter den Linden de Berlin, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboim. **Mezzo**
 0.15 Beethoven. Sonate n° 8 en ut mineur. Avec Daniel Barenboim, piano. **Mezzo**
 0.40 John Lennon, New York 1972. **Canal Jimmy**

ARTE

- 22.30 Madame Bovary. Cette adaptation, signée Jean Renoir, de l'œuvre de Flaubert est rarement diffusée à la télévision. La Normandie de l'écrivain est traduite avec une admirable vision impressionniste. La mise en scène décrivit objectivement les personnages et le milieu. L'interprétation masculine – Pierre Renoir, Fernand Fabre, Max Dearly, Le Vigan – est remarquable. Mais Valentine Tessier n'est pas la véritable Emma.

TÉLÉFILMS

- 19.50 La Ferme aux ballons. William Dear. **Disney Channel**
 20.15 Les Hirondelles d'hiver. André Chandelle. **RTBF 1**
 20.30 Bonne chance, Frenchie. Alain Bonnot [2/3]. **Festival**
 20.45 La Terreur et la Vertu. Stellio Lorenzi [1/2]. **Histoire**
 22.20 Facteur VIII. Alain Tasma. **Festival**
 22.30 Sur les ailes des aigles. Andrew V. McLaglen [2/2]. **TMC**
 23.10 Irrésistible force. Kevin Hooks. **M 6**
 0.00 Le Bébé d'Elsa. Michaël Perrotta. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

- 22.20 Ciel pour œil. Emil Stang Lund. **Arte**
 0.10 Pietas. Pietro Antonio Izzo. **Arte**
 0.30 L'Héritier. Philippe de Pierpont. **Arte**
 20.50 Un homme en colère. **TF 1**
 20.50 3^e planète après le Soleil. Fourth and Dick [v.o.]. **Série Club**
 20.55 Docteur Sylvestre. Une retraite dorée. **France 3**
 21.45 New York Police Blues. Morte par intérêt [v.o.]. **Canal Jimmy**
 3.45 Du rouge à lèvres sur ton col. Episode n° 4 [v.o.]. **Canal Jimmy**

FILMS

- 19.00 Prince Valiant. Anthony Hickox (All. - GB, 1997, v.o., 85 min) O. **Ciné Cinémas 1**
 19.30 Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1997, 100 min). **Cinétoile**
 20.30 Le Désordre et la Nuit. Gilles Grangier (France, 1957, N., 95 min). **Ciné Classics**
 20.30 Les Amants du Capricorne. Alfred Hitchcock (EU, 1949, 115 min). **Ciné Cinémas 1**
 21.00 Jésus de Montréal. Denis Arcand (Canada, 1989, 125 min). **Paris Première**
 21.10 Raphaël ou le débauché. Michel Deville (France, 1971, 105 min). **Cinétoile**
 22.25 Les Oiseaux. Alfred Hitchcock (EU, 1963, 120 min). **Ciné Cinémas 1**
 22.25 Lacombe Lucien. Louis Malle (France, 1974, 135 min). **Ciné Cinémas 2**

- 18.20 Hartley, coeurs à vif. **TF 1**
 19.15 Qui est qui ? **France 2**
 19.50 Un gars, une fille. **20.00 Journal, Du côté de chez vous.**
 20.40 Un homme en colère. **20.40 Y a pas photo !**
 20.50 Un minuit sport. **1.00 TF 1 nuit, Météo.**
 21.10 Raphaël ou le débauché. **18.20 Hartley, coeurs à vif.**
 22.25 Lacombe Lucien. **19.15 Qui est qui ?**
 18.20 Madame Bovary. **19.50 Un gars, une fille.**
 19.05 Le Bigdil. **20.00 Journal, Du côté de chez vous.**
 19.55 L'Air d'en rire. **20.40 Y a pas photo !**
 19.57 Clic et net. **1.00 TF 1 nuit, Météo.**
 20.00 Journal, Du côté de chez vous. **18.20 Hartley, coeurs à vif.**
 20.40 Court circuit. **19.15 Qui est qui ?**
 22.30 Madame Bovary. **19.50 Un gars, une fille.**
 0.40 Les Mercredis de l'Histoire. **20.00 Journal, Du côté de chez vous.**
 La pitié dangereuse. **18.20 Hartley, coeurs à vif.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25 Exclusif. **18.25 Exclusif.**
 19.05 Le Bigdil. **19.05 Le Bigdil.**
 19.55 L'Air d'en rire. **19.55 L'Air d'en rire.**
 19.57 Clic et net. **19.57 Clic et net.**
 20.00 Journal, Du côté de chez vous. **20.00 Journal, Du côté de chez vous.**
 20.40 Boom, Météo. **20.40 Boom, Météo.**
 20.50 Un homme en colère. **20.50 Un homme en colère.**
 Série. Meurtre pour deux. **22.40 Y a pas photo !**
 20.40 Y a pas photo ! **20.40 Y a pas photo !**
 0.10 Minuit sport. **0.10 Minuit sport.**
 1.00 TF 1 nuit, Météo. **1.00 TF 1 nuit, Météo.**

FRANCE 2

- 18.20 Hartley, coeurs à vif. **18.20 Hartley, coeurs à vif.**
 19.15 Qui est qui ? **19.15 Qui est qui ?**
 19.50 Un gars, une fille. **19.50 Un gars, une fille.**
 20.00 Journal, Météo 2. **20.00 Journal, Météo 2.**
 20.55 Zone non-fumeuse. **20.55 Zone non-fumeuse.**
 20.40 6 minutes sur le siècle. **20.40 6 minutes sur le siècle.**
 Les Produits stars. **Les Produits stars.**
 20.55 Beignets de tomates vertes. **20.55 Beignets de tomates vertes.**
 Film, Jon Avnet. **Film, Jon Avnet.**
 23.10 Irrésistible force. **23.10 Irrésistible force.**
 Téléfilm, Kevin Hooks. **Téléfilm, Kevin Hooks.**
 0.40 Jazz 6. La « Gillespiana » **0.40 Jazz 6. La « Gillespiana »**
 de Lalo Schifrin. **de Lalo Schifrin.**

ARTE

- 19.00 Nature. Voyage en l'an 10027. **19.00 Nature. Voyage en l'an 10027.**
 19.45 Météo, Arte info. **19.45 Météo, Arte info.**
 20.15 Reportage. Panama, US Go Home. **20.15 Reportage. Panama, US Go Home.**
 20.45 Lea. Film, Ivan Filia. **20.45 Lea. Film, Ivan Filia.**
 22.20 et 0.10 Court circuit. **22.20 et 0.10 Court circuit.**
 22.30 Madame Bovary. **22.30 Madame Bovary.**
 Film, Jean Renoir. **Film, Jean Renoir.**
 0.40 Les Mercredis de l'Histoire. **0.40 Les Mercredis de l'Histoire.**
 La pitié dangereuse. **La pitié dangereuse.**

M 6

- 18.25 Stargate SG-1. **18.25 Stargate SG-1.**
 19.15 Unisexe. **19.15 Unisexe.**
 19.50 La sécurité sort... **19.50 La sécurité sort...**
 19.54 Le Six Minutes, Météo. **19.54 Le Six Minutes, Météo.**
 20.10 Une nouvou d'enfer. **20.10 Une nouvou d'enfer.**
 20.35 Zone non-fumeuse. **20.35 Zone non-fumeuse.**
 20.40 6 minutes sur le siècle. **20.40 6 minutes sur le siècle.**
 Les Produits stars. **Les Produits stars.**
 20.55 Beignets de tomates vertes. **20.55 Beignets de tomates vertes.**
 Film, Jon Avnet. **Film, Jon Avnet.**
 23.10 Irrésistible force. **23.10 Irrésistible force.**
 Téléfilm, Kevin Hooks. **Téléfilm, Kevin Hooks.**
 0.40 Jazz 6. La « Gillespiana » **0.40 Jazz 6. La « Gillespiana »**
 de Lalo Schifrin. **de Lalo Schifrin.**

RADIO

- 20.30 Prima la musica. **20.30 Prima la musica.**
 21.20 Expresso, Poésie sur parole. **21.20 Expresso, Poésie sur parole.**
 21.30 A voix nue. **21.30 A voix nue.**
 22.10 Carnet de notes. **22.10 Carnet de notes.**
 Mauriac et la musique. **Mauriac et la musique.**
 22.30 Surpris par la Nuit. **22.30 Surpris par la Nuit.**
 0.00 Du jour au lendemain. **0.00 Du jour au lendemain.**
 0.30 La Culture c'est vous. **0.30 La Culture c'est vous.**

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Orphée et Eurydice. **20.00 Orphée et Eurydice.**
 Opéra de von Gluck. Donné par le Monteverdi Choir et l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Elliot Gardiner, Katarina Karnéus (Orphée), Sandrine Piau (Eurydice). **Opéra de von Gluck. Donné par le Monteverdi Choir et l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Elliot Gardiner, Katarina Karnéus (Orphée), Sandrine Piau (Eurydice).**
 22.30 Jazz, suivez le thème. **22.30 Jazz, suivez le thème.**
 When I Fall in Love. **When I Fall in Love.**
 23.00 Le Conversatoire. **23.00 Le Conversatoire.**

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Artur Rubinstein, piano. **20.40 Artur Rubinstein, piano.**
 Œuvres de R. Schumann, Mahler, Brahms, Dvorak. **Œuvres de R. Schumann, Mahler, Brahms, Dvorak.**
 22.50 Les Soirées (suite). **22.50 Les Soirées (suite).**
 Concert. Œuvres de Debussy, Koechlin, Hahn, Duparc. **Concert. Œuvres de Debussy, Koechlin, Hahn, Duparc.**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 L'Eugénisme, alibi scientifique de toujours. **Forum Planète**
 22.00 Sportifs, la gloire... et après ? **Forum Planète**
 23.00 Régions sinistrées, quelles reconversions ? **Forum Planète**

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : à chacun sa spiritualité. **La Cinquième**
 14.58 Questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale. **France 3**
 16.05 Saga-Cités. Les fils du vent. **France 3**
 17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Ulmer ; François Hardy. **Paris Première**
 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Ben & Jason ; Yvan Attal ; Christiane Olivier. **Canal +**
 20.50 De quel droit ? Méfiez-vous des copies ; Les pièges du saumon ; Internet : le paradis des pirates ; Des dessous des bijoux ; Des tableaux entre vrai et faux ; Prêt-à-porter : copier n'est pas jouer ; Les armées de la pub. **M 6**
 20.55 Hors série, Images inconnues : Le XX^e siècle. **France 3**
 21.00 Le Cai Savoir. Qu'est-ce qui va pas chez les éléïtistes ? **Paris Première**
 22.15 Ushuaïa nature. Des origines aux mondes perdus, Kamtchatka. **Odyssée**
 22.55 Alors, heureux ? Je ne m'aime pas physiquement ; Les deux vies, deux vies... L'autorité parentale ; Tout ce que j'ai fait par amour. **France 2**
 23.05 Comment ça va ? Hypertension artérielle ; Le zona ; En finir avec le tabac. **France 3**
 23.10 52 sur la Une. Des femmes qui aiment des femmes. **TF 1**
 0.30 Capital. Musique business. **M 6**
 0.35 Top bob. Tribute to the Beatles. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Hutans. [2/6]. Le singe nasique. **Odyssée**
 18.00 L'Actors Studio. Holly Hunter. **Paris Première**
 18.10 Oman, joyau de l'Arabie. **Odyssée**
 18.20 La Terre promise. [2/5]. Chicago, cité de l'espoir. **Planète**
 18.30 Le Monde des animaux. L'été des lézards. [2/3]. **La Cinquième**
 18.30 Histoires de la mer. [4/13]. Le danger est mon métier. **TMC**
 19.15 Le Charbon de la colère. **Planète**

Le Monde
TELEVISION

CINÉ CLASSICS

- 20.30 Les Nerfs à vif. **Le Monde** Aussi inquiétant que dans *La Nuit du chasseur*, Robert Mitchum, coiffé d'un Panama, un gros cigare au bec, surgit dans une petite ville des Etats-Unis. Il est Max Cady, un sadique qui a passé huit ans en prison pour agression sexuelle. Il en veut à l'avocat (Gregory Peck) qui avait témoigné contre lui. Un thriller de Jack Lee Thomson, tiré d'un roman de John D. MacDonald, qui fait penser à Hitchcock. En v.o.

ARTE

- 20.45 De petits riens Pourquoi s'engage-t-on dans l'humanitaire ? C'est la question que s'est posée le réalisateur Claude Mouriéras en suivant Béatrice Stambul, médecin psychiatre à Aix-en-Provence, bénévole à Médecins du monde. De Marseille, où elle distribue des seringues aux toxicomanes, aux camps de réfugiés du Kosovo en passant par Leningrad, cette femme consacre tout son temps aux exclus.

TÉLÉFILMS

- 23.00 Offenbach. *La Belle Hélène*. Dir. Nikolaus Harnoncourt. **Muzik**
 21.45 Les Derniers Jours de l'humanité. Pièce. Karl Kraus. Mise en scène de Johann Kresnik. **Arte**
 20.30 La Forêt du Grand Nord. [2/2]. **Planète**
 20.30 D

Dis bonjour à la MAM !

par Pierre Georges

AH, on ne s'en lasse pas, au RPR et ailleurs. Depuis que Michèle Alliot-Marie, MAM, fut élue par les compagnons et gnomes Mme le président du mouvement gaulliste, rien ne nous est épargné de sa vie, ses œuvres, ses goûts, son caractère, ses talles, ses déjeuners.

La MAMIA exerce ses deux ravages dans l'empire des médias. Que fait MAM ? Qu'aime MAM ? Que porte MAM ? Que pense MAM ? Où va MAM ? A quelle heure se lève MAM ? Ainsi pleuvent apparemment les consignes dans les salles de rédaction ou des rédacteurs en chef exténués par la routine passent visiblement commandée. Une femme à la tête du RPR ! Une femme chez les machistes, pépum gaulliste ! Une femme qui « cresse la trompe des éléphants » ! File coco, cocotte, et ne reviens point boudouille !

Il ne furent point boudouilles. Quelle avalanche ! Et c'est ainsi qu'après un sinistre dimanche de pluie ne laissant de choix qu'entre gouttes d'eau et gouttes d'encre, pistant l'héroïque héroïne, nous sommes en mesure de compléter le portrait de la femme « au caractère bien trempé qui a su forcer le destin ».

Empruntions donc, sans vergogne, les informations ici et là, chaque publication y reconnaîtra les siennes. D'abord un fait essentiel et recoutré : qu'il pleuve ou qu'il vente, la MAM se lève tôt. Dès l'aube, heure d'été, avant l'aube, heure d'hiver. Le RPR appartenant à celles qui se lèvent tôt, MAM chaque matin est debout. A 5 heures, disent les uns, 5 h 30 affirment les autres. Simple divergence sur un phénomène noyamment établi : la MAM est du matin. Et le matin la trouve à sa, à ses tables de travail. Où elle écrit ses discours, seule comme une grande !

Car la MAM a deux maisons, dit la chanson de gestes. L'une à Neuilly, l'autre à Saint-Jean-de-Luz. Table de verre ici, table de bois là. Comme elle a deux valises, pour ses déplacements militants, l'une contenant ses effets personnels, l'autre ses bleus de travail. Encore que cette dernière considération soit parfaitement imagée, s'agissant d'une femme élégante, toujours tirée à quatre épingle. La preuve, pour lire la presse quotidienne, la MAM met toujours des gants, ce qui est une sage précaution par les taches qui courrent. Et, rapportent les chasseurs de MAM, elle a une préférence marquée pour le tailleur-pantalon de luxe. Un domaine d'ailleurs où elle s'est imposé sa marque. Ne raconte-t-on pas qu'un jour, à l'Assemblée, un huissier jugulaire-jugulaire se mit dans le cas pendable d'interdire l'entrée de l'hémicycle à cette dame en pantalon. Ce à quoi, dans un mot prodigieux, MAM répliqua : « Eh bien, voulez-vous que je l'enlève ? » avant de poursuivre son chemin et sa révolution en marche.

Le mot ne pouvait être que celui d'une femme d'esprit et de caractère. Et du caractère, d'évidence, MAM n'est point dépourvue, adepte d'une « discipline rigoureuse pour elle-même comme pour les autres ». Elle sait ce qu'elle veut, MAM, et peut-être même le pouvoir depuis que Françoise Giroud en observatrice d'élite a cru discerner chez elle « un appétit farouche ». Ce qui, ajouté à son goût pour les pâtes-champagne et à son refus du paritarisme par loi, complète le portrait.

Pour finir, une remarque : à la question : « Auriez-vous fait la même chronique s'agissant d'un homme ? », le chroniqueur ne peut que répondre : aurions-nous lu des choses semblables s'agissant d'un MOM ?

Au Chili, gauche et droite à égalité au premier tour de l'élection présidentielle

Le bon score de Joaquin Lavin contraint Ricardo Lagos à un ballottage

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyée spéciale

Aucun des deux principaux candidats à la présidence au Chili n'a obtenu la majorité absolue lors du premier tour, dimanche 12 décembre. Les Chiliens voteront donc à nouveau le 16 janvier prochain. Le match a été plus serré que prévu, selon les résultats provisoires établis lundi matin à partir de 99 % des bulletins dépouillés.

With 48 % des voix, le socialiste Ricardo Lagos, soutenu par la Concertation de centre gauche - coalition qui regroupe socialistes et démocrates-chrétiens et qui gouverne le Chili depuis dix ans - devance de fort peu son rival de droite Joaquin Lavin. Ce dernier est le candidat de l'Alliance pour le Chili (composée de l'Union démocrate indépendante et du Parti de rénovation nationale, deux partis pinochetistes), qui a recueilli 47,5 % des suffrages.

Dans la région métropolitaine

de Santiago, où vivent quelque six millions des quelque quinze millions de Chiliens, le score est encore plus serré, avec une différence de 0,30 % entre les deux candidats. Ricardo Lagos, obtient 47,76 % des voix contre 47,46 % à Joaquin Lavin.

UN DISCOURS POPULISTE

Dix ans après la fin de la dictature militaire, la grande surprise est l'excellent score obtenu par M. Lavin, un ancien fonctionnaire de la junte du général Augusto Pinochet. M. Lavin, qui bénéficie du soutien des forces armées et de la grande majorité des industriels, a réussi à conquérir un électeur qui va au-delà des 35 % traditionnellement accordés aux secteurs pro-Pinochet. Avec un discours populaire, il a séduit les régions les plus pauvres et les centres urbains les plus touchés par la récession économique et un taux de chômage de 12,5 % mais aussi une partie des jeunes électeurs. Un

million de Chiliens votaient pour la première fois dimanche.

Ces résultats marquent l'apparition d'un nouveau bipartisme politique au Chili et l'effondrement des petits partis. Notamment le Parti communiste qui a recueilli moins de 3 % des voix alors que les sondages le créditaient d'entre 6 et 7 % des suffrages à la veille des élections. Les trois autres candidats, dont Arturo Frei, le seul à se réclamer ouvertement de l'extrême droite, totalisent 1,32 % des voix.

« Un chapitre se ferme aujourd'hui, mais l'histoire n'est pas terminée. Le résultat de ce premier tour est étroit et je crois que le second tour le sera également, mais nous allons gagner », a déclaré M. Lagos qui au second tour devrait bénéficier du report des voix du PC alors que M. Lavin aurait, d'ores et déjà, fait le plein des voix des électeurs de droite.

Christine Legrand

« Nous », femmes du Kosovo, « premières cibles et victimes »

PRISTINA
de notre envoyée spéciale

C'est une colère terrible que viennent d'exprimer les femmes du Kosovo. Une colère « lucide », précisent-elles, si tristement lucide. « Une colère de survivantes. » Elles l'ont manifesté avec force, samedi 11 décembre, à Pristina, lors de la conférence internationale sur les droits de l'homme organisée par l'OSCE. Avec une belle insolence parfois. Et avec quelle passion ! Faites-nous enfin confiance. Ne faites pas de nous de simples figurantes. On ne veut pas la charité. On veut participer au pouvoir et décider de notre avenir... « Nous », les femmes du Kosovo, « premières cibles et victimes de la guerre », dont la situation n'a cessé de régresser depuis une dizaine d'années. « Nous », communauté internationale, représentée ici, à Pristina, par des associations et des organisations non gouvernementales, et surtout par la Minuk, la mission des nations unies qui dirige Bernard Kouchner.

C'est sur elle, désormais emblématique du pouvoir, que se concentraient les critiques. « Vous auriez dû être un modèle en ce qui concerne la promotion des femmes, ou vous montrez le mauvais exemple », accusait Igballe Rogova, présidente d'un réseau de femmes rurales. Quand cesserez-vous de nous utiliser pour mieux nous marginaliser ? Pas une seule femme dans les instances décisionnelles, ni au conseil transitoire du Kosovo ! C'est une honte. » Les femmes, renchérissaient une avocate, ont tant à dire sur la réalité du pays, elles, sentinelles pacifistes, qu'on a dédaignées, stéréotypées comme « ignorantes » et « moyenâgeuses ». Les femmes ont vécu les tourments les plus effroyables : battues, violées, humiliées, contraintes de se cacher et de fuir avec des

enfants dont certains ont été tués sous leurs yeux ou sont morts de froid. N'ont-elles pas, disait-elle, gagné le droit à la responsabilité de la décision ? Va-t-on les ensevelir à nouveau, avec la complicité de l'ONU, derrière les murs d'une société patriarcale ?

Elles veulent parler santé, éducation, logements. Elles veulent parler sécurité face à l'augmentation du nombre d'enlèvements d'enfants et de jeunes filles, et aux rumeurs sur des réseaux de prostitution. Elles veulent parler justice et non vengeance, évoquer le lourd problème des viols subis par des milliers de femmes, et faire en sorte d'assurer, très en amont des procès, la protection de celles qui, malgré les menaces, accepteront de témoigner.

Elles veulent parler économie, investissements, emplois. « Il n'y a que le travail qui permettra aux femmes de remettre des douleurs de la guerre », estime Saïveidje Ahmiti, directrice du Centre de protection des enfants et des femmes de Pristina. « C'est d'emploi dont elles ont besoin, et pas d'assistance psycho-sociale ! Ce sont des usines qu'il faut rouvrir, et pas la énième officière humanitaire. C'est dans nos outils qu'il faut investir. »

Ne trompez pas les femmes du Kosovo, laissez-les développer un projet, ne leur imposez pas. Voilà comment pourrait se résumer le message applaudis samedi par des dizaines de participantes. Tout le monde avait en tête l'image de Flora Brovina, cette pédiatre kosovare dévouée à la cause des enfants et des femmes, qu'un tribunal de Serbie venait de condamner à douze ans de prison.

Annick Cojean

Le CIO a fait

sa révolution

culturelle

UN AN APRÈS le déclenchement de la plus grave crise de son histoire, le Comité international olympique (CIO) vient d'entreprendre la mutation la plus importante depuis sa création voilà 105 ans. Dimanche 12 décembre à Lausanne, la 110e session de l'institution présidée par Juan-Antonio Samaranch a adopté un volet de réformes n'ayant aucun précédent. Les conséquences de l'affaire de corruption liées aux Jeux d'hiver de Salt Lake City (qui poussa dix membres du CIO vers la sortie) auront donc été nombreuses. Les cinquante recommandations arrêtées par CIO 2000, le groupe de travail mis en place par M. Samaranch, ont toutes été adoptées.

PRÉROGATIVE SUPPRIMÉE

L'une des réformes les plus importantes concerne le mode de désignation des membres du CIO. Si le système de cooptation reste en vigueur, ces derniers devront désormais respecter un mandat fixé à huit ans et ne pourront plus dépasser l'âge de soixante-dix ans (contre quatre-vingts actuellement). Des quotas devront aussi être respectés : quinze athlètes en activité et quinze présidents de fédérations internationales rempliront, notamment, les rangs de l'hémicycle. Alors qu'une période transitoire de plusieurs années sera nécessaire pour modifier la composition de l'assemblée olympique, dix champions ont d'ores et déjà été désignés. Parmi eux, le perchiste ukrainien Sergueï Bubka et le nageur russe Alexandre Popov.

L'autre grande innovation de la réunion est relative à la visite des villes candidates à l'organisation des Jeux. Au cœur du scandale de Salt Lake City, cette prérogative paraissait la plus difficile à supprimer. Juan Antonio Samaranch n'a pas eu besoin de mettre sa démission dans la balance, comme il l'imagina : sa recommandation a obtenu 89 voix, contre 10 et une abstention. Un plébiscite qui arrive à point nommé pour le président du CIO qui, mercredi 15 décembre à Washington, doit être entendu par la commission d'enquête du Sénat américain chargée de l'affaire de Salt Lake City. Dans le courant de 2000, M. Samaranch devra répondre aux questions des limiers du FBI.

Frédéric Potet

Dernier hommage à Franjo Tuđman

ZAGREB
de notre envoyé spécial

Gordana se signe devant la dépouille de Franjo Tuđman et, toujours en marchant, elle tend une main dans sa direction, comme pour le toucher. Nuit et jour, de samedi à lundi matin, ce sont des centaines de milliers de Croates, probablement, qui sont venus à la présidence croate rendre un dernier hommage à leur dirigeant, décedé vendredi 10 décembre au soir des suites d'un cancer. Les obsèques devaient se dérouler lundi après-midi à Zagreb.

Un drapeau croate à damiers rouge et blanc recouvre le cercueil au pied duquel on a disposé un parterre de roses aux couleurs nationales. Deux soldats, en uniforme d'apparat rouge à parements dorés sont au garde-à-vous. Le visage fermé, Gordana quitte la salle au bout de quelques secondes.

Elle inscrit sur l'un des livres de condoléances mis à disposition : « Mon mari s'est battu à vos côtés depuis le départ. Je suis venu pour mes deux filles de quatre et trois ans pour que l'on ne vous oublie pas. J'ai 27 ans et c'est grâce à vous qu'aujourd'hui je peux dire que je suis Croate. »

Une file compacte s'étend sur près de quatre kilomètres, serpente du centre de Zagreb jusqu'au sommet de la colline. C'est un ruban humain ininterrompu, discipliné qui ne déborde pas du trottoir. Une foule de dizaines de milliers de personnes silencieuses, vêtue de sombre, en rang par trois ou quatre. Pas de pleurs, peu

d'émotion. Un groupe de femmes prie à haute voix. Ici ou là on distingue un groupe de soldats en uniforme, des religieuses. Certains sont venus de province ou de Bosnie-Herzégovine dans des bus affrétés, dit-on, par la Communauté démocratique croate (HDZ), le parti au pouvoir. « Comme pour la mort de Tito », ironise discrètement un riverain.

LE PÈRE DE LA NATION

Depuis la mort du chef de l'Etat, les chaînes publiques, thuriféraires du président croate, diffusent sans discontinuer des programmes à la gloire de l'œuvre de Franjo Tuđman, le « père de la nation », « le héros de la guerre », « l'égéal des grands de ce monde ». Les voix de l'opposition sont à peine dissidente dans ce concert de louanges. Le deuil national se terminera lundi soir, à l'issue des obsèques. La campagne électorale pour les législatives prévues le 3 janvier 2000 commencera vraiment.

Dans la ville, des drapeaux à damiers, d'autre uniformément noirs, ont été accrochés aux façades des bâtiments publics. Les cloches battent à tout rompre. Sur le parvis de l'église Saint-Marc, en plein centre de la vieille ville, des centaines de personnes ont déposé des bougies multicolores. Un jeune homme passe, indifférent, et rentre dans un café. « La page est tournée », lâche-t-il. « Jusqu'à demain soir, nous sommes la majorité silencieuse, après nous chasserons le HDZ du pouvoir. »

Christophe Châtelot

M. Chirac déplore la « pénalisation excessive de la vie publique »

LE PRÉSIDENT de la République a ouvert le colloque du deuxième centenaire du Conseil d'Etat, lundi 13 décembre, à la Sorbonne, en présence, notamment, du ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, et du vice-président du Conseil d'Etat, Renaud Denoix de Saint Marc (Le Monde du 27 novembre).

M. Chirac a rappelé que la prise en compte de l'intérêt général fonde la légitimité du juge administratif : elle lui permet d'indemniser de façon « équitable » les victimes mais aussi de ne pas « faire peser sur les auteurs du service public le poids d'une suspicion paralysante ».

Le président de la République a rappelé que « cette pénalisation excessive sera d'autant mieux évitée que les systèmes de responsabilité civile, politique et administrative fonctionneront de manière efficace » : par conséquent, a-t-il déclaré, « comme tout juge », le juge administratif « doit juger vite », « car une décision qui arrive trop tard est une forme de déni de justice » : « Juger sans retard est un impératif », a insisté M. Chirac.

OFFREZ-VOUS LE CONFORT
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Très grand choix
de tissus et de prix
Nouvelle collection
Hommes et Dames
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

SCIENCE & VIE
HORS SÉRIE

La vie et le sacré au temps des Pharaons

Thèbes, ville de légende et cœur spirituel de l'Egypte

EN KIOSQUE DÈS AUJOURD'HUI

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 14 DÉCEMBRE 1999

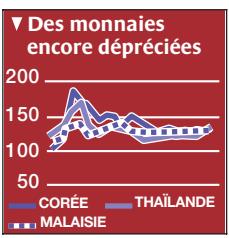
EUROPE



Jacques Dughera, président de la Fédération des Cigales, a aidé à la mise en place d'Esope, réseau européen de capital-risque (page IV)

BOUSSOLE

Après la crise asiatique, la Corée du Sud, la Thaïlande et la Malaisie vont mieux, mais l'Indonésie reste à la traîne (page V)



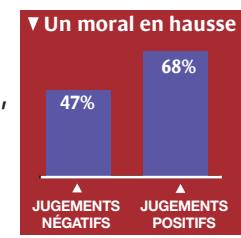
HISTOIRE

1869

Les eaux de la Méditerranée rejoignent celles de la mer Rouge : un triomphe pour Ferdinand de Lesseps. Aujourd'hui, le canal de Suez rapporte à l'Egypte un revenu plus important que le tourisme (page VI)

SONDAGE

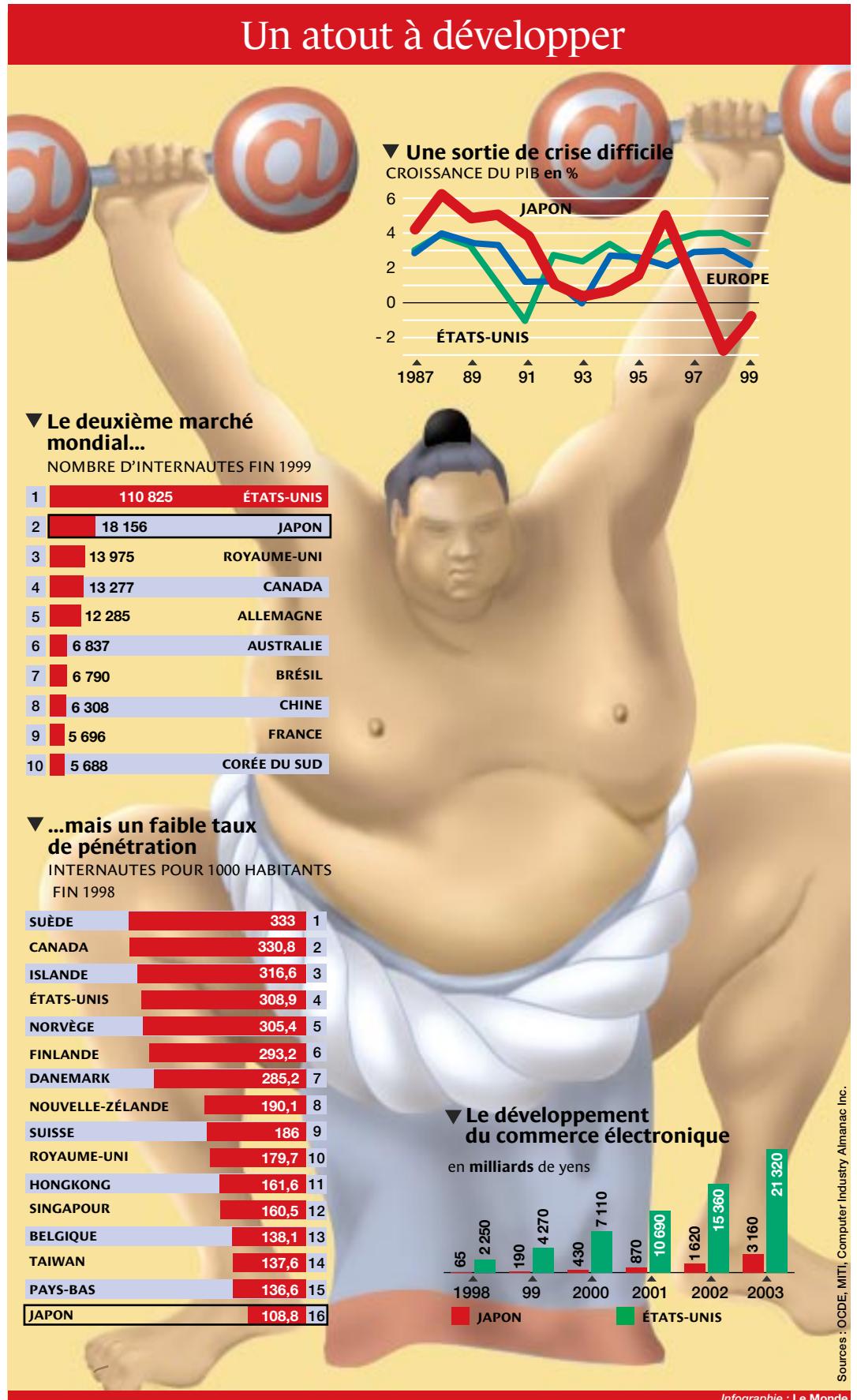
Les salariés français ont davantage confiance en leur avenir professionnel et la question du temps de travail vient désormais en tête de leurs préoccupations, révèle la treizième enquête de l'Observatoire du monde du travail, créé par Ipsos et « Le Monde » (page VIII)



OFFRES D'EMPLOIS
De la page IX
à la page XX

Parti avec retard, l'Archipel prend à son tour le chemin de la cyberéconomie. A la recherche d'un modèle décentralisé, sans être inégalitaire

Internet, pour une remise en forme du Japon



TOKYO
de nos correspondants
e rebond de l'économie
japonaise sera lent et en
dents de scie », comme
en témoignent la rechute
de la croissance au troisième
trimestre et les interrogations sur
« la modeste reprise » actuelle du
rapport de l'Organisation de coopération
et de développement économiques (OCDE), publié le
9 décembre. Les inquiétudes ne
devraient pas être levées avant
deux ou trois ans, lorsque les
restructurations de l'appareil pro-
ductif et du système bancaire
commenceront à produire leurs
effets. Dans ce paysage morose, il
y a cependant des poches de dynamisme : c'est le cas du marché
de l'Internet, l'un des foyers d'effervescence de la nouvelle économie
nippone.

En retard par rapport aux
États-Unis, le Japon s'affirme néanmoins comme le deuxième
marché mondial du Net, avec
près de 20 millions d'utilisateurs
(+ 47 % en un an) à la fin de 1999
et sans doute 30 millions en 2002.
Projets pilotes subventionnés, dé-
réglementation et aménagement
des infrastructures : le gouvernement
parie sur Internet – notamment
pour relancer la consommation
privée – et fait pression sur
les opérateurs de télécommunica-
tion afin qu'ils continuent à
abaisser les tarifs. L'essor de la
téléphonie mobile (« l'ami virtuel »
des jeunes Nippons), qui compte
47 millions d'abonnés, favorise le
développement d'Internet grâce
aux terminaux de poche ou le « 10
yens e-mail service » qui permet
de recevoir un court message sur
l'écran d'un téléphone portable.
Le commerce électronique, en
plein essor, va bouleverser la
distribution et le fonctionnement
bancaire.

On trouve dans le « Net Business » des « poids lourds »
comme Fujitsu, Sony, Softbank
ou Microsoft Japan. Mais dans
leur ombre poussent des petites
sociétés qui se taillent des niches,
d'après le magazine économique
« Ekonomisto » qui a consacré une
enquête aux cinquante-cinq entre-
prises « gagnantes ». Non seulement
celles-ci ignorent la crise, mais elles
sont en train de déplacer la créativité
économique des grands noms de l'industrie
vers les « petites boîtes » fondées par
de jeunes entrepreneurs qui réa-
gissent vite et « pensent Net ».

Dans la « Bit Valley » située
dans l'arrondissement de Shibuya
à Tokyo où les start-up de la nou-

velle économie fleurissent, beau-
coup de jeunes entrepreneurs
sont d'anciens otaku (« accros »
de l'informatique enfermés dans
la bulle de l'imaginaire virtuel).

« L'esprit otaku a été un moteur de
la révolution informatique en
cours », explique Étienne Barral,
auteur d'un ouvrage sur le phénomène
(*Otaku, Les enfants du Net*).

Internet est aussi au cœur des
mutations sociales. Le « matra-
quage » médiatique sur l'avenir
du Net et l'essor des ventes d'ordi-
nateurs personnels (+ 40 % au
second semestre par rapport à la
même période en 1998) stimulé
par une baisse des prix té-
moignent du dynamisme d'un
secteur qui mobilise les jeunes
générations.

En particulier les jeunes
femmes, qui sont appelées à
jouer un rôle économique crois-
ant. Le nombre des utilisatrices
d'Internet (20 % du total) aug-
mente plus vite que celui des
hommes. Akihabara, hier le quar-

tier de l'électroménager, est deve-
nu *demo town* : le « cyber-quar-
tier ».

Le Net a aussi un impact socio-
politique important en offrant de
nouveaux modes d'expression à
la majorité silencieuse. Les mou-
vements de citoyens trouvent dans
le Net un moyen de faire connaître
leurs positions et d'étendre les solida-
rités. Les « jeunes loups » du parti libéral-
démocrate ont ainsi procédé à
l'élection virtuelle de leur pré-
sident – qui pourrait devenir pre-
mier ministre puisque son parti
est aujourd'hui majoritaire – afin de
sensibiliser la vieille garde à
leur volonté de changement.

Dans une société à la fois
friande d'informations et fonc-
tionnant plus que toute autre en
réseaux, Internet est l'un des mo-
teurs d'un éclatement de Japan
Inc. en une myriade de foyers de
créativité et d'initiatives.

Brice Pedroletti
et Philippe Pons

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM

FULLY ACCREDITED *

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration

■ 520 h de formation intensive en management international :

- 10-18 séminaires mensuels à PARIS
- 1-2 mois à NEW YORK et thèse
- diplôme ieMBA accrédité *

MBA Master of Business Administration in International Management

■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle

■ 10 mois dont 6 mois à NEW YORK : MBA accrédité *

DBA Doctorate of Business Administration

■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent

■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :

Séminaires intensifs spécialisés et thèse
DBA accrédité *

International School of Management

148, rue de Grenelle, 75007 Paris

Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08

Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA

Internet : <http://ism-mba.edu> e-mail : info@ism-mba.edu

ISM

JAPON

Questions-réponses

1 Les pouvoirs publics nippons mènent-ils des actions spécifiques pour favoriser le développement d'Internet ?

Jugé prioritaire depuis 1994, le développement de la société et des technologies de l'information fait l'objet d'investissements tous azimuts, aussi bien via le ministère des postes que celui du commerce international et de l'industrie (MITI). L'ensemble a représenté 20 % du total de chacun des deux plans de relance d'avril et de novembre 1998, soit quelque 850 milliards de yens (53 milliards de francs).

En 1995, le MITI avait déjà débloqué 10 milliards de yens (0,6 milliard de francs), pour la phase 1996-1998, en faveur de vingt projets pilotes dans le domaine du commerce électronique. Dix se sont concrétisés. En 1998, 43,5 milliards de yens (2,7 milliards de francs) ont été distribués à cent cinquante projets pour la seconde phase, de 1998 à 2000.

S'y ajoute une enveloppe de 21,75 milliards de yens (1,35 milliard de francs) en 1995 pour la promotion du commerce électronique interentreprises, et 38 milliards de yens (2,4 milliards de francs) supplémentaires en 1998.

2 Pourquoi le Japon, grande puissance économique et technologique rivale des Etats-Unis à la fin des années 80, a-t-il raté le départ de la révolution Internet ?

La révolution Internet a eu lieu dans le logiciel et la micro-informatique. La force du Japon était l'assemblage de PC, mais « le plus important dans un ordinateur, c'est le système d'exploitation et les processeurs, deux domaines dans lesquels nous ne sommes pas présents », explique l'économiste Yukio Noguchi, directeur du tout nouveau Research Center for Advanced Science and Technology (RCAST) à l'université de Tokyo.

« Les sociétés électroniques se sont mises à fabriquer des ordinateurs comme si elles faisaient des réfrigérateurs », poursuit-il, « sans comprendre la révolution des technologies de l'information. Il n'existe quasiment aucun département de recherche dans la micro-informatique ou le software dans les universités japonaises. La recherche est axée sur la machine-outil, la construction navale, la robotique ! »

Suréquipés en magnétoscopes et en téléviseurs, les ménages japonais étaient, jusqu'à y a quelques années, très à la traîne pour l'équipement en PC.

3 Les coûts de télécommunication sont-ils un obstacle au développement d'Internet au Japon ?

Il n'existe pas encore de tarif fixe généralisé. Les pouvoirs publics poussent NTT à abaisser les

taux d'interconnexion qu'il fait payer aux autres opérateurs, ce qui permettrait à ces derniers de proposer des tarifs fixes attractifs. Début décembre, l'opérateur semi-public a accepté de faire des concessions, ce qui devrait permettre d'arriver en l'an 2000 à un taux fixe d'à peu près 400 francs mensuels, qui est déjà celui proposé par les câblo-opérateurs.

L'utilisation de la technologie Asymmetric Digital Subscriber Technology (ADSL), ou le projet de Softbank de créer, à partir de l'an prochain, un nouveau réseau de transmissions de données sans fil à partir de bandes radio, ou encore les investissements de Sony dans le câble, vont contribuer à la baisse des tarifs.

4 Quels sont les principaux fournisseurs d'accès ?

Les premiers sont les géants de l'électronique : il s'agit de @Nifty (Fujitsu), de Biglobe (Nec), et de So-net (Sony). Les opérateurs téléphoniques tels NTT ou DDI ont démarré plus tard.

L'avance de Fujitsu et de Nec tient au fait qu'ils géraient déjà des réseaux de communications informatiques avant l'avènement d'Internet. En détenant des fournisseurs d'accès, les géants de l'électronique espèrent tirer les royalties du développement du commerce électronique : Fujitsu prévoit de créer grâce à son réseau, d'ici à 2003, une cité virtuelle de dix millions de personnes.

AOL Japan, le seul fournisseur d'accès étranger (en joint-venture au Japon avec Mitsui), semble connaître un nombre croissant de défections.

5 Comment le réseau est-il implanté dans les écoles ?

Le Japon affiche des ambitions moins élevées que les pays occidentaux. Il est prévu que l'ensemble des écoles japonaises soient connectées à Internet en l'an 2001, alors qu'en France et aux Etats-Unis, 100 % des écoles doivent être connectées en l'an 2000. Seules 19 % des écoles japonaises étaient connectées en 1998, contre près de 60 % pour la France et de 80 % pour les Etats-Unis.

Depuis novembre, les écoles japonaises ont toutefois accès à des tarifs de télécommunications avantageux : 100 heures pour 450 francs. Lors du dernier plan de relance de 1998, le ministère des postes a affecté 30 milliards de yens (1,9 milliard de francs) à la R&D dans le domaine des réseaux d'accès à Internet pour les écoles.

Softbank, qui s'est alliée à Microsoft Japan et à la compagnie d'électricité Tepco pour créer un nouveau réseau à grand débit à partir de bornes radio, a promis d'offrir un accès gratuit à Internet pendant dix ans aux écoles de la région de Tokyo.

A Tokyo, les start-up regroupées à Shibuya se lancent sur les traces de Softbank. Son président, classé quatrième fortune mondiale, les soutient

derne qui se dresse entre deux cafés à la française, Susumu Fujita, vingt-six ans, jeune président de CyberAgent, désigne la trentaine d'employés qui s'affairent dans ses bureaux. Tous ont moins de trente ans. « Le plus dur n'a pas été de trouver de l'argent, mais de recruter. C'est pour ça aussi que je me suis installé ici, ça plaît. »

Quand il avait vingt ans, Susumu séchait ses cours de fac pour démarquer de la publicité,

Les entreprises nippones se convertissent au commerce électronique

TOKYO correspondance

La fièvre Internet a gagné les grandes entreprises japonaises : maisons de commerce, groupes de l'industrie électronique, banques et grands de la distribution veulent tous être de la partie. Ils multiplient depuis quelques mois alliances et acquisitions. Au Japon, bien sûr, mais aussi aux Etats-Unis : l'exemple de Softbank, devenu un géant nippon grâce à ses investissements outre-Pacifique, fait des émules.

Se doter de réseaux et de portails est devenue une priorité. Fujitsu a racheté la part d'Itochu dans Nifty, premier fournisseur d'accès du Japon. Le deuxième réseau - Bioglobe - est aux mains de Nec, tandis que Sony - l'un des plus innovants du secteur - gère le troisième, So-net. NTT possède l'un des portails les plus populaires, Goo, derrière Yahoo Japan, le bébé de Softbank.

Les chaînes de magasins ouvertes 24 heures sur 24 dont les performances éclipsent les autres modes de distribution sont également un enjeu. « C'est un moyen idéal pour distribuer des produits, car ces magasins fonctionnent déjà avec des stocks virtuels. Ils permettent aussi de résoudre la crainte, très forte au Japon, du paiement en ligne : les gens règlent au magasin où leur sont livrés les produits », explique Kaoru Hayashi, président de Digital Garage, une start-up adossée à la chaîne Lawson pour distribuer des articles culturels (CD, jeux vidéo, livres) à partir du site WebNation.

Dans l'industrie, les espoirs se portent également sur toute une gamme de nouveaux produits, les entreprises japonaises ayant l'art de coller aux besoins des consommateurs très friands de nouveautés technologiques : des téléphones portables - dont l'application « i mode », une innovation nipponne, permet de faire des opérations sur son compte en banque - aux consoles de jeu avec accès à Internet. Le tout devrait fortement contribuer à élargir la base du commerce électronique au Japon (environ 20 millions de personnes).

La récession a aussi accéléré l'adoption du commerce électronique interentreprises (Business to Business, B to B) qui représente la

majorité des transactions électroniques (44 % du volume américain contre à peine 3 % pour le commerce électronique d'entreprises à part). « Le B to B est notre priorité. Pour le commerce électronique auprès des particuliers, on pourra toujours procéder par acquisitions », estime Yoshi Fukushige, directeur général de la sogo-shosha Mitsui.

Dans l'électronique, Fujitsu, puis Nec et tout dernièrement Hitachi, ont fait du rentrage sur Internet une obligation. Fujitsu entend quintupler les revenus liés à Internet d'ici à 2003, tandis que Nec prévoit de faire plusieurs dizaines de millions de francs d'économie par an en mettant en ligne la totalité de son approvisionnement et de sa distribution auprès des grossistes.

La structure en réseau des keiretsu japonais, basée sur la solidité des liens entre les grands groupes et leurs fournisseurs, favorise la mise en ligne. Mais en temps de crise, elle signifie aussi que des niveaux d'intermédiation doivent disparaître. « Le commerce électronique a besoin d'intermédiaires, mais d'un

genre nouveau. Il présente beaucoup d'opportunités pour nous qui sommes présents dans tous les secteurs. Mais à la condition que nous réussissions à nous transformer nous-mêmes, or c'est ça le plus dur ! », reconnaît Yoshi Fukushige, de Mitsui.

« La production requiert une taille critique. Mais pour le commerce électronique, c'est la vitesse et la flexibilité qui comptent. Beaucoup de grandes entreprises sont trop rigides, trop bureaucratiques », juge Yukio Noguchi, spécialiste des nouvelles technologies à l'université de Tokyo. Pour d'autres, c'est le manque de cohérence des fonds publics destinés à épauler le secteur qui est contre-productif.

BOUCHÉES DOUBLES

Depuis 1996, les pouvoirs publics, via les divers plans de relance de ces trois dernières années, mettent les bouchées doubles en faveur des infrastructures de télécommunications (ministère des P&T) et de la promotion du commerce électronique proprement dit, gérée par le super-ministère de l'industrie japonais (MITI). Les sommes affectées à cette dernière étaient de 31,5 milliards de yens (1,96 milliard de francs) de 1996 à 1997 et de 80,5 milliards de yens (5 milliards de francs) pour 1998. Le dernier plan de relance de 1999 prévoit une large dotation en faveur des PME.

Quoi qu'il en soit, le Japon compte bien ne pas se laisser distancer dans le domaine d'Internet. Le gouvernement Obuchi souhaite faire de « l'exposition portail du millénaire » - ouverte sur Internet le 31 décembre 2000 - une vitrine aussi spectaculaire que l'Expo 70 d'Osaka (en 1970), qui révéla au monde la montée en puissance de l'industrie japonaise.

Brice Pedroletti

L'internaute qui a mis Toshiba au tapis

L'été dernier, Monsieur A, honorable consommateur basé dans l'île de Kyushu, contacte le service après-vente de Toshiba pour un « bruit » qui fait son nouveau magnétoscope. Irrité par l'accueil peu chaleureux qu'en lui réserve, Monsieur A ouvre un site de protestation, le « Toshiba Claim Homepage », sur lequel il décrit sa frustration, offrant aux visiteurs l'enregistrement sonore d'une conversation téléphonique où un employé du groupe l'insulte.

Le site fait mouche auprès des internautes. Toshiba s'empresse d'intenter un procès à Monsieur A pour obtenir sa fermeture. Contre toute attente, le propre site de Toshiba est submergé par une vague d'e-mails de protestation.

L'affaire est reprise dans la presse. Le site de l'irréductible Monsieur A affiche six millions de connexions à la fin de l'été. Vaincu, le géant retire sa plainte et envoie son vice-président dans l'île de Kyushu s'excuser en personne auprès de Monsieur A, qui accepte alors de fermer son site.

Le « Marché des optimistes » voit l'avenir en rose

TOKYO correspondance

Hiroshi Mikitani, 34 ans, n'a cure de la morosité prolongée des consommateurs nippons et de la crise des grands magasins. Le sien, Rakuten Ichiba - qui se prononce en japonais « Marché des optimistes » - est la première galerie commerciale électronique du Japon. Elle accueille 1,2 million de visiteurs par jour et abrite fin décembre 1 600 enseignes, où s'achètent mensuellement pour près de 45 millions de francs de produits, du billet d'avion aux vins français.

Rakuten Ichiba caracole loin devant ses concurrents, pourtant adossés aux plus grands noms de l'industrie et à leurs puissants fournisseurs d'accès, tels So-net Shopping Mall de Sony, ou Nifty Hyper Shopping de Fujitsu. Le taux d'achat des visiteurs de Rakuten Ichiba est de 9,6 % contre 1,7 % chez le numéro deux, So-net Shopping Mall. La formule gagnante du Marché des optimistes a été de louer les emplacements 50 000 yens par mois (2 500 francs), en offrant pour ce prix un logiciel de gestion des ventes en ligne très performant, et surtout très simple à utiliser.

A bien des égards, le succès d'Hiroshi Mikitani, est représentatif de la nouvelle génération

d'entrepreneurs. A la sortie de l'université, il entre à l'Industrial Bank du Japon où il fait partie des meilleures recrues. En 1993, il part faire un MBA à Harvard et c'est la révélation : « Je me suis aperçu qu'appartenir à une grande société n'est pas la panacée, qu'aux Etats-Unis les gens travaillent vraiment pour monter leur propre affaire et qu'ils sont respectés », explique-t-il dans son bureau de Yuteneji, dans la banlieue jeune et chic qui s'étend à l'ouest de Shibuya.

PEAGES SUR TOUTES LES ROUTES

De retour au Japon, Hiroshi Mikitani crée une société de conseil financier : « Mais je voulais plus d'action. J'ai réfléchi à des dizaines de projets. En 1997, tout le monde était très pessimiste vis-à-vis du commerce électronique. Je me suis dit, c'est là qu'est l'avenir ! » Ancien banquier, il évite avant tout de demander de l'argent aux banques japonaises. Il investit dans Rakuten Ichiba les économies de son activité de conseil et surveille de près les compétences.

En principe, Rakuten Ichiba fera son entrée sur le marché boursier hors cote (Over the Counter, OTC) de Tokyo en avril prochain, ce qui donnera à son fondateur les moyens de passer à la vitesse supérieure. « Il faut être rapide, créatif et dyna-

mite. Le commerce électronique c'est comme la Formule 1. Les grandes sociétés sont beaucoup trop lentes », s'exclame-t-il.

A Ginza, dans les tours d'ivoire des grands groupes, on commence à comprendre la leçon : « Nous avons créé une des premières galeries marchandes électroniques du Japon, Curio City, mais ça ne marche pas si bien. Nous sommes trop dispersés et la personne en charge de ce secteur a du mal à avoir tout le soutien nécessaire au sein du groupe », admet Yoshi Fukushige, directeur général en charge des technologies de l'information dans la maison de commerce Mitsui.

Hiroshi Mikitani voit en rose l'avenir du commerce électronique au Japon, « si toutefois le gouvernement fait baisser le prix des télécommunications, qui revient pour l'instant à faire des péages sur toutes les routes ! », s'insurge-t-il.

Ce qui pourrait s'améliorer dès fin décembre, certaines sociétés s'apprêtant à proposer un service d'accès illimité à Internet pour 350 francs par mois. Mais cet optimiste invétéré est résolu à faire école : il vient d'ouvrir Rakuten Daigaku (université Rakuten) qui forme des managers aux techniques du commerce électronique.

B. Pe.

Les rêves des jeunes entrepreneurs de la « Vallée amère »

DTOKYO
correspondance
ébut décembre, la soirée mensuelle organisée par Bit Valley, l'association qui depuis février dernier sert de forum aux start-up nippones sur le modèle de celle qui, à New York, a lancé Silicon Alley, n'aura jamais été aussi bondée. « Regardez les cartes de visite déposées à l'entrée. Cette fois, tous les grands groupes, toutes les grandes banques sont là ! C'est devant un passage obligé ! », s'exclame un cadre de Hitachi, qui, avec une modestie rare chez les représentants de grandes sociétés, avoue que sa mission ce soir est de nouer le plus de contacts possible.

Bit Valley est un jeu de mots sur Bitter Valley (« Vallée amère »), traduction littérale de Shibuya, l'arrondissement qui regroupe la plupart des start-up de la nouvelle économie nipponne, en plein cœur du quartier jeune de Tokyo et loin des états-majors capitonnés de Ginza ou des gratte-ciel de Shinjuku. Sur l'avenue Omotesando, au sixième étage d'un immeuble mo-

avec l'idée de créer un jour sa propre société. Il y a deux ans, il investit ses économies dans CyberAgent et convainc son ancien employeur et des amis de lui prêter le reste. Aujourd'hui, il dit vouloir proposer sa version du « rêve japonais » et, l'an prochain, il cotera CyberAgent sur Mothers, l'un des deux nouveaux marchés de Tokyo (l'autre étant Nasdaq Japan).

Alors que l'économie nipponne et ses grandes entreprises peinent à sortir de l'ornière, la nouvelle vague d'entrepreneurs nippons est un véritable appel d'air. Jiro Kurokyo, jeune économiste de l'université de Keio et conseiller de Jets, une société de courtage en ligne, portée il y a quelques jours sur les fonts baptismaux, s'enthousiasme : « Il est symbolique que les fondateurs de Jets soient des anciens de la Banque de crédit à long terme [qui a été nationalisée - NDLR]. Leur navire a coulé, du coup ils se tournent vers Internet ! »

Plus que jamais, la récession que traverse le Japon aura été salutaire. « En principe, les banques ne prêtent pas aux jeunes entrepre-

neurs. Et les sociétés classiques de capital-risque japonaises n'investissent pas au stade de l'incubation. Mais l'environnement a changé depuis quelques mois », explique Hiroshi Sasaki, qui travaille pour l'incubateur NetYear et représente Bit Valley à New York. Le gouvernement japonais fait grand cas de la promotion des start-up et a organisé l'an dernier une foire. Mais la plupart des participants ne pensaient pas lourde technologiquement : des fabricants de nouilles, des salons de coiffure. Nous étions effarés par le contraste avec les Etats-Unis ! C'est pour ça qu'on a créé Bit Valley. »

INCUBATEURS

Bit Valley compte aujourd'hui plusieurs incubateurs expérimentés, tels Digital Garage, NetYear ou encore NetAge. Les jeunes entrepreneurs nippons peuvent aussi compter sur le soutien financier de précurseurs particulièrement éclairés, tels Masayoshi Son, quarante-deux ans, président de Softbank, ou Yasumitsu Sugita, trente-quatre ans, président de Hikari Tsushin, classés dans la dernière

édition du magazine *Forbes* quatrième et cinquième fortune de la planète.

Masayoshi Son, qui a commencé par la distribution de logiciels au Japon, a judicieusement investi au milieu des années 90 dans des dizaines de start-up américaines, telles Yahoo !, E*Trade ou ZD Net, dont les cotations au Nasdaq se sont envolées. Aujourd'hui, sa stratégie est d'accompagner l'implantation au Japon de ses partenaires américains et de miser sur la croissance du marché intérieur. Une approche qui a déjà payé avec Yahoo ! Japan, premier portail nippon et valeur-phare du marché boursier hors cote (Over The Counter, OTC) de Tokyo.

Organisé depuis octobre en holding, Softbank, qui dépasse Toshiba en capitalisation boursière, se veut un conglomérat du Net. Masayoshi Son

Evelyne Dourille-Feer, chargée de mission au Cepii

« Internet pourrait faciliter une nouvelle économie japonaise, moins inégalitaire que l'américaine »

« Internet semble se développer rapidement au Japon, jusqu'alors très en retard dans ce domaine. Pensez-vous que ce phénomène puisse aider le pays à sortir de la crise ?

— Un nouveau terme est très à la mode au Japon : les *netbatsu*, forme d'entreprises qui remplacerait les *keiretsu*, ces conglomérats créés après la guerre, qui souffrent beaucoup actuellement, et étaient basés sur des participations croisées. Les *netbatsu*, sites reliés à d'autres par des liens hypertextes, détiennent une autre forme de pouvoir. Le succès de la Softbank me frappe. Son fondateur, Masayoshi Son, a racheté des banques, des sites ; il est en train de former une nébuleuse, dont on ne sait comment elle va se structurer, mais qui est un des premiers modèles du genre au monde. Chacun aspire à une société plus décentralisée. Internet peut aider à répondre à cette demande.

— Les Japonais peuvent innover, en mettant en place une nouvelle économie différente du modèle américain, moins inégalitaire, tenant davantage compte des partenaires sociaux. Les Japonais ne se laisseront pas entraîner dans une société inégalitaire. Aux Etats-Unis, 30 % environ de la population est connectée à Internet : cela fait quand même 70 % d'exclus. Au Japon, l'Etat, bien présent, va donner à tout le monde la possibilité de se brancher. Et comme il y a moins d'inégalité au Japon qu'ailleurs, tout le monde va pouvoir acheter un ordinateur. Il y a 99 % de bacheliers, tout le monde a les moyens d'accéder à l'information. Il n'y aura pas de fracture comme cela risque d'être le cas dans le modèle européen ou américain.

— Pensez-vous que le Japon va pouvoir retrouver son image de pays technologiquement avancé ?

— Je pense que c'est tout à fait possible, bien que les avis divergent sur cette question. Certains Japonais pensent que la faiblesse de leur budget militaire les pénalise, en particulier dans le domaine de la recherche en télécommunications et

des satellites. Mais la téléphonie mobile se développe très rapidement. Le gouvernement Obuchi a pris cet été la décision de brancher tous les collèges et lycées publics à l'horizon 2001. Les services administratifs vont tous être mis en ligne. A plus long terme, tous les ménages pourront se connecter à Internet. Si l'archipel est totalement câblé (ou totalement couvert pour la téléphonie mobile), ça peut aller très vite. Le gouvernement y consacre de gros budgets.

— Les Japonais ont une manière très performante de traiter l'information : chez Toyota où j'ai travaillé, celui qui diffusait l'information était le chef ; alors qu'en France, celui qui la garde pour lui est le chef. Avec Internet, les Japonais peuvent amplifier cet acquis, et encore mieux valoriser leurs données économiques et technologiques.

— La culture sociale japonaise, basée sur l'emploi à vie dans des grands groupes, n'est-elle pas un frein à l'émergence de cette nouvelle économie ?



Evelyne Dourille-Feer

● Docteur en économie, Evelyne Dourille-Feer a fait une partie de ses études à l'université Keio, à Tokyo.
● Chargée de mission au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) depuis 1982, elle est également chargée de cours sur l'économie du Japon à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et à l'université du Havre.

— Maintenant, beaucoup de jeunes n'envisagent pas de rester plus d'un an dans une entreprise. Ils vont au plus offrant. Un quart des entreprises pratiquent le salaire au mérite. Il n'y a plus de raison d'être loyal.

— Ces évolutions vont-elles favoriser l'émergence de petites sociétés ?

— Créer une entreprise va être valorisé socialement. Il y a aujourd'hui 11 % de chômeurs chez les jeunes de moins de vingt-quatre ans, alors qu'aujourd'hui les entreprises les retenaient un an avant leur sortie de l'université ! Et celle-ci ne favorisait pas la formation d'innovateurs.

— Ce qu'ont fait des gens comme Honda, ou le patron de Sony après la guerre, n'a été possible qu'à cette époque, quand la société se recomposait. Ensuite un moule éducatif s'est constitué, pour pousser les jeunes à devenir cadres dans de grandes entreprises. Mais le système éducatif est en train de changer complètement. Une première réforme, mise en place en 1987, va porter ses fruits dès l'an 2000.

Les stock-options vont être un moyen de payer les gens. Et là, soit on évolue vers le modèle américain, avec la primauté donnée à l'actionnaire, soit on introduit des stock-options de façon très large, pour une très grande partie du personnel, et on réconcile l'intérêt de l'employé et de l'actionnaire. 91 % des Japonais estiment appartenir à la classe moyenne. On ne les voit pas accepter que des dirigeants gagnent cent fois plus que les autres, alors qu'actuellement les disparités de salaire vont de un à dix.

— On entend aussi dire qu'une solution au chômage des Japonais pourrait être de muter des salariés du secteur traditionnel vers ces nouveaux secteurs. Est-ce réaliste ?

— Oui, car les Japonais ont toujours été obligés d'être mobiles, de suivre une formation continue. Au Japon, un salarié d'une grande entreprise est reconvertis tous les trois ans. Il peut passer du textile à la biochimie.

— L'endettement très élevé du Japon ne va-t-il pas empêcher le gouvernement de continuer d'investir dans ces nouveaux secteurs ?

— Dans trois ans, il faudra que le privé prenne le relais. C'est peut-être suffisant pour lancer le mouvement, si l'archipel est effectivement câblé d'ici là et a connecté toutes les écoles.

— La politique monétaire américaine a joué un rôle fondamental dans le redressement de l'économie. Pensez-vous que les institutions financières japonaises soient à même d'accompagner correctement ce nouveau modèle de développement ?

— La Banque du Japon n'a pas beaucoup de marge de manœuvre. Et pour l'instant, c'est l'Etat qui stimule le capital-risque. Les banques n'avaient pas l'habitude de prendre des risques. Mais l'électrochoc des faillites a contraint le système à se réformer. Quand le système financier sera assaini, vu tous les filets de sécurité qui ont été mis en place, il n'est pas impossible que les banques prennent le relais.

— Le taux d'investissement des ménages, en régression, ne va-t-il pas freiner l'émergence de cette cyberéconomie japonaise ?

— Les Japonais ont encore un des plus hauts niveaux de vie du monde. Ils se plaignent de ne pas avoir de produits séduisants à acheter. Donc si, tout d'un coup, ils se rendent compte qu'Internet est la nouvelle manière de vivre, s'ils se mettent à penser que c'est important pour l'éducation des enfants, ils vont se ruer vers le multimédia pour que leurs enfants aient une chance supplémentaire.

— Beaucoup de femmes se connectent. Or au Japon, ce sont les femmes qui gèrent l'épargne, qui décident des achats et qui boursicotent. Si les gens sont sensibilisés à l'usage d'Internet, les choses pourront ensuite aller très vite.

Propos recueillis par
Annie Kahn

La découverte du piratage informatique

TOKYO
de notre correspondant

Entré lentement sur le marché de l'Internet, le Japon est rapidement rattrapé par l'un de ses maux : le piratage informatique. Le gouvernement nippon met actuellement la dernière main à un projet de loi sur l'authentification de la signature électronique mais, contrairement à d'autres pays, le Japon ne considère toujours pas comme un délit d'entrer dans le réseau informatique d'un tiers.

Le Japon a découvert récemment les risques du piratage informatique. La falsification en 1997 de cartes prépayées pour les joueurs de *pachinko* (billard électrique nippon), qui s'est traduit par une escroquerie de plusieurs centaines de milliards de yens, puis celle des cartes de crédit par la pègre chinoise sévissant sur l'archipel ont sonné l'alarme. Aujourd'hui, les sociétés proposant d'assurer la sécurité des réseaux informatiques se sont multipliées.

« Il y a une dizaine d'années, les entreprises vous regardaient avec condescendance lorsque vous leur disiez que la sécurité de leurs réseaux informatiques risquait d'être menacée. Aujourd'hui, c'est devenu leur principale préoccupation », indique Yuko Ishida, présidente de Japan Datacom, l'une des premières sociétés entrées sur le marché de la sécurité des réseaux informatiques.

Plusieurs raisons expliquent la lenteur de la prise de conscience du problème, poursuit-elle : « Depuis la défaite de 1945, les Japonais étaient allergiques aux questions de codage et décodage qui rappelaient la période militaire, et la recherche a été cantonnée à quelques rares spécialistes de cryptographie de la première génération tels que le professeur Hideki Imai de l'université de Tokyo. »

De même que l'usage très rare de la machine à écrire (donc du clavier) et de l'anglais à longtemps

La plupart des entreprises du service public comme du secteur privé sont peu, ou mal, protégées contre les intrusions

retardé l'entrée du Japon dans le monde d'Internet, la prise de conscience des risques de piratage des réseaux a été lente, car les Japonais étaient persuadés que leur société était sûre. Ce qui est encore vrai (quoique moins qu'aujourd'hui) mais ne l'est pas de leur société virtuelle.

« Les Japonais sont restés d'une coupable naïveté en matière de sécurité informatique », estime M. Ishida. Et les hackers (les pirates informatiques) naviguent tranquillement d'un site à l'autre, regardent, prennent ce dont ils ont besoin. Beaucoup le font par jeu. D'autres non. »

Pour l'instant, il n'y a pas de cas connus de piratage de grande envergure, tels que des vols de banque comme aux Etats-Unis. Il est vraisemblable que ces cas existent, estiment les spécialistes,

Bibliographie

- La Défaite financière au Japon, de Stéphanie Guichard (Rapport Cepii, Economica, 1999, 159 p., 98 F, 14,94 €).
- Les Mutations du modèle japonais de l'entreprise (Problèmes politiques et sociaux, vol. 820, La Documentation française, 1999, 74 p., 44,60 F, 6,80 €).
- L'Économie du Japon, d'Evelyne Dourille-Feer (La Découverte, « Repères », 1998, 128 p., 49 F, 7,47 €).
- www.mpt.go.jp/index-e.html Site (en anglais) du ministère des

mais, pour ne pas alarmer l'opinion, ils ne sont pas révélés. Il y a eu plus de quatre cents cas de piratage en 1998 (soit le double par rapport à l'année précédente) et récemment ont été révélés des pillages de dossiers personnels de banques de données d'organismes publics et de revente des informations. La grande majorité des systèmes informatiques du service public comme du secteur privé sont en réalité peu, ou mal, défendus contre les intrusions.

Le manque de vigilance des entreprises nippones en matière de sécurité informatique, conjugué à des dispositions légales insuffisantes (en matière de blanchiment de l'argent notamment), voire archaïques au regard des nouvelles menaces criminelles, fait du Japon une cible privilégiée des pirates. La disparition progressive des frontières, l'explosion des moyens de communication et l'aménagement du rôle de l'Etat dans le cadre de la dérégulation étendent des zones sociales « franches » qui échappent à tout contrôle.

La pègre nipponne s'est encore peu fait remarquer dans le « crime high tech », mais cela ne signifie pas qu'elle ne soit pas déjà active.

Les truands ont pénétré l'économie légale à la faveur de la « bulle financière » de la fin de la décennie

postes et télécommunications du Japon.

- www.ecom.or.jp/ Comité de promotion du commerce électronique au Japon.
- www.iaj.or.jp/index-e.html Association Internet du Japon.
- www.eiaj.or.jp/ Association des industries électroniques du Japon.
- www.miti.go.jp/ Ministère de l'industrie et du commerce extérieur japonais (MITI).

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Statisticiens en rogne

C urieusement, alors que le chômage baisse sans contestation possible et que l'emploi augmente, là aussi de façon indiscutable, sourd une récrimination lancinante. Au moment où la croissance et ses effets bénéfiques sont de retour, les statisticiens CGT et CFDT des ministères de l'emploi et de l'éducation nationale dénoncent publiquement des « manipulations ». Il se trouve que c'est également dans ces circonstances heureuses que des voix s'élèvent, à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et à l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), pour critiquer des pratiques jugées douteuses et pour mettre en cause certaines conséquences de politiques publiques. L'Union nationale CGT du ministère des affaires sociales expédie par fax de longs communiqués vengeurs, n'hésitant pas à s'appuyer – pratique peu courante – sur la prose d'autres organisations syndicales dont la CFDT et FO.

Responsable historique de la CFDT-ANPE, fortement implantée dans le service public de l'emploi, Claire Villiers rédige une analyse extrêmement sévère sur la manière dont sont élaborés les chiffres du chômage, à l'occasion d'une conférence de presse organisée le 2 décembre par ACI, l'Apes et le MNC, autant de mouvements de défense des chômeurs et des précaires. Elle y trouve argument pour justifier la manifestation nationale qui a été maintenue au samedi 11 décembre, en dépit du coup de pouce gouvernemental accordé au 1,6 million de bénéficiaires de trois minima sociaux. Ce geste n'a rien pu changer à la détermination des protestataires, la bonne santé économique ne se traduisant pas, selon eux, par une amélioration sensible pour les plus démunis.

En fait, il y a de l'exaspération dans l'air. Bien loin d'éteindre les ressentiments, les réussites de la conjoncture produisent de l'incompréhension. Elles conduisent, chez les agents de l'Etat chargés d'appliquer les politiques publiques en faveur de l'emploi, ou chez ceux qui doivent en mesurer les résultats, à une forme de contestation des méthodes utilisées pour conforter la victoire proclamée.

Les uns et les autres ne contestent pas les succès obtenus, mais ils s'inquiètent de pratiques, jugées par eux critiquables, qui plus est contraires à l'idée qu'ils se font de leur rôle. A l'AFPA et à l'ANPE, conjointement sollicitées pour le programme « nouveau départ », destiné aux chômeurs de longue durée, des syndicalistes se plaignent d'être contraints à « ne faire que de l'abattage » pour remplir les objectifs d'accueil et d'orientation.

Comme cela s'est déjà vérifié par le passé, la convocation systématique aboutit « à une augmentation excessive des radiations administratives de chômeurs qui, en réalité, sont toujours demandeurs d'emploi », regrettent-ils. Chiffres à l'appui, ils y voient une partie de l'explication de la baisse du chômage de longue durée.

L'argument est repris par les organisations de chômeurs, qui font en outre observer que la seule catégorie de chômeurs retenue pour établir le chiffre officiel ne rend pas compte de la situation, puisque l'ANPE recense sept autres catégories. Trois de ces dernières sont en forte augmentation, pour ventiler les chômeurs travaillant plus de 78 heures dans le mois. Une sorte de dissimulation statistique.

ESCEM
SCHOOL OF BUSINESS AND MANAGEMENT

GROUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT

<http://www.escem.fr>
E-mail : com@escem.fr

CAMPUS DE TOURS
1, RUE LÉO DELIBES - B.P. 0535
37205 TOURS CEDEX 3
Tél. : 02 47 71 71 71
Fax : 02 47 71 72 10

CAMPUS DE POITIERS
11, RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE
B.P. 5
86001 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 60 58 00
Fax : 05 49 60 58 30

CAMPUS DU FUTUROSCOPE
TELEPORT 2 - AV. CASSIN
B.P. 10204
86962 FUTUROSCOPE CEDEX
Tél. : 05 49 49 64 10
Fax : 05 49 49 64 11

Nouveau siècle, nouvelles frontières, nouvelles complexités.

RECHERCHE OU PRAGMATISME, GÉNÉRALISTE
OU EXPERT, FORMATION INITIALE OU FORMATION CONTINUE, PETITE OU GRANDE ORGANISATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES OU SALLE DE COURS, RÉGIONALISME OU MONDIALISATION, SÉLECTIVITÉ OU DIVERSITÉ, AMBITION OU ÉQUITÉ...

A l'ESCEM nous réunissons ce qui semble s'opposer pour mieux gérer la complexité, permettre à chacun de se réaliser et accompagner les entreprises dans leur développement.

Dans le cadre de son développement, le Groupe ESCEM recrute 10 professeurs permanents titulaires d'un Doctorat en Sciences de Gestion ou d'un PhD ayant une expertise en :

- Marketing
- Finance d'entreprise / de marché
- Techniques quantitatives
- Gestion des Ressources Humaines
- Stratégie
- Management des Organisations

Les programmes du Groupe nécessitent, de la part des candidats, un anglais courant. Une expérience à l'international, en formation ou en entreprise, sera appréciée.

Envoyer C.V. et lettre de motivation à Jean-Pierre PICHARD, Directeur de la Pédagogie

Groupe ESCEM - Campus de Tours
1, rue Léo-Delibes - B.P. 0535
37205 TOURS Cedex 3

La durée de travail chez les Quinze : un calcul à résultats multiples

Outre la diversité des législations nationales, l'harmonisation du temps de travail en Europe se heurte à une mauvaise évolution de ce qui se passe vraiment d'un Etat membre à l'autre. Les préjugés ont la peau dure : *Le Temps des Européens*, une étude réalisée par Chronopost avec l'Institut Louis Harris dans huit pays (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal) confirme que les réalités sont disparates, mais aussi qu'elles sont déformées par le prisme des idées reçues.

Premier constat : il n'y a pas « un » temps de travail européen, mais une multitude de temps. A la base de cet éclatement, bien sûr, les amplitudes horaires légales différentes. Ainsi la France va-t-elle passer aux 35 heures hebdomadaires avec les lois Aubry, tandis qu'au Royaume-Uni, qui vient seulement de se plier à la directive européenne en vigueur, on travaille 48 heures par semaine.

Ces fossés ont, qui plus est, tendance à s'agrandir, et ce pour deux raisons : d'abord, les accords de branche ou les accords d'entreprise qui se multiplient à l'intérieur des frontières nationales créent davantage de situations particulières ; ensuite, l'individualisation du temps de travail risque, comme le note l'enquête, de « porter le dernier coup à des modèles nationaux déjà bien malmenés ».

Des exemples ? L'étude en retrace. 37 % des salariés britanniques travaillent le dimanche (occasionnellement ou en permanence), contre 12 % au Portugal. Existerait-il une journée type de travail en Europe ? Pas vraiment. Le modèle des bureaux et des ateliers qui ouvrent vers 8 heures pour fermer vers 18 h 30, avec une pause-déjeuner d'une heure ou d'une heure et demie, est vite mis à mal si on regarde du côté du Royaume-Uni (encore), où les journées commencent plus tôt (7 heures-7 h 30) et où le casse-

Les législations nationales ne sont plus significatives.

Sans parler des idées reçues qui ont la peau dure

croûte est souvent avalé en cinq minutes. Ou du côté de l'Espagne, où le déjeuner s'éternise et où les sorties de bureaux se font après 19 heures, voire 20 heures.

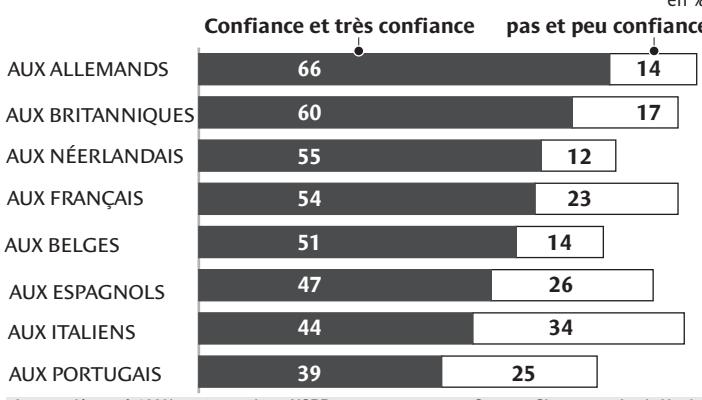
Deuxième observation : ces réalisations déjà difficiles à mesurer objectivement sont déformées par les stéréotypes qui circulent de voisin en voisin, au sein de l'Union européenne. Dans un chapitre intitulé « Comment les Européens se jugent-ils ? », l'enquête en recense un certain nombre.

Les actifs des huit pays sondés estiment ainsi que les Allemands sont les plus travailleurs et – à l'exception de la France qui n'y croit pas – que les Portugais sont les moins laborieux. En réalité, la cause est entendue : « L'Europe du Sud est cigale tandis que l'Europe du Nord est fourmi. »

Finalement, à l'échelle européenne, on peut distinguer au

▼ Des regards non exempts de préjugés

POUR CHACUNE DES POPULATIONS SUIVANTES, DIRIEZ-VOUS QUE VOUS FAITES CONFIANCE, OU PAS CONFIANCE, À SA FAÇON DE TRAVAILLER ?



Le complément à 100% correspond aux NSPP

Source : Chronopost-Louis Harris

moins trois temps de travail : celui que les personnes interrogées déclarent spontanément, celui que les habitants de chaque pays attribuent à leur voisin et, enfin, le temps de travail réel. Et, comme on peut s'en douter, les trois classements sont très différents. Qu'en juge !

En matière d'évaluation spontanée, les Portugais s'estiment les plus travailleurs (41 h 54 par semaine), suivis des Italiens (41 h 18) et des Espagnols (41 h 12), les Allemands arrivant en sixième position avec 38 h 42.

En matière d'évaluation spontanée, les Portugais s'estiment les plus travailleurs (41 h 54 par semaine), suivis des Italiens (41 h 18) et des Espagnols (41 h 12), les Allemands arrivant en sixième position avec 38 h 42.

La synthèse des opinions croisées donne un palmarès presque inverse ! Les Allemands arrivent en tête, suivis des Britanniques, des Néerlandais et des Belges.

Ces deux classements ne coïncident pas avec le temps de travail réel. L'étude, qui reprend les chiffres d'Eurostat, l'office statistique européen, montre que les Britanniques travaillent (en moyenne) 44 heures par semaine, suivis par les Portugais (41 h), les Grecs (40,8 h) et les Espagnols (40,7 h). En queue de peloton, on retrouve les Italiens (38,5 h) et les Belges (38,6 h).

Les Européens se rejoignent en revanche plutôt aisément concernant leur temps libre. « Le tiers de l'heure des occupations les plus courantes est sans surprise : la famille, le sport, les amis. » Un seul pays se singularise : le Portugal. Durant leur temps libre, les Portugais privilient les « divertissements », suivis du repos pur et simple et de la fréquentation de leurs amis. Les enfants et le temps passé avec le conjoint recueillent des scores peu élevés : respectivement 6 % et 9 %, contre 18 % et 14 % en moyenne en Europe...

Marie-Béatrice Baudet

La ponctualité, un sujet qui fâche...

Français et Néerlandais n'ont pas vraiment la même conception de l'exactitude : pour 45 % des seconds « aucun retard n'est admissible », contre 9 % des premiers. Mais pour 61 % des Européens, le « quart d'heure de retard » est, en principe, un seuil psychologique à ne pas franchir. Louable intention qui ne correspond pas vraiment à la réalité : 30 % des Portugais acceptent une demi-heure (et plus) de retard, clémence qu'ils partagent avec 26 % des Français.

Il n'existe pas de clivage Nord-Sud dans ce domaine. Les Espagnols et les Allemands sont rares à avouer « être en général en retard », alors que les Britanniques sont facilement en avance. En réalité, si fossé il devait y avoir – surtout concernant les rendez-vous professionnels –, il se situe entre la France et le reste de l'Union. Ainsi, lorsqu'un Français affirme à son interlocuteur anglais qu'il « va le rappeler dans une heure », un malentendu est déjà en train de naître.

Jacques Dughera plaide la cause de l'épargne solidaire

La résolution des problèmes sociaux peut aussi passer par des mécanismes de marché. C'est la conclusion à laquelle est parvenu Jacques Dughera, 47 ans, ancien inspecteur du travail, aujourd'hui secrétaire général du Conseil national d'insertion par l'activité économique et président de la Fédération des clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne (Cigales), un réseau de capital-risque de proximité.

A force de scruter la politique sociale des entreprises, cet ancien fonctionnaire du ministère des affaires sociales s'est aperçu qu'il pouvait y avoir une différence entre les infractions à la législation du travail commises par les grandes entreprises et celles commises par les toutes petites structures, où les patrons arrivent à peine à se rémunérer. « La législation est faite pour protéger les salariés des grandes structures. Pour les très petites entreprises, il faut plutôt expliquer, conseiller. »

Les difficultés propres aux très petites entreprises suscitent donc un certain nombre d'interrogations chez ce fonctionnaire. Plutôt que de casser des projets qui démarrent à la limite de la législation sociale, il s'est dit que mieux valait les aider à respecter la loi en leur donnant les moyens de se développer. D'autant que, à la clé, ce

économique : cet organisme, créé en 1991, regroupe des élus, des représentants de l'administration, des personnalités qualifiées et les partenaires sociaux, et a pour fonction d'apporter son savoir-faire en matière d'insertion sociale des exclus.

C'est à ce titre que Jacques Dughera prend la fonction, bénévole, de président de la Fédération des Cigales et participe à la mise en place d'Esope (Epargne solidaire de proximité contre l'exclusion), réseau européen des organisations de capital-risque social, lancé en mars 1999 à Bruxelles avec le Crédit alternatif – Crédal (Belgique), Ekoinvest (Suède), un centre de recherches anglais sur les coopératives dépendant de l'Open University, la CFDT et bien sûr la Fédération nationale des Cigales. Preuve que cette idée d'« investir dans des en-

treprises collectives portées collectivement » a fait son chemin, Esope a suscité l'intérêt de la Commission européenne que de favoriser les échanges d'expériences de pays à pays. Les 6 et 7 décembre, le dernier d'une série de séminaires destinés à élaborer des recommandations pour le développement du capital solidaire en Europe a eu lieu à Arcueil, à l'initiative de la Fédération des Cigales.

A cette occasion, plusieurs entreprises solidaires ont été présentées. Parmi elles, Self Interim, une SARL d'intérim implantée dans un quartier difficile de la banlieue parisienne pour fournir des missions à des personnes en grande difficulté sociale. Ou encore Neoplume, une société de confection fondée par une chômeuse qui a pu embaucher plusieurs personnes ; Supérette Biosol, une entreprise de distribution de produits biologiques ; Les Saveurs d'Attabri, une activité de traiteur spécialisé en cuisine afro-antillaise ; Trialp, une entreprise de valorisation des déchets ; Magma European Scripting House, une société qui fournit des services sociaux dans la région de Galway en Irlande...

Il faudra sans doute du temps avant qu'une puissante coordination de ces tontines n'irrigue toute l'Europe. Mais les investisseurs sont optimistes : n'ont-ils pas choisi de se nommer « Cigale » alors que leur action s'apparente plutôt à celle de la fourmi ?

Yves Mamou



Jacques Dughera

● Après avoir commencé sa carrière comme inspecteur du travail au ministère des affaires sociales, Jacques Dughera rejoint, en 1991, la Caisse des dépôts et consignations, afin de développer des projets qui lient insertion sociale et développement d'activités économiques nouvelles. Un travail qui l'amène à s'investir plus vigoureusement encore dans les circuits de développement alternatifs. Au point de devenir président du Conseil national d'insertion par l'activité

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

**LE MONDE
DES LIVRES**

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

L'agriculture propre

En cette fin de siècle, l'agriculture se trouve au centre de la révolution technologique et des peurs culturelles. La vache folle, le poulet toxique, la brebis clonée et le maïs manipulé montrent qu'un lien agriculture/environnement/santé s'est noué. Si l'agriculture a atteint ses objectifs – c'est-à-dire produire davantage à des prix compétitifs –, c'est d'abord en se regroupant, puis en intensifiant l'élevage, et en utilisant des engrains et des pesticides. Mais les uns et les autres ont aussi un coût environnemental de plus en plus lourd, ou plutôt, de moins en moins accepté. Erosion des sols, pollution des eaux, contribution à l'effet de serre... L'agriculture n'est pas épargnée par les mises en accusation et les préoccupations montantes de protection de l'environnement, même si elle n'est, dans ce domaine, qu'un acteur parmi d'autres et souvent secondaire.

Agriculture et protection de l'environnement ne sont pas forcément incompatibles, mais ne sont pas spontanément complémentaires. Pour l'un des anciens commissaires européens à l'agriculture, « il existe naturellement un rapport de tension entre l'agriculture et la protection de l'environnement ».

Les premières passerelles entre l'agriculture et la politique environnementale de l'Union européenne remontent aux années 90 avec la multiplication d'initiatives d'ordre juridique, politique et budgétaire. En 1991, le Conseil adopte une « directive nitrates » qui concerne la pollution des eaux en milieu agricole. En 1992, les mesures agri-environnementales (MAE) figurent parmi le dispositif d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune (PAC) et un règlement est adopté. En 1993, les premiers soutiens financiers sont individualisés dans le budget, aides encore modestes puisque la dotation n'est alors que de 123 millions d'euros, soit 0,4 % des dépenses agricoles de la Communauté.

Les MAE ont deux objectifs distincts. L'un, minimaliste, consiste à financer des mesures pour maintenir des terrains jugés sains pour l'environnement (la mesure type est la prime à l'herbe, donnée à l'hectare de prairie). L'autre, plus ambitieux, est d'encourager les pratiques moins agressives pour l'environnement, en favorisant les reconversions des terres ou en limitant le recours aux engrains ou aux pesticides par exemple. Les dépenses supplémentaires ou les baisses de revenus sont alors compensées par les crédits agri-environnementaux. L'élargissement de 1995 donne une nouvelle impulsion. Les crédits agri-environnementaux triplent l'année qui suit et la hausse se poursuit depuis à un rythme soutenu. 1 938 millions d'euros (12,7 milliards de francs) sont inscrits dans le budget 2000, ce qui représente 4,7 % du total des crédits de la PAC. Le volume est donc significatif. D'autant plus que les mesures financées par l'Union sont aussi par les Etats membres, à hauteur de 25 % ou 50 % selon les zones.

Entre 1996 et 1999, les MAE ont représenté 10 milliards d'euros de dépenses en Europe (65 milliards de francs), toutes sources de financement confondues, dont 6,1 milliards d'euros en provenance du budget communautaire. La France a bénéficié de 9 % de ce total, loin derrière l'Autriche, l'Italie et le Danemark, qui absorbent à eux seuls près de 60 % des crédits européens.

Ce qui n'était qu'une action accessoire, sinon symbolique, est devenu une politique à part entière, et les MAE figurent maintenant parmi les « mesures de développement rural », deuxième pilier de la PAC. Cette évolution se traduit aussi sur le plan interne. Les MAE sont intégrées dans la nouvelle loi d'orientation agricole, et les grands groupes et coopératives agricoles commencent à nommer des « directeurs de l'environnement ». Pour l'un de ces derniers, « l'environnement, dont on n'avait jamais parlé si non de façon négative, est devenu un vrai enjeu ». Signe supplémentaire, les MAE échappent aux négociations de l'OMC.

Le virage est pris, l'objectif est ambitieux, les chiffres sont impressionnantes, mais pari, lui, est loin d'être gagné. On ne revient pas si facilement sur quarante ans de pratiques, et les mentalités restent imprégnées par la culture du marché et de la production. Le dispositif, largement décentralisé, est complexe. Les contrats individuels doivent répondre aux cahiers des charges établis (selon l'importance de la mesure) à trois niveaux différents : par Etat membre, par région, ou par zone. La prime à l'herbe est une mesure nationale. Les mesures locales peuvent consister en la replantation de haies ou l'entretien de terrains à l'abandon, etc. Chaque cahier des charges est préparé localement et soumis pour agrément à la Commission, qui fixe les objectifs et les plafonds des aides. La mécanique est lourde pour un faible rapport coût/efficacité, ce qui explique qu'une partie des crédits ouverts n'est pas utilisée.

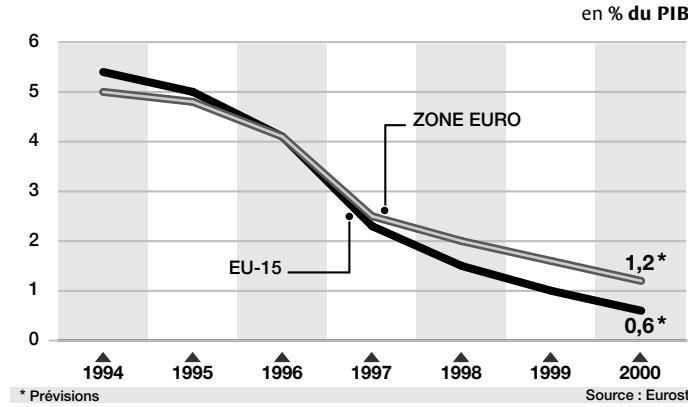
Mais surtout, les orientations sont inégalement perçues. En France, comme dans le reste de l'Europe, les exploitants sont surtout intéressés par les primes à l'herbe et le maintien des pâturages, et très peu par les conversions de terres et les limitations des intrants. La prime à l'herbe, qui représente en France près de 80 % des MAE, n'est qu'une subvention à peine déguisée aux régions défavorisées. D'ailleurs, la plupart des bénéficiaires la touchent sans même savoir que c'est une mesure agri-environnementale. Ainsi, les chiffres ne doivent pas faire illusion.

Comment aller plus loin ? Deux options sont possibles. Il y a d'abord la solution pratique, qui consiste à simplifier les procédures et à réorienter les crédits vers des actions plus incitatives. Et puis il y a la dissuasion : « l'éco-conditionnalité ». L'idée est de subordonner ou de moduler le versement des dépenses de la PAC (40,9 milliards d'euros en 2000) au respect de pratiques saines sur le plan environnemental. Mais les considérations écologiques et agronomiques sont parfois contradictoires, et le débat tourne vite à la caricature et à l'amalgame. On assimile trop vite paysage ou faibles rendements avec respect de l'environnement. Et à entendre les agriculteurs, « on ne résoudra pas les problèmes d'environnement en supprimant les crédits de la PAC ». Ils craignent que la légitime préoccupation environnementale ne tourne à la suspicion systématique par rapport à l'acte de production agricole. La révolution verte ne fait que commencer.

Nicolas-Jean Brehon est enseignant à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

EUROPE

▼ Les finances publiques s'améliorent encore



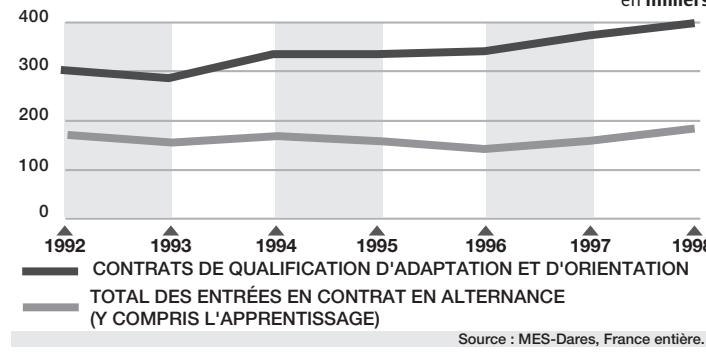
■ EN 2000, l'amélioration des finances publiques au sein de l'Union européenne devrait se poursuivre, grâce à une croissance économique plus forte que prévu. La situation budgétaire devrait s'améliorer dans tous les Etats membres, sauf en Belgique et en Suède, cette dernière étant déjà excédentaire. Outre la Suède, cinq autres pays devraient afficher un excédent cette année : le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg, la Finlande et le Royaume-Uni.

■ LE FAIBLE MONTANT des intérêts de la dette favorise, comme en 1997 et en 1998, les finances publiques. Cela résulte non seulement de la faiblesse des taux d'intérêt mais aussi de la diminution du niveau de la dette publique. En 1999, tous les pays sauf la France, l'Allemagne, l'Autriche et le Luxembourg verront vraisemblablement leur niveau d'endettement public diminuer.

FRANCE

▼ La formation en alternance poursuit sa progression

ÉVOLUTION ANNUELLE



■ LES CONTRATS de formation en alternance ont augmenté de 7 % en 1998 pour atteindre le nombre de 400 000. L'apprentissage progresse (+2 %), mais moins que les années précédentes (+7 % en 1997 et +11 % en 1996). Les contrats de qualification, d'adaptation ou d'orientation sont en hausse de 13 % en 1998 par rapport à 1997.

■ LA PART des jeunes de niveau bac et plus devient prédominante au sein des contrats de qualification ou d'adaptation. Mais une enquête de l'Insee (novembre 1999) note un ralentissement des entrées des plus diplômés, en raison de l'amélioration du marché du travail. Les signatures de contrats en alternance ont surtout augmenté dans le tertiaire, notamment dans le secteur des services aux entreprises.

UN CHIFFRE
300
milliards de dollars

LE MARCHÉ
DE L'EXTERNALISATION
AUX ÉTATS-UNIS
POUR L'AN 2000

Bien qu'il soit difficile à quantifier, le marché mondial de l'externalisation – c'est-à-dire le transfert d'un service interne vers un prestataire externe – est, d'après toutes les estimations, en forte croissance. Selon The Outsourcing Institute, les Etats-Unis restent leaders, représentant la moitié de l'activité avec un chiffre d'affaires de 100 milliards de dollars (100 milliards d'euros) en 1996 et 300 milliards de dollars en 2000.

Une enquête du secrétariat d'Etat français à l'industrie (*Externalisation des services dans l'industrie. Enjeux, pratiques et développement, octobre 1999*) indique que les technologies de l'information, ainsi que les télécommunications, resteront les fonctions les plus externalisées d'ici à 2010, car elles nécessitent des compétences pointues. Mais la facturation et la comptabilité demeurent des cibles intéressantes pour l'externalisation, qui dispose là de potentiels de croissance élevés (plus de 30 %).

Comme dans toute démarche de changement, l'aspect humain est un facteur essentiel de réussite. Si les entreprises se montrent très préoccupées par la question technique ou celle de la perte de contrôle, les problèmes liés aux ressources humaines sont largement sous-estimés. Or le sort des salariés « externalisés » varie d'une opération à l'autre. Ils peuvent soit en tirer bénéfice en intégrant une entreprise qui les poussera à se qualifier davantage, soit rester marginalisés (en termes de salaires et de progression de carrière) vis-à-vis du personnel déjà en place.

La Corée du Sud, la Thaïlande et la Malaisie vont mieux, mais l'Indonésie reste à la traîne

L'injection de fonds publics a joué un rôle essentiel dans la reprise en Asie

A près la crise asiatique, le redressement de l'activité en Corée du Sud et en Thaïlande est largement venu de l'investissement. Celui-ci reste en revanche très déprimé en Malaisie, et surtout en Indonésie. Le redressement du commerce extérieur joue aussi, en Corée, en Thaïlande et en Malaisie, un rôle puissant dans l'amélioration actuelle. La balance courante de la Corée est passée d'un déficit de plus de 20 milliards de dollars (à peu près autant d'euros) en 1996 à un excédent de 40 milliards en 1998.

STABILITÉ POLITIQUE

Ce n'est pas le cas en Indonésie, ce qui peut s'expliquer par le niveau des changes monétaires. En Indonésie, la parité réelle est revenue à son niveau d'avant la crise, alors que la Corée, la Thaïlande et la Malaisie connaissent encore, par rapport à la situation antérieure, une dépréciation de 30 % environ de leur monnaie.

D'autre part si, dans tous les pays d'Asie, le crédit bancaire a beaucoup ralenti depuis la crise, il reste assez dynamique en Corée (+12 % par an) et se redresse un peu en Thaïlande. Dans les deux autres pays, en revanche, il reste, surtout en Indonésie.

Les taux d'intérêt sur les crédits, qui avaient beaucoup monté pendant la crise, ont reculé et sont maintenant bas, même plus bas qu'avant la crise, sauf en Indonésie où ils sont encore voisins de 30 % alors que l'inflation a maintenant disparu. Cette évolution peut être rapprochée du changement d'attitude du Fonds monétaire international (FMI) qui, après avoir privilégié la hausse des taux afin de stabiliser les parités, a accepté l'idée de sa baisse pour relancer la distribution de crédit.

Les financements obligataires (domestiques et internationaux) ont repris et atteignent pour les émissions nettes, au premier tri-

BOUSSOLE

LE MONDE / MARDI 14 DÉCEMBRE 1999 / V

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	2,6 (sept.)	2,7 (sept.)	-1,0 (sept.)	0,6 (sept.)	2,6 (sept.)	2,8 (sept.)	-0,5 (sept.)	0,5 (sept.)	1,0 (sept.)	0,8 (sept.)	0,8 (sept.)
Sur trois mois	1,0 (sept.)	1,8 (sept.)	0,0 (sept.)	0,5 (sept.)	1,3 (sept.)	0,9 (sept.)	1,9 (sept.)	0,9 (sept.)	0,5 (sept.)	0,6 (sept.)	0,5 (sept.)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,1 (oct)	4,6 (oct)	9,1 (oct)	8,9 (oct)	15,3 (oct)	10,6 (oct)	11,4 (juillet)	3,0 (sept)	5,9 (août)	9,9 (oct)	9,1 (oct)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	2,6 (sept.)	0,3 (août)	0,9 (oct)	-0,1	1,4 (oct)	+0,1	2,4 (oct)	-0,1	0,1 (oct)	+0,8	1,3 (oct)
Sur un mois	0,4	0,3	-0,1		1,4	+0,1	1,9 (oct)	+0,2	1,8 (oct)	+0,1	+0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)											
2 ^e trimestre 1999	2 ^e trimestre 1999	2 ^e trimestre 1999	2 ^e trimestre 1999	1 ^{er} trimestre 1999	2 ^e trim. 1999	2 ^e trim. 1999					
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,6	2,1	0,8	3,2	1,4	1,6	1,6
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	1,1	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	-3,3	-2,7	-2,1	-2,6	-3	-2,7	-1,4	-1,9	-2,5	-2,3
1998*	1,4	-5,5	-2,1	-1,3	-1,8	-2,9	-2,7	-0,9	-0,6	-2,1	-1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)											
3 ^e trimestre	3 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	4 ^e trimestre	4 ^e trimestre	4 ^e trimestre	4 ^e trimestre	4 ^e trimestre	4 ^e trimestre	4 ^e trim.	4 ^e trim.
Solde trimestriel 1997	-0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	-0,90	0,76	-0,03	1,54	-0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne

** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES		
	+2,3 % (oct.)	+3,5 % (oct.)
TAUX D'ÉPARGNE	15,9 % (2 ^e trim. 99)	+0,2 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+0,3 % (2 ^e trim. 99)	0,0 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+1,3 % (3 ^e trim. 99)	+2,7 %
INVESTISSEMENT	20,3 % (1 ^{er} trim. 99)	+3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR	+13,4 MdF/+ 2,3 milliards d'euros (sept.) (solde cumulé sur 12 mois)	+40,5 % +1,78 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	+1 (nov.)	-10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*	+25 (nov.)	15**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)	+20,5 % (octobre)	-2 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	36,7 % (octobre)	-1,4 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 524 200 (octobre)	-0,1 %
INTÉRIM	545 311 (août)	+8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS

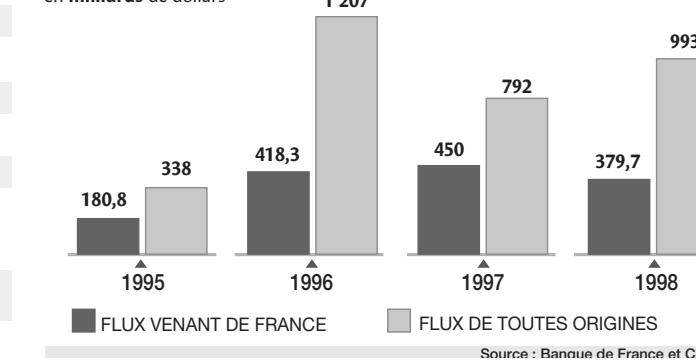
** solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

AFRIQUE

▼ Des investissements étrangers bien orientés en zone franc

en milliards de dollars



Source : Banque de France et Crédit

■ DEPUIS LA DÉVALUATION du franc

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vasslin

Le chantier pharaonien du canal de Suez

Méhémet-Ali, pacha d'Egypte de 1811 à 1848, avait un fils obèse, nommé Muhammad Saïd. Il charge Ferdinand de Lesseps, alors diplomate en poste à Alexandrie, de l'astreindre à des exercices d'équitation pour perdre son embonpoint. De ce contact naîtra une amitié qui servira le Français quand, en novembre 1854, il proposera à Muhammad Saïd, devenu vice-roi d'Egypte, de percer le canal de Suez.

Le canal de Suez a pu être construit grâce au système des concessions. Une société privée a la charge de trouver des capitaux pour financer la construction, l'exploitation et l'entretien d'infrastructures, ces dernières devenant publiques au terme d'une période généralement fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans. Ce système a déjà fait ses preuves en France où les réseaux ferroviaires, les canaux, l'éclairage urbain ou encore la distribution de l'eau ont été ainsi développés. L'Etat ayant un budget trop faible pour réaliser de tels projets, seuls des capitaux privés peuvent être mobilisés.

La Compagnie universelle du canal maritime de Suez est constituée le 19 mai 1855. Deux ans plus tard, elle émet en Bourse 400 000 actions de 500 francs chacune. L'émission remporte un vif succès en France où les épargnantes achètent 207 111 actions. Un quart des actions sont acquises par le pacha d'Egypte. Le reste trouve plus difficilement acquéreur à l'étranger. Les autorités britanniques mobilisent tous les moyens pour faire capoter le projet. Le premier ministre britannique met en garde « les petites gens [qui] ont été induits à prendre de petites actions ». L'Egypte est alors sous le contrôle de l'Empire ottoman, et les Anglais ont peur que les Français prennent une position stratégique dans cet empire finissant, qui aiguise tous les appétits des grands colonisateurs.

Malgré les intrigues diplomatiques, Ferdinand de Lesseps parvient à lever 200 millions de francs-or en actions. Le premier coup de pioche est donné au printemps 1859. Il ne reste plus qu'à creuser plus de 160 kilomètres dans le désert, sur 54 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur ! Deux villes portuaires sont aussi à bâti : Suez au sud et Port-Saïd au nord. Ce projet, titanique, ne panique pas une seconde un saint-simonien comme Ferdinand de Lesseps.

Saint-Simon a influencé de nombreux entrepreneurs comme les frères Pereire, qui ont donné naissance aux premières lignes de chemins de fer, et des hommes politiques tel Napoléon III, très sensible à l'essor industriel et commercial du pays. Les saint-simoniens donnent à la révolution industrielle du XIX^e siècle une doctrine, en voyant dans l'industrie le signe du progrès économique et social. Ferdinand de Lesseps veut ainsi ouvrir le capital de la Compagnie de Suez à « tout ce qui lit, médite, gouverne, enseigne, prie, produit, épargne, agit, combat, travaille », première version de ce qu'on appellera plus tard le « capitalisme populaire ».

C'est un vrai pari sur l'avenir que font les actionnaires en investissant dans le projet. Dans l'entreprise de Suez, il est prévu que 75 % des gains futurs, issus du pétage, aillent aux actionnaires, 10 % aux fondateurs du projet et 15 % aux autorités égyptiennes. Malgré son enthousiasme, Ferdinand de Lesseps est bientôt confronté à des problèmes de financement. La mécanisation des chantiers a nécessité de lourds investissements qui engloutissent toujours plus d'argent. Un premier emprunt échoue. Les banquiers refusent de participer à l'aventure. Peu après, un nouvel emprunt de 100 millions de francs est tenté. Il trouve suffisamment de souscripteurs pour être un succès. Son rendement attractif convainc les épargnantes de répondre à l'appel de Lesseps. En 1868, alors que le but est presque atteint, on est à nouveau à deux doigts de l'échec tant les travaux coûtent cher. L'action de la Compagnie de Suez a perdu la moitié de sa valeur depuis son émission.

En dépit des obstacles financiers, le projet touche à sa fin. En 1869, c'est fini : les eaux de la Méditerranée rejoignent celles de la mer Rouge. C'est le triomphe pour Lesseps. Le 17 novembre 1869, l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, inaugure cette nouvelle route maritime, à bord du navire impérial *L'Aigle*. Suez vaut bien un opéra : l'Italien Giuseppe Verdi compose *Aida*, dont la première représentation est donnée sur les rives du Nil. Désormais, la distance qui sépare Londres ou Marseille de Bombay est réduite de moitié. La route des Indes n'est plus obligatoirement celle du Cap.

Ce sont les Anglais qui profitent le plus de cette nouvelle voie en raison du commerce qu'ils entretiennent avec leur colonie des Indes. Six ans après l'inauguration du canal, ils parviennent à racheter la majorité des actions de la Compagnie de Suez, en acquérant notamment les titres possédés par le gouvernement égyptien en mal de liquidités. Certains militaires égyptiens se lèvent contre cette entrée en force des Anglais dans les affaires du pays. La nation la plus puissante du monde intervient alors non plus financièrement, mais militairement en 1882. A partir de cette date, l'Egypte devient un protectorat britannique.

L'occupation militaire durera jusqu'en 1933. En 1956, le colonel Nasser, qui a pris le pouvoir au Caire, nationalise le canal, treize ans avant sa rétrocéption. Les Français et les Britanniques tentent une action militaire, mais les puissances européennes ne sont plus ce qu'elles étaient. En l'absence d'un soutien américain et face aux menaces soviétiques, Nasser gagne et le canal reste la possession de l'Etat égyptien. Aujourd'hui, il rapporte au pays un revenu plus important que le tourisme, avec 2 milliards de dollars par an.

Ferdinand de Lesseps voudra renouveler l'aventure en joignant l'Atlantique et le Pacifique. En 1879, aidé de Gustave Eiffel, il commence à creuser le canal de Panama. Mais, devant les difficultés techniques, la faille devient inétabliable. Elle est prononcée en 1889. Les 85 000 actionnaires qui avaient cru à ce nouveau projet sont ruinés. Lesseps avait pourtant tout fait pour que cela n'arrive pas. Il a même corrompu la presse, les parlementaires et certains ministres pour que son rêve américain puisse se réaliser.

Les travaux seront repris en 1903 par les Américains qui réussiront là où Ferdinand de Lesseps a échoué. Le canal, terminé en 1914, sera rétrocédé au Panama le 31 décembre 1999. Mais, à la fin du XIX^e siècle, le scandale de Panama met un terme à la popularité de Ferdinand de Lesseps. L'ex-héros est condamné pour abus de confiance et escroquerie en 1893, mais échappe à la prison. Il meurt un an plus tard.

En 1869, les eaux de la Méditerranée rejoignent celles de la mer Rouge. C'est le triomphe pour Ferdinand de Lesseps. Aujourd'hui, le canal de Suez rapporte à l'Egypte un revenu plus important que le tourisme

L'explosion du commerce électronique, un défi aux systèmes fiscaux

Avez-vous quelque chose à déclarer ? Le douanier a bien du mal à poser sa question rituelle lorsque la « marchandise » se présente sous la forme d'une série de 0 et de 1 propulsées en quelques poignées de secondes par Internet, de Californie à Paris. Pourtant, une fois reconstitué, ce bien nomade reprend bel et bien une apparence à combien taxable : un disque, un rapport d'expert, un jeu électronique, un logiciel, un programme de télévision, une transaction financière... D'où la frustration du douanier, et de l'administration fiscale en général, qui voient des sources d'imposition leur échapper.

Le problème mérite suffisamment de considération pour que la Direction générale des impôts (DGI) ait créé en son sein, à la rentrée 1999, un comité sur le commerce électronique, et surtout pour que les discussions menées depuis plusieurs mois entre les quinze Etats membres débouchent, au début de l'an prochain, sur des propositions de la Commission européenne.

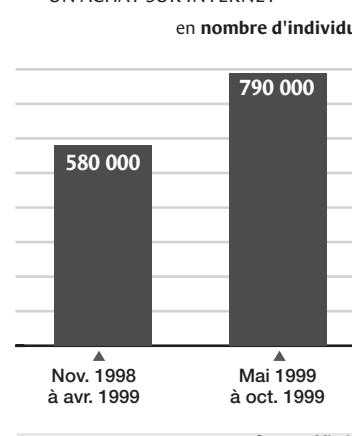
En fait, le problème ne concerne que la vente de biens et services immatériels. Les réglementations fiscales internationales s'appliquent en effet aux biens matériels acquis par Internet comme à tout produit vendu à distance : la TVA est perçue par le pays du lieu de consommation ; au sein de l'Union, versements et contrôles s'effectuent grâce à la coopération entre les administrations des différents Etats ; lorsque le vendeur est extérieur à l'Union, c'est aux frontières que ces opérations s'effectuent, comme pour tout bien importé.

Le commerce électronique ne pose là qu'un problème de volume : il devrait représenter, au niveau mondial, 330 milliards de dollars (autant d'euros) en 2000-2001, selon les dernières estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et 1 000 milliards de dollars en 2003.

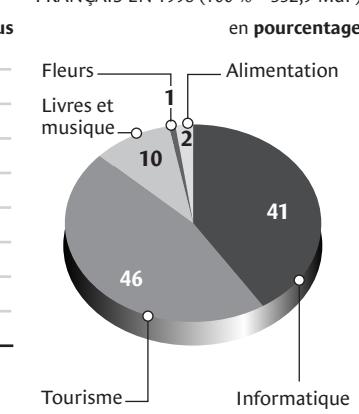
La multiplication des canaux d'accès à Internet (téléphone, télévision, appareils ménagers) va engendrer un accroissement considérable du nombre d'opérations internationales, mais surtout une multiplication des envois de faible volume et de faible prix (livres, objets de commerce de détail) effectués par de petits sites commerciaux qui, contrairement aux gros exportateurs ou « végétistes » (entreprises de vente par correspondance), ignorent plus ou moins consciemment formalités et règlements.

▼ Un secteur qui se développe en France

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTERNAUTES AYANT FAIT UN ACHAT SUR INTERNET



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES SITES WEB FRANÇAIS EN 1998 (100 % = 352,9 MdF)



Source : Mission Commerce électronique. Médiane et Benchmark

traditionnel, lui, les paie, revient à subventionner le commerce électronique ».

Le second est une réalité à venir. L'accroissement des possibilités de prestation de service à distance (formation, maintenance, conseil, échanges de données, services financiers...) vont gonfler considérablement les volumes et la valeur des transactions immatérielles. Leur taxation représenterait donc des recettes de plus en plus dignes d'intérêt !

L'attitude des Etats est donc en train d'évoluer : le souci dominant, il y a encore deux ans, était de soutenir les premiers pas du commerce électronique. En décembre 1997, l'Union européenne et les Etats-Unis s'accordaient pour ne pas créer de taxes spécifiques sur Internet, l'Europe obtenant cependant le maintien du principe du paiement de la TVA sur les produits commandés par Internet.

Le 26 octobre 1998, le président Clinton signait l'Internet Tax Freedom Act, qui imposait à toutes les administrations fiscales américaines un moratoire de trois ans pour toute création de taxe sur le commerce électronique. Deux semaines plus tôt, le 9 octobre, les ministres des pays de l'OCDE signaient la « déclaration d'Ottawa », qui bannissait toute taxe sur l'usage d'Internet, mais réaffirmait le droit d'un pays à taxer les biens consommés sur le lieu de leur livraison.

Depuis, il est devenu clair que l'essor du commerce immatériel pose de nouveaux problèmes : l'OCDE, tout comme l'Union européenne, a créé une série de commissions chargées de mettre au point des principes et des techniques de taxation du commerce électronique qui concilieraient « le principe de neutralité devant l'impôt, l'assiette des revenus fiscaux des Etats et le développement du commerce par Internet ». Toute la question est de savoir comment résoudre une telle équation...

Antoine Reverchon

Un problème majeur : retrouver la trace des transactions

Comme chacun sait, les Etats-Unis sont la terre du libre-échange et du moins d'impôts. Il y existe pourtant... 30 000 taux d'imposition différents pour les biens de consommation (*sales taxes*) : chaque Etat, chaque comté, est en droit de taxer la vente de ces biens dans les limites de son territoire.

Pour s'y retrouver dans ce maquis fiscal qui rappelle les octrois de l'Europe médiévale, les chaînes de commerce de détail américaines utilisent des logiciels complexes aux prix prohibitifs (taxes software), dont la remise à jour... mensuelle (car les taux évoluent au gré des décisions locales) leur permet de fixer des prix TTC dans toute son territoire.

Les sites commerciaux Internet échappaient jusque-là à ce casse-tête, dans la mesure où le lieu d'imposition est, dans la loi américaine, déterminé par la présence d'un « établissement permanent » (*nexus*). C'est cette exception qu'Etats et comtés veulent voir disparaître, tout comme en Europe, les administrations fiscales souhaitent voir supprimer l'exemption de fait dont bénéficia le commerce international de biens immatériels sur Internet. Les solutions proposées, aux Etats-Unis comme en Europe, sont à la fois juridiques, techniques, préconisées aux Etats-Unis ou en Europe, sont l'objet de vives critiques

Cette solution est préconisée par les grands industriels de l'information, tel IBM, qui tentent de suggérer, au sein des discussions en cours à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une solution équivalente pour l'Europe : un fructueux marché du logiciel leur serait en effet ouvert.

Mais elle pose quelques problèmes : comment contraindre, sinon par un accord mondial, à un accord mondial, donc impossible à obtenir, tous les sites commerciaux à s'enregistrer sur l'un de ces Big Brothers américains ou européens... sans peine de voir apparaître des « paradis fiscaux électroniques » prêts à héberger des sites « duty free ». Sans parler des logiciels « anonymisers », conçus pour effacer après coup toute trace d'opération sur Internet. Il est également douteux que Yahoo ou Amazon.com acceptent de s'enregistrer en Europe sans en appeler à toutes les juridictions du commerce mondial contre cette « entrave au marché ».

Aussi certains fiscalistes songent plutôt au biais du paiement. Grâce au système des cartes de crédit internationales – outil de paiement privilégié du commerce électronique...

Féroce débat aux Etats-Unis...

L'Advisory Commission on Electronic Commerce (www.ecommerecommission.org) tiendra sa prochaine réunion les 14 et 15 décembre à San Francisco. Composée de représentants des entreprises et des administrations américaines, elle a été créée à la suite du vote de l'Internet Tax Freedom Act, qui instituait un moratoire de trois ans sur l'imposition du commerce électronique. Cette commission doit émettre, d'ici avril 2001, des propositions pour la sortie du moratoire.

Les entreprises souhaiteraient son maintien indéfini, alors que les Etats de la Fédération, les comtés et les municipalités plaident pour la taxation, en invoquant l'érosion progressive de leurs revenus fiscaux, dont un quart à un tiers est composé des taxes à la consommation (*sales taxes*) de 5 % à 8 %, perçues sur les biens achetés sur leur territoire. Or la législation fiscale américaine étant fondée sur le principe de l'imposition sur le lieu d'activité du vendeur, le commerce électronique se trouve de fait détaxé dans la plupart des cas. L'association des gouverneurs et celle des comtés estiment la perte fiscale à 20 milliards de dollars par an à l'horizon 2001. Chiffre bien sûr contesté par les experts des entreprises...

–, l'appareillage technique existe déjà. La localisation de l'imposition serait alors celle... du banquier, dès lors chargé du versement des taxes. L'OCDE travaille actuellement à l'édification d'un Internet Open Trading Protocol (IOTP), prochainement testé au Royaume-Uni, qui permettrait l'inter-opérabilité des systèmes de paiement, condition de l'universelle traçabilité. Mais cette solution trouve ses limites dans l'apparition de monnaies virtuelles exclusivement réservées au commerce sur Internet, affranchies de tout intermédiaire financier.

Le maillon faible de la traçabilité serait alors *in fine*... le consommateur : il sait bien évidemment où il se trouve, ce qu'il achète, à qui et à quel prix. L'idée serait, explique Serge Piasek, directeur d'une société de logiciels qui a mis au point une technologie appelée Tax Customs Cyber Crime Technology, d'associer à chaque navigateur Web une couche logicielle pour envoyer à l'administration fiscale copie des informations nécessaires. L'internaute l'activerait volontairement – grâce à un arsenal de mesures tenant à la fois de la carotte et du bâton – au moment où il passe commande. Un système de division du paiement TTC enverrait automatiquement au fisc ce qui lui est dû.

La limite se trouve dans la tolérance des internautes à cette intrusion du fisc dans la sphère privée. « La Commission nationale de l'informatique et des libertés aurait sans doute beaucoup à dire sur une telle solution », admet-on à Bercy. Le projet de loi sur la « société de l'information », que l'on peut actuellement consulter et discuter sur le site du gouvernement (www.internet.gouv.fr), contient justement quelques paragraphes sur la mise à la disposition de l'administration des données de connexion sur Internet. Un premier pas ?

A. R.

Parité de l'euro, du dollar et du yen : vers la monnaie universelle ?

par Henri Bourguinat

Le marché des changes n'en finit pas de nous réserver des surprises. Alors que, il y a un peu plus d'un mois, la plupart des spécialistes promettaient un rebond de l'euro vers 1,10 dollar, voici que la monnaie européenne tutoie la barre du un pour un vis-à-vis du dollar. Les mêmes – ou presque – trouvent aujourd'hui d'aussi bonnes raisons pour expliquer la baisse qu'ils n'en produisaient hier pour prévoir la hausse (morosité relative de la conjoncture allemande, attitude changeante de la Banque centrale européenne sur les taux d'intérêt, etc.). En fait, plutôt que de s'en tenir à l'exercice un peu vain (au moins pour le court terme) de prévision des taux de change, c'est un autre point plus fondamental qui devrait retenir l'attention.

Au moment où l'euro approche de ce seuil symbolique qui lui ferait valoir tout juste un dollar, ne constate-t-on pas que le yen – après s'être, ces derniers mois, refait une belle santé – est sur le point d'atteindre le seuil de cent unités pour un dollar ? Or, simultanément, le gouvernement nippon étudie la possibilité de lancement d'un nouveau yen (cent unités actuelles pour un yen « lourd »). Si un tel projet devait aboutir, les trois monnaies majeures de l'économie mondiale viendraient à parité. On échangerait demain un euro contre un dollar ou contre un yen. Elles seraient alors parfaitement en ligne.

Nombreux seraient ceux qui alors s'en féliciteraient. Voilà bien, dirait-on, une preuve de plus de la puissance des marchés. En lieu et place du yo-yo des taux de change annoncé, dans un monde organisé pour l'essentiel en une triade (les Etats-Unis, l'Europe et le Japon), on ne ferait en réalité qu'assister à une convergence de plus en plus irrépressible des taux de change. Derrière ce nombre unitaire parfait de l'échange des monnaies, le message que voudraient faire passer les marchés serait en fait de réclamer, bien plus vite que prévu, un change unifié. Celui-ci ne ferait en somme que noter les progrès déjà remarquables de l'intégration économique internationale.

Accepter demain d'échanger un dollar contre un euro ou un yen, ce serait, tout simplement, admettre que les écarts technologiques entre les trois pôles de l'économie mondiale se sont d'ores et déjà considérablement

réduits et que la « typicité » des économies concernées, en matière de flexibilité du marché du travail ou de comportement des consommateurs ou producteurs, est elle-même fortement érodée ; que, sans parler du rapprochement significatif des coefficients d'ouverture (ratio exportations + importations sur PNB) qui viennent tous aux alentours de 20 %, les trois zones convergent de plus en plus : sur le plan des gains en productivité, de la compétitivité ou du souci du gouvernement d'entreprise. D'ailleurs, les multinationales, à coups de fusions-acquisitions transfrontières, sont toujours plus à même de transcender les écarts résiduels et d'homogénéiser les méthodes de production ou de commercialisation, quand ce n'est les comportements des agents concernés.

Comment alors ne pas entendre le message de la globalisation-mondialisation et ne pas prendre acte de ce besoin, de moins en moins

réistible, d'unification par des monnaies dont le pouvoir d'achat serait lui-même de plus en plus proche ? Ne serait-ce pas une nouvelle prouesse de l'économie de marché qui, demain, sans interminable conférence internationale et sans palabres inutiles, viendrait à réaliser spontanément la fameuse monnaie universelle dont – on le sait depuis

Keynes – le monde a tant besoin ?

À ce schéma par trop favorable, on opposera d'abord la possibilité de voir la dispersion des parités tout à fait susceptible de reprendre demain. Que l'on pense, par exemple, à un nouveau choc pétrolier et aux positions relatives très différentes de chacune des trois zones par rapport à l'énergie ; qu'en serait-il aussi si les structures bancaires de l'un des trois blocs confirmaient leurs faiblesses récentes ? Le scénario du un pour un est donc loin d'être garanti tant les « chocs » sont peu prévisibles et toujours à redouter.

A supposer cependant qu'il y ait la une force de rappel périodiquement réapparue, faudrait-il pour autant s'en féliciter ? Ici encore, rien n'est vraiment sûr. La consécration d'un taux de change strictement égal à l'unité entraînerait bien des conséquences dont il est extrêmement difficile de préjuger. A commencer par son influence sur les mouvements internationaux de capitaux. Ceux-ci devraient être stabilisés puisque l'unification des parités ferait disparaître l'un des motifs

principaux de la spéculation, à savoir la recherche des gains de change. Mais ne porteraient-on pas aussi atteinte, ce faisant, à l'effet de dissuasion que constitue, pour l'investisseur international, la crainte des pertes de change ?

Que dire encore du rôle de variable tampon que jouerait toujours, peu ou prou, un taux de change vis-à-vis d'économies qui, quels que soient les progrès réalisés, resteraient encore différenciées ? Quelle serait la variable d'ajustement entre trois blocs qui restent, malgré les progrès réalisés, encore éloignés sur le plan de l'organisation du marché du travail, des rythmes cycliques ou du *policy-mix* ? Les mouvements de marchandises – et plus encore comparés par les demandeurs et par les offreurs. La concurrence s'en trouverait probablement exacerbée, avec toutes les conséquences qui s'y attachent.

Enfin, il est également presque aussi sûr que, avec un taux de change unique, le degré de liberté de la politique monétaire et budgétaire se réduirait encore considérablement pour chaque zone. En limitant un peu plus les marges de manœuvre gouvernementales, le change apporterait sa pierre à toutes les autres influences de la globalisation dont on parle tant aujourd'hui.

En définitive, si le marché des changes en venait demain à confirmer la convergence des parités déjà esquissées entre les trois grandes monnaies, il y a tout lieu de croire qu'une nouvelle donne intervientrait pour l'économie mondiale. Sans parler d'un risque insidieux de « dollarisation » que comporterait la mise en phase des trois monnaies majeures, il n'est pas sûr qu'il faille accueillir sans réticence une évolution peut-être sur le point de s'esquisser. Moins encore de passer sans examen approfondi à l'étape suivante qui serait celle d'une officialisation du un pour un.

Henri Bourguinat est professeur d'économie au Laboratoire d'analyse et de recherches économiques de l'université Bordeaux-IV.

La mise en phase des trois monnaies impliquerait un risque de « dollarisation »

Les occasions perdues des 35 heures

par Philippe Zarifian

Il est possible que, dans quelques années, regardant rétrospectivement les débats de la fin des années 90 en France, on se dise qu'une fantastique opportunité aura été gâchée : celle d'associer la réduction du temps de travail à un changement profond dans l'approche de la qualification professionnelle, que l'on appelle désormais « logique compétences ».

L'essentiel du compromis des deux lois sur les 35 heures s'est fait autour de l'échange emploi contre flexibilité du temps de travail. Les salariés peuvent être intéressés à une certaine souplesse de leur temps de travail, comme les employeurs peuvent être intéressés à des créations d'emploi (ne seraient-ce que pour rajeunir leurs effectifs). Mais un tel compromis présente des limites :

– Tactique, il ne dessine pas en lui-même des perspectives d'avenir pour la société française. Embaucher (ou ne pas licencier) d'un côté, réaménager le temps de travail de l'autre, sont des actes ponctuels, qui ne disent rien sur les grands choix d'orientation du travail et de l'emploi.

– Il reste de nature redistributive, dans la logique ancienne des Trente Glorieuses. On redistribue des quantités (de temps) contre des quantités (d'emplois), avec l'évolution de la masse salariale en ligne de mire. Mais il n'est pas certain qu'il en résultera un rééquilibrage de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

– Il fait l'impasse sur deux débats publics cruciaux : l'organisation du travail et la valeur économique. Certes, la réorganisation du travail est vue comme la formule miracle pour absorber le choc des 35 heures. Mais qui peut assurer que les choix faits seront positifs ? Ne vont-ils pas plutôt conforter le taylorisme flexible et pousser à l'intensification du tra-

vail ? A vrai dire, on n'en sait rien. Aucun débat d'ensemble n'ayant eu lieu sur les modèles d'organisation du travail, nous sommes renvoyés à une addition de faits ponctuels, entreprise par entreprise. Quant au débat sur la productivité et la valeur économique, il n'a même pas été évoqué.

C'est précisément tous ces nids-qui pourraient être abordés si l'on associait baisse de la durée du travail et négociations autour du modèle de la compétence. Listons simplement quelques thèmes autour desquels un tel lien pourrait être fait :

– L'organisation du travail, bien entendu. Le modèle de la compétence représente une opportunité inédite pour remettre en cause les organisations tayloriennes et

bureaucratiques, pour faire valoir le rôle crucial de la prise d'initiative et de la responsabilité des salariés dans les organisations, pour voir l'organisation elle-même comme une mise en commun et un assemblage réussi de compétences, plutôt que comme un quadrillage militaire réalisé par des structures, des prescriptions, des divisions.

Mais développer, réunir, faire vivre ensemble des dynamiques de compétence demande toute une nouvelle vision des temps au sein des entreprises : temps de formation et d'apprentissage, temps de communication et de coopération, temps d'étude en commun des problèmes affrontés, temps d'innovation, etc.

– L'articulation des temps sociaux ensuite. Si la compétence s'évalue et se transforme dans les situations professionnelles concrètes, elle pourra se développer dans des espaces beaucoup plus larges : espace du système éducatif, espace de l'investissement personnel, espace de la vie associative, espace de la vie culturelle, espace du débat public. La

libération des temps sociaux est une manière de donner vie à la mobilité des attentes et des usages dans la sphère de la consommation, donc de dynamiser en retour les besoins de production de services et de compétences dans les entreprises.

– La valeur économique. Devrait-on indénormément réduire la valeur à une simple grandeur monétaire vidée de toute substance éthique ou morale ? N'est-il pas plutôt urgent de rééquilibrer cette approche par une vision claire de ce qu'est la valeur de service, comme production d'effets utiles, comme prestation pertinente et réussie de services à des clients-usagers concrets et diversifiés ? Et comme condition de la survie même des entreprises au sein d'un univers concurrentiel féroce ? La compétence peut alors apparaître comme la source centrale de création de valeur, et les négociations sur le partage entre profit et salaires peuvent se dérouler avec de nouveaux référents. Au lieu de rabattre la formation de la valeur sur un contrôle étroit du temps « de » travail (comme si ce temps, par lui-même, produisait de la valeur, en fonction de l'imagerie léguée par le XIX^e siècle), on verrait que la source de valeur est bien davantage dans le temps « du » travail, c'est-à-dire dans les qualités activées pour comprendre, anticiper, innover, agir de manière pertinente dans la production d'un service.

– La productivité du travail enfin. Aujourd'hui, les sources de productivité résident à la fois dans l'accès aux connaissances et aux réseaux de communications et dans la mobilisation des compétences autour de la valeur de service. C'est la base d'un quadruple engagement : engagement du salarié dans la prise en charge de son activité professionnelle, engagement de l'entreprise pour lui en fournir le cadre et les moyens, engagement des partenaires sociaux pour construire les cadres de la reconnaissance sociale et

pour garantir l'accès aux savoirs et la qualité des processus de socialisation. En définitive, la création durable d'emploi dépend du compromis social de longue durée qui peut être négocié autour des nouvelles conditions de la productivité. Le reste est secondaire.

Philippe Zarifian est professeur de sociologie à l'université de Marne-la-Vallée.

Les choix faits ne vont-ils pas pousser à l'intensification du travail ?

CHRONIQUE

par Yves Mamou

Grand soir boursier

MARX À LA CORBEILLE. QUAND LES ACTIONNAIRES FONT LA RÉVOLUTION,
de Philippe Manière
Stock, 260 p., 110 F, 16,8 €.

Karl Marx avait raison : le communisme est l'aboutissement logique du capitalisme. Il avait toutefois tort sur un point fondamental : le prolétariat et son avant-garde éclairée, le parti unique, ne pouvaient être – ils l'ont amplement démontré hélas – le vecteur de la collectivisation des moyens de production. Si mutation du capitalisme il doit y avoir, elle ne pourra venir que du cœur du système, à savoir la Bourse où sont cotées les valeurs. Telle est la thèse iconoclaste de Philippe Manière, journaliste au *Point*, qui, dans *Marx à la corbeille*, affirme que l'actionnariat salarié et les fonds de pension sont en train de réaliser, sans aucune effusion de sang, « une appropriation collective des moyens de production. Contrepartie aux prévisions de Marx, le capitalisme ne s'est pas autodétruit, mais le pouvoir capitaliste oligarchique s'est bel et bien suicidé : parce qu'ils avaient besoin d'argent, les capitaines d'industrie ont coté leurs affaires en Bourse et sont le plus souvent devenus minoritaires aux côtés d'une myriade d'actionnaires ».

Plutôt que de s'emparer par la force des moyens de production, le « peuple » a trouvé plus malin d'en faire l'acquisition. Ce transfert de propriété n'étant pas sans effets économiques et sociaux, Philippe Manière a entrepris de les inventorier. Chaque chapitre est donc un reportage, souvent réjouissant, sur les nouvelles limites du pouvoir économique : apprendre que les PDG des multinationales font antichambre, trois ou quatre fois par an, dans les salles d'attente des fonds de pension américains ayant d'être soumis, l'angoisse au ventre, au feu de la critique, à quelque chose de secrètement satisfaisant. Lire comment le patron d'Eramet, une entreprise publique, a fait reculer l'Etat, qui prétendait faire financer par les actionnaires minoritaires sa politique en Nouvelle-Calédonie, témoigne là aussi d'une conscience peut-être nouvelle chez les technocrates.

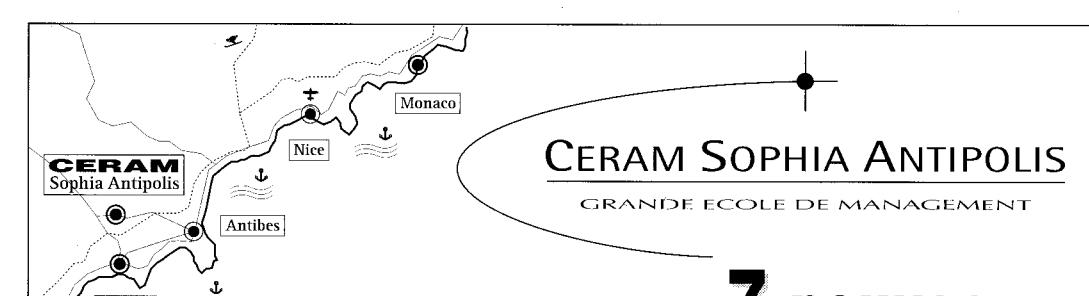
Les exemples que cite Philippe Manière sont autant de croisades – souvent couronnées de succès – de simples citoyens qui ont entrepris d'obliger les puissants de ce monde à faire respecter le droit autant que leurs droits. Qu'il s'agisse de la Corée, où un petit prof a fait reculer la toute-puissante Korea First Bank, de Sarah Teslik, directeur général du Council of Institutional Investors qui traque les multinationales américaines pour les plier à plus de transparence, ou des Teamsters américains, qui ont réorienté leur action syndicale en direction des actionnaires pour obliger les PDG récalcitrants à prêter attention à leurs revendications, chacun de ces exemples montre que l'argent allié à l'imagination peut avoir des effets dévastateurs sur les pouvoirs les mieux établis.

Aussi plaisante à lire soit-elle, cette geste de la mutation du capitalisme souffre toutefois d'un défaut : elle est l'œuvre d'un prosélyte plus que celle d'un analyste. Zélateur du capital-socialisme, Philippe Manière ne veut pas voir que la société actionnariale ne touche qu'une minorité, que l'exigence de rentabilité peut aussi attenter à la démocratie et que les Robin des bois de la finance – ici montés en épingle – doivent souvent s'allier à plus puissants qu'eux-mêmes pour faire triompher leur cause. Que la Bourse soit aujourd'hui un facteur de transformation économique et social est une chose, qu'elle soit le moyen qui même automatiquement à l'avènement « d'un peuple de salariés bénéficiant immédiatement de leur travail [et] de citoyens imposant leur loi à tous les pouvoirs » en est une autre.

PARUTION

● ÉCONOMIE, COMPRENDRE L'AVENIR, de Lionel Stoléru

A mi-chemin entre l'essai et le manuel, cet ouvrage se veut prospectif, mais avant tout pédagogique. Il commence par un chapitre intitulé « Keynes et la politique budgétaire ». Le plus grand économiste du vingtième siècle est ainsi à sa juste place, la première, car « être économiste, c'est être engagé », affirme l'ancien ministre, aujourd'hui professeur à l'Ecole des mines de Paris. Mais, ajoute-t-il, bien peu ont compris le « mode d'emploi » du keynésianisme. Grâce, en particulier, à un index complet, on peut se faire une meilleure idée des questions qui ont agité depuis vingt ans le monde de l'économie : mort supposée du keynésianisme, triomphe du monétarisme, politiques de l'offre, thèses de Laffer, enjeux de la mondialisation... Comme tous ces débats sont loin d'être clos, on ne saurait trop conseiller le livre de Lionel Stoléru à qui souhaite mettre ses connaissances à jour, ou simplement rafraîchir sa mémoire (Dunod, 235 p., 158 F, 24,09 €). **P.A.**



CERAM SOPHIA ANTIPOLIS

GRANDE ÉCOLE DE MANAGEMENT

7 nouveaux accords d'échanges internationaux au CERAM

- Stellenbosch University - Afrique du Sud
- University of Adelaide - Australie
- Dubai Institute of Management - Emirats Arabes Unis
- Indian Institute of Management - Calcutta ⁽¹⁾
- Indian Institute of Foreign Trade - New Delhi ⁽¹⁾
- Leon Kozminski Academy of Entrepreneurship - Varsovie
- AIT (Asian Institute of Technology) - Thaïlande

En tout, 55 accords d'échanges internationaux proposés à nos étudiants.

39 nationalités

présentes dans l'école

1 étudiant étranger sur 4 ⁽²⁾

WWW. Plus sur le net

ceram.edu

Tel : 04 93 95 45 45

CERAM Sophia Antipolis

BP 085 - 06902 Sophia Antipolis Cedex



CERAM SOPHIA ANTIPOLIS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NIÈVE CÔTE D'AZUR

Les Français ont davantage confiance en leur avenir professionnel

Les Français ont à nouveau le moral. Depuis quelques mois maintenant, tous les indicateurs signalent un retour de l'optimisme et de la confiance. Effet durable ? S'il est indéniable que la situation économique du pays est en nette amélioration – les Français en conviennent –, quelques indices tendent néanmoins à prouver que cette situation n'est peut-être pas aussi définitive qu'il y paraît.

La confiance dans la situation économique et sociale de la France a certes atteint son meilleur niveau dans « les tendances des opinions publiques en Europe » d'Ipsos, mais le solde entre « confiants » et « inquiets » demeure négatif : -23 points.

NIVEAU DE VIE

En revanche, le solde est positif (+12 points) en ce qui concerne le degré de confiance sur le niveau de vie. Mais treize points ont été perdus par rapport au début de l'année. Cette érosion est moins prononcée parmi les actifs et surtout chez les salariés, qu'ils soient dans le secteur public (+25) ou dans le secteur privé (-18). Un écart croissant entre les salariés et le reste de la population active ou inactive semble donc se dessiner.

De fait, l'état d'esprit des salariés par rapport à leur travail apparaît nettement plus positif qu'il y a deux ans. Sur la question détermi-

Mais les anticipations sur la mise en œuvre des 35 heures dans les entreprises sont de plus en plus négatives

nante de l'évolution professionnelle, le pourcentage de pessimistes recule régulièrement lorsque l'on examine les différentes vagues de l'Observatoire du monde du travail depuis 1996. L'optimisme a même atteint son niveau le plus élevé le mois dernier (60 %), et ce à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé. Parallèlement, les craintes d'une éventuelle perte d'emploi ont régulièrement baissé pour passer sous la barre des 20 %.

On assiste du coup à une redistribution des priorités. Le temps de travail est devenu la première préoccupation des salariés, et devance désormais l'emploi et le salaire. Ceci est particulièrement vrai chez les cadres, du privé comme du public.

Naturellement, dans ce contexte, les 35 heures ont une résonance toute particulière. 63 % des salariés se déclarent « concernés » par le débat sur la réduction du temps de travail (RTT) et l'on mesure des progressions très sen-

sibles sur cette question parmi les salariés du secteur privé (+16 points depuis octobre 1996 chez les cadres) et surtout des entreprises publiques. Efect médiatique ? Sans doute en partie. Mais l'effet de l'embellie économique est bel et bien là, avec les opportunités et les risques que cela comporte.

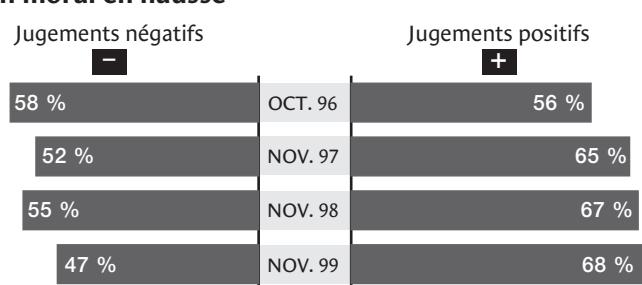
Les risques ? L'écart qui se creuse entre les salariés et le reste de la population en est sans doute un. On peut en voir un deuxième avec la mise en œuvre proprement dite des 35 heures. D'après notre enquête, fin novembre, 26 % des salariés faisaient part d'un accord signé ou mis en œuvre dans leur entreprise. Dans le même temps, plus de 40 % des salariés travaillant dans des entreprises de plus de 200 personnes déclaraient qu'un accord était en cours de négociation.

On entre donc dans une phase délicate car les anticipations des salariés sur la mise en œuvre de la RTT dans leur entreprise se révèlent de plus en plus négatives. Une proportion grandissante de salariés estiment qu'ils vont être perdants dans le passage aux 35 heures quant à la charge de travail ou au salaire. Beaucoup souhaitent donc que les 35 heures soient l'occasion d'un réel débat sur le temps dédié au travail.

Ces craintes risquent-elles de se concrétiser par une reprise des conflits sociaux ? Les pronostics de conflit sont au plus haut parmi les salariés des entreprises publiques. Mais ailleurs, notamment dans le privé, rien n'est moins sûr. Le niveau de pronostic n'a pas vraiment décollé depuis 1996, et il en est de même de l'envie de participer à un éventuel conflit. L'issu des négociations en cours ou qui vont démarquer dans les semaines à venir, et l'originalité des solutions qui seront trouvées, n'en deviennent que plus déterminantes.

*Antoine Solom
Directeur Ipsos Management*

▼ Un moral en hausse



La grève des ouvriers d'ONET-Métro après les 35 heures

Poubelles qui débordent, sol jonché de détritus... Du 9 au 26 novembre, les ouvriers de la société ONET-Métro (385 salariés en équivalent temps plein), qui assurent le nettoyage de six lignes du métro parisien et des rames, étaient en grève, à l'appel de FO, de la CFTC et de l'UNSA. 95 % du personnel ont suivi ce mouvement, selon FO, premier syndicat : 40 %, estime la direction.

« La surcharge de travail » consécutive aux 35 heures était au cœur de ce conflit dur, pour lequel le tribunal de grande instance de Paris – saisi en référé par la direction – a désigné un médiateur. L'accord de réduction du temps de travail (RTT), signé le 31 mars dernier, s'applique depuis le 1^{er} juin. « C'est un bon accord, soutient toujours Mohamed Bouaouara, délégué syndical FO. Les salariés ont été maintenus. Le problème, c'est qu'on a la même charge de travail à faire en 48 minutes de moins par jour. »

C'est le remplacement d'un chef de ligne partant à la retraite par une personne extérieure à ONET-Métro qui a tout déclenché, cristallisant le malaise des conditions de travail : surcharge, absence totale d'hygiène de certains locaux, etc. Parmi les revendications avancées, une « prime d'énergie » de 400 francs mensuels pour « récompenser les efforts des salariés en surcharge », indique FO, une prime de salissure pour tous et une prime de participation.

PERTES

Celle-ci existait du temps de la Comatec dont ONET-Métro, filiale d'ONET Propreté, a repris le marché en 1996. Mais ONET-Métro ne peut la verser, car elle affiche des « pertes de plusieurs millions de francs par an » pour un marché de 120 millions de francs en 1999, selon Marc Foulon, directeur régional d'ONET Services, l'une des branches du groupe.

Même deux semaines après sa fin, Arnaud Desjeux, directeur d'ONET-Métro, « ne comprend pas ce conflit ». L'accord de RTT avait

La surcharge consécutive à l'accord de réduction du temps de travail était au cœur du conflit

été signé par l'ensemble des syndicats (FO, CFTC, CFDT, CGT, CNT et UNSA). De plus, dit-il, un « observatoire » des 35 heures, inscrit dans l'accord, devait se réunir début décembre, pour faire le point. De juin à octobre, « les 35 heures fonctionnaient bien. La qualité s'améliorait ». FO et la CFTC estiment qu'avant l'accord il y avait déjà une surcharge de travail due à une « trentaine de postes vacants ». Ce que conteste Arnaud Desjeux, affirmant que, entre octobre et novembre 1998, 92 personnes ont été recrutées.

« Mais à temps partiel », réplique FO. Quant aux 23 personnes recrutées dans le cadre de l'accord, « elles ont été embauchées pour boucher les trous des postes vacants, pas pour donner un coup de main à chacun afin de compenser la RTT », affirme Abdelaziz Chernikh, délégué du personnel CFTC.

« Nous avons choisi de ne pas intégrer les nouveaux embauchés aux équipes existantes », explique Michel Joucla, directeur administratif d'ONET Propreté. Des équipes de nuit supplémentaires ont été créées, ainsi que des équipes volontaires pour effectuer des « finitions ». Enfin, une partie du volume d'heures a servi à accroître la durée de contrats à temps partiel. Pas question de « coups de main », donc : les salariés en poste avant les 35 heures sont censés travailler plus vite désormais.

« Nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions, nous avons perdu beaucoup d'argent, mais je ne regrette pas cette grève », confie Touré, qui travaille de nuit. Au moins, maintenant, tout le monde connaît nos problèmes. » L'histoire n'est pas finie : l'« observatoire » des 35 heures devrait se réunir cette semaine pour faire le point.

PERTES

Celle-ci existait du temps de la Comatec dont ONET-Métro, filiale d'ONET Propreté, a repris le marché en 1996. Mais ONET-Métro ne peut la verser, car elle affiche des « pertes de plusieurs millions de francs par an » pour un marché de 120 millions de francs en 1999, selon Marc Foulon, directeur régional d'ONET Services, l'une des branches du groupe.

Même deux semaines après sa fin, Arnaud Desjeux, directeur d'ONET-Métro, « ne comprend pas ce conflit ». L'accord de RTT avait

Les syndicats n'ont pas été consultés pour élaborer la nouvelle organisation du travail. « Celle-ci est de la responsabilité de l'entreprise, justifie Arnaud Desjeux. Je connais bien nos gens, l'histoire de l'entreprise. Je passe 75 % de mon temps en écoute sociale. Mais, à un moment, il faut prendre une décision. Nous avons donc travaillé avec les chefs de ligne et l'encadrement. »

TRAUX DE NUIT

Tout est allé vite, trop vite peut-être, pour ce chantier étalé sur 203 stations et comprenant des travaux de nuit. Il ne s'est écoulé que deux mois entre la signature de l'accord et son application. Au bout du compte, Arnaud Desjeux admet que « certains postes ont sûrement été mal étudiés ». L'organisation des travaux de nuit mériterait sans doute aussi une révision. Depuis les 35 heures, les salariés terminent leur service à 5 heures du matin (contre 5 h 30 auparavant) et doivent attendre dans le métro une demi-heure la reprise du trafic pour rentrer chez eux.

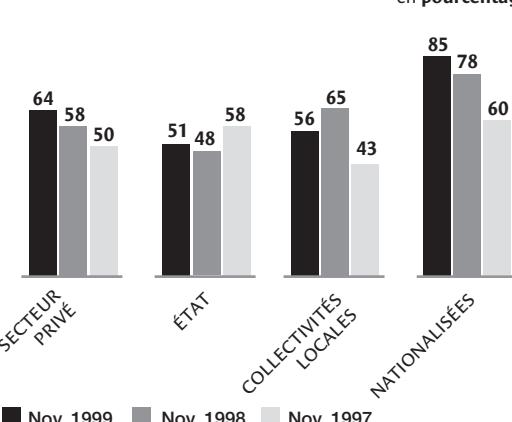
A l'issue du conflit, les salariés ont obtenu quelques concessions, notamment une prime de « remise en état » des 35 heures, équivalente à 30 % des salaires perdus pendant la grève, une prime exceptionnelle de 200 francs, « sans préjuger » d'une éventuelle prime de participation pour 1999, ainsi qu'une prime « de qualité » de 100 francs par mois, de novembre à janvier 2000. Au-delà, son montant sera compris entre 0 et 200 francs, en fonction des pénalités infligées par la RATP, qui effectue chaque mois 1 800 contrôles de la qualité de la prestation.

« Nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions, nous avons perdu beaucoup d'argent, mais je ne regrette pas cette grève », confie Touré, qui travaille de nuit. Au moins, maintenant, tout le monde connaît nos problèmes. » L'histoire n'est pas finie : l'« observatoire » des 35 heures devrait se réunir cette semaine pour faire le point.

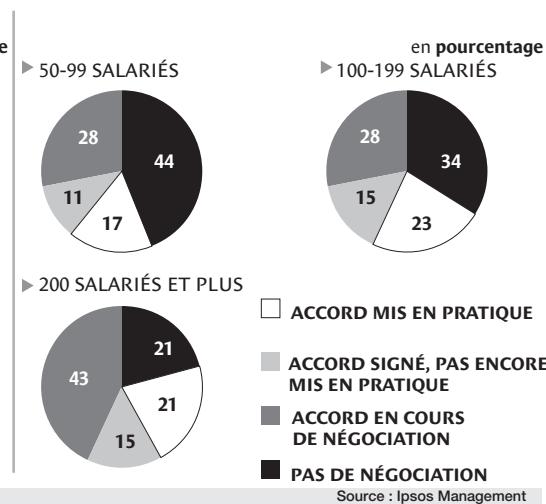
Francine Aizicovici

▼ Selon les secteurs les 35 heures intéressent différemment

selon les secteurs d'activité



▼ Où en est l'application de la loi Aubry



La question du temps de travail en tête des préoccupations des salariés

Sur ce point, Martine Aubry a déjà gagné : la question du temps de travail s'installe au premier rang des priorités des salariés qui se sentent massivement concernés par les 35 heures. Ils le disent clairement dans la dernière livraison du sondage réalisé par Ipsos Management (nouveau département d'Ipsos Opinion) pour le compte de l'Observatoire du monde du travail. Cela explique sans doute aussi les tensions sociales actuelles dans certaines entreprises, dont les nationalisées où 85 % des salariés interrogés – un record absolu – se déclarent concernés par les 35 heures.

En fait, tout concourt à cette situation, justifiée par le calendrier législatif. Question climat, le moral des Français n'a jamais été aussi élevé, l'économie se porte bien et le chômage baisse. Quant à l'état d'esprit des salariés, il est porté à l'optimisme. Plus que la progression des indicateurs positifs (68 %) qui l'emportent largement sur les indicateurs négatifs (47 %), c'est le recul brutal de ces derniers qui donne une idée du degré de confiance présent.

Dès lors, il n'y a rien de surprenant à constater que la première place du temps de travail (34 %) se trouve confirmée parmi les préoccupations des salariés, devant l'emploi (32 %), en recul, et le salaire (29 %).

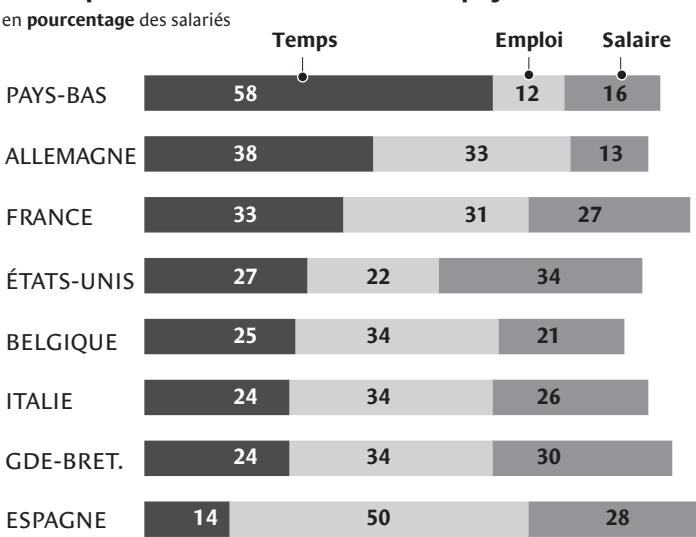
Conséquence de l'agitation autour du temps de travail des cadres ou preuve de l'intérêt pour ce thème ? Toujours est-il que les cadres du privé (43 %) se montrent de plus en plus focalisés sur le sujet, loin derrière les cadres du secteur public (60 %), cependant, pour qui cela tourne à l'obsession. Mais ces derniers, qui ont fait progresser cette priorité du temps de 23 points en trois ans, sont aussi les plus critiques à l'égard de l'administration dont ils déplorent le manque de visibilité et l'incapacité à conduire le changement. Autrement dit, le temps pourrait être le signe d'un désengagement.

Si les non-cadres du privé (25 %) et du secteur public (31 %) se montrent davantage que par le passé du temps de travail, ils ne se montrent pas aussi exclusifs et privilégient d'autres priorités. Ainsi, l'emploi reste largement en tête chez les non-cadres du privé (39 %), devant le salaire (32 %), alors que la situation est inverse chez les non-cadres du public qui pensent d'abord au salaire (34 %), puis à l'emploi (32 %). Même si, dans chacun des cas, la tension semble s'être atténuée avec l'amélioration de la conjoncture.

Il reste, mais on l'a déjà signalé, que l'attente des 35 heures est particulièrement forte chez les salariés des entreprises nationalisées (85 %), bien loin devant ceux des collectivités locales (56 %), ceux de l'Etat (51 %) et même ceux du secteur privé (64 %).

▼ Des priorités différentes selon les pays

en pourcentage des salariés



Il est ensuite compliqué de savoir qui, avec les 35 heures, sort gagnant, et de quel point de vue. Cela dépend en effet des négociations, si elles sont en cours, comme dans 31 % des entreprises, ou pas encore (43 %); si un accord a été signé mais pas encore mis en pratique (11 %); ou s'il fonctionne (15 %).

On peut, en outre, penser que les entreprises qui appliquent déjà la RTT sont celles qui avaient le moins de difficultés à le faire, ou le plus d'intérêt à s'y mettre, et que, à l'inverse, les résultats seront moins probants avec les entreprises à la traîne.

Quoi qu'il en soit, un certain nombre de préventions ou de préjugés ont diminué au fil du temps. Désormais, le solde des opinions est franchement positif (+20 points) pour ce qui est des avantages personnels qu'en tirent les salariés. Il est même de 29 points quand l'accord a été mis en pratique.

SALAIRS

Mais les craintes qui s'expriment à l'égard des conséquences sur les salaires et sur la charge de travail se sont aggravées, le solde négatif étant, respectivement, de -32 points et de -22 points. Significativement, ce sont les salariés dont l'accord n'a pas encore pris effet qui se montrent plus inquiets, et plus perdants que gagnants (respectivement -36 points et -23

L'Observatoire du monde du travail

Le Monde et l'institut Ipsos Opinion ont créé, en 1996, l'Observatoire du monde du travail, en partenariat avec Air France, EDF, Elf, Sofinco, Total, Usinor. Nous livrons ici les résultats de la treizième vague de cet observatoire, consacrée au temps de travail.

Cette enquête a été réalisée entre le 5 et le 27 novembre, auprès d'un échantillon représentatif des salariés français : 1 275 salariés du secteur privé et du secteur public ont été interrogés par téléphone à leur domicile.

Les comparaisons internationales sont issues de la base de données Representative Employee Data (RED) qui aborde les grandes tendances de l'opinion salariée dans douze pays (Pays-Bas, Allemagne, France, Etats-Unis, Belgique, Italie, Royaume-Uni, Espagne, ainsi que Canada, Argentine, Pologne, Brésil) ; les données des huit premiers ont été utilisées dans le cadre de cette étude. (Contact Ipsos Management : 01-53-68-48-25).

les salariés de plus de 35 ans des entreprises privées (64 %), qui avaient paru à l'origine plus réservés, quand les autres catégories